HENRI BOURASSA, M. P.

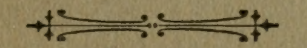
GRANDE-BRETAGNE

ET

CANADA

QUESTIONS ACTUELLES

CONFÉRENCE AU THÉATRE NATIONAL FRANÇAIS, MONTRÉAL,
LE 20 OCTOBRE 1901



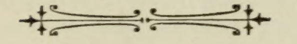
MONTRÉAL
IMPRIMERIE DU PIONNIER,
33-35 rue St-Gabriel.

HENRI BOURASSA, M. P.

GRANDE-BRETAGNE
ET
CANADA

QUESTIONS ACTUELLES

CONFÉRENCE AU THÉATRE NATIONAL FRANÇAIS, MONTRÉAL,
LE 20 OCTOBRE 1901



MONTRÉAL
IMPRIMERIE DU PIONNIER,
33-35 rue St-Gabriel.

AVERTISSEMENT

On m'a demandé de définir rigoureusement, par *a plus b*, l'impérialisme et le contre-impérialisme.

Voilà qui n'est pas facile.

Les apôtres de l'impérialisme varient eux-mêmes leur évangile à l'infini. Et le contre-impérialisme étant un mouvement de résistance, ses formules doivent se modifier avec celles de la doctrine qu'il combat.

J'ai accumulé, à la suite de cette conférence, une série de documents auxquels je donne le titre de *pièces justificatives.* Pour ne pas surcharger davantage cette brochure déjà trop lourde, j'ai dû sacrifier près de la moitié des documents que j'avais compilés; je n'ai gardé que ceux qui sont nécessaires à l'enchaînement de la preuve. Afin de les rendre plus digestibles, je les ai divisés par chapitres dont les titres s'expliquent d'eux-mêmes. J'ose prier mes lecteurs de lire ces documents avec attention. Ils se convaincront, je pense, que l'impérialisme existe ; et peut-être admettront-ils avec moi que la définition la plus exacte que j'en puisse donner est la suivante.

L'impérialisme anglais est un régime d'accaparement et de domination militaire, né de l'expansion exagérée de la puissance anglaise et nourri de cet orgueil stupide, brutal et vantard qu'on nomme *jingoïsme.* Il s'exprime volontiers par des formules ronflantes : "*Britannia rules the waves*",... "*Britons shall never be slaves*",... "*Trade follows the flag*",... "*What we have we hold*",...etc.; à ce dernier axiôme, le Premier-Ministre d'Ontario a ajouté : "*and what we don't have, we take*", et le bon sens public commence à surajouter : "*...when we can*".

Ayant embrassé plus qu'elle ne peut étreindre, entourée d'ennemis ou d'indifférents, l'Angleterre de M. Chamberlain a besoin de soldats et de marins pour maintenir les œuvres de son délire. N'en trouvant plus chez elle, elle s'adresse à ses colonies. Sachant qu'elle ne peut atteindre son but sans détours, elle trompe, endort ou corrompt les gouvernants des colonies et grise de chauvinisme leurs populations naïves. Elle nous arrache, sous des noms et des uniformes variés—Carabiniers Royaux, Infanterie à cheval, Strathcona Horse, Yeomanry—tout ce qu'elle peut de chair à canon ; quitte à nous laisser entrevoir quelques bribes de faveurs pour le moment où nous serons fatigués de jouer ce rôle de dupes.

En un mot, le véritable impérialisme anglais, c'est LA CONTRIBUTION DES COLONIES AUX GUERRES DE L'ANGLETERRE — en hommes et en deniers, en hommes surtout.

Le contre-impérialisme, c'est dénoncer ces tentatives et les combattre — non-seulement entre la poire et le fromage des banquets d'occasion, mais au parlement, dans la presse, sur les tribunes populaires, partout, toujours, au risque de son repos,

de sa pâture, de sa gloriole et même de sa popularité. C'est manifester sa pensée non-seulement à l'heure et au lieu où il y a profit et applaudissements à recueillir, mais là et surtout où les tenants du jingoïsme font valoir leurs muscles et leurs poumons.

L'impérialisme a pour lui le nombre, l'argent, le pouvoir—tout ce qui corrompt, tout ce qui achète, tout ce qui domine. Il importe que ses adversaires conservent la supériorité du courage moral, de la sincérité et de la persévérance.

Les gens qui trouvent plus commode d'engraisser que de se préoccuper de l'avenir de leur pays, affirment que personne ne songe à l'impérialisme.

Que les repus ferment les yeux et les oreilles et refusent de croire à tout ce qui peut déranger leur digestion, je le conçois. Mais que tant de braves gens qui n'ont pas d'affaires politiques à soigner se bercent des mêmes illusions, c'est ce que je comprends moins.

Deux causes peuvent expliquer cet étrange aveuglement : la paresse intellectuelle qui nous envahit et nous paralyse ; puis la force de l'atavisme latin qui nous domine encore, nous, aux trois quarts Normands ! Tandis que l'Anglo-Saxon fait, transforme et défait, sans un bout de parchemin, lois, constitutions, royaumes, empires, — le Latin, logique et légiste, attend des programmes, des *pronunciamentos*, des articles, des décrets, des textes numérotés, classés et étiquetés, avant de croire que son état social subit une évolution.

Il n'est pas étonnant, d'ailleurs, qu'avec une presse comme la nôtre, la vérité ait peine à se faire jour. En Angleterre même, où les grands organes de l'opinion publique constituent en somme la presse la plus sérieuse et la plus loyale qui soit au monde, on ne fait que commencer à se rendre compte de l'évolution impérialiste. "Cette étrange croissance d'un empire nous a pris par surprise," disait, l'an dernier, lord Salisbury, impérialiste lui-même comme Sganarelle était médecin : malgré lui. Mais ce qu'on sait aujourd'hui, partout ailleurs que dans la province de Québec, "c'est que cette vague énorme," suivant l'expression du duc de Devonshire, soulève et emporte la Grande-Bretagne, — à sa perte, murmurent les uns, à sa gloire, clament les autres. Tous les hommes politiques, torys ou libéraux, que j'ai rencontrés en Angleterre, cet été, m'ont déclaré que le triomphe du ministère, aux élections de 1900, tenait à la force du sentiment impérialiste. Ici encore, les conclusions diffèrent : " C'est un mouvement passager," me disaient quelques uns ; " C'est la politique de l'avenir," m'affirmaient la plupart. Un membre du gouvernement — un des astres levants du ciel unioniste — m'a même avoué que si le ministère en eût appelé au peuple sur les seules questions intérieures, il eût probablement été défait : "Nos adversaires, disait-il, ont une meilleure *plateforme* anglaise que nous (*a better home platform*)" — le mot yankee s'introduit en Angleterre, avec beaucoup d'autres produits de la grande république ;—" mais ils n'ont pas compris la force du sentiment impérialiste que la guerre et la contribution des colonies ont fait naître ici. Du reste, ajoutait-il, nous ne savons pas exactement où nous allons. Tout ce que nous savons, c'est que c'est populaire et que nous y allons."

C'est précisément cette allure d'épave affolée qui me paraît dangereuse. Je redoute moins les œuvres de l'impérialisme que les contre-coups qu'il va nous attirer.

HENRI BOURASSA

Papineauville, 15 décembre 1901.

GRANDE BRETAGNE ET CANADA

LIENS QUI UNISSENT LE CANADA À L'ANGLETERRE ET AUX ETATS-UNIS

Notre sort est lié à celui de la Grande-Bretagne et, dans une large mesure, à celui des Etats-Unis. Je ne parle pas du lien politique qui nous attache à la couronne britannique : il ne serait rien sans les nombreux ligaments qui en font la force.

Notre constitution vient d'Angleterre : elle est le rejeton de la maturité anglaise. Comment pouvons-nous la comprendre, posséder le secret de sa sève, prévoir les fruits qu'elle portera, sans connaître l'arbre séculaire dont elle n'est que le rameau ? De plus nous y avons greffé des traits nouveaux, empruntés à la constitution américaine et détachés des parties où l'œuvre d'Adams, de Madison, de Hamilton diffère le plus essentiellement des institutions anglaises : je veux dire la forme fédérative de notre régime constitutionnel.

La majorité du peuple canadien est d'origine britannique. De transplantation récente, l'Anglo-Canadien est moins acclimaté que nous au sol d'Amérique ; il participe plus que nous à la vie de la mère-patrie ; en un mot, il est plus Anglais que nous ne sommes Français, parfois même plus que l'indigène du Lancashire ou du Somerset.

Nos industries, notre commerce, nos institutions financières, nos voies de communication naissent, vivent et s'engraissent des capitaux anglais ou américains. Notre vie commerciale et industrielle est donc anglaise ou américaine par son origine et par ses œuvres. Or nous vivons à une époque et sur un continent où la

vie matérielle prime tout, où les artisans de l'esprit se nourrissent des miettes qui tombent de la table du riche. Nous sommes jeunes, nous avons grandi trop vite, nous appelons à grands cris la pâture qui donnera des muscles et de la chair à ce corps immense. Notre avenir sera donc déterminé par nos intérêts matériels—en dépit des élans d'enthousiasme et de patriotisme sentimental qui soulèvent tour-à-tour l'une ou l'autre race.

D'ailleurs, les emportements de l'élément anglais, moins fréquents que les nôtres, sont plus violents, plus pratiques, plus lourds de conséquences. S'il est vrai de dire que la marche des peuples s'accélère à leurs heures de folie, ces crises aiguës ne font qu'accentuer l'influence des Anglo-Canadiens qui ont déjà pour eux la force du nombre et de l'argent. Que leur intérêt les jette vers les Etats-Unis, vous entendrez les mêmes voix qui s'éraillaient hier à acclamer l'héritier du trône d'Angleterre, chanter demain les gloires du drapeau étoilé.

En face de cette situation, nous ne connaissons pas l'histoire contemporaine de la Grande-Bretagne qui nous tient et des Etats-Unis qui nous guettent. Nous en savons plus long sur les campagnes de César et de Napoléon que sur les mouvements politiques et sociaux des deux peuples dont nous dépendons dans le présent et plus encore dans l'avenir. Nous avons tout au plus quelques opinions toutes faites, accrochées aux points de contact immédiat où nous nous sommes heurtés à ces deux grandes nations : la cession de notre territoire à l'Angleterre, la Révolution américaine, la guerre de 1812, la révolte de 1837, l'Union des deux Canadas et la conquête du gouvernement responsable, la Confédération, la guerre de Sécession et le traité de Washington, la guerre du Transvaal. En repassant, de près ou de loin, ces événements, nous tenons souvent, sans trop savoir pourquoi, pour ou contre l'Angleterre, pour ou contre les Etats-Unis. Mais nous n'étudions pas les tendances politiques de ces deux pays, leurs causes, leurs mobiles et leurs conséquences, et—ce qui nous importe davantage—la force d'attraction et de répulsion qu'elles exercent sur nous.

Cette insouciance étrange tient sans doute à l'état de sujétion où nous nous sommes trouvés jusqu'ici. Nos impérialistes canadiens ont beau proclamer que nous sommes une nation, nous n'avons jamais exercé l'une des prérogatives essentielles de la souveraineté nationale : la direction et le contrôle absolus de nos relations étrangères. Confiant dans la politique anglaise—très sage, avant les jours du jingoïsme—nous avons abandonné à la Grande-Bretagne le soin de notre *status* international. Il en résulte que nous ne connaissons pas la politique des autres pays, pas même celle de l'Angleterre.

Nous sommes donc aussi mal préparés que possible à nous diriger nous-mêmes, à résister aux courants dangereux, à maintenir nos gouvernants dans la voie droite.

C'est cette pensée qui m'a fait choisir le sujet de cette conférence ; c'est la même préoccupation, oserai-je ajouter, qui a dirigé constamment ma vie publique depuis tantôt deux ans.

Je laisse de côté, ce soir, l'étude de la politique américaine et je me contente d'aborder le sujet très vaste de l'évolution impérialiste de l'Angleterre.

———:o:———

Parler des relations passées, présentes et futures de la Grande-Bretagne et du Canada, autrement que pour dérouler un simple tableau chronologique, c'est faire l'histoire de l'Empire britannique. C'est du moins rechercher le développement de l'instinct impérialiste du peuple anglais. Esquissons cette étude à grands traits.

ORIGINE DE L'INSTINCT IMPÉRIALISTE

L'impérialisme n'est pas une tendance nouvelle en Angleterre ni un produit de l'époque moderne. On en trouve le germe, avec celui de tous les mouvements sociaux, dans la nature même de l'homme.

Il y a, dans l'humanité, deux instincts en lutte perpétuelle : l'individualisme, qui tend à sacrifier la société à l'homme, qui veut s'affranchir des lois, des impôts, des obligations mutuelles ; — et le communisme, qui nous porte à nous appuyer les uns sur les autres pour atteindre une puissance plus grande, dont une part revient à chacun. De ce dernier instinct sont nés la famille, la tribu, la nation, l'empire,—et aussi l'association, la communauté, la ligue, la corporation, la société commerciale, le *trust* et toutes les agglomérations humaines dont les membres abandonnent une part plus ou moins large de leur individualité pour rechercher un but moral ou matériel que l'individu, laissé à lui-même ne peut atteindre.

L'équilibre entre ces deux instincts constitue la meilleure garantie de liberté individuelle et de prospérité nationale.

Dans le domaine politique, qui nous intéresse seul en ce moment, on peut dire que l'esprit d'association et d'expansion doit se pro-

portionner à la force intellectuelle et physique de la race, et s'adapter aux conditions particulières du pays où cette race a puisé ses instincts ataviques. Une nation qui cherche à franchir ces bornes fait des efforts excessifs, violente son tempérament et, par suite, impose à ses citoyens un surcroît de sacrifices personnels. Sous le coup de l'orgueil, de l'enthousiasme ou du désespoir, la communauté nationale consent à ces sacrifices ; mais il se produit inévitablement une réaction individualiste, dont la violence correspond à la tension précédente et ramène l'association en deçà de ses limites normales.

C'est l'histoire de tous les empires depuis l'aurore des temps ; et, comme pour la vie humaine, on peut en jalonner les étapes en quelques mots : naissance, croissance, expansion, décrépitude, mort.

Quel point de la route l'Angleterre a-t-elle atteint ? Jusqu'à quel moment devons-nous la suivre ? Voilà le problème dont je veux poser ce soir quelques données, sans avoir la présomption de le résoudre.

PREMIÈRE CROISSANCE DE L'ANGLETERRE

CONQUÊTE DE L'ÉCOSSE ET DE L'IRLANDE

Comme les autres nations, l'Angleterre possédait, dès son origine, les germes favorables et contraires au développement de l'impérialisme. Comme chez les autres peuples aussi, l'instinct contraire fut le premier et longtemps le plus fort. Les tendances impérialistes se développèrent beaucoup plus lentement qu'ailleurs ; peut-être seront-elles plus irrésistibles et plus désastreuses.

La première limite naturelle d'une nation, c'est le milieu géographique, puis l'unité de race qui en est le résultat. Le cadre géogragraphique du peuple anglais était bien déterminé. L'unité de la Grande-Bretagne s'imposait : l'Angleterre devait conquérir l'Ecosse ou être conquise par elle. L'Angleterre l'emporta et ce fut le grand effort de sa période de croissance. L'assimilation de la race écossaise fut extrêmement profitable au peuple anglais.

Les historiens s'occupent davantage des guerres continentales de l'Angleterre parce qu'elles mirent en œuvre plus de forces et qu'elles eurent des conséquences considérables pour l'Europe et, par suite, pour le monde civilisé. Mais au point de vue social, ces guerres n'étaient pas le fait du peuple anglais. Elles n'étaient que les suites d'accidents politiques : la succession normande, l'alliance de la Couronne anglaise avec les maisons de Bretagne, de Guienne, d'Anjou.

A vrai dire, la plupart des guerres du moyen-âge et d'une longue période de l'histoire moderne ont eu des causes identiques. Mais pour les autres nations, ces alliances féodales et les luttes qu'elles entraînèrent permirent aux peuples et aux races de s'établir sur

leurs bases normales. La cause des princes devenait celle des peuples. Et après une succession de victoires et de défaites, de conquêtes et d'expulsions, chacun des peuples du continent recueillit sa part légitime de territoire, de grandeur et de prospérité.

En dépit de ses nombreux triomphes, l'Angleterre dut finalement rentrer dans ses frontières. Et sa grandeur commença le jour où elle renonça à ses conquêtes d'outre-Manche. Le temps n'était pas venu de développer les germes de son impérialisme.

La conquête violente et arbitraire de l'Irlande est la seule qui lui reste de cette première crise de domination militaire. C'est peut-être le germe de mort qui contribuera le plus puissamment à la déchéance de la Grande-Bretagne.

A part cette faute, fruit des haines de la Réforme, l'Angleterre d'Elizabeth et de Cromwell trouva sa vie normale : développement intense de l'activité intérieure, bientôt accrue par la découverte du charbon et l'utilisation de la vapeur ; — à l'extérieur, politique de neutralité, sauf les interventions destinées à maintenir l'équilibre entre les puissances continentales et empêcher qu'aucune d'elles ne devînt une menace pour son commerce et sa sécurité.

EXPANSION DU PEUPLE ANGLAIS

Mais le moment arriva où la cause même qui avait fait rentrer l'Angleterre dans ses limites naturelles, je veux dire son isolement géographique, détermina forcément son expansion et fit renaître l'impérialisme sous une forme nouvelle.

L'accroissement de sa population et de son industrie forçait ses habitants à chercher de nouvelles terres et ses commerçants, des marchés étrangers. Ceci développa l'instinct colonisateur et maritime du peuple anglais. Et encore fallut-il des causes accidentelles pour activer le mouvement.

Rien n'est plus faux que la légende du peuple anglais colonisateur et marin par tempérament. Sédentaire, amoureux de son confort et de ses habitudes qu'il ne peut satisfaire qu'*at home*, l'Anglais véritable n'aime pas à se déplacer. Son esprit lourd et peu inventif, joint à son isolement, l'empêche de s'adapter aux peuples et aux pays étrangers qu'il ne comprend pas. Se trouvant mal chez autrui, il s'y rend désagréable. Qu'on me cite un endroit du monde où les Anglais ont aimé leurs voisins et s'en sont fait aimer ! Je fais cette observation sans amertume parce que j'y vois le résultat d'un atavisme de race. Là où il est lui-même et chez lui, l'Anglais fait preuve de qualités politiques, sociales et individuelles qui le rendent le plus agréable, le plus facile, le plus estimable des hommes. Je pourrais résumer ma pensée en disant qu'il est le meilleur des hôtes et le voisin le plus exécrable.

Cette difficulté d'adaptation empêcha les colons et les commerçants anglais de se répandre en Europe. Ils allèrent, sur les mers lointaines, chercher des terres où ils fussent seuls, chez eux, et des comptoirs où les produits du continent, alors supérieurs aux leurs, ne les gênassent point.

J'ai parlé de circonstances accidentelles qui hâtèrent ce mouvement. La principale provint des querelles religieuses qui donnèrent à l'Angleterre des artisans flamands et huguenots. Plus habiles et plus intelligents que les ouvriers indigènes, ces nouveaux venus imprimèrent une vive impulsion à l'industrie et au commerce de la Grande-Bretagne. A l'intérieur, les mêmes querelles, auxquelles vinrent s'ajouter les luttes dynastiques d'où sortit la constitution moderne de l'Angleterre, jetèrent un grand nombre de ses citoyens sur les côtes de l'Amérique.

Et ainsi naquit l'Empire anglais.

FORMATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

SA SUPÉRIORITÉ

Je ne vous ferai pas l'histoire de cette prodigieuse expansion qui couvrit bientôt la moitié du Nouveau-Monde et une large part de l'ancien. Je veux seulement signaler un trait particulier qui fait de l'empire britannique une organisation sociale différant essentiellement de tous les empires qui l'ont précédé et de ceux qui se sont élevés à ses côtés.

Les empires anciens et modernes ont été le fruit d'une idée politique ou militaire ; ils sont nés de conquêtes ou de traités conçus, entrepris, dirigés et accomplis par les conquérants, les hommes d'état, les gouvernants et les diplomates. Et leur histoire établit généralement que l'œuvre s'effondra avec son auteur ou son successeur, unique ou multiple.

L'empire britannique, au contraire, se fonda et grandit, comme la constitution anglaise, sans idée générale et préconçue, sans plan d'action, sans la participation et souvent même contre la volonté du gouvernement et le sentiment de la nation.

Etudiez l'histoire des treize colonies d'Amérique, celle de l'Inde, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande ; et vous constaterez que ce furent des colons et des marchands anglais, des réfugiés politiques ou sectaires, des repris de justice, qui en furent les fondateurs. Les uns cherchaient la paix et la liberté, d'autres, la fortune ; les uns, partis la haine au cœur, maudissaient les hommes et les institutions de leur pays ; les autres étaient indifférents à tout autre mobile que le pécule. Aucun de ces pionniers ne songeait à doter sa patrie d'un empire.

Quel contraste avec les idées, les projets, les efforts de génie qui présidèrent aux conquêtes de César et de Charlemagne, de Charles-Quint et de Frédéric, de Napoléon et de Bismarck, aux entreprises d'Isabelle de Castille, de Richelieu et de Colbert ?

Mais il est une loi mystérieuse qui semble maintenir l'équilibre entre la cause et l'effet, entre le début et la fin de toutes les œuvres humaines ; je veux dire de celles, nées viables, qui entrent dans les desseins providentiels. Parties de haut, elles s'abaissent en se développant ; parties d'en bas, elles s'élèvent.

L'homme se gouverne plutôt par l'instinct que par le raisonnement. La meilleure forme de gouvernement est celle qui grandit et se modifie avec le tempérament du peuple à qui elle s'applique. La nation la plus forte est celle qui se développe suivant ses besoins et son caractère et non d'après les théories des philosophes et des politiques même de génie. Et les vrais hommes d'Etat, sont ceux qui gouvernent l'Etat non pour eux-mêmes mais pour lui-même.

Les fondateurs d'empires commettent inévitablement des erreurs énormes : ils envoient souvent sur un sol ingrat, sous un climat meurtrier, des colons misérables et déçus qui retardent l'établissement du pays. Ils se donnent parfois des voisins belliqueux qui les forcent à maintenir des armées d'occupation. Cette soldatesque, quasi mercenaire, tyrannise et étouffe la colonie et revient répandre sur la mère-patrie, ses épaves, souvent pernicieuses, toujours inutiles.

Laissés à eux-mêmes, les colons cherchent un sol fertile, un climat favorable, des voisins accommodants. Forcés de se protéger, il se développe chez eux le seul esprit guerrier qui fasse pardonner les horreurs de la guerre : la nécessité de défendre sa famille, son foyer, son patrimoine. Autant le militarisme abrutit et obère une nation, autant ce courage naturel l'ennoblit. Guidés par leurs seuls intérêts, les commerçants sont aussi de bons pionniers : ils dirigent leurs vaisseaux vers les pays qui peuvent acheter et vendre, c'est-à-dire vers les contrées riches, prospères et pacifiques.

POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE

Ainsi que je l'ai dit, la plupart des grandes colonies anglaises se fondèrent contre le gré des chefs de la nation et ce ne fut pas sans peine qu'elles se firent reconnaître et accepter par la métropole.

La Compaguie des Indes dut exercer longtemps, à ses risques et périls, tous les pouvoirs souverains : combattre, gouverner, juger, administrer, corrompre et même voler, avant que le gouvernement britannique ne consentît à étendre son autorité constitutionnelle sur les actes et les fonctionnaires de la puissante corporation et à couvrir du drapeau britannique les territoires qu'elle avait conquis, occupés ou protégés.

Le procès de Warren Hastings reste comme un témoignage de l'état d'esprit des législateurs de cette époque. Relisez les pages admirables où Macaulay a buriné cet événement dans le bronze ; et par contraste, portez-vous à moins d'un siècle en avant : écoutez la populace et la haute pègre de Londres, acclamant comme un des héros de l'Empire, Cecil Rhodes, plus coupable, de son propre aveu, que le Nabab. Hastings n'était que le fonctionnaire d'une corporation commerciale ; ses actes, que les mœurs du pays et de l'époque et l'anarchie indienne expliquaient dans une large mesure, ne compromettaient nullement l'honneur de la couronne. Rhodes, premier ministre d'une colonie britannique, conseiller prîvé d'Angleterre, honoré de la confiance des aviseurs de Sa Majesté à Londres, viole la foi jurée par sa souveraine, commet un acte contraire à la loi des nations. Il perd l'appui des électeurs de sa colonie ; mais il conserve la confiance de la Reine dont il a terni la majesté, et le ministre des Colonies lui décerne un certificat d'honneur. (1)

Ces deux évènements peignent à merveille le développement de l'impérialisme britannique. Les notions d'honneur personnel et politique étaient moins élevées, en Angleterre, il y a un siècle qu'aujourd'hui. Les annales du temps affichent au grand jour et sans la moindre vergogne une débauche effroyable. Mais le sens du gouvernement était sain. On trouvait plus avantageux de perfectionner l'organisation du territoire que d'en acquérir davantage, surtout par des moyens qui fissent courir à la nation des risques de guerre.

PITT ET WELLINGTON

Le second Pitt fut le grand homme d'Etat de cette idée. Comme Walpole, il était partisan de la paix, de la réforme politique, de la réorganisation financière.

Forcé de faire la guerre, il n'y consentit qu'à son corps défendant, après avoir laissé la France humilier ses ambassadeurs et fomenter la révolte en Irlande. Refusant de lancer son pays dans les aventures militaires et les conquêtes, il préféra donner de l'argent aux nations alliées pour qu'elles s'achetassent des soldats et des armes. Il comprenait, comme Napoléon, que l'Angleterre était une nation commerçante et qu'il valait mieux lui laisser des impôts à payer que de lui inoculer le virus du militarisme.

Ce n'est qu'après sa mort que la fièvre de la gloire s'empara de son pays et ouvrit la route au duc de Wellington et à ses armées. Certes, j'admire le grand général, moins à cause de sa victoire facile

(1) " I am perfectly convinced that, while the fault of Mr Rhodes is about as great a fault as a " politician or a statesman can commit, there has been nothing proved—and, in my opinion, there " exists nothing—which affects Mr Rhodes' personal position as a man of honour." — Paroles de M. Chamberlain à la Chambre des Communes. (Voir *Times*, de Londres, 27 juillet 1897, page 8, colonne 6).

sur un ennemi épuisé que pour sa tenacité et sa patience, pour sa générosité, sa grandeur d'âme, son humanité. Mais l'Angleterre se serait facilement passée du grand Duc ; et elle serait en meilleure posture aujourd'hui si son gouvernement eût continué la politique de Pitt, gardé les Anglais chez eux, aux colonies et sur leurs navires, et payé les nations du continent jusqu'à ce qu'elles fussent fatiguées de s'entre-égorger.

En dépit des monuments énormes et disgracieux qui proclament, dans toutes les villes du royaume, la gloire du vainqueur de Waterloo, je persiste à voir en William Pitt le grand homme de l'Angleterre contemporaine. (1). Tout en soutenant, à contre-cœur, le poids de l'ambition effrénée de Bonaparte, il réorganisa la flotte et la marine ; forcé de créer une dette nationale énorme, il en régularisa le fonctionnement et le rachat ; il refit le gouvernement des Indes ; il prépara la réforme électorale et l'émancipation des catholiques. En un mot, il gouverna l'Angleterre suivant son tempérament national, la lança dans sa voie normale et força pour ainsi dire ses successeurs whigs et torys à continuer une grande partie de son œuvre.

COLONIES D'AMÉRIQUE

Revenons aux colonies d'Amérique.

La même répugnance à acquérir du territoire se fit sentir à leur endroit. Néanmoins, leur prospérité et les relations commerciales que les colons nouèrent avec les négociants de la métropole, finirent par attirer l'attention du gouvernement et, comme aux Indes, lui imposèrent une reconnaissance officielle. Il en résulta les diverses constitutions coloniales, où Sa Majesté Britannique reconnaissait l'allégeance de ses sujets d'outre-mer, leur laissant le soin de se gouverner, de se taxer et de se défendre eux-mêmes.

Par cette singulière oblitération du sens historique, qui fait souvent confondre la cause et l'effet, on a fini par croire que ces constitutions étaient l'œuvre du génie clairvoyant de l'Angleterre. En réalité, cette disposition qui remettait aux colonies presque toutes les charges et les responsabilités de leur gouvernement, était, dans la pensée des autorités britanniques, le prix onéreux du marché par lequel les colons obtenaient l'insigne privilège d'être admis au rang de sujets de Sa Majesté.

C'est ce principe décentralisateur, tout nouveau, radicalement opposé au régime paternel des empires coloniaux de l'Espagne, du Portugal et de la France, qui devint la base de l'empire anglais et permit à cette petite île du nord de l'Europe de gouverner un jour

---

(1) Je n'excepte pas même Gladstone. Gladstone est assurément un plus grand homme *mondial* que Pitt ; sa politique est à la fois plus idéale, plus éclectique, plus humaine : toutes les nations peuvent y puiser des enseignements. Gladstone appartient à l'humanité. Pitt est essentiellement Anglais : sa politique ne convient qu'à l'Angleterre, mais elle lui convient admirablement.

le territoire le plus vaste et le plus disséminé qui eut jamais reconnu une autorité unique. On peut donc affirmer sans paradoxe que l'empire britannique est né de l'instinct anti-impérialiste du peuple anglais et qu'il n'a vécu que grâce à la force de cet instinct.

PREMIERS GERMES D'IMPÉRIALISME

Néanmoins, les germes de l'impérialisme devaient bientôt se manifester ; et peut-être était-il impossible qn'il en fût autrement. Entre les nations qui colonisent avant de conquérir et celles qui conquièrent avant de coloniser, il vient un moment où la situation est identique : c'est celui où elles se trouvent également à la tête d'un empire colonial qu'il faut défendre.

L'agrandissement des possessions anglaises aux Indes nécessita bientôt la création d'une armée permanente et d'un personnel administratif qui attirèrent la jeunesse anglaise et développèrent le militarisme et le fonctionnarisme, ces deux plaies sociales. Afin d'écouler les produits de cette immense contrée, la Grande-Bretagne fit, plus tard, ses guerres de Chine et développa son odieux commerce d'opium. Je ne parle pas ici de cette ploutocratie sans scrupule et sans tradition, de ces nababs corrompus qui ravalèrent l'esprit public et mirent la représentation nationale à l'enchère. L'Angleterre a trouvé le moyen d'extirper ce virus.

En Amérique, les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient fini par imposer à la métropole la conquête de la Nouvelle-France ; et la nécessité de protéger la route des Indes, la força également d'annexer à ses possessions la colonie hollandaise du Cap. C'était ajouter au poids de la question irlandaise deux nouveaux problèmes de races, toujours les plus irritants, les plus dangereux et les plus difficiles à résoudre.

RÉVOLUTION AMÉRICAINE

Le gouvernement anglais voulut faire supporter aux colonies américaines une partie des frais de leur défense et de la guerre de Sept Ans. Cette première tentative d'impérialisme politique produisit le formidable événement qui donna le jour à l'une des plus grandes puissances modernes. Cette réaction immédiate fut d'ailleurs profitable à la Grande-Bretagne et au Canada. Réalisant le vœu de lord Chatam, la révolution américaine enraya les progrès de la folie impérialiste en Angleterre (1). Elle nous ouvrit l'ère de l'émancipation politique et de la liberté constitutionnelle.

---

(1) Le discours que le grand homme d'Etat prononça à ee sujet à la Chambre des Lords, le 18 novembre 1777, est à relire tout entier. Il s'applique singulièrement à la crise sud-africaine. Chatam désirait conserver à l'Angleterre ses colonies d'Amérique et cependant il s'écriait : "Si j'étais Américain comme je suis Anglais, tant qu'une armée étrangère occuperait le sol de ma patrie, jamais je ne déposerais les armes—jamais—jamais—jamais !" Evidemment, si Chatam vivait aujourd'hui, il mériterait d'être conspué comme traître et pro-Boer !

On s'est parfois étonné de la répugnance avec laquelle l'Angleterre concéda aux provinces canadiennes une autonomie que les colonies américaines avaient obtenue dès longtemps. La contradiction disparaît, si l'on considère ce que j'ai dit tantôt : que l'Angleterre n'accorda tant de liberté aux plantations qu'afin de se débarrasser elle-même d'un fardeau gênant. D'autre part, et bien à tort, la révolte des Anglo-Américains, résultat des empiètements du gouvernement de Georges III, de North et de Grenville, fut mise au compte de l'autonomie coloniale. Il n'est donc pas étonnant qu'on nous refusât des avantages qu'on avait accordés aux autres colonies dans le but exclusif de sauvegarder les intérêts de la mère-patrie.

Pour bien comprendre les relations de l'Angleterre et de ses colonies, il faut s'éclairer à la lumière de ce fait constant : c'est que l'intérêt exclusif de l'Angleterre fut le seul mobile de ses gouvernants chaque fois qu'ils eurent à modifier l'état colonial.

AFFRANCHISSEMENT DU CANADA

Après la lutte demi-séculaire que vous connaissez, et qui attint sa période aiguë en 1837, nous obtînmes enfin le gouvernement responsable et l'autonomie provinciale.

Depuis cette époque, nous avons suivi notre route paisiblement et nous avons perdu de vue les mouvements de la politique anglaise. Les points de contact devenant plus rares et plus légers, nous avons même laissé s'obscurcir la notion exacte des querelles d'autrefois. Loin de moi la pensée de raviver les plaies cicatricées ! Mais il me semble dangereux de laisser la légende prendre la place de l'histoire, surtout lorsque l'histoire tend à se reproduire sous une forme nouvelle.

Il devient à la mode parmi nos hommes publics d'aller répétant que nous devons une gratitude éternelle à la mère-patrie, pour la générosité, le désintéressement et la grandeur d'âme avec lesquels elle nous octroya nos libertés. " Le passé, dit-on, est une garantie de l'avenir ; les luttes de la première moitié du dernier siècle sont éteintes pour toujours ; la noble Angleterre ne cherchera et ne songera jamais à diminuer d'un iota la plénitude de l'autonomie qu'elle nous a accordée sans arrière-pensée. "

Certes, oui, nous devons, et l'Angleterre et le monde entier doivent avec nous, une reconnaissance profonde aux hommes d'Etat qui luttèrent avec courage et persévérance pour faire triompher ces principes de liberté, de décentralisation, de respect aux minorités, qui ont fait la gloire et la force de la Grande-Bretagne. J'ai parlé de lord Wellington : quel spectacle plus noble que celui de ce vieux soldat, endurci par cinquante ans de discipline militaire, de campagnes, de batailles, protestant, à la Chambre des Pairs, contre l'Acte

d'Union des deux Canadas et se constituant — inconsciemment peut-être—le champion d'un faible rameau du vieux tronc français auquel il avait porté tant de coups !

Oui, nous pouvons donner sans réserve notre admiration et notre reconnaissance aux Gosford, aux Ellenborough, aux Brougham, aux Peel, aux Grey, aux Bright, aux Gladstone, à tous ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui contribuèrent à nous donner la liberté et qui la respectèrent, par amour de la liberté.

Mais il ne faut pas violer l'histoire ni la géographie. N'oublions pas que l'action persistante de ces grands hommes ne donna ses fruits qu'après une gestation longue et pénible ; qu'ils durent lutter contre des adversaires formidables, dont les uns voulaient l'anéantissement de la population française et les autres, précurseurs des impérialistes actuels, l'asservissement de la colonie. Dans la pensée de lord Durham lui-même, un des esprits les plus larges de son temps, l'union des deux Canadas avait pour but d'absorber l'élément français. Que nous ayons dénoué le nœud coulant et tiré un parti avantageux de la situation qui nous fut faite, je le veux bien ; mais je ne trouve pas lieu d'élever un piédestal à l'homme d'Etat qui voulait nous pendre, suivant la méthode des arracheurs de dents, sans douleur. Ce genre de reconnaissance prend, en bon français, le nom de bassesse.

La victoire de nos défenseurs fut donc partielle et ils ne la remportèrent qu'à la faveur de circonstances tout à fait étrangères à l'amour et à la générosité : l'éloignement de la colonie, le souvenir et le voisinage de la République américaine, le coût et les dangers d'une domination militaire, nous valurent beaucoup de votes parmi les nobles pairs et les *commoners* du Royaume et convainquirent le peuple anglais que la politique de conciliation était la meilleure.

Ainsi que le disait récemment M. John Morley, le percepteur des impôts est un excellent maître d'école ; mais si, éclairée par la résistance prodigieuse des Boers et la révolte croissante des colons du Cap, l'Angleterre se décidait à faire la paix en Afrique, il ne me semble pas que les héros de cette guerre de géants fussent tenus à une grande reconnaissance envers lord Salisbury ou M. Chamberlain, ni envers sir Edward Grey qui veut bien qu'on les pende, pourvu qu'on y mette les formes ;—ni même envers le gouvernement canadien qui se fait le complice et l'approbateur d'exécutions, d'incendiats et de dévastations qui rappellent à merveille les hautes œuvres de sir John Colborne, surnommé par nos bonnes gens " le vieux *brûlot*."

Il ne me semble pas non plus hors de propos ni contraire à mon serment d'allégeance de rappeler que les circonstances qui nous favorisèrent il y a soixante ans se sont modifiées. Les champions de nos libertés sont disparus ; et leurs disciples, réduits à l'impuissance.

sont remplacés au ministère anglais par les tenants d'une école nouvelle, descendante, en ligne directe, de celle qui voulait alors nous asservir.

Résumant ma pensée dans la langue de nos voisins, je vous dis : " *Eternal vigilance is the price of liberty !* "

COBDEN ET SON ÉCOLE

Une autre circonstance qui vint à point fortifier notre jeune liberté fut la campagne de Cobden et le triomphe du libre-échange. Le commerce anglais prit un essor immense et fit de l'ancien ouvrier de Manchester le prophète de la Grande-Bretagne.

Cobden abhorrait l'impérialisme militaire et césarien ; il redoutait les conséquences de l'expansion coloniale. Il voyait dans les possessions lointaines de l'Angleterre une source de dangers extérieurs et intérieurs ; un obstacle aux réformes sociales, à cause de l'abondance des questions coloniales et étrangères qui absorbaient l'attention du parlement ; la nécessité d'une armée et d'une flotte de guerre, provocation constante aux puissances étrangères, entrave au commerce libre et à la paix universelle, ses deux rêves.

Il ne réussit pas à faire adopter ses idées tout entières ; mais il les fit pénétrer suffisamment dans l'esprit du peuple anglais pour faire accepter la politique de décentralisation coloniale absolue, comme acheminement vers la séparation complète. Sa comparaison de l'arbre et des fruits mûrissants, empruntée, si je ne me trompe, à Turgot, devint la forme familière sous laquelle gouvernants et gouvernés envisagèrent l'empire britannique. On fit comprendre aux colonies qu'elles devaient se suffire à elles-mêmes, et que le jour où il leur plairait de se détacher de la métropole, on n'y mettrait pas obstacle.

RENAISSANCE DE L'IMPÉRIALISME

Tandis que nous jouissions d'une sécurité absolue et que nous nous accoutumions à cette quasi-indépendance, oubliant trop facilement les efforts qu'elle nous avait coûtés, l'expansion coloniale faisait germer de nouveau l'impérialisme politique et militaire, enrayé par la révolution américaine, retardé par l'influence de Cobden.

La révolte des Cipayes fut suivie d'une nouvelle expansion de l'Inde anglaise vers le nord. Il en résulta finalement la guerre de l'Afghanistan, prélude de difficultés constantes du côté de la Russie. L'occupation de l'Egypte provoqua la guerre du Soudan et prépara les germes de la discorde avec la France.

Gladstone augurait mal de ces entreprises. Et les curieuses révélations, toutes récentes, de M. Cecil Rhodes nous prouvent qu'il n'était pas seul de son avis.

L'AFRIQUE AUSTRALE

Mais c'est l'Afrique Australe qui était destinée à pousser l'Angleterre dans le courant des aventures militaires. Bismark a-t-il vraiment prédit que l'Afrique-du-sud serait le tombeau de la puissance britannique ? Il serait singulier que celui qui tailla, dans les chairs vives de l'Autriche et de la France, l'empire le plus césarien de l'Europe, depuis Napoléon, eût prévu le danger de l'Angleterre dans l'accroissement du militarisme. Il était certes assez clairvoyant pour comprendre qu'un régime qui convenait à l'Allemagne homogène et compacte pouvait être fatal aux possessions éparses de l'Angleterre. Ce ne furent pas, je pense, des considérations d'humanité et de probité internationale qui dictèrent cette prophétie à celui qui se moquait cyniquement du "professeur" Gladstone.

Je ne referai pas l'histoire de cette malheureuse contrée : les événements qui se déroulent vous l'ont rendue familière. Mais elle illustre trop fidèlement ma thèse pour je n'en détache pas quelques pages où les méthodes respectives des deux écoles anglaises et leurs résultats se peignent à merveille.

Le trait particulier de la naissance de la Colonie du Cap, c'est qu'elle est le seul fruit réel de l'impérialisme. La conquête des Indes et du Canada, l'acquisition des autres colonies, furent les conséquences d'événements plus ou moins étrangers à la volonté de la nation anglaise. Mais le Cap fut acquis et gardé par le gouvernement de la Grande-Bretagne, dans un but politique, comme point stratégique sur la route des Indes. Remis un instant à la Hollande, il fut réclamé de nouveau. On tenta d'abord de le gouverner de Londres et par le sabre. Il s'ensuivit la révolte des colons hollandais, la répression par le fer et la corde, puis l'émigration vers le nord, et la naissance des deux petites républiques, qui, fidèles au mot du vieux président Krüger, l'un des derniers survivants du grand *Trek*, étonnent aujourd'hui le monde.

Les Afrikanders des deux rives du Vaal et de l'Orange bénéficièrent comme nous du triomphe de l'école de Cobden et du passage de lord Grey au ministère des colonies. L'indépendance des deux républiques fut reconnue. Au Cap, la population d'origine hollandaise fut appelée à exercer ses droits politiques et civiques. Apaisés par l'émancipation de leurs compatriotes du Transvaal et de l'Orange, les Boers du Cap acceptèrent aussi loyalement que nous les institutions britanniques. Il se forma parmi eux une génération nouvelle, une classe instruite, qui tout en restant très attachée au sol natal et aux vieux souvenirs, se rapprocha sensiblement de l'élément anglo-africain. L'intimité fut plus rapide et plus complète qu'ici à cause,

sans doute, de l'absence d'enseignement supérieur ; les jeunes Boers allaient demander aux écoles et aux universités de la métropole la connaissance et les diplômes qu'ils ne trouvaient pas sur le pauvre sol natal ; ils en revenaient avec la langue et les usages de leurs voisins et surtout avec l'estime et la confiance qu'inspirent les Anglais de la classe intellectuelle à tous ceux qui ont joui de leur hospitalité. (1)

Le réveil du vieil impérialisme, avec Disraéli et Carnarvon au ministère et Shepstone en Afrique, vint rompre l'harmonie et raviver les haines du passé. L'annexion injustifiable du Transvaal, en 1879, mit les Boers du nord en campagne ; et depuis ce moment, s'ils n'eurent pas toujours l'arme au poing, la haine et la méfiance pénétrèrent dans leur cœur pour n'en plus sortir. La répercussion fut immédiate au Cap. Car telle est la règle infaillible de l'histoire de l'Afrique Australe : le respect de la Grande-Bretagne à la foi jurée aux Boers de l'Orange et du Transvaal est le baromètre constant sur lequel se mesurent la confiance et la fidélité des Boers du Cap et du Natal. Par malheur pour la paix et l'honneur de l'Angleterre, les variations de ce baromètre ont été fréquentes et énormes. Lord Roberts a dit avec raison que l'Afrique-du-Sud est la terre du mensonge. A vrai dire, les secrétaires coloniaux et les hauts-commissaires de Sa Majesté y ont semé l'imposture avec une telle profusion qu'il n'est pas étonnant que les généraux anglais n'y puissent récolter les lauriers de la victoire.

La déroute de Majuba et le retour de Gladstone au pouvoir enrayèrent un instant les projets impérialistes. La générosité et l'intelligence profonde avec lesquelles le grand vieillard traita cette question sont aujourd'hui tournées en dérision par les hommes d'Etat transcendants qui ont appelé avec fracas le ban et l'arrière-ban de l'empire à l'écrasement des Boers. Un demi-milliard de livres sterling dépensés, un autre demi-millard en perspective, soixante-dix mille hommes hors de combat, 200,000 soldats immobilisés, l'impossibilité de trouver de nouvelles recrues, la stupidité de l'état-major anglais affichée aux portes de l'univers, le prestige militaire de la Grande-Bretagne anéanti (2) et un ennemi insaisissable rendu aux portes de Cape-Town,—deux ans après la déclaration des hostilités, un an après que les ministres anglais en proclamèrent la fin, trois mois après que M. Chamberlain eut enlevé d'autorité le titre de soldats aux compagnons de Botha et de Dewet : — tout ceci peut être très glorieux pour la Grande-Bretagne, très avantageux pour l'empire, très profitable pour le Canada. Mais je persiste à croire que les résultats de la politique de Gladstone peuvent soutenir la

(1) Voir *pièces justificatives*, chapitre IX, "*Bonne entente entre Anglais et Boers.*"

(2) Voir, aux *pièces justificatives*, chapitre II (2. *Interprétation en Angleterre*)—le discours de lord Rosebery, à Chatam, 23 janvier 1900.

comparaison avec les œuvres du génie de M. Chamberlain, aidé de l'éloquence de tous ses chambellans coloniaux.

MINISTÈRE GLADSTONE, 1880-1885

L'EMPIRE À SON APOGÉE

On peut dire du deuxième ministère Gladstone qu'il vit la grandeur britannique à son apogée. L'Inde était paisible ; la possession de l'Egypte assurée ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande entraient dans une période de prospérité inouïe ; le Canada allait mettre au service de l'Empire son chemin de fer transcontinental ; et le grand homme d'Etat à qui la faveur populaire allait bientôt se refuser, se préparait à entreprendre la solution du problème le plus dangereux de la politique anglaise ; l'émancipation de l'Irlande. Le génie de Gladstone s'échoua sur cet obstacle que le temps n'avait fait que rendre plus difficile à surmonter ; son prestige politique s'éclipsa et il dut quitter son poste et, peu après, la scène de ce monde, avant que son pays n'ait reconnu la grandeur et la justesse de ses vues. Il était le dernier survivant des grandes luttes de Cobden et de l'école anti-impérialiste. Son disciple de prédilection, lord Rosebery, lui succéda—dans l'ordre chronologique. Singulier composé d'homme d'Etat et de dilettante sceptique, lord Rosebery s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas la vigueur nécessaire pour contenir dans leurs limites de parti, les éléments incohérents de sa majorité parlementaire. Détail curieux : devenu aujourd'hui l'un des tenants de la doctrine impérialiste, il prononça à cette époque un discours d'adieu à ses amis politiques où il résuma, dans cette manière claire, élégante et plausible qui lui est propre, les dangers de l'impérialisme.

RUPTURE DU PARTI LIBERAL

Le projet de *Home Rule* pour l'Irlande fut la cause immédiate de la scission libérale. Mais — c'est M. Chamberlain lui-même qui l'affirme—les dissentiments étaient multiples et profonds. Le premier résultat de la rupture fut la formation du parti tory-unioniste, dont M. Chamberlain ne tarda pas à être la personnalité la plus remarquable et surtout la plus agissante. Ce nouveau groupe semblait le moins propre au développement des idées impérialistes. L'élément tory se recrutait dans les rangs de l'Eglise établie et de l'aristocratie terrienne, toutes deux conservatrices dans le sens le plus étroit du mot, opposées aux réformes intérieures et aux aventures lointaines, favorables d'ailleurs, par instinct, à la gouverne autocratique et militaire de l'Empire. La faction qui avait suivi M. Chamberlain sortait des couches radicales ; ses membres avaient prêché jusque-là les

réformes sociales les plus énergiques : l'extension du suffrage et de l'instruction publique, l'amélioration des classes laborieuses, le contrôle des services publics par l'Etat. Ce programme, quasi socialiste, repoussait le militarisme et les expéditions guerrières comme le feu craint l'eau : il excluait logiquement l'impérialisme et l'intervention du parlement britannique dans les affaires coloniales. Mais les circonstances allaient prouver bientôt combien la logique et les principes sont un faible obstacle à l'ambition personnelle d'un homme énergique et assoiffé de domination.

FAUSSE POSITION DE M. CHAMBERLAIN

La position de M. Chamberlain dans les rangs de ses alliés se trouva radicalement fausse. Il aurait voulu transporter de sa forteresse de Birmingham au parlement tout l'attirail socialiste qui l'avait fait le prophète et l'espoir des corporations ouvrières. Il se heurta à l'obstination de ses collègues torys. Il voulut alors chercher dans les questions étrangères un champ favorable à son activité. Désireux de faire oublier au peuple anglais l'échec de ses projets de réforme sociale, il chercha à soulever l'orgueil de la nation. Proche parent des démagogues de la politique américaine, il eut tôt fait d'acclimater en Angleterre le ton et les arguments de la presse *jaune*. Profitant de ce que ses disciples appelèrent la pusillanimité sénile de lord Salisbury, à l'issue de la guerre sino-japonaise, et des projets gigantesques de M. Cecil Rhodes, il fit miroiter aux yeux éblouis des jingos la perspective d'un empire africain du Cap au Caire. Ses écarts de langage lors de l'incident de Fachoda effrayèrent à bon droit ses collègues et la saine opinion publique. On lui ferma la porte du ministère des affaires étrangères. C'est alors qu'il se jeta tout entier dans le mouvement impérialiste qui devait attirer sa nature agressive et tyrannique. Il crut y trouver sa voie et il avait raison.

IMPÉRIALISME DOCTRINAIRE : SON IMPUISSANCE

Il est un point théorique sur lequel j'abonde dans le sens des impérialistes doctrinaires : c'est que l'empire anglais, comme toutes les institutions humaines, ne peut rester stationnaire. Il doit marcher dans la voie que lui trace l'atavisme de sa naissance et de son développement. Aux yeux de l'école libérale, la conséquence inévitable de ses prémisses est la disjonction naturelle et harmonieuse de ses parties composantes. Dans l'esprit de la nouvelle école, cette rupture désastreuse peut et doit être évitée à tout prix, dans l'intérêt général de l'Empire et pour le plus grand bonheur particulier de la métropole et de ses colonies.

Les impérialistes — ceux d'Angleterre au moins — savent d'ailleurs que le rapprochement n'est pas facile. En dépit des platitudes officielles et des explosions passagères d'enthousiasme servile qu'une presse bien préparée leur transmet des colonies, leur expérience et leur instinct les avertissent que des groupes d'hommes libres, habitués à se gouverner sans entraves, jouissant depuis un demi siècle de toutes les prérogatives nationales, ne renonceront pas facilement à ces avantages. Leur propre histoire leur apprend que les intrigues des ambitieux et des factions ne réussissent pas à faire marcher tout un peuple en arrière. Ils nous savent ou nous devinent moins complaisants que nos représentants attitrés et titrés.

La tradition qui donna pour base à l'Empire britannique le principe de la décentralisation et de l'autonomie coloniale est encore profondément ancré en Angleterre. C'est l'opinion réfléchie de la classe intellectuelle. C'est l'instinct non raisonné des masses. L'indifférence du peuple anglais à l'endroit des colonies est encore générale. Il entend dire que nous lui avons fourni des soldats et des armes pour l'aider dans sa guerre d'Afrique ; mais les preuves de ce dévouement intempestif ne se traduisant pas par des victoires qui flattent sa vanité ni par un allègement du lourd fardeau que ses désastres lui imposent, il ne voit pas lieu de répondre à notre amour sur le ton tapageur qui nous est devenu familier,—encore moins de s'imposer le moindre sacrifice pour nous offrir des avantages commerciaux (1). Et il y songe d'autant moins que nos représentants officiels ne cessent de lui répéter que nous n'attendons aucune compensation à nos services. Cette froideur du peuple anglais sera peut-être la meilleure sauvegarde de nos libertés contre les entreprises des jingos et la faiblesse de nos hommes politiques.

Le groupe des impérialistes systématiques qui voudraient réorganiser l'Empire au triple point de vue politique, commercial et militaire, ne représente donc qu'une faction infime du parlement britannique. Après avoir chauffé à blanc l'enthousiasme de ces fervents, M. Chamberlain, toujours pratique, les a lâchés. Ils ont fait quelques tentatives, au parlement, sur le terrain de l'impérialisme commercial. Encore à la dernière session, ils offrirent à la Chambre des Communes une proposition reconnaissant le principe d'un tarif de faveur réciproque entre l'Angleterre et ses colonies. M. Chamberlain, dont la santé était florissante la veille et qui se portait à merveille le lendemain, fut absent de la Chambre, pour cause de maladie, le soir où sir Howard Vincent proposa sa résolution ; et il laissa à son collègue de l'Echiquier, sir Michael Hicks-Beach, le soin d'étouffer au berceau ce premier-né des théories qu'il avait lui-même fécondées. (2)

---

(1) Voir *pièces justificatives*, chapitres V et VI.

(2) Voir *pièces justificatives*, chapitre V : "*Impérialisme commercial : ses lenteurs,*"—[*Troisième proposition, 1901.*].

Mais il en est de l'impérialisme comme de beaucoup d'autres doctrines, des hérésies surtout : il se répande plus facilement par l'action de forces indirectes que par la voix de ses apôtres autorisés. La situation commerciale et militaire de la Grande-Bretagne fournit à M. Chamberlain une base d'action, des collaborateurs intéressés et des arguments autrement redoutables que les homélies des adorateurs du glorieux Empire sur lequel le soleil n'a pas la permission de se coucher. (1)

DÉCHÉANCE DE L'INDUSTRIE ANGLAISE

Je ne dirai point, comme beaucoup d'autres, que les théories de Cobden ont fait leur temps. Mais on ne saurait nier qu'il en est du libre-échange comme de toutes les théories sociales qui n'ont en vue qu'un résultat matériel : c'est qu'elles ne peuvent être vraies et bienfaisantes à moins que la majorité ne les accepte. Dans la pensée même de Cobden, son œuvre ne serait parfaite que le jour où le monde entier eût suivi l'exemple de l'Angleterre. Or, sur ce point, les prévisions du grand économiste ne se sont pas réalisées, au contraire.

Le producteur anglais a vu peu à peu les nations civilisées lui fermer leurs portes. Ses meilleurs clients, l'Allemagne et les Etats-Unis, se lancèrent hardiment dans la voie de la grande industrie. Pendant quelques années, le commerce de la Grande-Bretagne n'en souffrit pas trop. Ses vaisseaux continuèrent de transporter sur toutes les mers les articles de consommation du monde entier. Il en résulta, dans ses annuaires statistiques, des chiffres quasi fabuleux qui étonnèrent le monde. Mais il ne faut pas oublier que ces chiffres, toujours croissants, ne représentent pas la seule puissance de vente et d'achat du peuple anglais. Une proportion énorme couvre les cargaisons d'échanges qui ne font qu'entrer et sortir, ne laissant à l'Angleterre que le bénéfice, d'ailleurs considérable, des frais de transport, Ni le manufacturier, ni l'ouvrier, ni l'exportateur de produits anglais n'y trouvent le moindre profit.

Grâce à sa marine et à la dispersion de son empire sur tous les points du globe, l'Angleterre a continué, jusqu'à ces dernières années, de répandre les produits de ses usines sur les marchés lointains et à demi civilisés. Mais le moment vint où le protectionnisme des autres nations industrielles produisit un résultat inattendu.

---

(1) Presque au moment où je faisais cette observation, Mr. Asquith, le chef reconnu des libéraux impérialistes, rendait le même témoignage dans un discours qu'il prononçait à Edimbourg, le 16 octobre, et dont je trouve le texte dans le *Herald* de Montréal, le 31 octobre :

"Les ennemis les plus formidables du libre-échange, dit-il, ne se trouvent pas parmi des gens
" comme mon ami sir Howard Vincent et sa troupe miséreuse d'économistes Bohémiens..... il y a des
" groupes du parti tory qui sont criblés d'hérésies fiscales. Ils nous disent que nous sommes le seul
" grand pays libre-échangiste du monde ; ils demandent si nous sommes plus sages que nos voisins et
" nos concurrents....."

Après avoir réalisé d'énormes profits sur leurs marchés, fermés à la concurrence étrangère, les industriels allemands et américains se mirent à déverser le surcroît de leur production sur les marchés extérieurs, sacrifiant ce surplus à des prix souvent inférieurs au coût de la production.

Un autre résultat fatal aux manufacturiers anglais provient d'un trait distinctif de la race : sa lourdeur intellectuelle, accentuée par la qualité même qui lui a rendu tant de services, en maintes circonstances,—je veux dire son inaltérable confiance en elle-même. Ainsi que me le faisait observer, un jour, un diplomate français : cette qualité cesse d'en être une le jour où elle n'a plus à sa disposition les moyens d'action qui la justifient. Trop enclin à croire que le Créateur a fait le monde pour l'Angleterre, ne laissant aux autres ations que les parcelles que sa patrie ne peut digérer, le manufacturier anglais pense ingénument que l'humanité est trop heureuse de se chausser, de se vêtir et de se coiffer comme les bourgeois de Londres et de Birmingham. Les produits allemands et américains, faits au goût et à la mode de chaque pays qui les achète, déplacent peu à peu les produits similaires anglais.

Cette confiance aveugle de l'industriel anglais, jointe à son esprit d'ordre et d'économie, lui fait subir un autre désavantage. Tandis qu'il use jusqu'à la dislocation ses appareils et ses machines, ses concurrents étrangers perfectionnent sans cesse leurs procédés de fabrication. Ils arrivent ainsi à fabriquer plus rapidement et à meilleur marché, en dépit d'une main-d'œuvre plus dispendieuse, en ce qui concerne les Américains, et de matériaux plus rares et plus coûteux, quant aux Allemands.

Le résultat pratique de toutes ces causes se fait sentir partout où l'on achète aujourd'hui les tissus et la coutellerie "*made in Germany*", les machines, les locomotives et les rails d'acier fabriqués à l'abri des impôts prohibitifs du tarif Dingley. Et "partout", cela veut dire non-seulement dans les pays neutres où l'Angleterre et ses concurrents luttent à armes égales, mais à la porte même des grandes usines de Manchester, de Sheffield, de Glasgow, sur le sol de la patrie de Cobden. (1)

ROLE DES COLONIES ANGLAISES

Quel rôle ont joué les colonies anglaises dans cette lutte où la mère-patrie perd chaque jour de la force et du terrain ? Jusqu'ici elles ont fait leur devoir envers elles-mêmes, comme il convenait aux dignes filles d'une mère qui se glorifie à juste titre de son génie commercial. Leurs populations peu nombreuses, disséminées sur d'immenses territoires, les exigences de leurs industries au berceau,

---

(1) Voir *pièces justifisatives,* chapitre IX : "*Déchéance de l'industrie anglaise.*"

la répulsion instinctive des peuples jeunes et peu fortunés pour les impôts directs, toutes ces causes donnèrent aux colonies anglaises des tarifs protecteurs plus ou moins élevés.

Au Canada, une autre circonstance, à défaut d'autres motifs, aurait suffi à nous interdire l'application des théories de Cobden : je veux dire le voisinage des Etats-Unis. En dépit de nos récentes tentatives pour entr'ouvrir nos portes au commerce anglais, on peut affirmer, en thèse générale, que d'ici longtemps les colonies continueront de prélever des impôts douaniers sur leurs importations, y compris celles de provenance anglaise.

IMPÉRIALISME COMMERCIAL

Le manufacturier de la Grande-Bretagne se trouve donc en face de cette situation : les marchés civilisés lui sont fermés par la protection, il est expulsé des marchés ouverts par la concurrence étrangère, son propre marché est incapable d'une plus grande consommation. Il jette les yeux autour de lui et cherche une solution. Il commence à se demander s'il ne serait pas à propos de se ménager une retraite plus modeste que le palais mondial où il s'est promené en maître jusqu'ici. Au risque de s'imposer quelques sacrifices d'opinion et même d'argent, qu'il supporterait, du reste, en commun avec ses concitoyens, il ne serait pas fâché de s'assurer quelques marchés qui fussent bien à lui. Mais pour atteindre ce résultat, il lui faut s'adresser à des pays où il puisse exercer une certaine autorité politique. Les colonies anglaises se trouvent seules dans cette situation.

Mais l'industriel anglais sait à merveille qu'en affaires, les bons procédés s'appuient sur le principe de "donnant, donnant." Moins que tout autre croit-il à l'efficacité des tendres épanchements pour produire des résultats permanents. Il comprend que la période des amours violentes expirée, les colonies demanderont, en échange des sacrifices qu'elles s'imposeront, une récompense plus tangible que des médailles et des titres pour leurs grands hommes. C'est le moment où le problème devient épineux.

Le contribuable anglais, réduit à la portion congrue, surchargé d'impôts directs et d'accises, n'entend pas taxer ses vivres pour permettre à ses financiers enrichis d'acquérir les domaines d'une aristocratie ruinée, ni même pour favoriser ses cousins des colonies dont l'heur où le malheur l'inquiète beaucoup moins que le problème de son souper du lendemain. Car ce sont des articles de nécessité que les colonies peuvent lui vendre et sur lesquels il peut leur offrir un bénéfice. Il consentirait volontiers à charger d'impôts les soieries et les vins de France, les bibelots d'Allemagne, les objets d'art d'Italie, mais ni l'industriel anglais ni l'agriculteur des colonies

n'y trouveraient leur compte. Le Canadien lui demanderait de taxer son bois, son pain, son beurre et ses œufs ; l'Australien et l'Africain, sa laine et sa viande ; le créole des Iles, son sucre déjà chargé pour combler les vides faits dans la caisse publique par les entreprises de M. Cecil Rhodes et de M. Chamberlain (1). Sans compter que, dès longtemps, il paie double prix son thé et sa bière pour soutenir son armée, sa flotte et sa monarchie.

Pour accorder au producteur de chacune des colonies une faveur très légère, prise isolément, le contribuable anglais s'imposerait ainsi de lourdes charges sur presque tous ses articles de consommation essentielle. Ceci peint en deux mots le côté absurde du *zollverein* cher à sir Charles Tupper et à sir Howard Vincent.

DÉTRESSE DE L'ANGLETERRE

IMPÉRIALISME MILITAIRE

La question des impôts m'amène à l'impérialisme envisagé au point de vue de la situation militaire de la Grande-Bretagne. Cette situation, désastreuse aujourd'hui, était déjà complexe avant les coups terribles que les soldats paysans du Transvaal et de l'Orange portent depuis deux ans aux flancs du lion britannique.

Pour peu qu'elle se montre belliqueuse ou simplement exigeante, l'Angleterre a des causes de conflit sur tous les points du globe. En Egypte, en Afghanistan, dans les mers du Sud, l'insolence d'un commis, l'erreur d'un agent consulaire, les exigences de l'une ou de l'autre de ses colonies, peuvent la mettre aux prises avec la France, la Russie ou l'Allemagne. Déjà, la perte de sa prépondérance en Chine lui fait payer d'avance et au centuple tout ce que les mines d'or du Rand et les diamants de Kimberley pourront lui donner. La leçon claire et nette qui se dégage de sa mésaventure africaine, au point de vue exclusivement militaire, c'est que ses officiers sont braves mais incapables, et que les seules recrues qu'elle puisse faire aujourd'hui ne méritent pas le nom de soldat et sont, de l'aveu même de lord Kitchener, une horde de parasites encombrants.

L'Angleterre a toujours compté sur ses flottes, beaucoup plus que sur son armée, pour la défense générale de l'Empire. Je veux croire, avec l'opinion générale d'hier et celle plus restreinte d'aujourd'hui, que la marine anglaise reste supérieure à toute autre. Mais est-elle bien en état de faire face aux flottes réunies de n'importent quelles deux autres puissances ? Car tel est le principe posé par les autorités britanniques comme la garantie essentielle de la sécurité de l'Empire. Beaucoup d'Anglais compétents se posent

---

(1) Voir, aux *pièces justificatives*, le discours de sir Michael Hicks-Beach, aux Communes, le 20 juin 1901. [Chapitre V : *Impérialisme Commercial—Troisième Proposition, 1901*].

aujourd'hui la question et n'osent la résoudre par l'affirmative (1). Inutile de dire que le même problème trouve à l'étranger des solutions beaucoup plus pessimistes pour l'Angleterre. Je n'ai pas la moindre compétence pour réviser ces calculs ; mais ce qu'on peut affirmer sans témérité et sans connaissances techniques, c'est que la crainte de la puissance anglaise n'ait plus un sentiment à la mode de par le monde. Les chances de guerre de la Grande-Bretagne sont donc considérablement accrues.

De plus, la politique provoquante que l'élément jingo a imposée au gouvernement anglais, en dépit des résistances de lord Salisbury, de sir Michael Hicks-Beach et des autres disciples de la vieille école conservatrice, rend très problématique l'assurance et même la possibilité de toute alliance étrangère. L'Angleterre devra donc rester longtemps encore dans son isolement qui ne lui paraît plus aussi splendide.

N'y eût-il d'ailleurs que la guerre actuelle, qui n'appartient sûrement pas au domaine des hypothèses, l'Angleterre a des vides immenses à combler dans son armée (2). Si elle se refuse à revenir aux idées de Bright, de Cobden, de ceux que M. Chamberlain, dans un de ses moments de gaîté, a baptisés du nom de *little Englanders*; si elle persiste dans sa politique militariste, où trouvera-t-elle les matériaux nécessaires pour combler ces vides ? Elles n'a que deux ressources à sa disposition : le conscription ou l'appel aux colonies, —deux moyens également dangereux dans leur application.

CONSCRIPTION OU APPEL AUX COLONIES

La conscription, c'est le danger à l'intérieur, c'est la colère et peut-être la révolte de cinq millions d'ouvriers anglais, à greffer sur la haine de l'Irlande ;—c'est peut-être aussi la rupture du royaume, le renversement de la monarchie, la révolution sociale.

L'appel aux colonies n'est guère plus rassurant. De contribution forcée d'hommes et d'argent, il n'en saurait être question. Mais les impérialistes se raccrochent à l'espoir qu'ont fait naître en enx la naïveté, l'enthousiasme et la facilité à se laisser duper, dont les colonies ont fait preuve depuis deux ans.

La pensée intime des impérialistes,—et c'est peut-être la plus plausible de toutes leurs théories et la plus dangereuse pour nous — c'est qu'au moment critique, on trouverait la solution du problème dans la fusion de l'impérialisme militaire et de l'impérialisme économique. On amènerait le peuple anglais à consentir à un surcroît d'impôts en faveur des produits coloniaux, en lui montrant les

[1] Voir *pièces justificatives*, chapitre IV (2. *Marine*).

[2] Voir, aux *pièces justificatives*, chapitre IV, (1. *Armée*,) le discours de Lord Wolseley à la chambre des Pairs, le 28 juin 1901, et le discours de M. Brodrick à la Chambre des Communes, le 9 mars 1901.

légions coloniales comme la seule alternative possible au spectre de la conscription. On induirait les colonies à remplir les cadres de l'armée et de la marine anglaises en leur offrant des bénéfices commerciaux. En d'autres termes, les colonies achèteraient par l'impôt du sang l'avantage de voir leurs produits agricoles primés sur le marché britannique. Que le contrat s'exécute ou non, prenons d'ores et déjà pour acquit que la balance des faveurs ne penchera pas de notre côté.

Il est inutile d'ajouter que tant que les colons seront assez naïfs pour offrir leur sang et ne rien demander en retour, la mère-patrie n'y mettra aucun obstacle. (1)

JINGOISME, SPORTISME, MATÉRIALISME

Enfin, le troisième point d'appui sur lequel s'étaye l'impérialisme anglais, c'est cet état tapageur d'esprit qui a reçu le nom de jingoïsme et dont j'ai dit un mot il y a un instant.

Sur ce point, les prévisions de Cobden se sont réalisées. L'expansion coloniale, même pacifique et dégagée de toute pensée d'impérialisme, a fait la part de plus en plus large au militarisme dans les institutions anglaises. La fièvre des conquêtes a pénétré jusque chez les commerçants, qui ont inventé l'axiôme : "*Trade follows the flag.*"

L'envahissement des jeux sportiques a réveillé et développé dans la jeunesse anglaise les instincts brutaux. Il existe aujourd'hui, en Angleterre, toute une classe de jeunes gens de la meilleure société, passés maîtres dans l'art de gouverner un haras, d'organiser une écurie, d'administrer un chenil. Cette jeunesse robuste a soif des aventures glorieuses ; mais elle est peu faite pour briller dans les conseils de la nation. La prépondérance qu'elle prend chaque jour explique facilement l'abaissement du niveau moral et intellectuel du parlement britannique et la puissance grandissante des appels enflammés à l'orgueil et à l'esprit des combats.

M. Brunetière a écrit l'an dernier un article remarquable sur la situation morale de l'Angleterre, ses qualités, ses vices, ses gloires et ses dangers. (2) A ses yeux, le grand crime social du peuple anglais c'est d'avoir abaissé l'idéal de l'humanité en répandant dans le monde l'amour de l'argent et du confort physique. Si la thèse est vraie, cette passion de l'or devait trouver son châtiment en Afrique. Souhaitons pour notre propre sécurité et pour le bonheur du monde à qui les leçons si grandes et si fructueuses de la vraie

---

(1) Sir Michael Hicks-Beach a très-clairement exprimé ce sentiment dans son discours du 2 octobre 1900, à Liverpool. Voir *pièces justificatives*, chapitre III. — 2. *Attitude des hommes publics*.

(2) Je n'ai pas sous la main la revue anglaise qui publia cet article en français. C'est, si je ne trompe, la *Quarterly Review*, livraison de janvier 1901. J'ai préféré, sur ce point, l'opinion de M. Brunetière à celle beaucoup plus sévère de Lord Beresford. Voir *pièces justificatives*, chapitre IX. *L'avenir de la race Anglo-Saxonne.*

tradition anglaise sont encore nécessaires, que le poids de cette leçon ne retombe que sur les hommes qui l'ont méritée.

ON TAXE LES COLONIES COMME EN 1774

En somme, sous des dehors différents et avec d'autres moyens d'action, le mouvement impérialiste part du même fond et tend au même résultat que la lutte entreprise au XVIIIe siècle par le gouvernement autocratique de Georges III : TAXER LES COLONIES POUR LA DÉFENSE DE L'EMPIRE. Avec cette franchise qui caractérise les hommes publics d'Angleterre et qui rend la discussion de la politique anglaise toujours intéressante et fructueuse, lord Selborne, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, l'a reconnu publiquement l'an dernier. La seule différence qu' il y voit, c'est que les ministres de Georges III eurent la maladresse de vouloir prélever eux-mêmes des impôts sur les colonies, tandis que les ministres actuels s'efforcent d'amener les colons à se taxer eux-mêmes au bénéfice de la métropole. (1)

La situation actuelle est, à la fois, plus avantageuse et plus défavorable qu'en 1774 aux calculs des gouvernants britanniques. Ils sont en communication plus facile avec la colonie ; il s'est développé dans les possessions lointaines de l'Angleterre une classe de financiers et de politiciens vaniteux et avides d'honneurs, qui leur sont des collaborateurs dévoués et utiles. Par contre, la jouissance demi-séculaire d'une liberté plus grande et le progrès constant de la démocratie, en Angleterre et aux colonies, rendent l'entreprise plus difficile.

MOYENS D'ACTION DE M. CHAMBERLAIN

Examinons un instant par quelles méthodes M. Chamberlain s'efforce de faire accepter ses projets aux colonies.

Il commença par faire miroiter à leurs yeux l'appât d'un *zollverein* impérial. Mais, ainsi que je l'ai dit tantôt, il dut abandonner ce terrain devant l'attitude hostile des contribuables anglais. En dépit de sa grande tenacité, le secrétaire colonial ne se cramponne pas aux idées qui n'ont aucune chance de succès. Il ne lâcha pas celle-ci, cependant, avant d'avoir cherché à obtenir des gouvernements coloniaux une promesse de contribution à l'armée et à la marine anglaises. Car c'est là, n'en doutons pas, la base du système : tout le reste, réciprocité commerciale, représentation politique, appel judiciaire, ne sont que les accessoires destinés à faire accepter le principe et en assurer le développement et la stabilité. L'Angleterre

---

(1) Voir *pièces justificatives*, chapitre VII. : *1. Congrès des chambres de commerce—Congrès de 1900.*

veut des soldats et des marins ; et pour induire les colons à les lui fournir, elle emploie toutes les forces d'attraction possibles.

Avec cette audace qui touche parfois au génie, M. Chamberlain posa la question brusquement aux premiers-ministres de toutes les colonies autonomes, réunis à Londres au grand jubilé de 1897. Le moment était bien choisi. Dans une période oratoire qui restera classique et qui rappelle vivement l'une des plus belles pages de Macaulay, celle où le grand historien décrit les apprêts solennels du procès de Hastings à la chambre des Pairs, sir Wilfrid Laurier a fait la peinture de ce déploiement fastueux de pompe impériale, destinée surtout à éblouir les sujets coloniaux de Sa Majesté. (1)

MISE-EN-SCÈNE IMPÉRIALISTE

JUBILÉ, VOYAGE DUCAL, COURONNEMENT

M. Chamberlain connait le cœur humain : il sait que la badauderie est le fonds commun des masses populaires, et que rien ne fait mieux accepter une mauvaise pièce qu'une mise-en-scène tintamarresque. Le jubilé fut le tableau d'ouverture de la comédie impérialiste. Le voyage à la Jules Verne de leurs Altesses royales remplit l'entr'acte. Le couronnement de Sa Majesté sera le clou de la fin.

Mais en voulant aller trop vite on dépasse souvent le but. En dépit des *hosannas* de la presse officieuse et impérialiste, la voyage royal n'a pas rempli l'attente de ses organisateurs. Au jubilé, les colonies ont été représentées, comme elles le seront au couronnement, par un ou deux personnages officiels qu'il est relativement facile de séduire et d'amener au point requis : un titre à l'un, une médaille à l'autre, une perspective sur la chambre des Lords, un baisemains de Sa Majesté : peu de vertus y résistent.

Mais quand les faveurs royales se colportent à domicile, comme les pommes et les galettes au beurre, elles perdent énormément de leur éclat et de leur prestige. Il ne s'agit plus d'engluer quelques rares personnages de choix, accessibles aux raisonnements politiques, et dont la prise doit offrir aux hommes d'Etat britanniques le charme que les *sports* de profession trouvent à la chasse au gibier rare. Il faut donner la pâture à l'ambition, à la vanité, à la gloriole de mille, de dix mille, de cent mille badauds. Les infortunés princes sont exposés à commettre mille impairs : ici, on supprime une réception et l'on prive du plaisir de se prosterner devant l'idole un millier de braves gens qui, depuis un mois, ravageaient les boutiques de confections et se torturaient le corps et l'âme pour atteindre le degré de grotesque exigé par l'étiquette de cour ; là, on n'offre qu'un pour-

---

(1) Voir aux *pièces justificatives*, (Chapitre I, JUBILÉ ; 2. *Discours et attitudes*), le discours du duc de Devonshire, à Liverpool, le 12 juin 1897.

boire de six *pence* à quelque gros personnage convaincu qu'il a assez ployé l'échine devant le jingoïsme pour mériter au moins une couronne... de chevalier ; ailleurs, un autre gros personnage qui s'est mis sur le dos pour mille piastres de peaux de bête, achetées tout exprès, ne reçoit pas le moindre picaillon.

Vous trouvez que je tombe dans la plaisanterie ? Détrompez-vous : si l'on connaissait les causes secrètes et véritables de la plupart des mouvements politiques, on serait ahuri du rôle souvent décisif qu'y jouent les plus puériles vanités, les ambitions les plus vulgaires.

EFFET DU JUBILÉ

Je dois reconnaître, d'ailleurs, que M. Chamberlain n'obtint pas un succès immédiat en 1897. Seul, le premier ministre du Cap, Sir Gordon Sprigg, promit une contribution que le parlement de sa colonie ratifia sans répugnance (1).

Quelle ironie sanglante ! La colonie du Cap est aujourd'hui soumise au joug du sabre et de la corde ; sa constitution est suspendue ; et les volontaires enrôlés, équipés et soldés par les colonies qui refusèrent leur contribution en 1897, aident à saccager les campagnes et à pendre les habitants de la seule colonie qui se rendit aux vœux du gouvernement impérial. Mais j'anticipe sur les évènements.

Le secrétaire colonial n'était pas homme à se laisser décourager par le refus des délégués des colonies. Il arracha, d'ailleurs, quelques paroles compromettantes à plusieurs d'entre eux. C'est alors que M. Laurier, devenu sir Wilfrid Laurier, conseiller privé d'Angleterre, prononça ses discours où il promit l'aide des colonies à la mère-patrie. Que le premier-ministre canadien crut faire plus que répondre avec effusion à la magnifique hospitalité de la nation anglaise, je ne crois pas (2). Et sa tentative de résistance à l'envoi des troupes canadiennes au Sud-africain en est la preuve. Mais il est un fait que nos représentants ne devraient jamais oublier lorsqu'ils s'adressent au public de la Grande-Bretagne : c'est que les Anglais sont moins badauds que nous, moins avides de phrases sonores. Habitués à entendre leurs hommes d'Etat dire ce qu'ils pensent et penser ce qu'ils disent, ils regardent moins à la forme qu'au fond des déclarations politiques et donnent aux mots le sens rigoureux qu'ils comportent.

M. Chamberlain ne laissa rien perdre. Il recueillit tout ce qu'il put des ministres coloniaux et il commença à jeter par tout l'empire la semence impérialiste que la guerre d'Afrique devait bientôt faire germer si abondamment.

---

(1) Voir. aux *pièces justificatives*. Chapitre I. JUBILÉ, (*2. Discours et attitudes*). — *Banquet du club St-Georges*, 12 juillet 1897.

(2) Je n'ai pas voulu modifier ce passage qui représente ma pensée au moment où je parlais. Mais je dois avouer que les recherches et le travail que j'ai faits pour accumuler mes *pièces justificatives* m'ont fait comprendre beaucoup de choses que je ne faisais qu'entrevoir. Je renvoie le lecteur au dossier du jubilé, chapitre I.

JINGOISME AUX COLONIES

GUERRE D'AFRIQUE

J'ai parlé du développement du jingoïsme en Angleterre. M. Chamberlain s'empressa de transplanter cette belle fleur sur le sol vierge des colonies où elle ne pouvait manquer de produire des fruits abondants. Les gouverneurs-généraux et les commandants de milice envoyés d'Angleterre depuis le jubilé furent tous choisis d'après leur aptitude à la culture de ce grain de séneve. Lord Minto et le colonel Hutton étaient les types parfaits du genre.

Sans passé et sans avenir politiques, formé à la discipline du sabre, le fils de famille qui préside à nos destinées a été envoyé ici pour activer le mouvement impérialiste, sans se préoccuper des traditions de dignité et de respect à la constitution inaugurées par lord Elgin et scrupuleusement suivies depuis cinquante ans par tous ses successeurs. Quant au général Hutton, il se glorifiait d'avoir pulvérisé un ministère en Australie et se déclarait prêt, au milieu de sa petite cour du club Rideau, à Ottawa, à recommencer ses prouesses au Canada.

La question du Transvaal entrait alors dans sa période aiguë. J'ai dit à la chambre et je répète ici que M. Chamberlain a voulu la guerre d'Afrique pour arracher des colonies, à l'heure où l'ivresse de l'orgueil et des passions sauvages fait taire la raison, ce premier tribut du sang qu'elles lui avaient refusé jusque-là.

Le mouvement fut d'ailleurs admirablement organisé et fait honneur au génie entreprenant du dictateur de nos destinées. M. Cecil Rhodes organisa un syndicat énorme, sous le nom de Ligue Sud-Africaine, composée de tous les spéculateurs du Rand. A l'aide de cette puissante organisation, il acheta presque tous les journaux de langue anglaise au Transvaal, à l'Orange, au Cap, au Natal et il fit organiser un système régulier de correspondance entre les rédacteurs de cette presse reptile et les journaux tories et jingos de Londres, le *Daily Mail* en tête. Puis, à leur tour, ces organes bien renseignés transmirent la bonne parole aux journaux les plus répandus des diverses colonies. Ici, le *Star*, de Montréal, fut trouvé digne de porter l'étendard des agioteurs du Transvaal.

C'est alors que fut organisée et répandue par tout le monde britannique cette campagne de calomnies, qui peignait les féroces habitants du Transvaal et leurs intéressantes victimes, M. Cecil Rhodes et compagnie, sous les couleurs les plus propres à soulever l'indignation des sujets britanniques du monde entier. On s'est parfois étonné de l'ardeur guerrière qui s'empara de nos concitoyens d'origine anglaise. Moi, ce qui m'étonne, c'est qu'imbibé pendant

trois mois d'un liquide aussi corrosif leur sang ne se soit pas échauffé davantage.

M. Rhodes ne s'en tint pas à ces préparatifs. Vers la fin de la session de 1899, nous vîmes arriver à Ottawa un certain M. Allen, fonctionnaire de la *South African Chartered Company*. Il organisa parmi nos parlementaires un comité de sa ligue, où il fourra quelques têtes de chaque troupeau..... pardon! des représentants de chaque groupe politique : des *grits*, des *tories*, des *rouges*, des *bleus*, des sénateurs, des députés, des ministres passés, présents et futurs (1). Puis il leur décrivit, en termes poignants, les souffrances et les humiliations que subissaient les *Uitlanders* de Johannisberg. C'est le même personnage qui arracha du parlement, à la hâte, un lundi matin, une résolution de sympathie aux mineurs et d'adhésion à la politique de Chamberlain. Cette résolution fut naturellement proposée par le premier ministre et appuyée par le leader de l'opposition (2).

INTRIGUES DE LORD MINTO ET DU GÉNÉRAL HUTTON

De leur côté, le gouverneur-général et le commandant de la milice ne restaient pas inactifs. En juillet 1899, tandis que M. Chamberlain offrait à M. Kruger un arbitrage qu'il lui refusa ensuite, le général Hutton écrivait à divers officiers de la milice canadienne les pressant de se préparer à prendre du service en Afrique. J'affirme que la campagne frénétique du *Star*, en septembre 1899, fut inspirée par lord Minto et conduite par le général Hutton. Les voyages de M. Graham à Ottawa ne faisaient un secret pour personne dans les cercles bien renseignés. Tandis que le Premier Ministre déclarait que le ministère n'enverrait pas de troupes, le général Hutton affirmait, lui, que le ministère enverrait des troupes. Ce fut le commandant qui l'emporta.

Comprend-on maintenant pourquoi le gouvernement fit volte-face et consentit à l'enrôlement des troupes après l'avoir refusé ? Comprend-on pourquoi candidats ministériels et oppositionnistes, aux élections de 1900 dénaturèrent à l'envi la portée de cet événement ? Comprend-on pourquoi les serviteurs et les organes de parti veulent jeter le voile sur cet épisode et ensevelir, dans le silence et le dédain, les rares voix qui s'élevèrent contre ces intrigues de palais, de couloir et d'officine ?

PAS DE PRÉCÉDENT

On a tenté de calmer nos appréhensions en nous promettant que l'action du ministère ne servirait pas de précédent. Mais au décret comportant cette réserve, le secrétaire colonial a répondu, remerciant le Canada d'avoir assumé sa part des fardeaux de l'empire : et nos

(1) Voir *pièces justificatives*, page CXXX.
(2) Voir *pièces justificatives*, chapitre II, [illegible]

représentants se sont inclinés et notre parlement tout entier, à l'exception de dix voix, a refusé de ratifier la réserve du ministère (1). Fort de cette acceptation tacite, M. Chamberlain s'est glorifié, au parlement britannique et sur toutes les tribunes d'Angleterre et d'Ecosse, d'avoir enfin obtenu la participation des colonies aux guerres de l'empire ! "Cet avantage, a-t-il dit, vaut plus que la guerre, les pertes de vie, les milliards dépensés." (2)

Il n'a manqué qu'une chose à ce plan si merveilleusement conçu et exécuté : c'est que les Boers y jouassent le rôle que M. Chamberlain leur avait assigné. Botha et Dewet s'obstinent à refuser à l'Empire-Uni le baptême de gloire que son créateur avait rêvé.

Les obstacles ne découragent pas M. Chamberlain. Il continue son œuvre en dépit des revers, précurseurs des cris de haine qui l'accueilleront bientôt si le dieu des batailles, dont il veut faire l'idole de son empire, ne lui prête pas une oreille plus clémente.

REPRÉSENTATION DES COLONIES

J'ai dit plus haut que la question militaire était la base de l'impérialisme et j'ai parlé des accessoires. L'une des conséquences inévitables de notre contribution directe ou indirecte, régulière ou accidentelle, au budget de l'empire, c'est notre représentation dans les conseils impériaux. Les autorités britanniques savent que les colons modernes, ceux de l'Australie surtout, ne sont pas tellement moins fiers et moins intelligents qu'il y paraît que les Américains de 1774. Ils pressentent que nous ne consentirons pas toujours à prendre des vessies pour des lanternes, et à croire qu'en payant deux millions et demi pour envoyer des troupes en Afrique, nous n'avons pas contribué au trésor impérial ni au soutien d'une guerre dont la direction politique et militaire nous échappe entièrement.

Comment constituer une représentation adéquate qui donne à la fois satisfaction à la métropole et aux colonies? Pour être acceptable, ce système devra laisser aux coloniaux l'illusion de croire qu'ils ont leur part de contrôle dans l'emploi du tribut qu'ils verseront à l'échiquier impérial. D'autre part, la représentation coloniale ne devra pas entraver le fonctionnement de l'administration intérieure du royaume, déjà surchargée de rouages, ni enlever au gouvernement britannique l'autorité suprême sur les affaires impériales.

---

(1) Voir *pièces justificatives*, pages XXXIX et suivantes.

(2) "*I say that the losses of the war--the losses of treasure, certainly, and I think I would almost say the loss of life--will be compensated by the new sense of unity in this great Empire. We have realized the Empire !*" Discours à Oldham, 25 septembre 1900.

Beaucoup de projets ont été proposés. Aucun n'a encore répondu aux exigences.

De représentation au Parlement Impérial, il n'en saurait être question. Les Anglais sont déjà assez ennuyés de la présence des Irlandais aux Communes sans y adjoindre les Canadiens, les Australiens, les Néo-Zélandais, les Africains. Quant à la chambre des Lords, la répugnance des nobles pairs à voir envahir leur sanctuaire est une garantie certaine que la vertu des démocrates canadiens et des socialistes de l'Australie ne sera pas tentée, au moins collectivement.

On parle d'un conseil consultatif, où chaque colonie enverrait un nombre restreint de représentants. Ces délégués, qu'on pourrait appeler ministres extra-cabinétaires (pardon du néologisme) transmettraient les décisions du conseil à leurs gouvernements qui les soumettraient à la ratification des parlements coloniaux. Inutile d'insister sur le danger d'un tel système. En voyant l'influence que les autorités impériales exercent à distance sur les ministres des colonies, on peut affirmer que le gouvernement britannique saura maintenir sous le joug des hommes qu'il aura à sa portée immédiate et sur qui il pourra faire peser le poids de ses faveurs et de ses séductions. Dans toutes les questions où les intérêts de la métropole et d'une des colonies seront en jeu, le cabinet anglais ne manquera jamais de s'assurer une majorité dans le conseil où, d'ailleurs, le Royaume-Uni sera longtemps représenté par un nombre de délégués supérieur à celui des délégués coloniaux réunis.

Il restera bien aux parlements des colonies le pouvoir de refuser leur sanction. Mais ces décisions devenant des mesures ministérielles, il faudra que les mœurs politiques changent notablement au Canada, pour que cette garantie soit efficace.

Ne croyez pas d'ailleurs que ce conseil surgisse tout à coup, constitué par un acte du parlement impérial. Ce n'est pas la méthode anglaise. On connaît mieux là-bas l'art de préparer les évolutions constitutionnelles.

On va commencer par consulter les premiers ministres coloniaux qui iront à Londres, l'an prochain, assister au Couronnement du Roi et assurer Sa Majesté de la fidélité inviolable et de la naïveté robuste de ses sujets des colonies. Ce ne sera du reste qu'une répétition du Jubilé.

Puis, une nouvelle occasion, qu'on fera surgir au besoin, appellera de nouveau nos représentants au pied du trône. Ces visites *ad limina* finiront par devenir régulières — et dans les intervalles, les agents coloniaux sont toujours là, trop heureux de jouer le rôle des

duègnes de comédie qui portent les billets doux des amoureux illicites. Enfin on donnera la sanction constitutionnelle aux faits accomplis.

C'est de cette manière que toutes les institutions britanniques se sont établies (1).

AGENTS COLONIAUX

Déjà M. Chamberlain a su transformer le rôle des agents coloniaux et faire de leurs bureaux de vraies succursales du *Colonial Office*. Il n'y a pas loin de Downing Street à Victoria Street — mais il y a plus proche encore du cabinet du Secrétaire pour les colonies au bureau de lord Strathcona.

Vous ignorez peut-être que le noble Lord a donné son approbation au projet de constitution d'un conseil impérial, préconisé d'ailleurs par sir Wilfrid Laurier et par M. Ross, premier-ministre d'Ontario ? (2) Le dévouement de lord Strathcona aux intérêts impériaux s'explique facilement. Aux yeux de l'ancien président du chemin de fer du Pacifique, le gouvernement qui lui a ouvert les portes de la Chambre des Pairs est évidemment le plus désirable qui soit au monde. Mais ce qui m'étonne davantage, c'est que l'avenir constitutionnel du Canada soit, dans une large mesure, laissé entre ses mains. Il devrait être consigné dans nos statuts que le Haut-Commissaire du Canada à Londres ne peut accepter aucune faveur du gouvernement britannique.

TITRES ET DECORATIONS

On trouvera peut-être que j'ai trop insisté sur cette question de titres et de décorations. Elle est plus importante qu'on ne le croit. Pendant très longtemps, elle ne fut, pour la Couronne, qu'un moyen de satisfaire chez les sujets un goût très inoffensif qui est évidemment dans la nature, puisqu'il existait chez les Peaux-Rouges et que les potentats du Congo l'entretiennent chez leurs fidèles serviteurs. Les uns se mettent les médailles au nez ou aux oreilles, les autres se les accrochent sur la poitrine ou sur le ventre : le principe est le même.

Mais sous la domination impérialiste ces babioles prennent une signification nouvelle. M. Chamberlain entend que ceux qui reçoivent ses récompenses les méritent ; et lorsque ses serviteurs oublient leur

(1) Sur ce sujet, voir aux *pièces justificatives* le discours de M. CHAMBERLAIN à la conférence du jubilé, page XIV ;— les discours de sir W. Laurier et des autres délégués coloniaux au jubilé, chapitre I, [2. *Discours et attitudes*] pages XVII et suivantes ; —le débat du 3 avril 1900, à la Chambre des Communes, chapitre VI [4. *Représentation des colonies*] page CII :— les rapports des congrès des Chambres de Commerce, chapitre VII, page CIV

(2) Voir *pièces justificatives*, pages XXVII et XXXV, et page CXVI et suivantes. M. Ross a modifié son attitude : il semble maintenant préférer le régime des pélerinages périodiques.

devoir il sait bien le leur rappeler. Je n'aurais, d'ailleurs aucune objection à voir se développer la pratique de la reconnaissance politique si les services de ce genre ne se soldaient pas aux dépens des libertés du peuple. (1)

NOS GARANTIES

J'ai passé en revue, sans beaucoup de méthode, d'ailleurs, le but et les espérances de l'impérialisme, ses moyens d'action, les dangers qu'il nous réserve et aussi les obstacles que les circonstances lui créent.

Nos garanties, je dois l'avouer, sont plus grandes à l'étranger qu'ici.

En Angleterre, outre l'indifférence du peuple à notre endroit, nous pouvons compter sur la résistance des classes moyennes et particulièrement de celles qu'on peut appeler intellectuelles. Les fantoches ont le dessus en ce moment. Mais le jour n'est pas éloigné, j'espère, où ces hommes intègres et éclairés qui ont tenu ferme sous l'orage du jingoïsme verront reconnaître leur courage et leur clairvoyance.

Le réaction cependant peut être lente. Le parti libéral, déjà profondément divisé sur la question d'Afrique, n'ose aborder carrément le problème impérialiste. La plupart des députés de la gauche sont opposés aux idées césariennes de M. Chamberlain comme à ses tentatives de conquête barbare du Sud Africain. Mais craignant d'accentuer la scission dans leurs rangs, ils gardent le silence et refusent de voir le lien qui rattache la question d'Afrique à la politique générale de l'Empire. Aux yeux des coloniaux qu'il flatte et exploite habilement, M. Chamberlain devient de plus en plus l'arbitre infaillible, et sa politique impérialiste s'impose peu à peu, faute d'un groupe parlementaire anglais qui en attaque vigoureusement les bases fallacieuses et fragiles.

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

La résistance des Australiens sera plus forte que la nôtre. Ils n'ont pas cédé aux tentatives que M. Chamberlain fit pour amender contre leur gré leur nouvelle charte constitutionnelle. Tandis que nous subissions la pression du *Colonial Office* et que nous raturions des statuts de la Colombie Anglaise la loi sur le travail des Jaunes,

(1) J'ai peut-être un peu trop limité à notre époque le cachet de corruption politique des décorations royales. On demandait un jour à Lord Melbourne pourquoi il avait refusé la Jarretière : "Je serais bien sot de m'acheter moi-même, répliqua-t-il, tandis que je puis en acheter un autre." (Voir "Walpole", de John Morley, page 74). M. Chamberlain a étendu le régime aux colonies et c'est au point de vue colonial que le changement que j'ai signalé est le plus sensible.

Je m'empresse d'ajouter que ce passage ne s'adresse nullement aux magistrats, aux fonctionnaires, aux professeurs, c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas dans l'arène politique et n'y entreront point. Mon idéal, c'est le gouverneur Jones, de la Nouvelle-Ecosse, refusant, à double reprise, les décorations qu'on lui offre. Mais des goûts et des couleurs on ne saurait discuter : je ne jette pas la plus petite pierre à ceux qui ont cru et croiront devoir accepter ces récompenses, et dont la situation ne les oblige pas à rendre grâces à M. Chamberlain en lui sacrifiant notre indépendance nationale.

l'Australie adoptait une mesure analogue, plus énergique, et refusait péremptoirement de la rappeler à la demande des autorités de la Grande-Bretagne.

J'ai contribué quelque peu, je crois, à détruire la légende de l'enthousiasme des colonies australiennes lors de l'expédition de leurs troupes en Afrique. J'ai rencontré à Londres, cet été, un homme politique qui a occupé une situation importante à la Nouvelle-Zélande. Il m'a affirmé que le loyalisme de cette colonie était beaucoup moins prononcé que son attitude extérieure pouvait le faire croire. Il m'a expliqué qu'à la suite de ses embarras financiers, la colonie avait fait un appel chaleureux aux capitaux anglais dont elle avait encore grand besoin. "Mais, a-t-il ajouté, le jour où sa situation économique sera raffermie, vous verrez que la *loyauté* de la Nouvelle-Zélande se refroidira singulièrement." L'avouerai-je ? Ce côté *pratique* de l'amour impérial m'a réjoui.

AU CANADA

Ici, le danger me paraît plus grand. Je voudrais croire, avec ceux qui me traitent de visionnaire, que personne ne songe à l'impérialisme.

Mais je jette un regard en arrière et, voyant la route parcourue, je crois à la possibilité d'une évolution nouvelle, ou plutôt, au progrès de l'évolution commencée.

Au début de ma courte carrière politique, il y avait, à la chambre des Communes, un député d'Ontario, M. McNeill que nous avions surnommé le "Père de l'Empire". Il était le seul impérialiste avoué de la Chambre et tout le monde riait de ses prophéties et de ses homélies. Trois ans plus tard, la députation tout entière acclamait des discours tombés des lèvres des chefs des deux partis, plus éloquents, il est vrai, que ceux du bonhomme McNeill, mais puisés à la même source, flanqués des mêmes arguments, tendant au même but (1).

LIGUE DE L'EMPIRE

La section canadienne de la Ligue de l'Empire ne fut longtemps qu'une espèce de club politique où quelques enthousiastes comme le docteur Parkin et le colonel Denison célébraient les gloires de l'impérialisme. Ces messieurs y sont encore ; mais ils ont aujourd'hui, à leurs côtés, des ministres de la couronne et toute une escouade de sénateurs et de députés qui cherchent à reprendre le temps perdu en refaisant, sur une note plus aiguë, les anciens discours des fondateurs de la ligue. Au congrès tenu à Ottawa, il n'y a pas dix mois, un conservateur proposa, appuyé par un libéral, que le temps était

[1] Voir, aux *pièces justificatives*, les paroles de M. RUSSELL, M. P., à la réception de la " Ligue de l'Empire," à Ottawa, 1901 [page CXIV]

arrivé où les colonies devaient contribuer au soutien de la marine et de l'armée impériales (1). Cet été encore, le *Globe* de Toronto, a déclaré que le moment était venu pour les colonies de payer le tribut de la guerre à la métropole (2).

Mais le grand danger se trouve dans l'indifférence du public, soigneusement entretenue par les journaux politiques, dans l'étroite discipline des partis, et dans l'absence d'une classe instruite qui s'occupe de politique sans être liée aux mouvements et aux intrigues des factions.

Notre peuple des campagnes et des villes est notablement supérieur aux classes équivalentes d'Angleterre : plus éclairé, plus moral, plus soucieux de sa dignité, plus conscient de sa responsabilité. Mais où peut-il puiser des renseignements sur ces questions ? Assurément pas dans les journaux politiques. Dans notre province, les organes des deux partis dénoncent, à tour de rôle, les tendances impérialistes de leurs adversaires, mais ils se gardent bien de signaler celles de leurs patrons. Dans les provinces anglaises, c'est un *steeple-chase* où chaque parti cherche à dépasser l'autre sur la voie de la "*dévotion* à l'Empire."

Il existe en Angleterre une catégorie nombreuse d'hommes très instruits qui suivent avec un vif intérêt les affaires publiques et manifestent leur pensée dans les journaux et les revues, dans les clubs et les réunions intimes. Libres d'attaches de parti, ces hommes ont une influence considérable sur l'opinion publique. Voilà ce qui nous manque. Il se réveille cependant un sentiment d'indépendance qui, espérons-le, portera ses fruits.

L'esprit de parti, poussé ici à un degré d'intensité inconnu en Angleterre, et la question de races, sont deux faiblesses qui nous préparent mal à lutter contre les entreprises impérialistes.

J'admets le gouvernement d'un pays représentatif par le jeu de bascule de deux partis, l'un au pouvoir et l'autre dans l'opposition. Je reconnais également que la conservation et la prise du pouvoir doivent déterminer, dans une large mesure, l'action des hommes politiques. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que pour prendre et garder le pouvoir, on sacrifie les principes fondamentaux sur lesquels s'appuient la sécurité et les espérances nationales. Ce que je comprends moins encore, c'est qu'un groupe important de ceux à qui le peuple a remis la garde de ses intérêts, appuie de son vote, par amour du chef ou du parti, ce qu'il condamne comme un crime.

NOS DEUX RACES

Je ne verrais aucun danger, à peine un surcroît de difficultés, dans la présence de deux races au Canada, si nos hommes politiques

(1) Voir *pièces justificatives*, page CXIV

(2) Voir, *pièces justificatives*, page CXXII

apprenaient à faire appel aux meilleurs sentiments des deux éléments au lieu de flatter leurs préjugés particuliers.

Le seul terrain sur lequel il soit possible de placer la solution de nos problèmes nationaux, c'est celui du respect mutuel à nos sympathies de races et du devoir exclusif à la patrie commune. Il n'y a ici n'y maîtres, ni valets, ni vainqueurs, ni vaincus : —il y a deux alliés dont l'association s'est conclue sur des bases équitables et bien définies. Nous ne demandons pas à nos voisins d'origine anglaise de nous aider à opérer un rapprochement politique vers la France ; ils n'ont pas le droit de se servir de la force brutale du nombre pour enfreindre les termes de l'alliance et nous faire assumer vis-à-vis de l'Angleterre des obligations nouvelles, fussent-elles toutes volontaires et spontanées.

Le sol canadien, son sang, ses richesses, son passé, son présent et son avenir—tout cela ne nous appartient que pour le transmettre intact à nos descendants. Je respecte et j'admire chez mon voisin l'amour qu'il porte à sa vieille et glorieuse patrie, et je le mépriserais si cet amour vibrait moins fort aux jours d'épreuve. J'attends en retour qu'il respecte la même fidélité du souveuir chez les enfants de la patrie française. Mais en dehors de ce domaine du cœur et de l'esprit, il n'y a qu'un moyen possible d'éviter des malentendus funestes, c'est que nous soyons et que nous restions tous deux exclusivement Canadiens sur le terrain constitutionnel et politique.

INDÉPENDANCE ET ANNEXION

Ceci me conduirait tout naturellement à parler d'indépendance. Mais je le dis sans détours, le sujet n'est pas d'actualité.

La première condition nécessaire à l'indépendance d'un peuple, c'est d'être assuré de la paix intérieure et extérieure. Tant qu'une entente plus franche et plus nette n'existera pas entre les deux races — et ce but désirable ne sera atteint que le jour où le peuple canadien aura forcé ses hommes d'Etat à adopter une politique vraiment canadienne — je dis que nous ne sommes pas mûrs pour l'indépendance. Le fussions-nous à l'intérieur que le voisinage immédiat et exclusif de la république américaine devrait suffire à nous faire ajourner le moment de notre émancipation.

Les Etats-Unis subissent une crise aussi formidable que celle que traverse l'Angleterre. Leur soif d'expansion s'étanche en ce moment dans le sang de leurs *protégés* des Philippines. Fussions-nous libres, cette rage se tournerait bientôt de notre côté. Et je ne suis pas de ceux qu'éblouissent les avantages matériels de notre annexion aux Etats-Unis.

Plus jeunes, plus actifs, incomparablement mieux doués sous le rapport des ressources matérielles et de l'unité territoriale, les Américains semblent moins exposés que leurs cousins d'outre-mer aux

conséquences de l'évolution impérialiste. Mais ils n'ont pas ces traditions et cette classe politique éclairée dont j'ai parlé et qui peuvent faire encore beaucoup pour le salut de la Grande-Bretagne. Livrés chaque jour davantage aux entreprises effrénées d'une ploutocratie sans responsabilité morale et politique, plus affamés de jouissances matérielles que les Anglais, nos voisins sont menacées de perturbations sociales dont l'assassinat du malheureux président McKinley est le prélude et l'avertissement.

Les dangers de l'annexion fussent-ils moindres que je ne les redoute, il serait toujours temps pour nous de tomber entre les bras de la grande République. Un peuple jeune n'a rien à perdre et tout à gagner à avoir une alternative à sa disposition. Sous le régime britannique, nous pouvons toujours changer d'allégeance et arborer le drapeau étoilé. Devenus Américains, c'est l'attachement absolu, pour longtemps au moins.

Un des motifs les plus puissants à mes yeux de la nécessité de combattre sans relâche le mouvement impérialiste, fussions-nous même assurés de la victoire finale, c'est le danger des réactions, plus violentes toujours que le mouvement qui les a précédées. La fausse situation où nous entrons va causer des déceptions amères : on l'a préparée par des arguments trop fallacieux pour qu'il en soit autrement.

En Angleterre, on ne fait voir au contribuable que l'avantage d'exploiter la naïveté des coloniaux pour en obtenir des soldats et des marins. Au Canada, on nous parle des garanties de paix, de puissance et de développement commercial que nous offre un rapprochement vers la mère-patrie. Le jour où, comme disent les Anglais, *we will compare notes*, les propos aigres succéderont aux paroles mielleuses. Et ce que je redoute, c'est que le mouvement de recul n'active les affaires de l'annexionisme.

La réaction naturelle nous conduirait d'abord vers l'indépendance. Et c'est assurément la solution que l'élément canadien-français accepterait le plus volontiers. Mais grande est la différence entre l'indépendance qu'un peuple fort et uni proclame glorieusement dans la plénitude de sa virilité — et l'affranchissement hâtif, sans transition, résultat de querelles de boutiques et d'intrigues de factions. La maladie impérialiste a envenimé les relations entre les deux races canadiennes. La majorité des anti-impérialistes se recrutant surtout parmi les Canadiens-français, l'indépendance ne serait proclamée qu'après des luttes acrimonieuses et prolongées dont le contre-coup se ferait sentir après la période d'affranchissement. Livrée à l'autorité absolue du parlement canadien, notre constitution subirait des assauts formidables dirigés surtout contre la minorité française qui ne trouverait alors d'autre refuge que dans le Grand Tout américain.

D'autre part, si la réaction vient des provinces anglaises, elle

sera déterminée par des préoccupations d'ordre exclusivement matériel. La cause sera le désappointement des financiers, des industriels, des commerçants qui n'auront pas trouvé dans l'impérialisme les bénéfices qu'ils en attendent. Il en résultera un rapprochement vers les Etats-Unis, grandement favorisé par l'influence des capitalistes américains qui menacent déjà d'absorber nos voies de communication et plusieurs de nos grandes industries (1). Nos concitoyens d'origine anglaise n'éprouveraient pas nos répugnances, nées du sang, de la langue et de la religion, à l'endroit de l'absorption américaine.

Ce que je voudrais, c'est qu'entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer et le corsaire américain qui se prépare à recueillir ses épaves, nous manœuvrions notre barque avec prudence et fermeté afin qu'elle ne se laisse pas engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre. Ne rompons pas la chaîne trop tôt, mais n'en rivons pas follement les anneaux.

Je ne parle pas de la situation que nous imposerait le triomphe des idées impérialistes. Si les partisans de cette thèse prenaient le dessus, oh ! alors, je dirais : En avant ! Soyons indépendants, sans hésiter. Un peuple ne doit pas courir de risques inutiles ; mais il ne doit pas craindre d'affronter les dangers de l'inconnu plutôt que de revenir sur ses pas et s'asservir de nouveau.

Quels que soient les desseins de la Providence sur nous et le cours prochain des événements, il n'est qu'un moyen d'y faire face, c'est d'éviter à la fois les enthousiasmes échevelés et l'aplatissement moral ; c'est de fortifier et d'élargir notre patriotisme en le dirigeant moins vers les hommes, et plus vers les principes et les idées. Préparons-nous aux luttes de demain en faisant le devoir de chaque jour sans faiblesse et sans forfanterie, le front haut et le cœur à la bonne place.

---

(1) Voir *pièces justificatives*, chapitre IX —*Les Américains au Canada*. [page CXXVIII].

FIN

PIECES JUSTIFICATIVES

TABLE DES MATIÈRES

INDEX DES NOMS PROPRES

ABRÉVIATIONS

E. P. H. : " *Extra-Parliamentary Hansard* "—Recueil de discours prononcés en dehors du parlement par les hommes publics les plus en vue, mémoires et vœux d'associations politiques, commerciales, etc. C. WALPOLE, Londres.

P. D. : " *Parliamentary Debates* " — Compte-rendu officiel des débats du Parlement Britannique.

Nota.—Les italiques sont de l'auteur.

ERRATA

PAGE			
XI.	"Le 22 du même mois"......	*Lisez* :	"Le 23 du même mois"
XXVI.	Dans la note : " Chapitre V"............	"	" Chapitre VI "................
XXXI.	BANQUET, etc., "12 JUILLET 1897".	"	" 10 JUILLET 1897".......
XXXIII.	"(*Times*, 13 juillet 1897)".........	"	"(*Times*, 12 juillet 1897)"...
XXXIV.	"4 JUILLET 1897"................	"	"14 JUILLET 1897".........
XXXVII.	"Le *Globe*, de Toronto, disait"	"	"Le *Globe*, de Toronto, disait, le 24 juillet", etc.
XL.	"Le 24 juin 1900"...........	"	"Le 4 juin 1900".......
L.	**1.—ATTITUDES**, etc.........	"	**2.—ATTITUDE**.........
LVI.	"(E.P.H., Vol. II, page 367)"...	"	"(E.P.H., Vol. II, page 362)"
LXIV.	"(P. D., Vol. 70, page 1130)"....	"	"(P.D., Vol. 70, page 1120)"
LXVI.	"(P. D., Vol. 79, p. 31)"........	"	"(P.D., Vol. 79, pages 30-31)"
"	"Lord LEMINGTON".....	"	'Lord LAMINGTON'
LXVII.	"Le 9 mars 1901"...........	"	"Le 8 mars 1901".......
LXXII.	"(P. D., Vol. 96, page 243)"....	"	"(P. D., Vol. 96, page 242)"
LXXVII.	"Le 15 mars 1899".........	"	"Le 13 mars 1899"......
LXXXIII.	"(Vol. 91, pages 1131-3)".......	"	"(P.D., Vol. 91, pages 1131-32)"
CVI.	Dans la note : "Chapitre II".........	"	"Chapitre III"...................
CXII.	" " " "(Voir page XIIV)"......	"	"(Voir page XLIV)".............
LXXVIII.	Supprimez le sous-titre :		" SESSION DE 1899 ".........

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

JUBILE 1897

1.—PIÈCES OFFICIELLES

Le 1er février 1897, un député à la Chambre des Communes demanda à M. CHAMBERLAIN, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, s'il allait profiter des fêtes du *Diamond Jubilee*, en juin, pour réunir en conférence les premiers ministres des colonies et discuter avec eux les questions impériales. Le ministre répliqua que la suggestion "*serait prise en considération.*" (P. D., Vol. 45, page 924).

Le 22 du même mois, on demanda au Secrétaire Colonial si la question avait été décidée et quels problèmes de la politique impériale seraient discutés. M. Chamberlain répondit :

> Je dirai, en réponse aux deux députés, qu'il n'est nullement question de ce qu'on pourrait appeler une conférence impériale ; mais évidemment, si les Premiers-Ministres viennent, le gouvernement saisira l'occasion de discuter avec eux toute question d'intérêt commun qu'ils puissent désirer traiter...... (P. D., Vol. 46, page 978).

Le 29 mars, M. Chamberlain disait :

> J'ai déjà déclaré qu'il n'était pas question d'une conférence officielle, mais le gouvernement de Sa Majesté sera heureux de connaître les opinions des premiers ministres et de s'assurer leur coopération sur tous les sujets d'intérêt commun. (P. D., Vol. 47, page 1552).

Le 13 mai, le Secrétaire pour les Colonies produisit la correspondance échangée à ce sujet entre lui et les gouverneurs des colonies autonomes. ("*Parliamentary Papers*," 1897, C. 8485, Vol. LIX, page 621). Ce document établit que dès *le 28 janvier 1897*, le ministre avait exercé une action officielle tandis qu'il déclarait trois jours plus tard que la question "serait prise en considération." Ce procédé caractérise à merveille la politique de M. Chamberlain. Tout le mouvement impérialiste, tant en Angleterre qu'aux colonies—mais surtout aux colonies,—a porté dès le début ce cachet de duplicité et d'organisation ténébreuse.

Dans la dépêche officielle qu'il adressait à lord Aberdeen, le 28 janvier 1897 (No 2, page 624), M. Chamberlain annonçait la célé-

bration du Jubilé et invitait le premier-ministre du Canada à y assister, lui offrant l'hospitalité au nom du gouvernement britannique. Il ajoutait :

6. Si ce projet peut s'accomplir, ainsi que je l'espère, les grandes colonies autonomes de l'Empire de Sa Majesté seraient dignement représentées par leurs Premiers-Ministres, qui se feraient accompagner dans toutes les cérémonies officielles par une escorte ou garde d'honneur, composée d'un détachement de troupes coloniales. Je n'ai aucun doute qu'une telle manifestation fera honneur à la colonie et sera hautement appréciée dans ce pays.

7. Il a également plu à Sa Majesté de consentir à recevoir les Premiers-Ministres des colonies et à assister au défilé des troupes coloniales.

8. Si les Premiers-Ministres des colonies autonomes acceptent cette invitation, leur présence à Londres offrira une *occasion très précieuse* de discuter de nombreux sujets du plus haut intérêt pour l'Empire, tels que l'Union Commerciale, la Défense Coloniale, la Représentation des Colonies, la législation concernant l'Immigration d'Asie et d'ailleurs,—et autres sujets.

9. Il n'est pas probable que la durée des cérémonies mêmes de la célébration du Jubilé s'étende au-delà d'une semaine ; mais j'incline à croire que quatre ou cinq semaines pourraient *être mises à profit*, non-seulement pour discuter les sujets que j'ai indiqués, mais pour considérer d'autres causes propres à promouvoir les intérêts de l'empire colonial de Sa Majesté ; et si M. Laurier peut passer ici ces quelques semaines, le gouvernement de Sa Majesté espère qu'il lui permettra de le recevoir comme son hôte pendant toute la durée de son séjour.

Une dépêche identique fut adressée aux gouverneurs de toutes les colonies autonomes. Le Premier-Ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. REID, fut le seul qui hésita à accepter (No 5, page 626). Tous les autres chefs des gouvernements australasiens ayant décidé de se rendre à l'invitation de M. Chamberlain, M. Reid ne voulut pas rester en arrière. On verra plus loin qu'il fut le seul à jeter de temps à autre une note discordante au milieu du concert impérialiste dont M. Chamberlain se constitua le chef d'orchestre ; et, coïncidence remarquable, il fut aussi le seul qui refusa d'accepter une décoration des mains de Sa Majesté.

Aucun des messages d'acceptation des gouvernements australasiens ne contenait la moindre allusion à la conférence projetée. Le gouvernement canadien était évidemment mieux disposé à subir l'autorité de M. Chamberlain. Le 20 avril 1897, lord Aberdeen transmettait au Secrétaire Colonial un "Rapport du Comité du Conseil Privé" du Canada (No 15, page 629), accusant réception de l'invitation de M. Chamberlain.

Ce rapport déclarait que le comité

........est d'opinion que le Premier-Ministre et madame Laurier devraient accepter la gracieuse invitation de Sa Majesté et assister à la célébration ; et qu'un détachement convenable, choisi dans la milice, soit expédié en Angleterre pour se conformer aux suggestions de la dépêche soumise à sa considération.

Le sous-comité s'unit de plus au Très Honorable Secrétaire d'Etat pour espérer qu'il soit possible de profiter de la réunion des Premiers-Ministres des colonies autonomes pour discuter les nombreuses et importantes questions qui intéressent l'Empire et sur lesquelles notre attention est attirée.

Le sous-comité exprime aussi l'espoir très sincère que la célébration prochaine de ces fêtes produise un résultat *qui tende puissamment à cimenter l'union sociale et politique* entre la mère-patrie et ses colonies......

Inutile de dire que ce document n'a jamais été communiqué au parlement canadien. Personne, au Canada, ne soupçonnait qu'en allant nous représenter aux fêtes jubilaires, le Premier-Ministre eût reçu de son cabinet l'autorisation et même la mission de conclure un marché avec M. Chamberlain pour "cimenter l'union sociale et politique de la mère-patrie" et du Canada. Ceci jette une lumière très instructive sur les discours que sir Wilfrid Laurier prononça en Angleterre et sur certaines de ses déclarations qui causèrent alors tant d'étonnement. On trouvera plus loin les plus remarquables de ces manifestations.

Le 13 août 1897, M. Chamberlain transmettait aux gouverneurs des colonies autonomes une copie des "Procès verbaux d'une Conférence entre le Secrétaire d'Etat pour les Colonies et les Premiers-Ministres des Colonies autonomes, tenue au Bureau Colonial, à Londres, juin et juillet, 1897." (*Parliamentary Papers*, 1897, C. 8596, Vol. LIX, page 631). Ce document avait été communiqué au parlement britannique le 31 juillet. Dans sa lettre aux gouverneurs, M. Chamberlain, rappelant sa dépêche du 28 janvier, déjà citée, disait :

Je vous exprimais l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté entretenait en croyant que leur présence ici—[des représentants des colonies]—offrirait une occasion précieuse de discuter, sans caractère officiel, de nombreux sujets d'un grand intérêt pour l'Empire. J'ai maintenant l'honneur de vous adresser un mémoire qui vous démontrera que cet espoir *s'est pleinement réalisé* et qui donne un compte-rendu des questions traitées......

Tout Canadien qui désire connaître le but vers lequel tend la politique coloniale des gouvernants britanniques, devrait lire avec attention ce procès-verbal. Ce document n'a jamais été mis sous les yeux des représentants du peuple canadien. J'en donne ici une analyse et quelques extraits.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE

La première réunion eut lieu le 24 juin. Dans son discours-préface, M. CHAMBERLAIN expliqua que le désir du gouvernement britannique était de connaître les vues des représentants des colonies sur les problèmes de l'Empire. "Notre attitude, dit-il, c'est de *désirer plutôt étudier vos opinions* que de vous imposer les nôtres." Il ne manqua pas cependant de communiquer les siennes.

Traitant des relations politiques qui doivent exister entre le Royaume-Uni et les colonies, M. Chamberlain déclara :

......Quelque forte que soit l'union des sentiments, et quelque impossible qu'il fût d'établir des relations quelconques sans l'existence de cette union, nous sentons tous, je crois, qu'il serait désirable *d'en tirer profit et de resserrer davantage les liens* qui nous rattachent les uns aux autres. Je puis affirmer qu'ici, au moins, l'idée d'une fédération flotte dans l'atmosphère....Il est très vrai que notre constitution et les vôtre-

ont toutes passé par une croissance très lente et qu'elles sont d'autant plus fortes qu'elles se sont affermies par degrés. Peut-être en doit-il être ainsi de la Fédération Impériale : si elle doit s'accomplir un jour *ce ne sera que par une marche graduelle* et après l'écoulement d'une longue période......

Il me semble que des procédés plus efficaces de consultation mutuelle entre les colonies autonomes et la mère-patrie sont devenus nécessaires ; et il me vient souvent à l'esprit—j'en fais aujourd'hui une simple suggestion personnelle—, qu'il serait possible de *créer un grand Conseil de l'Empire* où les colonies délègueraient des représentants plénipotentiaires ;—non pas de simples envoyés, incapables de parler au nom des colonies *sans soumettre leur attitude à leurs gouvernements respectifs*, — mais des représentants qui, par leur position dans les colonies mêmes, par leur caractère officiel et par leur connaissance intime de l'opinion coloniale, pussent donner des conseils précieux et vraiment efficaces sur tous les sujets qu'on leur soumettrait...... *Il en surgirait peu à peu ce Conseil Fédéral* que nous devons toujours considérer comme l'idéal ultime...... Mais évidement, avec le privilège d'administration et de direction, viendraient aussi les obligations et les responsabilités. *Il s'ensuivra un mode quelconque de contribution* pour couvrir les dépenses nécessaises aux intérêts communs que nous posséderons. Ceci, dis-je, se prouve par soi-même ; mais c'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue, même dès le début de la considération du sujet.

M. Chamberlain parla longuement de la question de la défense impériale :

......Nous considérons encore les colonies comme des enfants, mais des enfants qui vont atteindre rapidement la maturité ;...... et poser dès le début *ce principe de l'appui mutuel* et d'un patriotisme vraiment impérialiste, est une grande œuvre dont nos hommes d'Etat coloniaux ont raison d'être fiers.

Je serai très heureux d'entendre l'opinion des Premiers-Ministres au sujet de la contribution, quelle qu'elle soit, que les colonies seraient disposées à offrir pour sanctionner ce principe au point de vue de la défense navale de l'Empire. Quant à la défense territoriale de l'empire, je suis forcé d'avouer que nous sommes encore en arrrière, bien qu'un grand progrès se soit accompli ces années dernières......Je rappellerai aux Premiers-Ministres réunis que si la guerre éclate, elle sera soudaine : ce ne sera pas le temps des préparatifs. Par conséquent, il est de la plus haute importance qu'ayant tous un intérêt commun, *nous préparions d'avance un projet de défense commune* contre tout ennemi possible ou au moins probable ; et ces projets de défense devraient nous être soumis......

L'échange mutuel de troupes entre les groupes divers est une question très importante ; mais cette importance serait grandement accrue si cet échange mutuel s'opérait *entre toutes les forces de l'empire*,—entre les forces que vous possédez dans les diverses colonies et les armées dont vous avez vu quelque chose ici depuis que vous avez abordé les rives de la mère-patrie...... Si vous possédez, *comme le Canada, à Kingston*, une école militaire importante, nous pourrons offrir, *à l'occasion*, aux cadets de cette école, des brevets dans l'armée britannique.

On comprend maintenant pourquoi M. Chamberlain tenait à faire défiler, dans la procession jubilaire, ces "gardes d'honneur" composées de miliciens coloniaux. Ce qui suit fera mieux voir encore le but du ministre des colonies :

Tout d'abord, l'idée de faire venir ici un régiment de ce genre serait seulement d'atteindre ce but—[instruction et manœuvres]—, sans l'engager dans des opérations militaires. Néanmoins, il me semble possible que si le désir de ces volontaires les portait à partager les dangers et les gloires de l'armée britannique et à prendre leur part des expéditions où l'armée anglaise pourrait s'engager, je ne vois pas pourquoi ces troupes coloniales n'iraient pas, de temps à autre, *combattre côte à côte avec leurs compagnons anglais*...... (pages 8 et 9).

M. Chamberlain parla aussi des relations commerciales. Mais sur ce point, il constata un obstacle presque insurmontable dans la différence radicale des principes économiques de la Grande Bretagne et de ses colonies.

M. GOSCHEN, premier lord de l'Amirauté (ministre de la Marine), traita de la défense navale de l'empire. Il parla de la contribution des colonies australasiennes, laquelle, déclara-t-il, serait beaucoup plus efficace si l'on faisait disparaître les restrictions que les parlements coloniaux avaient imposées (1) et si les autorités britanniques obtenaient la liberté *de diriger à leur guise* les navires australasiens. Il ajouta :

Je reconnais néanmoins la valeur du principe qui sert de base à la contribution navale que les colonies se sont imposées il y a quelques années ; et je considère que ce serait une démarche rétrograde et vraiment malheureuse si l'on tranchait les liens qui furent alors établis. Sir Gordon Sprigg nous a communiqué une proposition très gracieuse du Cap, indiquant le développement de ce système. (2) Nous serions très heureux d'entrer en négociations *avec le Canada*, sinon sur la même base, à cause de la différence des situations, *mais sur base différente*...... (page 16).

Le résultat de la conférence ne fut pas très apparent au début.

Sur la question des relations commerciales, les délégués votèrent la proposition suivante :

1. Que les premiers-ministres des colonies autonomes recommandent fortement et à l'unanimité, la dénonciation, à la plus brève échéance possible, de tout traité existant qui puisse entraver les relations commerciales de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

2. Que dans l'espoir d'activer les relations commerciales entre la mère-patrie et les colonies, les Premiers-Ministres se chargent de conférer avec leurs collègues afin de s'assurer si l'on pourrait atteindre le but proposé en établissant aux colonies un tarif différentiel en faveur des produits du Royaume-Uni. (page 14).

M. Chamberlain avait évidemment réussi à mettre la question sur le terrain où le Canada l'avait placée lui-même : celui de l'amour colonial sans restriction et sans espoir de retour.

Au sujet des relations politiques, les résolutions suivantes furent adoptées (page 15) :

1. Les Premiers-Ministres ici réunis sont d'opinion que les relations politiques qui existent entre le Royaume-Uni et les colonies autonomes sont généralement satisfaisantes dans leurs conditions actuelles.

M. SEDDON (Nouvelle Zélande) et Sir E. N. C. BRADDON (Tasmanie) furent dissidents...... étant d'opinion que *le temps était déjà arrivé* où on devait tenter un effort pour constituer sur des bases mieux définies les relations politiques qui unissent le Royaume-Uni et les colonies. La plupart des premiers-ministres n'étaient pas encore prêts à prendre cette attitude ; mais *quelques-uns* d'entre eux considéraient fortement que, grâce à l'accroissement rapide de la population des colonies, les relations actuelles ne pourraient se prolonger indéfiniment, et qu'on devrait aviser à trouver un moyen quelconque *de donner une voix aux colonies* dans le gouvernement et la direction des questions impériales où elles ont un intérêt égal à celui de la mère-patrie (page 15).

---

(1) Ces restrictions consistent surtout dans l'interdiction de faire sortir les vaisseaux de guerre des mers qui bordent le littoral australien.

(2) Voir 2. DISCOURS ET ATTITUDES.—Discours de M. Goschen, 10 juillet 1897.

Il est intéressant de comparer ces dernières lignes au discours prononcé par sir Wilfrid Laurier à Liverpool, le 12 juin 1897. (Voir page XVIII).

2. Ils sont aussi d'opinion qu'il est désirable, dès qu'il sera possible d'y arriver et partout où la question s'impose, de grouper ensemble par une union fédérale les colonies possédant l'unité géographique.

Adopté à l'unanimité.

3. Sous le régime actuel, les Premiers-Ministres sont d'opinion qu'il est désirable que les représentants des colonies et de la Grande Bretagne se réunissent *en conférences périodiques* pour discuter les questions d'intérêt commun.

Adopté à l'unanimité.

Au sujet de la défense de l'empire, une seule résolution fut adoptée, recommandant que les dispositions arrêtées antérieurement entre la Grande Bretagne et l'Australasie fussent renouvelées (page 18).

Il est bon de noter dès maintenant que la question commerciale et le principe de la représentation coloniale, même sous leur forme la plus rudimentaire, sont restés lettre-morte, tandis que la question de la défense de l'empire a fait des progrès énormes. Les autorités britanniques ont réussi à attirer dans leur armée des cadets de l'Ecole militaire de Kingston ; ils ont établi un poste de recrutement pour leur marine à Terreneuve ; ils ont entamé des négociations avec le gouvernement canadien pour l'organisation d'une réserve navale au Canada ; mais surtout ils ont réalisé leur espoir le plus cher en induisant les armées coloniales à ''combattre côte à côte avec leurs compagnons anglais.'' On trouvera la preuve de ce progrès au cours de ces pièces justificatives.

Quelques questions de moindre importance furent aussi discutées, entr'autres, le cable trans-pacifique. On trouvera quelques détails à ce sujet au chapitre VI, Io.

A leur dernière réunion, les premiers-ministres votèrent d'emblée la résolution suivante (page 19) :

Avant de se séparer, les Premiers-Ministres désirent inscrire au procès verbal leur appréciation des preuves nombreuses de courtoisie que M. Chamberlain leur a personnellement données et de l'hospitalité généreuse dont le gouvernement et le peuple du Royaume-Uni les ont fait jouir (page 19).

Le 8 juillet 1897, le Secrétaire pour les colonies écrivit une lettre à lord Aberdeen, gouverneur du Canada, félicitant les troupes canadiennes de leur bonne tenue et de leur discipline parfaite. Le cinquième paragraphe de cette lettre se lit comme suit :

Le gouvernement de Sa Majesté se croit justifiable d'espérer que ce rassemblement militaire exceptionnel *aura des effets permanents ;* et que, grâce à cette démonstration qui l'a rendu palpable et qui l'a mis en si forte lumière à l'esprit de tous les sujets de Sa Majesté, *un sentiment d'intérêt impérial* et national se manifestera désormais d'une manière *presque impossible autrefois*. Le gouvernement ne peut guère mettre en doute que les événements des dernières semaines ont fait beaucoup *pour resserrer les liens* qui unissent les colonies et la mère-patrie ; et la présence des troupes coloniales a fortement contribué à atteindre ce but......

(*Globe*, de Toronto, 24 juillet, 1897.)

2.—DISCOURS ET ATTITUDES

A LIVERPOOL, 12 JUIN 1897

Dès leur arrivée sur le sol britannique, les délégués coloniaux subirent l'assaut des hommes politiques de la Grande Bretagne. Comme pour mieux indiquer la pensée qui avait présidé à l'organisation des fêtes jubilaires, la première réception fut celle de la *Ligue de l'Empire Britannique*, à Liverpool, le 12 juin 1897. Le duc de DEVONSHIRE, Lord Président du Conseil, et président général de la Ligue, fit le discours d'inauguration.

Cette ligue, dit-il, a été fondée pour remplacer la Ligue de la Fédération Impériale, dans le but général de faire tout en son pouvoir pour resserrer les liens commerciaux et les autres relations qui nous unissent aux colonies, mais en s'appuyant sur un principe qui élimine complètement toute tentative d'opérer, *à l'heure actuelle*, un changement politique ou organique dans ces relations......

Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir être les premiers à recevoir, sur notre sol, le Premier-Ministre du Canada, qui ne représente pas seulement l'une de nos colonies autonomes mais une fédération de huit colonies autonomes — un homme d'Etat qui, accepté par toute la polulation canadienne, anglaise et française, protestante et catholique, est le symbole vivant de la vitalité réelle de l'idée fédérative. Nous l'accueillons avec d'autant plus de bonheur que la première mesure qu'il a soumise à son parlement a été une démarche,—et, croyons-nous, une démarche importante,—dans la voie d'un rapprochement commercial vers notre pays. Nous avons là une preuve du *désir qu'éprouvent les hommes d'Etat canadiens* appuyés par le peuple canadien, d'unir à notre propre puissance la force qu'ils ont puisée dans leur fédération, et *de rendre plus intimes et*, espérons-le, *plus permanents*, *les liens qui nous unissent.*

Sir GEORGE TURNER, premier-ministre de Victoria :...... Nous n'oublions pas les nombreux bénéfices, privilèges et avantages que nos colonies ont reçus ; et s'il devait venir un moment où, par malheur, le peuple anglais d'ici eût besoin d'une preuve distincte et déterminée du sentiment d'amour envers la mère-patrie qui anime encore ces fils établis dans les régions lointaines, nous ferons notre devoir comme il convient en secourant cette mère-patrie...... Je puis affirmer en toute sincérité que si jamais les colonies abandonnent l'empire ce ne sera pas la faute des colonies..

Le soir, la Chambre de Commerce de Liverpool donna un banquet aux délégués des colonies.

Le duc de DEVONSHIRE :...... Nous avons en ce moment une occasion opportune, qui ne se présentera peut-être pas de nouveau d'ici longtemps, d'entendre ce que nous devons connaître des sentiments, des besoins, des désirs et des opinions de nos concitoyens des colonies ; et nous ne saurions mieux profiter de cette occasion qu'en nous efforçant *de nous renseigner auprès d'eux plutôt que de leur communiquer nos propres vues*. Quelque intimes que soient les relations qui existent actuellement entre nos colonies et nous-mêmes, et bien que le temps puisse venir où ces relations seront encore beaucoup plus intimes, il est manifeste que nos colonies doivent nous connaître beaucoup mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes......

......Les manifestations des quelques semaines à venir permettront...... à nous-mêmes et à nos hôtes, d'entendre *et de dire beaucoup de choses* qui fortifieront en nous tous la conviction que l'union continue et accrue de notre empire profitera égale-

ment aux intérêts matériels du Royaume-Uni et des colonies...... Il est impossible, je crois, que nos masses populaires restent indifférentes en présence des hommes d'Etat qui dirigent ces grandes agglomérations coloniales dont les proportions leur ont jusqu'ici à peu près échappé, *surtout lorsqu'elles les verront entourés de représentants de forces armées* dont elles soupçonnaient à peine l'existence. Et je ne pense pas non plus que *l'imagination de nos hôtes puissent échapper à l'effet* que produira sur eux, mardi de la semaine prochaine, les acclamations qui accueilleront notre Reine, en leur présence, dans les rues encombrées de Londres. Je ne crois pas davantage qu'aucun de nos hôtes des colonies qui contemplera, le samedi suivant, le déploiement de la puissance navale de la Grande Bretagne, reste un spectateur indifférent de cette manifestation. Et je crois que chacun d'eux sentira, plus fortement qu'il ne l'a jamais éprouvé jusqu'ici peut-être, que ce n'est pas un avantage à dédaigner que d'être citoyen d'un Etat possédant une puissance navale unique et sans rivale, telle qu'elle se manifestera à Spithead......

Ayant fait une revue générale de l'histoire politique du Canada, M. LAURIER dit :

Les pensées de sécession disparaissant, l'idée de l'union, d'une union plus intime, prend place. Aujourd'hui, *il existe au Canada un sentiment en faveur d'une union plus intime* avec la mère-patrie...... Quel sera l'avenir de ces colonies — quel sera l'avenir de l'Empire Britannique ? Le moment peut venir—le moment arrive probablement où les citoyens des colonies, tout satisfaits qu'ils soient de leur situation actuelle, la trouveront bientôt insuffisante. Le moment peut venir où la croissance de la population développera des sentiments et des aspirations vers une union plus intime, et il faudra accueillir, reconnaître et satisfaire ces aspirations. Qu'arrivera-t-il alors ? Messieurs, j'ose à peine donner mon opinion ; mais peut-être me permettra-t-on de dire *qu'à mon avis, qui est partagé par beaucoup de citoyens de la colonie* d'où je viens, on pourra, sans faire violence à la constitution de ces Etats, sans révolutionner leur condition actuelle, trouver une solution dans l'application de l'antique principe anglais de la représentation...... Ceci peut se présenter dans un avenir plus ou moins lointain ; mais il est une question qui s'impose à notre attention immédiate. L'union politique peut être plus ou moins déterminée ; mais il est un devoir qui incombe à toutes les parties de l'Empire Britannique, c'est celui d'activer les relations commerciales. Je réclame pour le gouvernement actuel le mérite d'avoir adopté une proposition qui va permettre aux produits de la Grande Bretagne de pénétrer chez nous sous un tarif réduit dans la proportion de 12½ pour cent et, l'an prochain, de 25 pour cent. Ceci, nous l'avons fait *sans demander aucune compensation.* Un certain élément de notre population demande que toutes ces concessions comportent un *quid pro quo.* Le gouvernement canadien n'a pas obéi à ce sentiment. *Nous l'avons fait parce que nous avons une dette de reconnaissance à acquitter envers la Grande Bretagne......*

Sir H. M. NELSON, premier-ministre de Queensland :...... Je partage les sentiments que le noble duc a manifestés après-midi au sujet du commerce de l'empire. Je suis de ceux qui croient que le libre-échange est préférable pour le monde entier ; mais il y faut une condition très importante : c'est que le monde entier l'accepte...... En nous voyant nous-mêmes entourés d'autres nations qui ne veulent pas entretenir avec nous des relations faciles, *nous devons agir de manière à nous protéger* et à nous obtenir un commerce équitable et légitime......

M. KINGSTON, premier-ministre de l'Australie du Sud :...... S'il était possible de préparer un projet commun permettant à la mère-patrie et à ses colonies d'atteindre ce but, nous, de l'Australie du Sud, n'en serions que trop heureux. On nous a dit que notre devoir était de nourrir ceux qui ont faim : nous ne serions que trop contents d'accomplir ce devoir à l'aide des viandes de l'Australie. On nous a dit que nous devions donner à boire à ceux qui ont soif : pouvons-nous entretenir le pieux désir qu'un jour vienne bientôt où la soif de la Grande Bretagne puisse s'étancher plus largement à l'aide des vins australiens ?

Le contraste est frappant entre l'amour *sentimental* du Canada et l'amitié *pratique* de l'Australie.

En commentant ces discours, le *Times*, de Londres, à qui j'emprunte ce compte-rendu, disait :

La *note dominante* des discours de M. Laurier, de sir Georges Turner, de M. Seddon, de sir H. Nelson et de M. Kingston, c'est la conviction sincère et inébranlable que, dans l'intérêt mutuel des colonies et de la mère-patrie, *le lien impérial ne doit pas être affaibli ;* mais qu'au contraire, on doit faire tous les efforts possibles pour *le maintenir et le fortifier*...... Ils ne veulent pas être traités en étrangers mais s'asseoir comme des fils à la table paternelle, *prêts à se lever aux côtés* de leur Souveraine qui est la nôtre, si jamais l'honneur ou les intérêts de l'Empire sont assaillis...... Il serait étrange et décevant, lorsque ces sentiments ardents et généreux dominent partout, de ne pouvoir trouver moyen *de resserrer les liens* qui unissent la mère-patrie et les nations ses filles...... (*Times*, 14 juin, 1897).

A EDIMBOURG, 14 JUIN 1897

M. LAURIER, discutant le principe de la fédération, déclara que le temps viendrait où les relations actuelles des colonies et de la mère-patrie ne seraient plus satisfaisantes et devront alors se briser ou *devenir plus intimes.* La réponse, dit-il, est à l'Angleterre, à l'Ecosse et à l'Irlande,—car les colonies sont prêtes à soutenir la mère-patrie tant que la mère-patrie restera attachée aux colonies. — (*Times*, 15 juin, 1897).

A GLASGOW, 15 JUIN 1897

L'honorable W. LAURIER :...... Le temps est passé où les nations pouvaient se contenir dans leurs limites originaires...... L'empire colonial de la Grande Bretagne forme un tout dès aujourd'hui ; mais les colonies espèrent que la *cohésion s'affermira davantage.* En ceci comme en toute autre chose, nous n'avons pas encore atteint la perfection. Il y a beaucoup d'accompli mais il reste encore davantage à faire...... Nous sommes libres aujourd'hui, mais nous ne sommes que des colons. Nous aspirons à devenir plus que des colons. Nous aspirons à un rôle plus important que celui que nous jouons aujourd'hui dans l'empire de la Grande Bretagne. Je suis convaincu que cette assemblée saura apprécier nos motifs lorsque je dis que l'ambition des colonies est *d'effacer toute disparité* qui puisse exister *entre un sujet de l'Empire et un sujet des colonies*...... L'intention des colonies, à l'heure actuelle, n'est pas de marcher à reculons mais d'aller de l'avant jusqu'à ce qu'elles obtiennent *leur part entière de l'Empire-Uni*—de l'Empire britannique.—(*Times*, 16 juin, 1897).

BANQUET DE L'INSTITUT IMPÉRIAL, 18 JUIN 1897

Ce banquet, offert aux Premiers-Ministres coloniaux, fut présidé par le Prince de Galles. Toutes les sommités du Royaume et de l'Empire y assistèrent.

La pensée militaire commença à se manifester plus nettement.

Le marquis de LANSDOWNE, ministre de la Guerre :...... L'Empire dont nous sommes si fiers ne serait qu'un vain mot si ses citoyens n'étaient préparés à maintenir et à défendre le splendide héritage que nous possédons...... La politique d'aucun des hommes d'Etat du Royaume ou des colonies ne peut tendre à jeter l'Empire en guerre pour des motifs égoïstes ou pour une cause dénuée de grandeur ; mais dans une cause qui ne serait ni égoïste ni honteuse, la mère-patrie serait fidèle à ses colonies et les colonies seraient fidèles à la mère-patrie. Il n'y a aucune raison de douter de la poli-

tique des colonies et des grandes dépendances de l'Empire. *Mais il est essentiel d'échanger avec la plus grande sincérité possible nos idées et celles des colonies au sujet du rôle que celles-ci auraient à jouer au cas où la calamité d'une guerre nous atteindrait.* Si les soldats des colonies et les nôtres *doivent un jour combattre côte à côte*, la raison exige qu'un système de défense soit étudié et que lorsque les colonies dépenseront généreusement leurs deniers pour contribuer à la défense impériale, elles puissent jouir des avantages que leur offre l'expérience plus étendue de la mère-patrie sur les questions militaires. Je ne puis qu'espérer que, dans l'intervalle des fêtes, on puisse consacrer quelques moments pour conférer sur ces questions importantes. Je suis convaincu qu'avec le progrès des années, les liens qui unissent les forces coloniales à celles de la mère-patrie ne pourront que se resserrer davantage et créer un sentiment toujours croissant de camaraderie entre les officiers et les soldats des différentes parties de l'Empire.

LE PRINCE DE GALLES :...... Messieurs, ce n'est pas aujourd'hui le moment pour moi, — et ce ne serait pas nécessaire d'ailleurs, — de signaler la fidélité de nos grandes colonies.... Nous savons que nos colonies ont les yeux et le cœur tournés vers la mère-patrie, et je suis convaincu qu'à l'heure du besoin et du danger *elles viendront toujours à notre secours*......

L'HONORABLE WILFRID LAURIER :...... Lord Lansdowne a parlé d'un jour où peut-être notre Empire serait en danger. A toutes les époques, l'Angleterre a prouvé qu'elle pouvait combattre ses propres combats ; mais vienne le jour où l'Angleterre soit en danger : que les trompettes sonnent, que les feux s'allument sur les collines ! et dans toutes les parties des colonies, bien que nous ne puissions pas faire beaucoup peut-être, *ce que nous pourrons faire nous le ferons pour aider l'Angleterre*.....

L'honorable G. H. REID, premier-ministre de la Nouvelle-Galles du Sud :...... Je crois que je puis déclarer en toute sincérité devant cet auditoire que *personne ne désire revenir aux méthodes de gouvernement colonial* qui prévalaient avant le règne actuel. Depuis quarante ou cinquante ans, votre politique sage et généreuse a produit des résultats merveilleux. Vous avez abandonné sur beaucoup de points votre direction et votre contrôle de l'Empire, mais cet abandon même de direction a produit un développement proportionnel de puissance impériale......

Le Comte de ROSEBERY :... J'ose suggérer à cette importante assemblée — je ne parle pas en ce moment comme député de l'opposition mais en ma simple qualité de citoyen — j'ose espérer que cette réunion sans précédent, composée des premiers-ministres de toutes ces nations formant un Etat commun sous l'autorité de la Couronne, *ne se dispersera pas sans faire quelque effort pour resserrer les liens de l'Empire*......

Lord SALISBURY :...... On parle d'union douanière ; on parle aussi d'union militaire. Toutes deux peuvent être bonnes jusqu'à un certain point. Peut-être ne pourrons-nous pas en pousser l'accomplissement aussi loin que quelques-uns d'entre nous le désirent ; mais en tout cas *elles ne constituent pas la base sur laquelle notre Empire se maintiendra.* Notre Empire se maintiendra par la croissance rapide de sentiments communs, de pensées communes et d'affection entre ceux qui sont, pour la plupart, les enfants d'une même race et qui ont un passé et un avenir communs à envisager......

Sir GEORGE TURNER, premier-ministre de Victoria :...... Peut-être, dans les années à venir prochainement—j'espère que ce sera du vivant de tous ceux qui sont ici—verrons-nous au milieu des possessions britanniques l'existence d'un parlement qui sera assez représentatif pour pouvoir traiter des besoins de toutes les colonies et des possessions britanniques, tout en laissant aux diverses colonies le privilège glorieux d'administrer leurs intérêts particuliers.

(*Times*, 19 juin 1897).

Le correspondant particulier du *Globe*, de Toronto, rendant compte des discours prononcés à ce banquet, ajoutait :

Tous les journaux du matin publient des articles qui s'accordent tous à considérer ce banquet comme l'ouverture officielle des fêtes du Jubilé. Tous louent hautement l'éloquent discours de M. Laurier et, *en particulier, sa déclaration que les colonies appuieraient l'Angleterre* au moment du danger.—(*Globe*, 19 juin 1897).

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Londres, 15 juin.—Et voyez comme l'orchidée trouve son chemin jusqu'à la boutonnière de M. Laurier ! Or, l'orchidée est, en Angleterre, comme chacun le sait, un emblème politique. Le premier-ministre du Canada y songe-t-il ? On lui dit qu'il a choisi la fleur favorite de M. Chamberlain et il n'en semble pas moins affectionner cette gracieuse décoration.—(*Globe*, 26 juin 1897).

Le *Globe* du 30 juin publiait une longue lettre, en date du 16 juin, de son correspondant particulier. Cette lettre reproduisait le passage suivant d'un article du *Daily Chronicle*, de Londres :

......M. Laurier nous offre en sa personne une leçon très instructive du régime britannique ; et aucun de ceux qui ont entendu ses discours pleins d'une éloquence incisive et convaincante, ne peut nier qu'il soit le représentant par excellence du peuple qui a tracé la route où chaque groupe colonial et peut-être l'Empire tout entier doiveut atteindre la période de leur développement complet. *Mais la Fédération Impériale dont M. Laurier sera peut-être le héraut* est loin du projet auquel on a trop souvent donné ce nom. Il y a quelque chose de presque dramatique dans cette idée que M. Laurier est le champion—*un champion à demi-inconscient peut-être*,—de cette cause de l'unité impériale. Par sa naissance, par un vieil atavisme et par instinct, c'est un Canadien-français sincère .....

Londres, 22 juin.—Il est bien connu ici que M. Laurier n'a accepté de Sa Majesté le titre de chevalier que pour céder au désir personnel de la Reine ; et j'ajouterai que si les vœux de Sa Majesté s'étaient tous réalisés, le premier-ministre canadien aurait reçu des honneurs encore plus grands.—(*Globe*, 23 juin 1897).

Je trouve les lignes suivantes dans une correspondence télégraphiée de Londres, le 22 juin, au *Globe*, de Toronto, qui la publia le 23 :

Le *Times* et tous les journaux du matin publient de longs comptes-rendus, envoyés par télégraphe de toutes les colonies, décrivant l'enthousiasme avec lequel on a célébré les fêtes du Jubilé...... Tous ces journaux approuvent les honneurs accordés aux représentants des colonies ; ce sentiment est particulièrement vif à l'endroit de M. Wilfrid Laurier. *L'entrée des premiers-ministres au Conseil Privé est considérée comme une sorte de reconnaissance du droit des colonies à être représentées dans les conseils de l'Empire.* Le *Daily Chronicle* dit : " Si, comme nous le croyons, cette idée vient de M. Chamberlain, nous l'en félicitons cordialement."

A BIRMINGHAM, 21 JUIN 1897

M. WILFRID LAURIER :...... *L'opinion générale aux colonies*, c'est qu'il serait préférable pour elles et pour la mère-patrie, qu'il se formât *un lien plus intime* entre elles. On a suggéré beaucoup de projets d'union, mais ils avaient tous l'inconvénient fatal de porter atteinte à l'indépendance commerciale des colonies. Les colonies ont déjà accordé certaines faveurs à la mère-patrie et *elles n'exigent aucune compensation*, elles ne réclament pas la "livre de chair"......

M. CHAMBERLAIN : . . . . . . J'ai noté que *dès son arrivée sur cette terre*, dès son premier discours à Liverpool, M. Laurier, tout en reconnaissant le caractère satisfaisant des relations qui existent aujourd'hui entre les colonies et l'Angleterre, nous donna néanmoins un avertissement que nous ferions bien de *graver dans notre esprit :* c'est que, a-t il dit, on ne peut espérer que la situation actuelle se prolonge indéfiniment; et alors les colonies se rapprocheront de nous et assumeront une part plus considérable du gouvernement et de l'administration de l'Empire,—ou bien elles s'éloigneront de nous insensiblement et, je l'espère, involontairement. Ceci est, à mon avis, *le plus grand problème qui s'impose* aujourd'hui aux hommes d'Etat de l'Empire. J'espère que le sentiment des colonies est le même que celui qui nous anime ici. Je suis persuadé que dans le Royaume-Uni nous comprenons tous que la sécession de n'importe laquelle de nos colonies serait non seulement un désastre mais le plus grand opprobre qui pût nous atteindre ; et si nos cousins d'outre-mer partagent ce sentiment, je n'ai aucun doute que nos hommes d'Etat peuvent trouver un moyen efficace de *réaliser sous une forme pratique les aspirations communes* que nous possédons . . . . . Si nos colonies autonomes désirent aujourd'hui, ou à n'importe quel moment, assumer leur part des gloires et des responsabilités de l'Empire, elles constateront que *nous sommes prêts à les rencontrer plus loin qu'à mi-route.*

(*Times*, 22 juin 1897)

ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

(ARTICLE DU "TIMES," 30 JUIN 1897)

Sir Wilfrid Laurier a exprimé avec éloquence ce double sentiment de fière indépendance et d'adhésion volontaire à l'Empire, que les trente dernières années de notre existence nationale ont développé jusqu'au point où il se manifeste aujourd'hui . . . . . Par suite de l'évènement qu'on célébrait hier, le Canada occupe une position unique dans notre système impérial. Il nous a tracé la route vers le régime fédératif et il demeure comme une leçon de choses permanente pour les colonies qui n'ont pas encore réalisé leurs aspirations. Faire un empire est une opération qu'on ne peut précipiter. Les fondations doivent s'appuyer dès la base sur le consentement éclairé et déterminé —[du peuple]—si l'on veut que l'œuvre subsiste. De là, nul désir, en aucuns quartiers, d'une solution prématurée des problèmes qui s'imposent à notre attention. Du reste, tous doivent constater que *ce Jubilé est un stimulant d'une force incalculable*, dont l'effet deviendra sans doute apparent *dans un avenir rapproché*, en continuant la grande œuvre accomplie par le Canada avec tant de succès. Si l'on ne doit pas se hâter, *on ne doit pas non plus cesser le travail*, tant que les groupes divers des colonies géographiquement homogènes ne seront pas réunis en unités qui pourront devenir les parties composantes *de cette fédération ultime que nous entrevoyons* sans pouvoir dire sous quelle forme et de quelle manière elle se réalisera.

SIR GEORGE TURNER À NORMANHURST

Le 23 juin, quelques uns des délégués des colonies se réunirent à Normanhurst, au château de lord Brassey, gouverneur de Victoria. Ils furent reçus par son fils, l'honorable T. A. BRASSEY, qui déclara que

. . . . . .le sentiment en faveur de l'unité impériale était beaucoup plus fort que lorsqu'il habitait aux colonies quelques années auparavant. "Maintenant que ce désir d'unité se manifeste énergiquement, *on devrait profiter de tous les avantages du moment* pour fortifier ces aspirations avant qu'elles ne s'évanouissent. Nous ne pouvons attendre des colonies des contributions en deniers pour la défense navale ; mais elles pourraient nous aider beaucoup *en nous donnant des recrues*."

Sir GEORGE TURNER :......Finalement, toutes les difficultés, tous les embarras, tous les obstacles pouvant retarder ce grand mouvement qui tend à rapprocher la mère-patrie et ses colonies, disparaîtront. *J'espère qu'avant longtemps nous assisterons à quelque célébration en l'honneur de "l'Unité de l'Empire."*—(*Times*, 24 juin, 1897).

Le 5 juillet, le *Times* publiait l'opinion que sir George Turner exprimait au sujet des affaires coloniales à un représentant de l'Agence Reuter. A propos des relations commerciales avec l'Angleterre, le ministre australien disait :

Victoria a un tarif protecteur très élevé et je ne crois pas que notre peuple soit disposé à abandonner la protection...... Nous ne pouvons entreprendre de faire disparaître nos impôts douaniers, qui nous donnent un revenu annuel de deux millions—[de livres sterling]...... La nouvelle législation canadienne, au sujet du tarif douanier, est une expérience que nous allons observer avec intérêt. Tout ce que je peux demander à notre peuple c'est d'accroître les droits sur les produits des pays étrangers. Je crois que la majorité des citoyens de Victoria serait heureuse de tenter un arrangement de ce genre *pourvu que la colonie reçut en retour quelque bénéfice.*

Evidemment, les Victoriens ne se croient pas tenus, comme les Canadiens, à une reconnaissance sans bornes, à un amour sans partage, pour la mère-patrie.

A propos de la fédération australienne et de la fédération impériale, sir George Turner déclara :

Il n'y a rien qui empêche un parlement et un gouvernement fédéraux de fonctionner dès l'an prochain. Quant à la Fédération impériale, les colonies ne peuvent rien faire isolément. Seules, les colonies fédérées pourront traiter cette question ; et la fédération de l'Australie indiquera *un grand progrès dans cette direction* et offrira une occasion propice de discuter utilement ce grand projet.

OPINION DE SIR EDWARD BRADDON

Le *Times* du 26 juin publiait le compte-rendu d'une *interview* que sir Edward BRADDON, premier-ministre de la Tasmanie, avait accordée à un reporter de l'Agence Reuter. Au sujet de la défense impériale, M. Braddon déclara :

Mon opinion reste à peu près ce qu'elle était au moment de la conférence des premiers-ministres d'Australie, tenue, l'an dernier, à Sydney. Il fut alors reconnu que, jusqu'à ce que les colonies fussent fédérées, il serait difficile d'organiser un système régulier de défense. Pour qu'une force armée soit efficace, il est essentiel qu'elle soit sous la direction d'un seul officier ayant le grade de commandant-en-chef. Actuellement, chaque colonie possède sa petite armée, composée surtout de volontaires, sous l'autorité d'un commandant local. Il me semble que, pour des raisons multiples, la fédération doit passer avant tout projet sérieux de défense de l'Empire.

Abordant la question plus vaste de la fédération impériale, sir Edward Braddon dit :

Il est indubitable que cette question a fait de grands progrès et que *la réception magnifique* que les premiers-ministres des colonies ont reçue le jour du Jubilé *a fortifié le sentiment favorable à la Fédération impériale.* Les conférences avec M. Chamberlain et l'échange mutuel de nos opinions devront aussi activer le mouvement. Aux colonies, un

certain nombre de gens s'opposent à la Fédération impériale ; *beaucoup la favorisent.* Quant aux premiers-ministres coloniaux, tout ce qui se passe en ce moment, à Londres, développe l'idée que le nombre de ceux qui désirent l'exécution de ce projet *va se trouver considérablement accru.* Mais la Fédération impériale doit avoir une croissance normale ; on ne saurait l'accomplir par un coup-de-main...... Pour être complète, la Fédération impériale doit comporter la création, à Westminster, d'un parlement fédéral où les colonies seront amplement représentées. Il est manifeste que ceci ne peut s'effectuer tout à coup. Mais *peu à peu*, par un conseil impérial ou par un autre mode, *le but peut être atteint*, lorsque le Royaume-Uni et les colonies en sentiront la nécessité. En Tasmanie, je crois que si la question était soumise au peuple, on constaterait que *la majorité désire une Fédération impériale.*

DOUCHE DE SIR MICHAEL HICKS BEACH

Au milieu des épanchements d'amour tendre qui marquaient chacune des nombreuses rencontres des hommes d'Etat britanniques et des délégués coloniaux, sir Michael HICKS BEACH, Chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances), vint à propos jeter une douche froide sur ces ardeurs juvéniles. On trouvera, aux autres chapitres, plusienrs extraits des discours prononcés par cet homme d'Etat éminent, l'un des plus fermes et des plus écoutés parmi les *leaders* du parlement. Le trait caractéristique des déclarations du chancelier, c'est la précision avec laquelle il exprime sa pensée. Il n'a jamais manqué l'occasion de bien définir son attitude sur la question impérialiste : c'est que les colonies doivent contribuer à la défense de l'Empire, fournir à l'Angleterre des marins, des soldats et de l'argent ; mais qu'elles ne doivent rien attendre en retour,

Le 30 juin 1897, sir M. HICKS BEACH était l'hôte d'honneur d'un banquet, à l'Hôtel Cecil, à Londres. Après avoir signalé, dans la célébration du Jubilé, la manifestation du sentiment populaire, en Angleterre et aux colonies, en faveur d'une union plus intime, il disait :

Un autre point mis en lumière par les fêtes récentes, c'est notre marine, dont ils ont pu —[les délégués des colonies]—constater la puissance, samedi dernier ; cette marine est une source d'orgueil pour eux et peut-être une légère cause de jalousie pour l'étranger. Notre flotte coûte aux contribuables de la Grande-Bretagne £22,000,000 par année. Notre marine ne défend pas seulement les côtes du Royaume-Uni : elle protège notre commerce dans le monde entier et principalement notre commerce avec les colonies ; elle aiderait aussi les colonies à repousser toute invasion étrangère. Les colonies forment toutes de grandes nationalités toujours croissantes. On a tout récemment appelé le Canada une nation, et cette appellation est exacte ; *mais le Canada paie-t-il sa part du coût de la marine impériale ? Lorsqu'on en viendra à parler affaires, voilà une question que les ministres de Sa Majesté et les représentants de leurs grandes colonies autonomes devront discuter à fond ;* et j'ai confiance qu'elle sera résolue d'une manière satisfaisante.

Considérons en outre la question commerciale. Je crois qu'il n'est guère d'idée plus fascinante que celle d'un zollverein impérial ; mais jusqu'ici les propositions qui nous sont venues des colonies à se sujet étaient *toutes contraires à la politique libre-échangiste bien définie de l'Angleterre.* Récemment, néanmoins, le Canada a fait une proposition d'un genre tout à fait différent, qui ne violera pas la politique établie. Cette proposition reconnait les avantages considérables que le Canada a trouvés, comme nos autres colonies, dans le régime des ports libres de notre pays ; et le Canada nous rend la pareille..

au moins dans une certaine mesure, en entr'ouvrant ses ports à notre pays. C'est là une entente sur le terrain d'un bénéfice mutuel, qui me semble plus possible que tout ce qu'on a proposé jusqu'ici,—bien qu'il y ait encore des obstacles sur la route. *Je crois que les fêtes de cette année nous ont fait avancer dans la voie de la Fédération impériale.* Elles nous ont fait comprendre, je pense, non-seulement les grands intérêts qui nous sont communs, mais aussi les principes d'où découle cette communauté d'intérêt : le principe de l'Empire et celui de la liberté.—(*Times*, 1er juillet 1897).

LES PREMIERS MINISTRES DES COLONIES A "MANSION HOUSE"

1er JUILLET 1897.

En proposant la santé des premiers ministres coloniaux, le Lord-Maire dit :

. . . . . Nous sommes fiers de reconnaître la même Souveraine, de parler la même langue, d'être unis dans une même liberté sous une monarchie constitutionnelle, et *de marcher chaque jour*, la main dans la main, pas à pas, vers le but suprême, *vers une fédération impériale* qui ferait de cet Empire, couvrant déjà un sixième de tout le globe, le plus grand Empire que le soleil ait jamais éclairé. . . .

SIR WILFRID LAURIER : Je ne puis que remercier le Lord Maire des paroles qu'il a prononcées à l'endroit des colonies. Le Lord Maire a dit que nous étions tous des Anglais assis à cette table. Je le remercie de tout cœur de ces paroles. Je ne puis réclamer le privilège d'une origine anglaise puisque je suis d'origine française. Je me glorifie de descendre de cette grande nation qui fut, pendant tant d'années et de siècles, la rivale de la Grande Bretagne. Je suis fier de mon origine ; mais je suis britannique dans l'âme (*British to the core*). (*Times*, 2 juillet 1897).

BANQUET DE L'INSTITUT COLONIAL

2 JUILLET 1897.

Sir J. GORDON SPRIGG, premier ministre de la colonie du Cap :

. . . . . Je puis vous assurer que nous, qui vivons aux confins de l'Empire, sentons plus que vous la nécessité d'une puissante marine anglaise pour protéger nos côtes ; *et il me semble très rationnel que nous contribuions*, dans la mesure de nos forces, à soulager le contribuable anglais du lourd fardeau que lui impose le maintien de sa flotte, puisque cette flotte est aussi essentielle aux possessions lointaines de l'Empire—[qu'à l'Angleterre elle-même].

M. GOSCHEN, *First Lord of the Admiralty* (ministre de la marine) :

. . . . . La question de l'unité de l'Empire a été l'un des articles les plus chers de ma foi politique. Il y eut un temps où l'on croyait que les colonies pouvaient être un fardeau pour l'Empire. Ce temps était celui où l'on pensait que les colonies pourraient préférer devenir indépendantes afin de ne pas s'exposer aux risques d'une guerre britannique. Ces sentiments pusillanimes se sont évanouis depuis peu. Depuis trente-trois ans, *j'ai vu croître d'année en année cette idée* qui, à mon avis, affectera profondément l'avenir de l'Empire. Je ne veux pas, au milieu d'une fête, aborder la question financière que Sir Gordon Sprigg a placée sur un terrain plutôt séduisant. Un grand parti-

tisan des colonies, ici présent ce soir, (1) m'a suggéré de présenter à leurs délégués, le jour où les troupes coloniales contemplèrent la flotte à Spithead, quelques colonnes de chiffres qui leur démontrassent *combien peu les colonies contribuent* à la défense de l'Empire. Mais j'ai refusé d'accepter cette suggestion, parce qu'il me semblait qu'on n'aimerait guère voir distribuer, au milieu des réjouissances d'une fête, des feuillets indiquant qu'une contribution serait acceptée avec reconnaissance. De même, ce soir, *je me contenterai de faire appel à la fidélité et à la générosité* de nos concitoyens. . . Quelle que soit l'attitude prise, on ne doit pas mettre à l'écart les sentiments de la mère-patrie à l'endroit des colonies et ceux des colonies envers la mère-patrie ; mais *il faut au contraire obtenir de ces sentiments le résultat le plus efficace possible.* Parmi nos concitoyens des colonies, on nous regarde comme un peuple très positif ; néanmoins, notre cœur s'est ouvert à d'autres sentiments qui, une fois de plus, feront valoir leurs droits parmi les influences qui guident les destinées de l'Empire. Le Jubilé est l'une des manifestations extérieures de ce sentiment qui, s'étant accru, *ne s'évanouira pas*, ne s'éteindra pas comme les acclamations que nous avons entendues la semaine denière. Ce sentiment, j'en suis convaincu, a pénétré profondément toutes les régions de l'Empire ; et l'opinon nationale et impériale exercera une influence énorme sur la préparation des destinées futures de l'Empire (*Times*, 3 juillet 1897.)

BANQUET DU CLUB LIBÉRAL NATIONAL

3 JUILLET 1897

LORD KIMBERLEY, (*leader* du parti libéral à la Chambre des Lords) : . . . . -. Il pourra se présenter et il se présentera un grand nombre de questions très difficiles à résoudre avant que nous puissions accomplir, dans l'avenir, une union plus intime; mais avec les dispositions qui dominent aujourd'hui et la conviction qui anime le peuple anglais que *le mouvement en faveur d'un rapprochement doit venir des colonies*,—la nation anglaise est prête à répondre à ce mouvement ; et grâce à cette conviction, je crois fermement que ceux qui viendront après nous seront assez sages et prudents, et animés de sentiments assez patriotiques, *pour rendre plus intime l'union qui existe aujourd'hui.*

Sir WILFRID LAURIER remercia Lord Kimberley des bons sentiments qu'il avait exprimés à l'endroit des colonies. . . " A l'heure actuelle, la race que je représente est fidèle à la Couronne d'Angleterre : je le dis sans aucune flagornerie ;—car nous sommes libres et tant que nous serons libres nous serons fidèles. Si j'ai une autre pensée à exprimer c'est celle-ci : je ne crois pas au Parlement de l'humanité, mais *je crois au Parlement de la Plus-Grande-Bretagne ;* et le jour le plus glorieux de ma vie —je ne puis espérer de vivre assez longtemps pour voir ce jour, mais quelques-uns de ceux qui vivent aujourd'hui au Canada pourront le contempler—serait celui où je verrais un *Canadien d'origine française* appuyant le principe de la liberté *dans ce Parlement de la Plus-Grande-Bretagne.*"

Le *Times* du 5 juillet, où j'ai copié ces extraits, ajouta ces commentaires aux discours prononcés la veille :

. . . . . *Les colonies sont aujourd'hui prêtes à resserrer les liens* qui les unissent dans le sein de l'Empire, dès que la sagesse des hommes d'Etat, le progrès de l'opinion publique et le développement des relations matérielles pourront permettre de réaliser les vœux que nous formons tous. Il n'est pas encore facile de prévoir nettement sous quelle forme sera constitué ce *Parlement de la Plus-Grande-Bretagne que Sir Wilfrid Laurier entrevoit d'un œil prophétique...*

---

(1) On verra plus loin que ce "partisan de colonies" était Sir John COLOMB.—Chapitre V. 2, MARINE. *Session de* 1898.

XXVII

SIR WILFRID LAURIER ET LE PARTI COLONIAL

5 JUILLET 1897

Le parti colonial du Parlement britannique avait invité sir Wilfrid Laurier à aller discuter les questions qui intéressent l'Empire. Les points qu'on lui soumit étaient les suivants :

1. La représentation des colonies au Parlement Impérial ;
2. Commerce entre la mère-patrie et les colonies, sur une base de faveurs mutuelles et différentielles ;
3. Immigration asiatique ;
4. Pose et protection d'un cable trans-Pacifique ;
5. Affranchissement postal à deux sous (*Imperial penny postage*).

Sir WILFRID LAURIER... traita en détail toutes les questions énumérées. Sur le premier point, il exprima l'opinion que le temps était arrivé où *les grandes colonies autonomes devaient être représentées directement* soit au Parlement Impérial, soit dans un grand Conseil National ou un corps législatif fédéral, représentant efficacement l'Empire envisagé comme un tout organisé. Pour assurer l'unité permanente de l'Empire, affirma-t-il, *il faut absolument réviser la situation actuelle* sur ce point. Quant à la forme sous laquelle cette représentation serait acceptable aux colonies, il n'était pas prêt à exprimer une opinion : mais peut-être trouverait-on la voie vers la solution de cette difficulté dans *un projet analogue à la constitution américaine qui permet aux Territoires* d'envoyer au Congrès des représentants qui ont droit de parole et de conseil, mais qui n'y peuvent voter (!) avant que ces Territoires n'aient été élevés au rang d'Etats. Chose certaine, le sentiment national sur ce sujet s'accentue chaque jour aux colonies et l'on ne saurait l'ignorer. C'est une question qu'il faut se préparer à envisager. En réponse à une observation de M. Hogan, sir Wilfrid Laurier dit que, sans doute, lorsque l'Australie et l'Afrique du Sud seraient organisées en fédérations, comme le Canada, *le problème de la représentation* des colonies au Parlement Impérial se trouverait *très simplifié.* (*Times*, 6 juillet 1897).

Le *Times* du lendemain fit une rectification à ce rapport. M. Laurier n'aurait pas dit que "le temps *était arrivé*" (*the time had arrived*); mais que "le temps *arriverait*" (*the time would arrive*).

Cette suggestion extraordinaire de sir Wilfrid Laurier, de faire représenter les colonies à Westminster pas des délégués privés du droit de suffrage, a trouvé son écho au parlement britannique. M. Trevelyan l'a fait valoir le 3 avril 1900. (Voir chapitre VI. 50 *Représentation des Colonies*).

RÉCEPTION DE LA LIGUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

LONDRES, 5 JUILLET 1897.

Le duc DEVONSHIRE, président de la Ligue :... J'ai dit que nous avions des preuves abondantes du désir qui existe ici en faveur d'une *unité nationale plus complète.* Nous savons également que ce désir existe au même degré dans les portions de l'Empire qui sont au-delà des mers. Non-seulement nous avons entendu *les discours prononcés par nos visiteurs des colonies*, par des hommes que nous avons droit de considérer comme autorisés à exprimer, outre leurs opinions personnelles, le sentiment des populations et des pays qu'ils gouvernent et qu'ils représentent ici ;—non-seulement avons-nous constaté que toutes ces déclarations rendaient la même note ;—mais si elles avaient besoin d'être confirmées, nous en verrions la justification dans les dépêches télégraphiques qui nous rendent compte chaque jour de la manière dont le soixantième anniversaire du règne

de Sa Majesté se célèbre dans toutes les parties du monde. Nous constatons ainsi qu'ils n'ont nullement exagéré ni peint sous de fausses couleurs le sentiment qui se manifeste *en faveur de l'unité impériale* partout où la puissance britannique s'étend dans le monde... C'est une satisfaction, je crois, de constater que les dernières semaines, que le moment actuel même, ne sont pas entièrement consacrés, par nous-mêmes ni par nos visiteurs, à de grandes manifestations historiques ou à des fêtes et des démonstrations mutuelles de politesse. *On a su profiter de la présence* au milieu de nous de ces hommes distingués, venus des colonies;.... le ministre qui a la responsabilité de nos relations coloniales a su profiter de cette présence pour avoir avec chacun d'eux des entrevues d'un caractère nécessairement confidentiel sur les questions qui intéressent particulièrement leurs pays respectifs. De plus, le ministre a organisé des réunions collectives, qui sont également restées confidentielles jusqu'à ce jour, où l'on a étudié et discuté des questions plus générales affectant l'ensemble de nos relations....

.....Je ne crois violer aucun secret en disant que *les sujets que M. Chamberlain a soumis* à la discussion des hommes d'Etat coloniaux sont, dans une large mesure, *semblables*, sinon absolument identiques, *à ceux qui forment la base de la constitution de la Ligue de l'Empire Britannique :* l'extension de notre commerce aux colonies ; l'effet des lois et des traités existants sur nos relations commerciales réciproques ; les communications entre la mère-patrie et les colonies, ou entre les colonies elles-mêmes, au moyen de lignes de navigation et de cables télégraphiques ; les communications postales ;— PAR-DESSUS TOUT, LA DÉFENSE NAVALE ET MILITAIRE DE L'EMPIRE.

M. SEDDON, premier ministre de la Nouvelle-Zélande :... Tout impérialiste de bonne volonté peut apprécier à sa juste valeur le travail fructueux qu'accomplit la Ligue de l'Empire. J'irai plus loin et je dirai que *la présence des Premiers Ministres* des colonies sur le sol de la mère-patrie *est due*, dans une large mesure, *aux efforts et au travail de la Ligue.* Quant à leurs conversations avec M. Chamberlain, je ne suis pas libre d'en parler ouvertement. Les idées que la Ligue a proclamées et promues *sont plus près de porter leurs fruits* que beaucoup de ceux ici présents ne l'anticipent... L'attitude des colonies dans le passé a prouvé qu'elles étaient unies à la mère-patrie. On a prétendu que les sentiments comptent peu ; les sentiments, au contraire, doivent compter pour beaucoup ; et l'on ne doit pas évaluer la fidélité des colonies—de celles surtout qui sont aux confins de l'Empire—au chiffre des deniers qu'elles ont pu verser pour la défense de l'empire ou pour toute autre œuvre impériale. La conférence qui réunit en ce moment les Premiers Ministres des colonies et les autorités impériales m'autorise amplement à dire que c'est une épreuve décisive des avantages qui résulteraient d'une union plus intime entre la mère-patrie et les colonies. Si j'allais plus loin, si je disais que plus tard les dix millions de citoyens qui n'ont aujourd'hui aucun droit de représentation, se feraient entendre au sein du Parlement britannique, — j'indiquerais simplement la limite qu'il faut atteindre et que nous atteindrons éventuellement...

Sir WILLIAM WHITEWAY, premier ministre de Terreneuve :... Il serait très avantageux qu'on connût mieux les colons, au double point de vue social et politique. Ainsi, il y a quelques années, ayant accompagné en Angleterre quelques habitants de la colonie, un de mes amis me demanda si je mangeais avec eux et comment ils se vêtaient ; et nous venons de recevoir une dépêche nous invitant à visiter l'Irlande et nous priant de faire le voyage dans notre costume indigène (! !)... Vous pouvez difficilement vous rendre compte du travail qu'il nous faut accomplir aux colonies ; et lorsqu'on nous demande de verser des sommes considérables pour la défense de l'Empire, nous désirons que l'on considère toutes les circonstances de notre situation. Si toutefois l'Angleterre se trouvait un jour en difficulté sérieuse, *les colonies n'hésiteraient pas à verser leur sang pour elle...*

M. G. H. REID, premier ministre de la Nouvelle Galles :... Il me semble que l'histoire des relations de la mère-patrie et des colonies nous prouve que *moins on a resserré les liens entre elles*, que moins on a multiplié les liens officiels, plus nombreux, plus forts et plus étendus ont été ces autres liens que la race britannique trouve au fond même de sa nature...

Sir EDWARD BRADDON, premier ministre de la Tasmanie :... Je suis convaincu que la Tasmanie sera à la tête de toutes les colonies—*bien loin en avant de la colonie que M. Reid représente*—pour resserrer davantage les liens qui nous unissent à la mère-patrie. C'est très bien de parler de liens relâchés (*loose bonds*) : ces liens suffisent aujourd'hui, tant que les colonies sont particulièrement fidèles ; mais le temps doit venir nécessairement,—ce n'est pas aujourd'hui—où l'une des deux alternatives devra se présenter : les colonies devront s'affranchir et former leurs propres nationalités—ou devenir membres du grand Empire britannique. Je quitterai ce pays sous le coup d'un amer désappointement, si l'on ne tente aucune démarche pour *unir davantage la mère-patrie et les colonies.*

Le colonel GEORGE T. DENISON, président de la Ligue de l'Empire au Canada :...A l'heure actuelle, au Canada, *le peuple tout entier est unanime* (!) *à vouloir*, en thèse générale, *l'unité permanente de l'Empire britannique*... Le Canada possède une marine marchande qui en fait la cinquième puissance maritime du monde ; et nous avons une population d'environ 75,000 navigateurs. Je demande au peuple anglais de s'unir au Canada pour presser leurs gouvernements respectifs de prendre des mesures pour discipliner et instruire ces marins robustes et endurcis et leur donner des connaissances navales, afin qu'au cas de guerre ils puissent former *une grande réserve navale et offrir leurs services au besoin*.—(*Times*, 6 juillet 1897).

BANQUET DE LA "COMPAGNIE DES CORDELIERS"

LONDRES, 8 JUILLET 1897

Le duc de DEVONSHIRE :... On ne saurait assurément accomplir aucun progrès réel vers la solution de tous les problèmes qu'impose cette grande question de la défense de l'Empire, à moins que le peuple de cet Empire ne s'éveille plus qu'il n'a fait jusqu'ici aux conditions essentielles de ce problème—et je parle également du peuple de la Grande-Bretagne et de celui des autres possessions de l'Empire. Je ne crois pas qu'il soit possible de prendre un moyen plus efficace de porter à l'esprit et à l'intelligence du peuple les conditions de ce problème que la démonstration magnifique, faite tout récemment en présence de nos concitoyens des colonies, de la puissance de notre marine qui, au besoin, se porterait en toute occasion à la défense de leurs côtes. En même temps, *en nous donnant un échantillon des forces armées qu'elles possèdent et qu'elles ajouteraient à la puissance de notre flotte*, nos colonies ont imposé à l'esprit de notre peuple et à celui de leurs propres concitoyens quelques-unes des données essentielles de ce problème...

M. CHAMBERLAIN :... Nous espérons voir s'accomplir bientôt la fédération de la grande puissance australienne. Lorsque ceci sera fait, ainsi qu'il arrivera dans un avenir prochain, la fédération des colonies sud-africaines devra venir. Ces deux évolutions importantes constitueront indubitablement *le premier pas vers la fédération de l'Empire.* En attendant, notre tâche—la tâche des hommes d'Etat britanniques—est *d'enlever les obstacles* et de jeter les bases d'une union plus intime ; et c'est à nos colonies, à elles seules, de décider quand, à leur avis, le moment sera venu où elles prendront leur part du noble héritage que nous avons conservé pour elles comme pour nous ; et si elles désirent, à un moment quelconque, partager avec nous les gloires et les privilèges de l'Empire, si elles consentent à charger leurs épaules d'une part du fardeau que nous avons porté si longtemps, elles peuvent être convaincues que la mère-patrie acceptera leur décision avec bonheur et *accueillera cordialement leurs propositions*....

On ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle M. Chamberlain prépare le développement de son entreprise impérialiste : ce n'est pas l'Angleterre qui appelle les colonies à son aide ;

ce sont les colonies qui viennent se jeter, nouveaux enfants prodigues, dans le sein accueiilant de la mère-patrie. Les enfants ne peuvent manquer d'être émus d'un accueil aussi maternel. Mais les mots tendres conviennent mal à M. Chamberlain. Ses appels touchants aux enfants de la mère-patrie ont l'accent du loup,déguisé en grand-mère, du conte de Perrault: "Mère-grand, que vos dents sont longues!"

Sir WILFRID LAURIER.... fit observer que M. Chamberlain avait abordé la question qui, en ce moment, absorbe plus que toute autre l'attention de toutes les races qui composent l'Empire britannique. "Il est manifeste qu'avant longtemps l'Angleterre et ses colonies auront atteint le point où la route se bifurque ; et lorsqu'elles en seront rendues là, le problème qui s'imposera aux colonies sera de savoir si elles doivent s'unir plus intimement encore à la mère-patrie ou si leurs relations mutuelles doivent cesser complètement. Les colonies ont un orgueil national ; et ni liens ni attaches ne sauraient durer aux colonies à moins que leur fierté nationale ne puisse s'exprimer dans toute sa liberté. Au Canada, nous avons une foi sans bornes dans notre patrie. *Lorsque nous aurons atteint le point culminant de notre maturité, rien moins que la représentation impériale ne pourra nous satisfaire.*" (*Times*, 9 juillet 1897).

SIR GORDON SPRIGG ET LA DÉFENSE IMPÉRIALE

Le "Comité de défense de la Fédération impériale," envoya, le 9 juillet, une députation chargée de remercier le premier ministre du Cap, Sir J. Gordon Sprigg, d'une résolution adoptée par la législature de cette colonie, déclarant que le moment était arrivé où l'on devait préparer un mode de contribution coloniale à la marine de l'Empire.

Sir CHARLES DILKE, M. P.,... Un grand nombre parmi nous croient que, quels que soient les obstacles qui empêchent une union politique plus intime des colonies et de la mère-patrie, *le mode le plus vrai et le plus efficace* d'opérer, à l'heure actuelle, la fédération de l'Empire, *c'est une fédération pour défendre l'Empire* et pour résister à toute cause d'épuisement qui puisse nous atteindre. En envisageant la fédération sous cette forme pratique, la colonie du Cap semble avoir, par son action récente, fait le pas le plus décisif qui ait été tenté de nos jours...

Sir J. GORDON SPRIGG répondit qu'il croyait qu'en prenant cette attitude, le comité se plaçait sur un terrain solide... Je constate qu'on peut préparer l'unité de l'Empire sur les bases suggérées par votre comité. A propos de défense impériale, on a fait d'autres suggestions qui affectent les relations commerciales ; mais ici je prévois de grandes difficultés." (*Times*, 10 juillet 1897).

BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LONDRES

9 JUILLET 1897

Sir JOHN FORREST, premier ministre de l'Australie Occidentale, proposa "Les armées de la défense impériale". Il fit observer que ceux qui n'étaient pas forts seraient, au moment du danger, rejetés au pied de la muraille. Il espère donc qu'en Angleterre et dans toutes les parties de l'Empire on ne s'endormira pas dans une fausse sécurité en temps de paix. Si ceux qui vivent aux extrémités du monde veulent avoir une voix dans la direction des destinées de ce grand Empire auquel ils sont si fiers d'appartenir, *ils doivent unir leur sort au sien et porter leur part de responsabilité...*

Le Président, Sir ALBERT KAYE ROLLIT, M. P. :... Il y a d'autres questions à envisager : celle de la défense navale avec toutes ses responsabilités ; celle des cables britanniques. Et de plus on doit considérer si la constitution d'obligations impériales n'aura pas pour effet d'imposer *la réprésentation des colonies* dans les conseils de l'Empire comme *corollaire de leur contribution à la défense navale*, par exemple. Nos hommes d'état doivent envisager fermement ce problème et non l'éviter.

M. G. H. REID, premier-ministre de la Nouvelle Galles du Sud :... Sir John Forrest n'a pas du tout exprimé le sentiment du peuple australien lorsqu'il a dit que ce peuple était anxieux d'entrer dans cette association qu'on appelle Fédération Impériale. Le mot est beau—comme " Mésopotamie "—mais je n'ai jamais encore entendu aucun homme d'Etat, aucune réunion d'hommes publics ni même aucune ligue me définir exactement ce que cela veut dire. Le peuple de l'Australie, comme celui d'Angleterre, s'est habitué à gouverner ses propres affaires. Il se glorifie d'être l'égal du peuple d'Angleterre ; et toute tentative qui aurait pour résultat de ramener les colonies dans une position relativement insignifiante et qni les ferait représenter à Westminster par une infime minorité quelconque, n'aura jamais de succès en Australie... Que le peuple anglais ne se préoccupe pas de resserrer les liens qui unissent les coloniers à la mère-patrie! *Il arrive parfois qu'en multipliant ces liens on rend les relations plus irritantes.* En songeant aux gloires de cette grande nation, en nous rappelant le spectacle magnifique de concorde et d'attachement fidèle que nous avons contemplé récemment et qui a excité l'admiration de nos ennemis les plus acharnés, je vous demande d'y regarder à deux fois *avant de fabriquer de nouveaux liens.* Ce qui nous attache, nous, de la Nouvelle-Galles, ce n'est pas le lien officiel, ce n'est pas le gouverneur ;— ce n'est pas le Souverain régnant qui unit les citoyens britanniques entre eux—mais à la base de ces institutions bienfaisantes repose ce qui fait notre véritable unité : le même sang, la même histoire, les mêmes traditions et le même avenir.

Sir E. BRADDON, premier-ministre de la Tasmanie :... On ne saurait douter un instant de la fidélité intense et du dévouement du peuple des colonies envers la mère-patrie ; mais il doit arriver de deux choses l'une, à l'avenir : où les liens mutuels se resserreront,—ou les colonies croissant et se multipliant s'éloigneront complètement du sillage de la mère-patrie. Il n'est rien que je déplorerais davantage. Ma politique sera toujours favorable à la Fédération impériale ; mais d'autre part, lorsque les colonies et surtout lorsque la mère-patrie seront mûres pour accueillir cette idée, il faudra cette représentation des colonies et de toutes les possessions de l'Empire britanniques dans un Parlement Impérial qui signifiera la fédération impériale. *Je n'accepte pas les idées subalternes de M. Reid.* Je crois que les colonies se placeront à un point de vue plus élevé et j'espère que ce point de vue nous fera voir la possibilité de l'union la plus intime entre l'Australasie et la mère-patrie. (*Times*, 10 juillet 1897.)

BANQUET DU CLUB ST-GEORGES A LONDRES

12 JUILLET 1897

Don d'un vaisseau de guerre par la Colonie du Cap

Sir E. N. C. BRADDON (Tasmanie) ;... Je ne perds pas l'espoir que l'armée, la marine et les forces de réserve accompliront cette union plus intime, cette consolidation plus complète de l'Empire, que nous désirons tous voir s'effectuer. *Je suis un partisan de la fédération impériale : je crois en l'unité complète de ce grand Empire.* Le peuple des colonies australasiennes est aujourd'hui loyaliste dans l'âme ; et *je ne voudrais pas voir ce loyalisme se refroidir* à cause de la négligence des politiciens et des hommes d'Etat qui ne saisiraient pas l'occasion qui se présente à eux de nous unir plus étroitement à nos frères de la mère-patrie,

Le duc de CAMBRIDGE :... Nous n'avons pas une armee très considérable ici ; *mais nous savons qu'au besoin naus recevrions des secours considérables des diverses colonies...* L'Angleterre occupe aujourd'hui une position glorieuse, sachant qu'elle peut prévenir le danger, en quelque endroit qu'elle soit menacée ; *l'on devrait fortifier cette position en rendant aussi étroites que possible les garanties d'union* entre les colonies et la mère-patrie, prouvant ainsi au monde que nous sommes un *Empire organisé* et non pas une nation réduite à compter sur des efforts isolés.

M. GOSCHEN (ministre de la marine):...J'ai reçu aujourd'hui, des mains d'une colonie britannique, le cadeau d'un cuirassé... d'un cuirassé de première classe... Je prise ce don de la colonie du Cap pour deux raisons particulières, l'une politique et l'autre stratégique. J'apprécie *la valeur du principe politique* qui reconnait *la communauté d'intérêts* existant entre les colonies et la mère-patrie ; et j'apprécie également ce principe stratégique que le meilleur mode de soutenir la puissance de la flotte anglaise, le meilleur plan de défense des colonies, est de laisser *une entière liberté d'action à l'autorité centrale* qui organise la défense de l'Empire... Il y eut un temps où les colons croyaient que leur intérêt pouvait être différent de celui de la mère-patrie et que *si nous nous trouvions en guerre* avec les puissances européennes, *la meilleure attitude qu'un colon pût adopter fut de rester à l'écart. Ces idées se sont entièrement évanouies aujourd'hui :* elles ont disparu avec beaucoup d'autres préjugés et une conviction différente a pris le dessus... Nous ne désirons pas battre monnaie avec l'enthousiasme du Jubilé ; nous ne désirons pas, en cette occurence, insister auprès des colonies ponr en obtenir des contributions en deniers, *si ce n'est dans le but*—non pas de soulager le contribuable anglais, j'écarte entièrement cette considération—mais *de reconnaitre le principe que les colonies sont intéressées comme nous-mêmes*, non-seulement dans la sécurité de leur propre ports, non-seulement dans le commerce qui foisonne autour de leurs îles ;—mais qu'elles ont un intérêt égal au nôtre, à ce que la nation anglaise reste puissante. Nous reconnaissons tous que la politique étrangère des colonies doit être appuyée par une flotte impériale. Une politique extérieure sans marine seraít livrée à un principe de faiblesse que ni les colonies ni la mère-patrie ne pourront jamais accepter...

Le marquis de LORNE fit observer qu'un des meilleurs *signes des temps* était de constater qu'il y avait *aux colonies un corps discipliné de soldats-citoyens* en état d'entrer en campagne dès qu'un danger menacerait la Grande-Bretagne.

Le président, lord LOCH, dit que les Premiers-Ministres actuellement en Angleterre ont dû se rendre compte du sentiment qui anime fortement le peuple de ce pays et qui porte à rendre aussi intimes que possible les liens qui l'unissent aux colonies qu'ils représentent.

...L'action de la colonie du Cap et celle des colonies australasiennes sont *un symbole de leur désir d'union* avec la mère-patrie. Connaissant comme je les connais, les sentiments de patriotisme et de fidélité des habitants des colonies australiennes, je n'ai pas le moindre doute qu'ils renouvelleront, sous une forme ou sous une autre, leur contribution à la défense de l'Empire.

Sir GORDON SPRIGG, premier ministre du Cap : L'offre qu'il m'a été donné de faire, comme premier ministre de mon gouvernement, au premier Lord de l'Amirauté, peint très bien la manière dont nous sommes à fondre les différentes nationalités qui peuplent la Colonie du Cap. La question a été discutée par l'assemblée législative où siégent un grand nombre de représentants hollandais ; la proposition a été faite par un député indépendant ; je l'ai moi-même appuyée de toutes mes forces, ainsi que d'autres membres du gouvernement, et elle a été votée à l'unanimité... La proposition reste sujette à la ratification de la législature de la colonie; mais j'ai l'assurance absolue que lorsque les Chambres se réuniront l'an prochain, elles ratifieront ce cadeau ; et nous aurons la grande satisfaclion de savoir que nous avons contribué à cette marine qui est le grand facteur dans la création de l'Empire et qui maintiendra cet Empire.

Sir JOHN FORREST, premier ministre de l'Australie Occidentale :... La colonie que je représente est prête à continuer le paiement de sa contribution à la marine impériale. Les Bretons doivent protéger leurs relations commerciales et s'appuyer les uns sur les autres de toutes leurs forces possibles. Pour ma part, je n'ai jamais ralenti mes efforts pour inculquer dans le cœur du peuple de l'Australie occidentale des sentiments d'amour et d'admiratoin pour la mère-patrie ; et j'ai toujours ressenti pour le peuple anglais le même bon vouloir qui m'anime en ce moment. J'espère qu'avec le temps on trouvera le moyen *d'unir plus étroitement* entre elles, dans un tout harmonieux, les portions diverses de l'Empire. (*Times*, 13 juillet 1897.)

Il est bon de noter que lord Charles BERESFORD, amiral commandant l'escadre de la Méditerranée, n'approuva pas le principe posé par la colonie du Cap. Le *Globe*, de Toronto, publia, le 27 juillet 1897, une lettre de son correspondant de Londres, où se trouvent les lignes suivantes :

Lord Beresford déclare... qu'il regretterait beaucoup que le zèle patriotique et le loyalisme dont le Cap donne un exemple si admirable dussent servir de base aux contributions que les colonies devront faire, à l'avenir, à la défense de l'Empire... A son avis, ce serait une erreur très grave, sinon fatale, tant au point de vue stratégique que politique, d'accepter en principe que le meilleur genre de contribution que les colonies puissent faire à la défense impériale consiste à fournir des deniers pour la construction ou l'entretien des vaisseaux de la flotte... Il est fermement convaincu que les contributions des colonies à la défense de l'Empire doivent consister entièrement à créer chez elles des bases d'opérations navales, parfaitement organisées sous tous les rapports et restant sous leur propre contrôle : ceci permettrait à une flotte de se ravitailler et de réparer ses avaries sans retard...

OPINION DE M. REID

Il est remarquable que plus l'ardeur impérialiste des autres délégués coloniaux allait en s'enflammant, plus M. Reid précisait sa pensée contraire. Le 12 juillet, on lui offrait un dîner sous la présidence du comte de Selborne, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. Je cite de son discours les extraits suivants :

....Un grand nombre de nos plus fervents adeptes de l'unité impériale, animés d'ailleurs des motifs les plus nobles, semblent vouloir nous entraîner vers cet avenir que le président a signalé à la suite d'autres projets qui tous, je pense, exigent encore ample considération. Je ne me lasse pas d'admirer le zèle avec lequel on argumente un grand nombre de propositions splendides -entre autres, celle de donner à l'Australie et aux autres colonies autonomes une représentation dans les Chambres du Parlement britannique. A mes heures de rêverie romanesque, j'en suis arrivé à me représenter le très noble duc de Woolloomooloo siégeant aux côtés des éminents Lords que je vois ici ce soir. J'avoue qu'en étudiant le fonctionnement actuel des parlements, la perspective d'une nouvelle union de parlements m'épouvante... Il m'a toujours paru que, complètes comme sont les institutions parlementaires d'Angleterre et des colonies, la fusion de ces deux perfections pourraient avoir des conséquences désastreuses... A ceux qui désirent ardemment faire des changements radicaux dans les relations qui existent entre les diverses parties de l'Empire, je crois que j'ai le droit de demander la preuve convaincante que les relations actuelles sont susceptibles d'amélioration ; elle peuvent paraître imparfaites à première vue, mais au cours des circonstances de chaque jour elles ont, à mon avis, fonctionné merveilleusement... J'admire beaucoup l'offre libérale que le Premier-Ministre du Cap a faite samedi dernier. Cette offre ne

pouvait venir plus à propos pour être bien accueillie, car c'est le Cap qui est la cause de tous nos embarras. En Australie, nous avons causé très peu d'ennuis à l'Angleterre, au point de vue de l'armée ou de la marine ; néanmoins la colonie que je représente a dépensé quelque £500,000 afin de préparer une base d'opérations navales dans l'océan Pacifique pour les flottes de Sa Majesté. De plus, les colonies australiennes payent chaque année une contribution aux navires de guerre s'élevant à trois ou quatre millions. L'entente navale conclue avec l'Australie sera sûrement renouvelée.... Je reconnais avec joie le sentiment de générosité magnifique dont le peuple d'Angleterre a fait preuve à l'endroit des colonies et je veux bien y répondre de tout cœur. Et *de même que les hommes d'Etat et le peuple de la Grande-Bretagne* s'engagent à protéger les colonies au jour du danger et *à leur sacrifier jusqu'au dernier homme et au dernier shilling*, de même dirai-je au peuple anglais que nous ne sommes pas d'indignes rejetons de la même race. Quelque peu nombreux que nous soyons aujourd'hui, quelque limitées que soient nos ressources financières, si l'heure du danger sonne pour notre race, vous constaterez que l'esprit qui vous anime à notre endroit est le même qui nous attirera sous le drapeau commun. (*Times*, 13 juillet 1897.)

On voit que M. Reid insiste absolument sur le principe de l'appui mutuel : *de même que la Grande-Bretagne s'engage " à sacrifier jusqu'au dernier homme et au dernier schilling..."* Avant d'engager le Canada dans les guerres de la Grande-Bretagne, il eut peut-être été sage de connaître combien de soldats et combien de shillings elle mettrait au jeu pour nous défendre contre notre seul ennemi possible, les Etats-Unis ?

BANQUET DU CLUB CANADA À LONDRES

4 JUILLET 1897

Sir WILFRID LAURIER :.... On a parlé en termes très bienveillants des soldats canadiens qui viennent de faire un court séjour en Angleterre. Puisse se réaliser notre espoir que le fléau de la guerre disparaisse de ce monde ! Mais si jamais l'Empire britannique est frappé du malheur de la guerre, *contre n'importe quelle nation*, je suis convaincu que les soldats canadiens sauront se faire valoir. (*Times*, 15 juillet 1897.)

BANQUET DE LA CHAMBRE ANGLAISE DU COMMERCE À PARIS

18 JUILLET 1897

Sir WILFRID LAURIER :.... Tout en restant Français je suis profondément attaché aux institutions britanniques. Parlant au nom de mes compatriotes, je puis affirmer que nos institutions et notre régime actuels leur donnent pleine satisfaction. Mais les relations d'aujourd'hui ne peuvent rester les mêmes à jamais. Le jour viendra où, par la force des circonstances et le développement de la colonie, il faudra modifier la nature des liens aujourd'hui si légers qui unissent le Canada et la Grande-Bretagne ; et le Canada aspirera à une situation plus élevée. Il incombera alors à la mère-patrie de résoudre ce problème. Les liens actuels devront se rompre ou se fortifier. Si le problème doit se résoudre par la représentation impériale, ce qui n'est pas improbable, le Canada n'acceptera à aucun prix la moindre atteinte à son autonomie législative.... Il est permis d'espérer, cependant, que la solution du problème se trouvera dans un rapprochement vers la mère-patrie ; et si ce rapprochement implique la représentation impériale, *ce sera un jour glorieux que celui qui verra le Canada représenté au Parlement fédéral par un fils de la race française.*

M. G. H. REID :.... Les manifestations patriotiques par lesquelles toutes les parties de la Plus-Grande-Bretagne ont acclamé notre illustre Reine, ont développé en certains quartiers le désir de rendre plus intimes nos relations politiques et commerciales ; mais jusqu'ici on n'a formulé aucune politique définie et digne de considération. Quant aux liens politiques,—la vérité peut sembler ici un paradoxe—mais c'est un fait réel que *plus les attaches officielles sont devenues légères, plus les relations se sont détendues* : en sorte que l'indépendance virtuelle des colonies autonomes a produit un degré de solidarité impériale sans précédent dans l'histoire. Quant aux relations commerciales, le commerce de la Plus-Grande-Bretagne se fait surtout avec le Royaume-Uni ; et les quelques changements de peu d'importance qu'on pourrait faire n'exigent guère une politique d'aventure....

Sir J. GORDON SPRIGG :...Un mot de la plus Plus-Grande Bretagne. Je suis convaiucu que les liens qui nous unissent entre nous et nous rattachent à la mère-patrie *deviendront de plus en plus intimes* ; et qu'à un moment donné nous sentirons que nous ne formons qu'une famille dans ce grand et glorieux empire sur lequel la reine Victoria a régné avec un éclat sans pareil.

C'est touchant—mais je préfère l'opinion de M. Reid.

Le *Times* du 20 juillet, où j'ai trouvé ce compte-rendu, ajoutait:

On remarquera que Sir Wilfrid Laurier a exprimé une fois de plus sa conviction que le jour doit venir où,par la force des circonstances,les colonies,—à tout événement, le Canada — seront forcées de demander l'établissement de relations plus intimes entre elles et la mère-patrie......

Dans un autre article consacré spécialement au "Canada et à l'Empire," le *Times* disait :

Il n'est aucun des représentants des colonies qui ait occupé une position plus en vue et plus honorée que sir Wilfrid Laurier, le premier-ministre du Canada......

Sir Wilfrid Laurier a répondu aux manifestations sympathiques de notre pays *en se mettant à la tête du mouvement* qui a pour but de rendre plus intime l'union impériale. *Seul de tous les premiers-ministres coloniaux*, aujourd'hui en Angleterre, il s'est risqué à suggérer dans un discours public la représentation des colonies au Parlement Impérial de l'avenir. Cette attitude est particulièrement intéressante parce qu'elle indique la direction où tend l'évolution coloniale dans les circonstances actuelles......

INTERVIEW DE SIR WILFRID LAURIER

Avant le banquet où il prononça le discours dont je viens de citer un extrait, sir Wilfrid Laurier communiqua ses vues au correspondant particulier du *Times*, à Paris. La lettre parut dans le *Times* du 23. En voici un paragraphe :

Je serai peut-être amené ce soir à dire quelque chose de l'idée fédérale qui préoccupe aujourd'hui l'opinion anglaise. Pour nous, nous sommes tout-à-fait contents de notre situation actuelle. Nous acquérons des forces et de la prospérité. Nous nous sentons indépendants et nous nous attachons d'autant plus à la mère-patrie que nous paraissons agir en pleine liberté. Peut-être qu'un jour, dans cinq ou dix ou vingt ans, lorsque nous serons douze à quinze millions, serons-nous entravés par la situation actuelle. L'idée fédérale se présentera alors tout naturellement d'elle-même. Et, j'en suis convaincu, on saura trouver le meilleur moyen de réaliser cette idée. On constituera peut-être un Parlement où les colonies et la mère-patrie seront représentées dans une proportion équitable et où l'on discutera les intérêts communs sans porter la moindre atteinte aux intérêts particuliers. En attendant, nous avons fait une manifestation incontestable de notre fidélité à la mère-patrie, et le monde entier a dû s'en rendre compte.

II

Contribution des colonies a la guerre d'Afrique

1.—INTERPRÉTATION AU CANADA

On a souvent nié, dans les cercles officiels, les machinations qui ont précédé l'envoi des troupes canadiennes en Afrique. Comme on peut le croire, ces intrigues ne se sont pas déroulées sur le parvis du parlement et il n'en a pas transpiré grand chose dans les journaux. Je trouve cependant, dans les journaux de juillet 1899, quelques lignes qui soulèvent le coin du voile dont l'agent interlope de Cecil Rhodes couvrait ses intrigues.

Le *Star*, de Montréal, annonça l'arrivée d'Allen au Canada :

> Le but du voyage de M. Allen au Canada, dans les circonstances actuelles, est d'obtenir la sympathie et l'appui du peuple canadien en faveur des entreprises de ses compatriotes d'Afrique. Déjà, dit-il, les colonies australiennes ont agité la question et adopté une série de résolutions adjurant le gouvernement impérial de protéger les droits des sujets britanniques qui habitent la république de Paul Kruger. M. Allen désire obtenir des Canadiens une expression identique d'opinion. (*Star*, 11 juillet 1899).

Le lendemain, le même journal publiait une *interview* du même M. Allen :

> Nous ferons observer que M. Allen vient au pays dans le but d'intéresser les Canadiens à la question sud-africaine et de leur prouver qu'à titre de citoyens de l'Empire, ils ont un intérêt immédiat au Sud-Africain.

Voici une tâche qui eût offert quelques difficultés dans un pays où l'on n'eût pas été disposé à se laisser aveugler par des tours de gobelets, sans au moins exiger quelques explications. M. Allen continue :

> Le but de l'Association Impériale du Sud-Africain. dont le *Right Hon.* lord Windsor est le président, est de maintenir, au Sud-Africain, la suprématie de la Grande Bretagne et d'y promouvoir les intérêts des sujets britanniques tout en respectant pleinement l'autonomie des *gouvernements coloniaux*.

L'agent de M. Chamberlain et de M. Rhodes trahissait bien la pensée de ses maîtres : il mettait déjà la République Sud-Africaine au rang des colonies britanniques.

Pour en venir à une solution pratique, ajouta-t-il, je suis convaincu que rien ne pourrait mieux contribuer à un règlement pacifique et satisfaisant de la question sud-africaine qu'une expression d'opinion venant du Canada, identique à celle que l'Australie a donnée en mai dernier. Les Australiens ont manifesté leur pensée dans des réunions publiques et des articles de journaux, et convaincu M. Kruger et le gouvernement impérial qu'ils attachent une grande importance a ce problème ; ils considèrent que leurs compatriotes devraient jouir au Transvaal de droits politiques égaux à ceux des Boers et que la suprématie de la Grande Bretagne doit dominer toute l'Afrique du Sud.

Le 22, le *Star* publiait cette dépêche d'Ottawa :

M. J. Davis Allen, délégué de l'Association Impériale du Sud-Africain, a fait, hier soir, un discours sur la crise sud-africaine, en présence des sénateurs et des députés réunis dans une des salles de comité du Sénat. Sir Mackenzie Bowell présidait l'assemblée...... Le but de la réunion était d'induire le Parlement à voter des résolutions en faveur des Uitlanders : l'enthousiasme était manifeste.

Le *Globe*, de Toronto, disait à ce sujet :

La présence à Ottawa de M. J. Davis Allen, le représentant de l'Association des Uitlanders de Johannisberg, aura pour conséquence probable de faire tenter un effort pour obtenir du parlement canadien l'adoption d'une résolution favorable aux aubains du Transvaal. *Il n'est pas probable* que le gouvernement trouve à propos de demander au parlement de donner aux autorités impériales des conseils qu'on n'a pas sollicités ni d'exprimer une opinion sur un problème qui a une grande importance internationale.

Huit jours plus tard, M. Allen avait réussi à enrégimenter sous ses ordres le premier-ministre, le leader de l'opposition et toute la députation nationale, voire même les sénateurs. La résolution d'adhésion à la politique de M. Chamberlain en Afrique fut votée à l'unanimité le 31 juillet 1899. Je dois ajouter que j'étais absent d'Ottawa ce jour-là, sinon le concert impérialiste aurait dès ce moment subi l'interruption d'au moins une voix discordante.

Voici le texte officiel de cette résolution :

Que cette Chambre a vu avec regret les complications qui ont surgi dans la république du Transvaal, dont Sa Majesté est la suzeraine, par suite du refus d'accorder aux sujets de Sa Majesté actuellement établis dans ce pays, une participation égale dans son gouvernement.

Que cette Chambre a vu avec un plus grand regret encore que l'état de choses qui y existe a dégénéré en une oppression intolérable et a produit une excitation considérable et dangereuse parmi les diverses classes des sujets de Sa Majesté dans ses possessions sud-africaines.

Que cette Chambre, représentant un pays qui a largement réussi, en concédant des droits politiques égaux aux divers éléments de sa population, à faire disparaître les causes d'antagonisme et à faire accepter avec satisfaction par tous son système actuel de gouvernement, désire exprimer sa sympathie pour les efforts tentés par les autorités impériales en vue d'obtenir en faveur des sujets de Sa Majesté établis dans le Transvaal la mesure de justice et de reconnaissance politique qui sera nécessaire pour leur assurer la pleine jouissance de libertés et de droits égaux.

(Journaux, Chambre des Communes, vol. XXXIV, page 493).

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette résolution ne fut jamais communiquée à M. Kruger : elle demeura dans les papiers de M. Chamberlain afin de lui servir d'argument contre ses adversaires d'Angleterre ; mais surtout, elle devint, entre les mains habiles du Secrétaire Colonial, un gage des obligations que le Canada contractait envers le gouvernement britannique. Elle pesa lourdement dans la balance le jour où le cabinet d'Ottawa se vit forcé de sanctionner par la force des armes le principe auquel il s'était associé à la demande d'un obscur intrigant.

Je crois utile de reproduire ici quelques extraits des principales déclarations que firent nos hommes publics au moment de l'expédition de nos troupes en Afrique.

Dès le 28 septembre, le *Globe*, de Toronto, annonçait l'envoi d'un contingent canadien au Sud-Africain et donnait même tous les détails de l'enrôlement et de l'équipement des volontaires. Il était parfaitement connu à Ottawa, à ce moment, que le général Hutton et son état-major faisaient des préparatifs actifs pour l'organisation de ces troupes. Cependant, le 28 septembre, le Colonel Pinault, sous-Ministre de la Milice, écrivait aux officiers canadiens qui offraient leurs services, la lettre suivante, publiée le lendemain dans le *Globe* :

En réponse à votre demande de renseignements, j'ai l'honneur de vous dire que les dernières communications reçues du *War Office*, de Londres, établissent que les autorités impériales ne recrutent pas pour l'armée et ne préparent aucune expédition (de recrues) pour l'Afrique. Par conséquent, il serait inutile de transmettre vos offres en Angleterre.

Le même jour, le *Star*, de Montréal, publiait la dépêche suivante de son correspondant particulier à Londres :

L'offre que le Canada a faite d'un régiment pour le Sud africain a éveillé le plus vif intérêt ; et cet intérêt est encore stimulé davantage aujourd'hui par les comptes-rendus du discours que Sir Charles Tupper a prononcé à Halifax, appuyant chaudement cette idée.

Il m'est impossible, cependant, de savoir si le *War Office* a reçu des propositions officielles et formelles ; mais M. Chamberlain a reçu de Sir Wilfrid Laurier une *lettre confidentielle* contenant des suggestions attrayantes.

Ce projet aura l'effet indubitable de convaincre fortement les Anglais de l'impérialisme puissant et *pratique* du Canada.

On exprime l'espoir que le Canada n'amoindrira pas la valeur intrinsèque de ses propositions en laissant au *War Office*, dans un tel encombrement d'affaires urgentes, de pourvoir au transport des troupes.

La manifestation d'unité de l'Empire dont on veut donner l'enseignement serait beaucoup plus efficace si chaque colonie allait mettre elle-même ses troupes à la disposition de l'Angleterre à Cape Town, à la base même des opérations britanniques.

Il est difficile de faire concorder cette nouvelle du correspondant du *Star* avec l'opinion que Sir Wilfrid Laurier exprimait quelques jours plus tard. La seule explication plausible, c'est qu'en tout temps et dans tous les pays, les hommes politiques et les diplomates

ont l'habitude des distinctions subtiles entre les opinions officielles et les sentiments personnels.

Le 3 octobre, Sir WILFRID LAURIER faisait la déclaration suivante au correspondant particulier du *Globe*, à Ottawa ; elle parut le lendemain :

Suivant mon interprétation de la Loi de la Milice,—et je puis dire que j'ai quelque peu étudié ce point récemment—nos volontaires sont enrôlés pour servir à la défense du Dominion. Ils forment des troupes canadiennes destinées à combattre pour la défense du Canada.

Puis ayant expliqué que dans une guerre où l'Angleterre serait aux prises avec une puissance dont les flottes pussent mettre le Canada en danger, le gouvernement aurait le droit d'envoyer les milices canadiennes à l'étranger et d'attaquer l'ennemi sans attendre le moment même où le Canada serait menacé, il ajoutait :

Ceci n'est pas le cas de la République Sud-Africaine. Le Canada n'est pas menacé ; et bien que nous puissions désirer fournir des troupes, *je ne vois pas comment nous pouvons le faire*. Et d'ailleurs, comment pourrions-nous le faire sans que le parlement nous votât les deniers nécessaires ? *Nous ne pourrions rien faire*. En d'autres termes, il nous faudrait convoquer le Parlement...... Et c'est ainsi que nous n'avons pas offert de régiment canadien aux autorités impériales. Le ministère de la Milice a transmis au gouvernement impérial des offres particulières de services ; et la réponse du War Office, que le *Globe* a publiée samedi, établit l'attitude des autorités à ce sujet. Quant à la question d'offrir un régiment au nom du Canada, le Cabinet ne l'a pas discutée, à cause des raisons que je vous ai indiquées et que comprendront, je crois, tous ceux qui comprennent les lois constitutionnelles qui déterminent cette question.

Le 5 octobre, Sir Charles TUPPER envoyait à Sir Wilfrid Laurier la dépêche télégraphique que voici :

J'espère que vous enverrez un régiment de volontaires canadiens pour aider l'Angleterre au Transvaal. Je sais que cette démarche sera chaleureusement accueillie par le gouvernement britannique, qu'elle rendra grand service au Canada *et qu'elle fortifiera l'unité de l'Empire*. Un de mes amis tiendra, à ses frais, la vie et les membres des volontaires assurés jusqu'à concurrence d'un million de dollars ; et j'appuierai de tout cœur, au Parlement, votre action à ce sujet. (*Star*, de Montréal, 17 octobre 1899).

Le 3 octobre, le même jour où le premier-ministre canadien déclarait que le gouvernement n'avait pas offert de troupes et ne pouvait en expédier, le secrétaire colonial, M. CHAMBERLAIN, envoya à Lord Minto une dépêche officielle dont les premières lignes se lisent ainsi :

Le Secrétaire d'Etat pour la guerre et le Commandant-en-Chef désirent exprimer leur haute appréciation des preuves signalées de l'esprit patriotique du peuple canadien, tel que manifesté par les *offres* de services au Sud-Africain, et donner les renseignements suivants pour aider à l'organisation des *forces offertes*......

Le 13 octobre, le gouvernement céda à la pression exercée sur lui par le gouverneur et à la crainte que le leader de l'opposition ne soulevât l'opinion jingo, alors très échauffée, en tirant parti de la dépêche de M. Chamberlain. C'est alors que le Cabinet adopta son décret, devenu célèbre, dont je donne ici l'extrait suivant :

En présence du désir manifeste d'un grand nombre de Canadiens qui sont prêts à s'enrôler à ces conditions, le Premier-Ministre est d'opinion que le gouvernement du Canada peut entreprendre, sans hésiter et sans convoquer le Parlement, de dépenser les deniers nécessaires à l'équippement et au transport de ces volontaires,—attendu surtout que cette dépense, dans les circonstances actuelles, ne peut être considérée comme un abandon des principes bien connus du gouvernemsnt constitutionnel et des coutumes coloniales, *ni être interprétée comme un précédent pour l'avenir.*

C'est ce qu'on a appelé la "*no-precedent clause.*"

Ce décret fut adopté le 13 octobre et communiqué au Secrétaire d'Etat pour les Colonies par une dépêche du 20 octobre. M. CHAMBERLAIN y répondit par une lettre officielle qu'il adressa à lord Minto, le 15 novembre 1899. Cette *réponse* contenait les lignes suivantes :

Le désir ainsi manifesté de *partager les risques et les fardeaux de l'empire* a été bien accueilli, non seulement comme une preuve de la fidélité inébranlable du Dominion et de l'appui qu'il accorde à la politique du gouvernement de Sa Majesté dans l'Afrique australe, mais aussi comme l'*expression de ce sentiment sans cesse grandissant de l'unité et de la solidarité de l'empire* qui a caractérisé les relations de la mère patrie et des colonies pendant ces dernières années.

C'est une répétition du dialogue du *Médecin malgré lui* :

" Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette ! "

Tous ces documents sont contenus dans la correspondance officielle produite au Parlement britannique en novembre 1899 (*Parliamentary Papers*, 1899, Cd 18), et au Parlement canadien en mars 1900.

Si l'on veut un autre exemple frappant de l'étrangeté des procédés de M. Chamberlain et de la faiblesse avec laquelle nos gouvernants le laisse leur distribuer ses camouflets, on n'a qu'à méditer les trois citations suivantes empruntées au texte officiel des débats parlementaires, au Canada et en Angleterre.

Le 24 juin 1900, je posai la question suivante au gouvernement canadien :

Le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ont-ils été consultés sur la question sud-africaine ? Le gouvernement se propose-t-il de faire une suggestion quelconque ou d'exprimer une opinion à ce sujet ?

Et le premier-ministre, Sir Wilfrid LAURIER, répondit :

Ni le gouvernement ni aucun de ses membres n'ont été consultés sur les conditions les plus propres à faire cesser la guerre dans le Sud-Africain. Le gouvernement ne se propose de faire aucune suggestion ni d'exprimer aucune opinion à ce sujet.

(*Debates, House of Commons*, 1900, vol. II, page 6625).

Le 7 août 1900, la question suivante fut posée, à la Chambre des Communes, à Westminster :

M. FABER (York) demande au secrétaire d'Etat pour les colonies si, considérant le rôle joué par le Canada et l'Australie dans la guerre Sud-africaine, on se propose de pressentir l'opinion des autorités de ces pays au sujet du règlement et du gouvernement du Transvaal et de l'Etat d'Orange à la cessation des hostilités.

M. CHAMBERLAIN : *Je me suis déjà mis au courant de l'opinion des colonies du Canada* et de l'Australie relativement aux points principaux du règlement à intervenir ; et le gouvernement de Sa Majesté est en parfait accord avec elles quant à la nécessité de l'annexion, l'installation d'un gouvernement s'appuyant sur la force militaire et la possibilité ultime de l'établissement d'un régime représentatif autonome dans les deux colonies. (Applaudissements.) (P. D., Vol. 87, page 909)

Le 18 février 1901, je revins à la charge, à Ottawa, avec la question suivante :

1. Depuis le 1er juin dernier, le gouvernement canadien ou quelqu'un de ses membres ont-ils été consultés par le gouvernement anglais relativement à la question Sud-africaine ?

2. Le gouvernement canadien ou quelqu'un de ses membres ont-ils émis une opinion ou fait une suggestion quelconque au gouvernement britannique à ce sujet ?

LE PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier): Le gouvernement canadien ni aucun de ses membres *n'ont été consultés par le gouvernement britannique* sur la question Sud-africaine depuis le 1er juin dernier. Aucun membre du gouvernement canadien n'a exprimé d'opinion à ce sujet. (*Debates, House of Commons*, 1901, Vol. I, page 106).

C'est le cas de dire : "Qui trompe-t-on ici ?"

En livrant au public le texte de son décret, le Cabinet y ajouta une sorte de commentaire officiel qui parut, le 14 octobre 1899, dans tous les journaux du soir et dont je détache le paragraphe suivant :

On n'a jamais douté qu'il était désirable de voir le Canada coopérer avec les autorités anglaises *à tout mouvement tendant à promouvoir les intérêts de l'Empire.* La seule question était de savoir si la sanction du Parlement n'était pas nécessaire. Envoyer un contingent au Transvaal, c'était non-seulement faire une dépense considérable, mais de plus adopter une attitude importante que le Parlement n'avait pas prévue et qui pourrait être considérée comme un précédent ; et dans une affaire aussi grave il ne fallait pas créer de précédent à la légère. Voilà ce qui a fait entretenir tout d'abord l'opinion que le Parlement devait être convoqué pour approuver l'attitude projetée.

Les ministres expliquent ensuite comment ils considèrent que les termes de la dépêche de M. Chamberlain *acceptant* les troupes canadiennes leur ont permis de tourner la difficulté.

Voyons maintenant de quelle manière on a respecté la réserve contenue au décret du 13 octobre.

Au départ du premier contingent, à Québec, il se prononça des discours flamboyants. Le tintamarre des tambours et des trompettes empêcha alors le peuple canadien de prêter une oreille attentive à ces manifestations d'éloquence. J'en reproduis ici quelques passages significatifs.

Au banquet du Club de la Garnison, le 28 octobre :

M. BORDEN, ministre de la Milice :... Ceci indique une époque,—et une époque très importante—non-seulement pour notre milice mais pour le Canada et pour l'Empire. *Le peuple canadien s'est enfin rendu un compte exact de la dette qu'il a contractée envers l'Empire......* L'Empire n'est plus une simple puissance possédant des colonies

mais une puissance composée de plusieurs nations. Cette méthode d'élever un empire a procédé lentement mais elle est maintenant à l'œuvre. Dans le passé, la difficulté principale consistait à trouver le moyen d'action propre à produire ce mouvement; mais il s'est enfin manifesté, tout comme s'est développée la grande constitution qui gouverne l'Empire ; *et le Canada prend aujourd'hui part aux guerres impériales* sans que personne puisse dire comment nous en sommes arrivés là ; mais nous sommes tous heureux que ce moment soit arrivé.

Le général HUTTON :...... Ceci est en soi une source de satisfaction ; mais, messieurs, après tout, qu'est-ce que l'envoi de mille hommes comparé aux besoins de ce grand empire ? Comme chiffre, ce n'est rien ; et ce que le Canada doit prévoir, s'il veut jouer son rôle comme élément, et comme l'un des éléments les plus considérables, de cette grande confédération de la mère patrie et de ses colonies qu'on appelle l'Empire britannique, c'est que le temps peut venir où non seulement mille hommes, mais *cinquante mille ou cent mille peuvent être nécessaires* au maintien de l'unité, de l'inviolabilité, de l'existence même de notre empire.—(*Star*, de Montréal, 30 octobre 1899).

Le lendemain, le GOUVERNEUR-GÉNÉRAL avait à dîner, à la Citadelle, les officiers du contingent canadien et plusieurs personnages militaires et politiques. Son Excellence parla ainsi :......

Ce régiment est *la premiàre offrande que le Canada fait à la grande cause impériale*. Ceci peut soulever la question de la Fédération Impériale ; il n'y a pas lieu pour lui de discuter cette question. Il s'est toujours opposé aux constitutions écrites. Il préfère s'appuyer sur les sentiments du cœur.

(*Star*, de Montréal, 31 octobre 1899).

Le 30 octobre, les troupes défilèrent devant le Gouverneur, le Premier-Ministre et un grand nombre de spectateurs. Lord MINTO prononça les paroles suivantes :......

Le Canada a librement offert son régiment à la vieille patrie *et il a accepté par là, les difficultés qui doivent s'ensuivre* et qu'il ne peut ignorer.

Le peuple du Canada ne désire point s'attacher à des arguties sur la responsabilité coloniale. Tout ce qu'il a fait c'est d'insister pour que ses offres loyales soient manifestes et il se réjouit au fond du cœur que ces offres aient été acceptées de bonne grâce.

(*Star*, de Montréal, 30 octobre 1899).

Sir WILFRID LAURIER :...... Une pensée réconfortante, c'est que la cause pour laquelle vous, soldats canadiens, allez combattre, est *la cause de la justice* ; c'est la cause de l'humanité, des droits civiques et de la liberté religieuse. Cette guerre n'est pas une guerre de conquête ou de subjugation...... Son but n'est pas d'écraser la nationalité hollandaise ; mais d'établir les lois de la Couronne britannique dans une contrée soumise à la suzeraineté de Sa Majesté, afin d'assurer à tous les habitants de ce pays une part égale de liberté...Ceci est une occasion unique dans l'histoire du monde. C'est un spectacle qui devrait rendre tout Canadien fier de son pays......Qui aurait pu croire, il a trente-deux ans, que les provinces éparses de l'Amérique britannique du Nord dussent atteindre aujourd'hui un tel point de développement qu'elles pussent volontairement et même joyeusement *cimenter de leur sang l'unité de l'Empire* jusque dans ses régions les plus éloignées ?—(*Times*, 31 octobre, 1899).

Quelques jours plus tard, M. BORDEN, ministre de la Milice, déclarait dans un discours que, quoiqu'on en puisse dire, l'action du Canada constituait un précédent et qu'il n'avait pas peur des conséquences de ce précédent. A Montréal, le même ministre déclarait : " que le temps était arrivé où le Canada doit choisir entre l'acheminement vers l'indépendance ou l'union avec l'Empire, avec tous les

devoirs et les responsabilités qui peuvent en découler ;" et que pour lui, il préférait la seconde solution.

Le 23 novembre 1899, M. SUTHERLAND, tout récemment nommé à la succession de M. Geoffrion dans le cabinet, déclarait ce qui suit à un reporter de *La Presse*, de Montréal :

Je favoriserais l'envoi de deux, trois et même six contingents canadiens, selon que l'occasion le requerrait *et suivant les besoins de l'Empire*. La province d'Ontario est unanime sur ce point.

Sir LOUIS DAVIES, ministre de la Marine et des Pêcheries, arrivant d'Angleterre, disait que

......l'action des diverses colonies expédiant des contingents [au Transvaal] avait créé une impression profonde, non-seulement en Angleterre mais aussi sur le continent ; que dans un discours prononcé devant la Chambre du commerce, de Londres, il avait dit que le Canada serait prêt, au besoin, *à envoyer dix mille hommes pour la défense de l'Empire* et que cette déclaration avait été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme (*Globe*, 30 octobre, 1899).

A peu près à la même époque, M. ROSS, le premier-ministre d'Ontario, s'écriait, dans un moment d'ardeur guerrière, que le Canada sacrifierait *jusqu'à son dernier homme* pour la défense de l'Empire.

Dès le mois de janvier 1900, un second régiment partait, emportant les garanties que le gouvernement avait prétendu nous conserver dans son décret du 13 octobre. C'était la première preuve patente que l'expédition des troupes canadiennes au Transvaal constituait un précédent. Le ministère et le parlement ne tardèrent pas à nous en donner une nouvelle, dès la session qui suivit l'envoi de nos volontaires.

Le discours du Trône, publié le 1er février 1900, contenait les paragraphes suivants :

. . . .

Les hostilités ayant malheureusement éclaté durant les vacances entre l'Angleterre et la République Sud-Africaine, mes ministres ont jugé à propos de prendre l'initiative et d'équiper et d'expédier sur le théâtre de la guerre deux contingents de volontaires, comme *preuve tangible du dévouement absolu* et de la loyauté du peuple canadien envers la Souveraine et les *institutions de l'Empire Britannique*......

J'ai été chargé de vous faire connaître que Sa Majesté apprécie hautement la loyauté et le patriotisme ainsi déployés, lesquels, venant après la préférence donnée par le tarif actuel aux articles de fabrication anglaise, ont eu le plus heureux effet *en cimentant et en rendant plus intimes les relations* cordiales qui existent entre le Canada et la mère-patrie

Le gouvernement s'empressa de faire racheter par les Chambres les engagements inconstitutionnels qu'il avait contractés pour enrôler et équiper les deux régiments expédiés au Sud-Africain. Il y ajouta même un énorme surcroît de dépenses qui, aux termes mêmes de la demande de M. Chamberlain, devaient rester à la charge de l'échiquier britannique.

Il me parut que le ministère trouvait à propos de faire sanctionner par les représentants du peuple tout ce qui, dans cette action extraordinaire, donnait raison aux espérances des impérialistes ; mais qu'il ne songeait nullement à faire ratifier la garantie platonique qu'il avait prétendu offrir, dans son décret du 13 octobre, aux adversaires de l'impérialisme. Je proposai à la Chambre, le 13 mars, la résolution suivante :

Que cette Chambre insiste sur le principe de la souveraineté et de l'indépendance du parlement comme étant la base des institutions britanniques et la sauvegarde des libertés civiles et politiques des citoyens britanniques, et refuse, en conséquence, de considérer l'action du gouvernement au sujet de la guerre de l'Afrique du Sud comme un précédent qui doive engager ce pays dans toute action à venir.

Que cette Chambre déclare de plus qu'elle s'oppose à tout changement dans les relations politiques et militaires qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, à moins que tel changement ne soit décrété par la volonté souveraine du parlement et sanctionné par le peuple du Canada.

Cette proposition ne contenait rien de contraire à la politique apparente du ministère. Elle n'était que la sanction de la *no-precedent clause*. J'insistai sur l'importance qu'il y avait de faire comprendre à M. Chamberlain et au peuple anglais la portée véritable de l'action du gouvernement canadien. Le premier-ministre et le leader de l'opposition s'unirent pour repousser ma proposition et forcer le troupeau docile de leurs partisans à déchirer la sauvegarde que le ministère avait semblé vouloir nous donner.

Cette étrange contradiction, succédant aux discours et aux déclarations que je viens de citer, a permis au Secrétaire Colonial et aux autres chefs du mouvement impérialiste de proclamer hautement que l'envoi des troupes coloniales en Afrique avait consacré la solidarité de l'Empire. Le Canada — à l'exemple des autres colonies, du reste — s'est chargé de confirmer ces déclarations en expédiant deux autres régiments et en permettant aux autorités britanniques de recruter ici tous les soldats qu'ils peuvent enrôler et même d'attirer dans les rangs de leur armée les élèves de notre école militaire. On verra, au chapitre IV (2° ARMÉE), de ces pièces justificatives, l'importance que les autorités anglaises attachent à ce recrutement et le parti qu'elles entendent en tirer.

Certains organes, plus ministériels que libéraux, appellent de temps à autre les foudres du ciel sur ce qu'ils nomment ma *trahison*. Les mêmes journaux nous citent parfois le *News*, de Toronto, comme exemple de torysme francophobe. Je me félicite qu'en cette occurrence le *News* m'ait excommunié ; il a réservé toutes ses grâces au premier-ministre. Le lendemain de l'écrasement de ma proposition, ce journal disait :

En autant qu'il s'agit du discours prononcé hier par le Premier-Ministre, c'est une manifestation de loyalisme que Sir Charles Tupper lui-même n'aurait pu surpasser. C'est tout ce que peut désirer le fils le plus affectionné de la Grande Bretagne. Par la

forme et par le fonds, c'est exactement ce qu'on devait attendre du chef politique de la principale colonie de l'Empire.

Le *News* félicite Sir Wilfrid Laurier de l'attitude récente qu'il a prise au sujet de l'envoi des troupes en Afrique ; et nous pouvons l'assurer que, si son attitude eût été, en octobre, celle qu'il a prise hier, nos louanges eussent été alors aussi cordiales que nos dénonciations furent vigoureuses. Il n'est pas au Canada de journal mieux disposé que le *News* à approuver les sentiments que le Premier-Ministre a manifestés en réponse à la proposition de M. Bourassa.

2.—INTERPRÉTATION EN ANGLETERRE

Nous allons voir maintenant comment les hommes politiques de la Grande Bretagne ont interprété la participation des colonies à la guerre sud-africaine. Je ne choisis que quelques unes des déclarations des principaux chefs de groupes.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE (libéral-unioniste), secrétaire d'Etat (Guerre). Discours à la fête annuelle des Couteliers, à Sheffield, le 2 novembre 1899 :

......C'est à regret que nous avons été obligés d'imposer une limite au nombre de volontaires que les colonies désiraient nous fournir. Toutefois, à mon sens, la valeur de cette armée coloniale *ne doit pas se mesurer seulement d'après sa force numérique* sur le champ de bataille ; sa présence fera comprendre au monde civilisé deux grandes vérités ; d'abord, que les mots "Plus Grande Bretagne (*Greater Britain*)" *ne sont pas une vaine formule*, vide de sens ; ensuite, que nous n'aurions pas obtenu, dans une aussi large mesure, l'aide toute spontanée des colonies, si la cause pour laquelle nous combattons n'était pas juste. (E. P. H., vol. I, p. 49).

Right Honourable C. T. RITCHIE, M. P. (conservateur). Discours au banquet annuel de l'Association locale des Unionistes, à Laughton, Essex, le 8 novembre 1899 :

Toute malheureuse que soit cette guerre, elle a eu pour résultat de resserrer davantage les liens qui unissent la mère-patrie aux colonies ; et elle a prouvé qu'à l'heure du danger, quand les intérêts de notre pays sont menacés, nos concitoyens *viendront de toutes les colonies nous prêter main forte*.—(E. P. H. Vol. I, p. 80).

M. GEORGE WYNDHAM, M. P. (conservateur), sous-secrétaire d'Etat (Guerre). Discours au banquet annuel du maire de Douvres, le 13 novembre 1899 :

Cette guerre nous a révélé, dans toute sa plénitude, *une source de force impériale* dont la puissance et l'étendue était demeurée *jusqu'ici insoupçonnée*. Cette source de force impériale se trouve dans le courage magnifique, dans la discipline et la fidélité de nos colonies...... Voilà qui a été surabondamment prouvé au Sud-Africain. *Le Canada et l'Australie nous en ont donné le gage et la garantie.*—(E. P. H., vol. I, p. 111).

Sir MICHAEL HICKS-BEACH (conservateur), chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances). Discours au banquet annuel de la "Dolphin's Society", à Bristol, le 13 novembre 1899 :

Cette campagne nous rappellera toujours que les grandes colonies autonomes sont venues, de l'autre extrémité du globe, prêter main forte à la mère-patrie. Comme

l'a fort bien dit le colonel Chaloner, ce sera le germe d'un mouvement qui, *dirigé par une politique sage et patiente*, conduira l'empire à l'union — à une union qui lui donnera cohésion et force dans toutes les luttes qu'il aura à soutenir contre d'autres nations. *Voilà le grand enseignement qui se dégage de la guerre.*—(E. P. H-, vol. I, p. 108).

Right Honourable JOSEPH CHAMBERLAIN (libéral-unioniste), secrétaire d'Etat (Colonies). Discours à Leicester, le 29 novembre 1899 :

......Il y a encore lieu de nous réjouir, tous ensemble, du patriotisme qu'ont manifesté nos grandes colonies autonomes, le Canada et l'Australie. Leurs contingents sont rendus sur le théâtre de la guerre ; et de fait, les dépêches de ce soir nous apprennent qu'ils ont déjà engagé la lutte. Quel spectacle grandiose que celui de l'Empire uni comme un seul homme contre tous ses ennemis ! *Ce n'est pas tant l'importance matérielle* de l'aide des colonies que nous prisons — même à ce titre, ce concours nous est, du reste, fort acceptable ;—mais il nous est *beaucoup plus précieux* parce qu'il démontre aux yeux du monde entier *l'unité absolue de l'Empire britannique. A l'avenir*, du moins, qu'on sache bien, à l'étranger comme au pays, qu'il ne saurait se commettre d'injustice à l'égard d'une partie quelconque de l'Empire sans que toutes les autres parties se sentent atteintes par contre-coup et *apportent chacune leur quote-part de secours.* Et ne trouvons-nous pas dans cette action des colonies autre chose encore qu'une preuve de l'unité de l'Empire ? Oui : il y a aussi un témoignage à la justice de notre cause. On prétend que la soif de l'or est notre unique mobile dans cette guerre. Que signifie alors l'attitude de nos colonies de l'Australie et du Canada, si jalouses de leur liberté ? Aux calomnies de la presse étrangère que nous sommes forcés d'entendre, *nous opposons le témoignage, en paroles et en action, de nos colonies autonomes*............ (E. P. H., vol. I, page 215).

Right Honourable J. G. GOSCHEN (conservateur), *first lord of the Admiralty* (ministre de la Marine). Discours aux quartiers généraux des 1ers Carabiniers de Middlesex, Berkeley Square, Londres, 18 décembre 1899.

Après avoir fait l'historique de la guerre d'Afrique et analysé les causes des revers de l'armée anglaise, M. Goschen dit :

Nous avons trouvé une nouvelle compensation dans l'attitude de nos colonies qui se sont prises d'*enthousiasme pour l'idée impérialiste* ; elles savent que dans cette guerre il y a plus en jeu que l'heur ou le malheur de la mère-patrie ; elles savent que chacune des parties de l'Empire est profondément intéressée dans le résultat de cette lutte ;—et de toutes les colonies nous viennent des offres réconfortantes de secours et d'appui efficace......(E. P. H., vol. I, page 298).

Right Honourable A. J. BALFOUR (conservateur), *first Lord of the Treasury*. Discours à Manchester, 8 janvier 1900 :

......J'ai été forcé d'avouer qu'à plusieurs égards la guerre a été, jusqu'aujourd'hui, remplie de mécomptes et qu'elle a trompé les calculs des autorités militaires les plus compétentes. Ne croyez pas, toutefois, que je considère, même aujourd'hui, qu'elle n'a pas été fertile en exploits héroïques et en *conséquences très heureuses pour l'Empire......* Songez au frémissement de sympathie qui, parti de la mère-patrie, du centre de l'Empire, a pénétré jusqu'à ses extrémités d'où il est revenu réconforter le cœur même de la mère-patrie. Toutes nos colonies et nos dépendances ont vibré à l'unisson ; le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande—et l'Inde avec ses grands princes, nos feudataires,—tous se sont unis dans une pensée commune, prêts à faire des sacrifices communs pour atteindre un but commun. Est-ce donc là un si mince résultat ? *Au contraire, à mes*

yeux, tout est là.,.,.. Au dire des critiques étrangers, cette guerre est le signe avant-coureur de l'effondrement de l'empire qu'ils détestent cordialement et qu'ils jalousent si fort ; qu'ils détestent peut-être parce qu'ils le jalousent. J'envisage la situation sous un tout autre jour. Bien loin d'être à mes yeux le signe avant-coureur de la ruine de l'empire, cette guerre aura contribué, *plus que tout autre événement* que l'histoire du passé puisse faire revivre à ma mémoire, *à nous faire comprendre que nous sommes citoyens d'un commun empire* et à nous faire acquérir ces qualités morales qui constituent le seul espoir, la seule base stable de tout empire. (E.P.H. Vol.I,pp. 334).

LORD KIMBERLEY, (libéral), leader du parti libéral à la Chambre des Pairs. Discours au Club Libéral de Newcastle-on-Fyne, le 14 novembre 1899 :

......Quel que puisse être le résultat final de cette guerre, il est au moins un gain qu'on ne saurait nous enlever : c'est que les colonies estiment aujourd'hui qu'elles font véritablement partie intégrante de l'Empire et qu'au besoin *elles sont prêtes à partager avec nous le lourd fardeau qu'impose le maintien de cet Empire*. (E. P. H. vol. I, p. 118)

LE COMTE DE ROSEBERY, (libéral-impérialiste). Discours à Chatham, 23 janvier 1900 :

......Nous avons subi une lourde perte de prestige ; et bien que le mot "prestige" n'ait pas toujours été en bonne odeur dans notre pays, tout esprit sérieux doit convenir que le prestige est un gage de puissance et un actif fort important dans la possession d'un empire......Sans doute, je pourrais dire que nous trouvons une ample compensation à nos pertes dans la force de caractère de notre peuple, que l'épreuve subie a si bien démontrée. Mais j'irai beaucoup plus loin. Nous devons tenir compte d'un gain encore plus important. Il y a vingt-cinq ans, l'Empire n'existait que de nom. Il était de mode de le considérer comme un corps sans cohésion, qui se désagrégerait au premier moment ; et on escomptait déjà l'heure où les colonies se sépareraient de la mère-patrie pour s'établir à leur propre compte. J'ai parfaite souvenance de cette époque et quelques uns d'entre vous en ont sans doute également conservé le souvenir. Si cette guerre-ci n'a pas produit d'autres résultats, *elle nous a au moins prouvé une chose : c'est que l'Empire est un fait accompli*, qu'il repose sur un roc solide, et qu'il n'est pas seulement un amas insignifiant de pays éparpillés de par le monde. L'Australie, le Canada, et même les populations de certaines parties importantes des Indes, ont fait preuve d'un courage et d'une énergie qui ne le cèdent en rien aux qualités que la mère-patrie elle même a déployées......Quand nous n'aurions fait autre chose que d'acquérir, *au prix même de tous nos revers, la certitude que l'Empire est uni* et qu'il est devenu, en conséquence, un facteur tout-puissant dans l'équilibre du monde, cette guerre serait pour nous une *transaction profitable*...... Tout onéreuse que soit notre tâche actuelle sur le théâtre de la guerre, l'œuvre qui nous reste à accomplir, la guerre finie, est la plus formidable qui se soit jamais imposée à une nation...... Ce que vous avez à faire, dès que la guerre sera terminée, *c'est d'organiser l'Empire sur le pied des affaires*. Et c'est, à mon avis, une tâche à laquelle les gouvernants actuels et beaucoup peut-être des ministères qui leur succéderont, devront consacrer leurs efforts avant que l'Empire ne devienne ce qu'il doit être. (E. P. H., vol. I, pages 386 à 389).

III

Persistance et nature du mouvement imperialiste en Angleterre

---

1.—ELECTIONS GENERALES DE 1900

Ainsi que je l'ai dit dans l'*avertissement*, les dernières élections générales, en Angleterre, ont été virtuellement le triomphe de l'idée impérialiste. Je renonce à donner des extraits des innombrables discours où la plupart des candidats unionistes et un certain nombre de libéraux plus ou moins gagnés aux idées de lord Rosebery, ont fait de l'unité militaire de l'Empire l'article principal de leur programme. Je me contente de quatre citations toutes empruntées à M. CHAMBERLAIN qui mérite bien l'honneur d'être considéré comme le prophète et la tête dirigeante de ce mouvement.

Dans son manifeste aux électeurs de Birmingham-Ouest, en date du 21 septembre 1900, le Secrétaire colonial disait dès le début:

> La question que vous aurez à décider, de concert avec le reste du corps électoral du Royaume-Uni, est bien la plus importante qui ait jamais été soumise au peuple de ce pays au cours de la génération actuelle. Nous avons enfin atteint la dernière phase (!) d'une grande guerre qui a entraîné d'énormes sacrifices de vies et d'argent, mais qui est devenue célèbre par l'héroïsme des armées impériales et le patriotisme de toutes les classes de citoyens du Royaume-Uni ; qui a surtout reçu, *pour la première fois dans l'histoire de l'empire*, l'appui enthousiaste des hommes de notre race *dans toutes les colonies autonomes*...... (E. P. H., vol. II, p. 13).

Le 1er octobre, M. Chamberlain envoyait au *Daily Mail*, de Birmingham, ce " Message à la Nation ", destiné à être affiché sur la rue, à la mode américaine :

> *Le patriotisme avant la politique! Puisse l'union des colonies et de la mère-patrie,* AUJOURD'HUI CIMENTÉE DANS LE SANG, *se maintenir à jamais.*—JOSEPH CHAMBERLAIN.—(E. P. H., vol. II. page 216).

Au cours de la campagne électorale, où il déploya une activité et une énergie extraordinaire, M. Chamberlain prononça un grand nombre de harangues ; et dans chacune d'elles, *sans exception*, il fit

de l'œuvre impérialiste le meilleur titre du gouvernement à la confiance du peuple anglais. Je ne reproduis ici qu'un passage de son discours à Coventry, où il traita cette question longuement, avec une clarté et une éloquence remarquables. Les paragraphes que je cite sont ceux qui se rapportent particulièrement aux colonies et à l'attitude de M. Chamberlain à leur endroit. Mais pour comprendre la puissance réelle du Secrétaire Colonial, il faut lire ce discours tout entier, J'y ajoute un court extrait de son discours à Stourbridge qu'on peut appeler son discours de clôture.

Discours à Coventry, 1er octobre 1900 :

......Messieurs, le gouvernement que je représente est un gouvernement impérialiste. Depuis cinq ans que nous sommes au pouvoir, notre conduite s'est guidée sur un principe unique, à la poursuite d'un but essentiel : cimenter l'union des différentes parties de l'Empire et en faire un tout compact en nous gagnant leur affection et en leur inspirant confiance. C'est cette pensée qui dominait au jubilé de la reine et qui a été pour ainsi dire l'âme de ces fêtes (*permeated the great ceremonial, etc.*). C'est à cette pensée que nous avons obéi en faisant la fédération de l'Australie. Et c'est pour atteindre ce but que *nous n'avons négligé aucune occasion de faire appel aux habitants des colonies* afin de leur faire comprendre le rôle important qu'ils sont appelés à jouer dans ce système impérial et afin de les convaincre que nous les aimons (!), que nous avons confiance en eux et que *nous attendons d'eux aide et appui. N'avons-nous pas réussi?*...Comment est-il arrivé que toutes ces colonies, sans distinction aucune, se sont empressées de nous faire l'offrande de leurs vies et de leurs trésors, pour venir en aide à la cause de l'Empire ? *C'est parce qu'elles étaient persuadées que ce gouvernement réaffirmait les principes sur lesquels l'empire s'est fondé*, principes qu'on semble avoir trop oubliés en ces derniers temps, principes qui, par le passé, ont eu pour interprètes les Pitt, les Canning, les Palmerston. La base sur laquelle reposent ces principes c'est qu'aussi longtemps que l'empire britannique subsistera, tout sujet anglais, quelle que soit son origine, du moment qu'il se livre à une occupation légitime, peut compter *sur toute la force de l'Empire* pour la sauvegarde de ses droits. Et c'est parce que nous avons affirmé ce principe au Sud-Africain que les colonies nous ont accordé un appui si grand, si magnanime : elles ont enfin compris et *elles savent aujourd'hui qu'appartenir à l'Empire* est un honneur, un privilège et une protection. *Ce sentiment d'orgueil*, créé au sein de l'empire, est, je n'hésite pas à le dire, *l'œuvre du gouvernement* actuel ; et c'est sans doute pour nous récompenser qu'on vous demande de voter la déchéance du cabinet et l'humiliation de l'homme politique qui a dû assumer les responsabilités découlant de l'application de ces principes !..... *Un sentiment nouveau d'orgueil* s'est enflammé dans ce vaste Empire. *Nous savons maintenant que si jamais l'Empire est en danger, nous ne resterons pas isolés.* Ces nations sœurs, nos colonies, déjà grandes et puissantes mais destinées à brève échéance à devenir encore plus grandes et plus puissantes, n'ont rien épargné pour nous venir en aide à l'heure de nos épreuves. Mais, messieurs, il y a l'autre côté de la médaille à envisager. Il faut bien nous dire que cet esprit de sacrifice de la part de nos colonies appelle la réciproque de notre part. Si elles consentent à de tels sacrifices en notre faveur, nous devons être prêts à en faire autant pour elles—et partout où la race anglaise est disséminée, en quelque coin du globe que les nôtres soient insultés, opprimés, persécutés, c'est là même qu'il faut aller à leur secours. Voilà donc l'œuvre sur laquelle nous vous demandons de vous prononcer.—(E. P. H., vol. II, pages 178 à 180).

Si vous répudiez aujourd'hui le principe qui a servi de base à la grandeur de l'empire et auquel son existence est infailliblement subordonnée, si vous êtes indifférents aux vœux de vos colonies qui vous ont prêté main forte dans cette guerre, alors, messieurs, *vous perdrez vos colonies et vous déshonorerez l'empire.*—(Page 186).

M. Chamberlain a très bien réussi à convaincre les contribuables anglais de l'avantage qu'ils trouvent dans l'appui militaire des colonies ; mais il n'a pas encore réussi à leur faire accomplir " d'actes réciproques."

Discours à Stourbridge, le 9 octobre 1900.

......Il s'agit d'une question impériale; et tous ceux des nôtres qui habitent au delà des mers, nos cousins des colonies, sont presque aussi intéressés que nous à cette élection. *Je voudrais qu'ils eussent droit de suffrage ici !* Il ne resterait plus un seul *little Englander*, ni même un Impérialiste libéral au Parlement.

Si, au cours de cette campagne électorale, j'ai parlé avec ardeur, avec animosité même, c'est que je suis convaincu jusqu'au fond de l'âme que nous traversons une crise qui comptera non seulement dans l'histoire de notre pays, mais même dans les annales de l'Empire. Nous sommes à une époque de création *et le moment est arrivé où nous pouvons créer ou anéantir l'Empire.*—(E. P. H., Vol. II, p. 213).

1.—ATTITUDES DES HOMMES PUBLICS

Je veux établir maintenant que le mouvement ne s'est pas circonscrit à la période du début de la guerre et à celle de l'agitation électorale — c'est-à-dire à deux époques où les passions populaires exerçaient nécessairement une certaine influence sur l'attitude et la parole des hommes politiques.

Les extraits qui vont suivre sont tirés de discours prononcés, les uns avant, les autres après la période électorale, mais tous à des occasions où la nécessité de faire vibrer la corde populaire ne se présentait pas. Du reste, plusieurs de ces déclarations viennent d'hommes absolument soustraits à ce genre d'influence.

Ce chapitre ne contient que des opinions exprimées en dehors du parlement. On trouvera de nombreuses citations des débats parlementaires aux deux chapitres suivants (IV et V).

Le 15 mars 1900, le "COMITÉ DE LA FÉDÉRATION IMPÉRIALE (DÉFENSE)", adressa à lord Salisbury un mémoire au sujet de la défense et de l'organisation militaires de l'Empire. Voilà un des paragraphes de ce mémoire.

......Ainsi, on le voit, tandis que, d'une part, les habitants des colonies ont mérité dans toute sa plénitude le titre de citoyens de l'Empire, d'autre part, l'aide apportée par une population de onze millions d'âmes, tant en hommes qu'en espèces sonnantes, *est d'une grande importance* au point de vue de la sécurité de l'Empire. En pareilles circonstances, en présence du vif désir actuellement manifesté par le peuple anglais pour la *réorganisation de l'Empire*, le comité ose suggérer au gouvernement de Sa Majesté de convoquer, à brève échéance, une conférence des représentants des colonies autonomes de l'Empire, afin de délibérer de concert avec les membres du cabinet anglais sur les meilleurs moyens de réorganiser la défense de l'Empire.

Entres autres choses, le comité recommande :

(*a*) L'établissement d'un conseil impérial, tel que proposé par M. Chamberlain en 1897 et tel que suggéré en 1893, à un cabinet antérieur, par la Ligue de la Fédération impériale.

(*b*) La création d'un fonds impérial dans lequel seraient versées *toutes les contributions votées par les parlements des pays autonomes* pour la défense générale de l'Empire, pour telle période de temps qui pourra être statuée.

(*c*) Que la gérance de ce fonds soit confiée au conseil impérial........................

Le 17 mars, lord Salisbury répondit, par l'entremise de son secrétaire : "Que les observations du comité seront sérieusement étudiées par le gouvernement de Sa Majesté."

Le 30, M. Chamberlain, accusant réception d'une copie de ce mémoire, dit " que la question de la défense de l'Empire dans tout son ensemble, *est depuis quelque temps et continuera d'être* l'objet des plus sérieures délibérations du gouvernement de Sa Majesté." (E. P. H., Vol. I, pages 496-497).

LORD KIMBERLEY. Discours au banquet du club libéral national, à Londres, le 21 février 1900 :

Je suis impérialiste. Dans quel sens, me demanderez-vous ? Je suis *impérialiste comme tout patriote anglais*, je crois, est impérialiste ; c'est-à-dire que, possesseurs grand empire, nous désirons en *relier aussi étroitement que possible les différentes parties*, sous l'égide des libres institutions établies. Tous, nous désirons conserver et soutenir l'Empire ; mais quant à l'impérialisme qui vise sans cesse à l'accaparement de nouveaux territoires, je n'en suis pas partisan. *Le véritable sentiment impérialiste est celui qui s'est manifesté dans les splendides exemples que les colonies* nous ont donnés au cours de la guerre actuelle.—(E. P. H., Vol. I, page 450).

Discours au banquet de l'*Eighty Club*, à Londres, le 3 avril 1900 :

......Par impérialisme il faut entendre le désir de maintenir et de défendre l'Empire; et dans la situation actuelle du monde il est sage et nécessaire, au point de vue de notre sécurité, de conserver l'Empire dans son intégrité...... *Les sympathies et l'appui des colonies donnent à notre empire une puissance* qui, je l'espère, sera exercée dans l'intérêt de la paix, mais qui n'existerait pas si l'empire se confinait à ces îles, toutes puissantes qu'elles soient. *C'est ce sentiment qui s'est emparé, lentement il est vrai, du peuple anglais* ; et bien qu'en ce moment il se manifeste sous une forme exagérée, il n'en est pas moins basé sur la vérité et sur des principes forts...... Il faut envisager la situation dans sa réalité ; et sans viser à l'agrandissement territorial, *nous resterons impérialistes dans notre désir de cimenter l'union des colonies dans l'empire......*

Je me rappelle avoir reçu, à l'époque où j'étais ministre des colonies, la visite d'un Canadien-français de grande expérience, qui était alors ministre d'état au Canada : et la conversation étant tombée sur cette question, il me dit : "Bannissez toute inquiétude au sujet du Canada. Nous étions autrefois des rebelles ; mais aujourd'hui, grâce aux institutions dont nous jouissons, nous, *qui fûmes Français*, qui sympathisons encore avec nos ancêtres, nous avons appris de vous le secret du gouvernement responsable et nous reconnaissons que c'est un bienfait inappréciable. Comptez qu'à l'avenir les Canadiens-français seront tout aussi fidèles à la couronne britannique et *tout aussi amis de l'Angleterre que s'ils étaient Anglais de naissance.*" (E.P.H., Vol. I, pages 571-573).

Lord Kimberley fut secrétaire d'Etat pour les colonies de 1870 à 1874 et aussi de 1880 à 1882. Il est probable que Sir GEORGES CARTIER est l'homme d'Etat canadien-français dont il parle.

Discours au Club National libéral, à Londres, le 2 mai 1900 :

Le temps viendra, je le prévois, où il s'opèrera entre les parties de l'empire une union plus étroite. Et cette union ne sera pas cimentée seulement par le sentiment :

elle s'appuiera sur la conviction qu'il y va de l'intérêt de l'empire et de chacune des colonies, non pas d'imposer cette union, mais de resserrer nos liens en prévision des grandes destinées que l'avenir nous tient en réserve, alors que les extrémités de la terre seront rapprochées...Le jour viendra où, à mon avis, non seulement les colonies se porteront à notre secours, comme elles viennent de le faire si noblement à l'occasion de nos embarras au Sud-Africain ; mais *où il deviendra possible d'organiser un système de défense commune* dont les colonies bénéficieront à l'égal de la mère-patrie elle-même. —(E. P. H., Vol. I, pages 644-45).

Sir HENRY FOWLER, M. P. (libéral). Discours, à Wolverhampton, à un banquet donné aux volontaires revenus de l'Afrique du Sud, le 16 février 1900 :

Ces peuples indépendants, ces nations autonomes nous ont prouvé—non seulement par des manifestations d'éloquence et des acclamations enthousiastes, mais encore en envoyant spontanément des milliers de leurs fils combattre et mourir pour leur mère-patrie.—*que notre empire est un et indivisible* et que si jamais il se trouvait en péril ou dans le malheur, *il pourrait appeler à son secours une puissante armée* d'hommes de tout rang, de toute croyance, de toute latitude, fiers de leur allégeance au même drapeau et à la même couronne.—(E. P. H., Vol. I, page 447).

Discours à Wolverhampton, le 19 avril 1900 :

Nous avons vu éclater dans toute l'étendue de l'empire nne unanimité de sentiments qui indique une nouvelle époque dans nos relations coloniales. Il y eut un temps où certains hommes d'Etat préconisaient l'abandon des colonies et de l'empire des Indes. L'inexorable logique des faits a pris le dessus et cette école politique a disparu. *Nous sommes déterminés à conserver nos colonies, à les unir entre elles et à nous les rattacher par des liens de plus en plus etroits.*—(E. P. H., Vol. I., page 607).

LORD SPENCER, (libéral). Discours à une réunion du comité libéral, à Edimbourg, le 24 avril 1900 :

Quelle est notre politique à l'égard des colonies ? *Nous voulons resserrer de plus en plus étroitement les liens* qui les unissent à la mère-patrie. Nous voulons leur donner une pleine liberté de légiférer à leur guise, pour elles-mêmes ; mais, en même temps, nous voulons nous réserver le droit de maintenir certains principes que nous jugeons essentiels à la mère-patrie, comme, par exemple, le libre-échange, ce système qui a si puissamment contribué à l'expansion du commerce de l'Angleterre et de son influence dans le monde entier. Nous voulons que les enfants des colonies coopèrent avec nous et *nous fournissent des officiers et des hommes tant pour l'armée que pour la flotte.*—(E. P. H., Vol. I, p. 628).

LORD ROSEBERY. Discours du 4 avril 1900, à la cinquième assemblée annuelle de l'"Association de l'Unité de l'Empire", d'Edimbourg, dont il est le président :

......En ce moment, je le sais, l'Empire est un objet d'intense jalousie et même de haine profonde dans toute l'Europe. Il est inutile de fermer les yeux à l'évidence des faits ; et ceux qui connaissent cet état d'âme de la grande majorité du peuple des pays d'Europe, sinon de leurs gouvernants, ont bien droit de penser, sans qu'on les accuse de pessimisme ou de crainte exagérée, que nous ne saurions trop nous préparer à faire face à toute éventualité, à une époque où une si forte armée se trouve immobilisée au Sud-Africain...... Il faut donc que le pays se prépare et s'organise. Nous avons déjà fait de grands sacrifices, mais nous sommes prêts à en faire de plus grands encore. *Nous sommes décidés à faire tout en notre pouvoir pour favoriser l'unité de l'empire* et

la fortifier ; et quant à nous, membres de cette association, nous saurons épier toutes les occasions, faire surgir et encourager toutes les manifestations qui pourront se produire en n'importe quel quartier, nous permettant d'espérer qu'*avant longtemps l'union de l'Empire sera un fait accompli et constitutionnel* et non plus seulement une union de sentiments platoniques.—(E. P. H., Vol. I, page 578).

Sir MICHAEL HICKS-BEACH. Discours à un banquet de l'Association Conservatrice, à Bristol, le 19 avril 1900 :

Dans certaines circonstances antérieures, à l'époque de la guerre de Crimée, par exemple, ou lors de l'expédition du Soudan, le Canada et l'Australie ont offert à la mère-patrie le secours de leurs bras ; mais ces manifestations n'eurent rien de comparable à cette explosion des sentiments les plus profonds et les plus forts qui vient d'éclater dans toute l'étendue de notre empire colonial et des Indes ; *de ce patriotisme impérial succédant au patriotisme local,* qui fait que nos sujets coloniaux sont déterminés de défendre l'empire et *de lui prêter main forte jusqu'au bout, advienne que pourra.* Beaucoup de gens ont exprimé l'espoir de voir s'établir une fédération impériale quelconque. C'est là, sans doute, un magnifique rêve ; il est même possible que ce rêve se réalise; mais enfin, en pareille matière, il ne faut pas dévancer les évènements. On est trop porté à oublier que nos grandes colonies d'outre-mer se trouvent, au double point de vue géographique et social, dans une toute autre situation que la nôtre ou que celle des cantons suisses ou des Etats-Unis d'Amérique ; et quant à moi, je dois l'avouer, abstraction faite de ce que l'avenir peut tenir en réserve, je ne conçois pas la possibilité de voir se réaliser, de nos jours, la moindre tentative d'établir un système fiscal commun ou de voir un parlement siégeant à Londres et légiférant sur les affaires domestiques de tout l'empire. A mon avis, la chose n'est pas même dans l'ordre des choses possibles et raisonnables. Mais *l'idée que les évènements de cette guerre ont tant contribué à faire avancer est sans contredit celle d'une organisation commune pour la défense de l'empire :* et la loyale et généreuse coopération des colonies nous fait entrevoir l'époque où s'établira au sein de l'empire une organisation commune quelconque, qui sera chargée de l'orientation de la politique générale de l'Empire : et dans cette organisation où les représentants des colonies agiront de concert avec ceux du gouvernement impérial, nous prendrons tous notre juste part respective des responsabilités et de la défense de l'empire tout entier. — (E. P. H., Vol. I, page 612).

Discours à un banquet de la Chambre de Commerce de Liverpool, le 24 octobre 1900 :

......**Nous avons tous reconnu avec admiration les sacrifices que nos colonies** ont faits en envoyant des soldats d'Australie et du Canada combattre côte à côte avec nos soldats pour la cause de l'Empire au Sud-Africain. Nous apprécions tous la façon dont le sang de ceux qui sont tombés a soudé ensemble les diverses parties de l'Empire. Mais je ne sache pas que même ce mouvement, si grand et si important qu'il ait été, soit plus remarquable que le congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, qui s'est réuni l'été dernier à Londres (1). Il s'est manifesté à cette réunion, des divergences d'opinion, des divergences parfois fondamentales, sans aucun doute, comme on doit s'y attendre de la part d'hommes instruits à diverses écoles d'économie politique et venus de toutes les parties du monde, de pays offrant des conditions très différentes de celles du pays où nous vivons ; mais, nonobstant cela, tous étaient résolus, si possible, à s'entendre sur une base commune : le désir de se faire des concessions mutuelles, ce qui était déjà d'un excellent augure. Je ne crois pas que ce soit ici le moment de traiter à fond toutes ces questions ; mais il y a deux sujets principaux qui ont manifestement dominé les débats de ce congrès et au sujet desquels j'aimerais à dire quelques mots, si vous me le permettez. Le premier était le désir d'établir une union commer-

---

(1) Voir à ce sujet, chapitre VII, I. Congrès des Chambres du Commerce

ciale plus intime entre les diverses parties de l'Empire ; le second était l'organisation plus complète de la défense commune de l'Empire. Or,en ce qui concerne la première, il y a eu, tout naturellement, beaucoup de divergences d'opinion. Le résultat de vos discussions a été quelque peu indéterminé, parceque la question a été examinée par les uns au point de vue protectionniste et par les autres au point de vue du libre-échange. Messieurs, je tiens à déclarer que, pour ma part, je suis convaincu qu'il est impossible de traiter cette question au point de vue protectionniste. *Je ne crois pas à l'idée d'imposer des droits différentiels* sur les articles importés dans le Royaume-Uni, *en faveur de nos colonies et à l'encontre des pays étrangers.* Je ne veux pas discuter ce point ce soir. Je crois que si j'étais obligé de le faire, je pourrais vous démontrer que l'imposition de ces droits serait dangereuse au plus haut degré pour notre commerce avec l'étranger, lequel est essentiel à la prospérité de ce pays. Mais je puis dire ceci : c'est que j'approuve pleinement une remarque que j'ai vue récemment dans la presse, attribuée à sir Wilfrid Laurier. Le Premier Ministre du Canada aurait dit qu'à son avis, un zollverein impérial, possible seulement dans un avenir éloigné, ne saurait être établi qu'au moyen du libre-échange absolu dans toutes les parties de l'Empire. Je suis convaincu que cette grande question—et c'est une grande question—ne peut être examinée et traitée que d'après les principes du libre-échange, et que toute tentative ayant pour but de la traiter à la lumière d'autres principes serait injuste et peu bienveillante envers nos colons eux-mêmes, et de nature à les induire en erreur touchant les possibilités du sentiment public en ce pays. Supposer que notre pays, après cinquante ans d'expérience sur ce que signifie pour nous l'exemption d'impôts sur les importations de matières premières et de denrées alimentaires, va, de propos délibéré, avoir recours à un impôt sur les matières premières et les produits alimentaires provenant des pays étrangers, c'est, à mon avis, supposer une impossibilité. Je ne veux pas discuter davantage à ce sujet. Comme je l'ai dit, je désire tout simplement déclarer que tout homme qui, ici ou aux colonies, entrevoit la possibilité future d'une solution quelconque de cette question sur une base autre que celle du libre-échange, bâtit sur le sable ; et je ne voudrais pour rien au monde prendre la responsabilité de dire à nos co-sujets que nous pouvons discuter cette question sur une base autre que celle du libre-échange. Mais, messieurs, j'en arrive maintenant à la deuxième question. C'est le problème de la défense impériale...

L'Empire s'est agrandi sous des gouvernements successifs, dont quelques-uns n'étaient pas du tout favorables à son agrandissement. On ne saurait entraver l'expansion d'un empire comme le nôtre ; et il n'y a aucun doute que cette expansion entraîne une augmentation de dépenses. Comment cette dépense doit-elle être payée? Je suppose qne chacun répondra que c'est par le Trésor Impérial. Je souhaiterais qu'il y en eût un. Mais je sais très bien que rien au monde ne décidera nos grandes colonies autonomes (et cela cst juste) à renoncer au pouvoir qu'elles ont de prélever leurs propres impôts, en faveur d'une assemblée au sein de laquelle leurs votes seraient dominés par les vote du Royaume-Uni. Avec un Empire qui grandit, nous devrions avoir un système de contribution à la défense de l'Empire beaucoup plus largement réparti que celui dont nous jouissons maintenant. Je ne crois pas que vous puissiez trouver une seule colonie qui s'opposerait à cela. Toute l'histoire de la campagne sud-africaine démontre qu'elles se sont volontairement portées en avant comme un seul homme au sujet d'une question qui, d'abord, ne semblait pas devoir les affecter, et qu'elles ont mis leurs hommes et leurs ressources à la disposition du gouvernement de Sa Majesté, pour la sécurité de l'Empire. Et je suis convaincu que nos colons d'Amérique, du Canada et de l'Australie sont beaucoup trop fiers pour vouloir imposer à la mère-patrie quelque chose de plus que ce qu'elle doit raisonnablement contribuer à la défense de l'Empire. Au moment actuel, nous constatons un profond sentiment d'enthousiasme de la part des sujets de Sa Majesté dans toutes les parties de l'univers. Pour le présent et pour l'avenir de l'Empire, *je désire voir utiliser ce sentiment.* Je désire que tous les hommes politiques de ce pays et des colonies, que tousles hommes d'affaires fassent de leur mieux pour utiliser et *pour organiser en système, pendant qu'ils le peuvent, ce sentiment enthousiaste.* Il y a naturellement de grandes difficultés: car en assumant le fardeau de ces contributions, les colonies devront un jour

partager la responsabilité de notre politique étrangère. Mais ces questions devront être débattues et étudiées par les représentants du gouvernement impérial et des grandes colonies autonomes, dont les opinions ne doivent pas être mises en oubli ; et nous faillirions à notre devoir si, au cours des années à venir, *nous ne tirions pas parti de l'enthousiasme que la guerre sud-africaine a évoqué*, en nous efforçant de faire au moins un pas en avant vers l'adoption du principe de la défense commune d'un empire commun. —(E. P. H. Vol. II, pages 383 et 385).

LORD SALISBURY, premier-ministre de la Grande-Bretagne. Discours à un banquet de la ligue de l'Empire britannique, à Londres, le 30 avril 1900.

Les services que les contingents coloniaux nous ont rendus sur les champs de bataille sont assurément admirables et sans précédent ; mais à mon avis ils nous ont rendu un service encore plus précieux : *ils ont fait l'union de l'Empire*......

......C'est un grand évènement que celui auquel cette guerre et le dévouement des troupes coloniales ont donné naissance...... Nous savons que, grâce à l'attitude des colonies, nous avons grandi en importance, comme nation, aux yeux du monde...... Tout naturellement, les résultats de cet étrange développement d'un empire qui s'est, pour ainsi dire, élevé sous nos yeux, a porté certains esprits à se demander s'il n'est pas possible de venir quelque peu en aide à la nature et à la Providence, et d'accélerer le mouvement par des moyens artificiels. *Bien entendu, il ne s'agit ici que du côté militaire de la question.* Je ne veux point me prononcer sur des propositions que je n'ai pas étudiées. Néanmoins, parlant d'une façon générale, j'incline à désapprouver tout effort qui chercherait à devancer le développement naturel des circonstances ou nos colonies et nous-mêmes nous trouvons placés. Ces circonstances ont déjà produit des résultats considérables. *La coopération impériale, qui en est le fruit, a dépassé nos plus vives espérances......* Si quelqu'un d'entre vous proposait de se hâter de faire voter une législation coloniale, je le supplierais de temporiser. Le concours des causes mondiales, pour me servir d'un langage moderne, — je préférerais dire : le concours des causes providentielles—a merveilleusement opéré *l'union des différentes parties de l'empire.* Il en est résulté une force de cohésion qui s'impose à l'attention des autres nations ; et pour peu que vous laissiez cette *force se développer suivant ses propres lois et l'impulsion de sa propre vitalité*, cette force exercera indubitablement sur le caractère, les mœurs et le progrès du monde une influence que nul autre empire n'a encore exercée.—(E. P. H., Vol. I, pages 634 à 636).

LE DUC DE DEVONSHIRE, Lord-Président du Conseil. Discours prononcé à la troisième assemblée annuelle de la "Ligue de l'Empire britannique", à Londres, le 23 juillet 1900 :

Dans le cours des mois derniers, tout l'Empire s'est, pour ainsi dire, transformé en ligue de l'Empire britannique ; et chaque habitant de l'empire, soit dans les confins du Royaume-uni soit aux colonies ou dans grandes dépendances, est devenu un membre inconscient de la ligue. Ce n'est pas à dire que tous soient devenus membres actifs de la ligue ; mais peut-être serait-il opportun, en prévision des évènement futurs, que quelques-uns d'entre eux se demandassent s'il n'est pas de leur devoir de le faire. Toutefois, ils sont tous, de cœur et d'âme, membres de la Ligue de l'Empire britannique, de cette association qui a pour but de provoquer, *par tous les moyens en notre pouvoir, l'union plus intime* et peut-être, en dernier ressort, *la fédération de toutes les parties de l'empire*...... Il est assez difficile de préciser la date à laquelle a commencé à se former cette vague énorme qui poursuit sans cesse sa marche envahissante. *Le mouvement a commencé à s'affirmer au grand jour en* 1897, *à l'époque des fêtes jubilaires :* alors que les représentants de toutes nos colonies se réunirent pour rendre hommage à notre illustre souveraine, à l'occasion du soixantième anniversaire de son règne. Ce fut à ce moment que nombre d'entre nous découvrirent, pour la première

fois, que nos colonies ne sont pas seulement de vastes territoires offrant un champ illimité à l'immigration et au déploiement des énergies industrielles et commerciales de notre peuple; mais qu'elles sont, en outre, de grands états parfaitement organisés, jouissant d'institutions politiques semblables aux nôtres, ayant leurs cabinets, leurs parlements et leurs hommes d'Etat, tant au pouvoir que dans l'opposition ; et nous découvrîmes du même coup que non seulement elles sont organisées au point de vue administratif en temps de paix, mais qu'en outre *elles possèdent* dans une large mesure *l'outillage voulu pour la défense de l'empire et au besoin, pour les guerres extérieures.* Nous découvrîmes en même temps que ces peuples sont animés des mêmes sentiments de patriotisme et de dévouement à l'Empire que nos propres nationaux. Les évènements de l'année courante ont démontré d'une façon tangible la puissance et la vitalité de ces sentiments lorsque nos colonies sont accourues à notre secours dans cette guerre sud-africaine qui a duré si longtemps et qui malheureusement se poursuit encore. Les sacrifices et les souffrances de cette guerre ne sont pas restés sans compensations. Il se dégage de cette guerre, tant pour nous que pour nos colonies, plusieurs enseignements qui ne seront pas perdus. L'enseignement donné à nos colonies c'est que nous, le peuple et le gouvernement anglais, nous avons entrepris et nous poursuivons cette guerre pour défendre, en principe, les intérêts des citoyens britanniques disséminés par tout le globe et non pas seulement ceux des petites iles britanniques ; c'est que nous sommes décidés à protéger ces intérêts dans le monde entier, tout comme nous sommes prêts à défendre nos propres intérêts. De notre côté, nous avons appris à comprendre que si nous tenons à nous acquitter des devoirs que nous imposent notre génie colonisateur et notre besoin d'expansion, il faut non seulement compter sur nos propres forces et sur la puissance de notre bras droit, mais encore reposer pleine et entière confiance dans *l'aide loyale et spontanée que chaque colonie de l'empire britannique,* ainsi que les faits l'ont prouvé, *est prête à nous offrir.*—(E. P. H., Vol. I, pages 807-808).

LORD BRASSEY, (libéral). Discours à une réunion du Conseil Libéral de l'Empire dont il est le président, à Londres, le 22 septembre 1900.

Parlant de l'expansion prodigieuse de l'Empire britannique :

......Nous avons presque atteint la limite au-delà de laquelle il serait téméraire de nous avancer. *L'extension du territoire entraine des dépenses* proportionnellement croissantes pour les préparatifs navals et militaires. Tant que le pays est prospère, le peuple supporte ce fardeau sans murmurer ; mais *le budget devient impopulaire* lorsque le commerce est dans le marasme et qu'il est difficile de se procurer du travail. Nous pouvons, en toute sécurité, conserver ce que nous avons. L'homme d'Etat prudent hésitera avant d'augmenter des responsabilités déjà si formidables. Je me prononce d'autant plus fortement sur ce point que mon attention s'est portée en grande partie sur les questions relatives à la défense navale. A ce point de vue, la fédération de l'Empire Britannique est un sujet d'importance majeure et des événements récents ont fait marcher cette idée à pas de géant. La mère-patrie et les états qui sont nés d'elle, —dans l'un desquels j'ai récemment passé cinq années de bonheur—se sont unis comme ils ne l'avaient jamais fait jusqu'à présent. *Le temps semble maintenant arrivé où l'on pourrait établir un rouage permanent* modelé sur le Comité des affaires étrangères au sénat américain. On pourrait accorder à toutes les parties de l'Empire britannique droit de représentation au Conseil privé ou à la chambre des Lords ; et dans l'un ou dans l'autre de ces corps, on pourrait constituer un comité consultatif d'aviseurs, auquel les traités pourraient être soumis, et qui aurait voix au chapitre pour discuter les questions de paix ou de guerre. Tout en s'attendant à ce que les colonies fassent les premiers pas vers la fédération impériale, les hommes les plus éminents des deux parties contractantes feraient bien de considérer ce sujet comme étant tout-à-fait digne de leur attention......—(E. P. H. Vol. II, page 362).

LVII

M. JOSEPH CHAMBERLAIN. Discours à un Banquet de la "Compagnie des *Fishmongers*," de Londres, le 24 octobre 1900.

......Ce n'est que depuis ces dernières années que nous avons affirmé notre caractère comme grande nation impériale ; ce n'est que depuis ces dernières années que nous nous sommes affranchis de cette répudiation pusillanime des obligations nationales et impériales. *Il s'est produit un grand changement chez notre peuple.* Je crois pour ma part qu'il s'est produit chez le peuple avant de se produire chez nos gouvernants. Maintenant, *il domine le peuple et les gouvernants*—maintenant, *nous sommes tous impérialistes*......

......Ce qui est peut-être la particularité la plus importante de toute notre histoire moderne ; si fertile en événements, c'est l'attitude des colonies, des colonies qui se gouvernent elles-mêmes, dans cette période de difficultés et d'épreuves qui s'est abattue sur la mère-patrie. Quelle synpathie n'ont-elles pas manifestée ! De quelle manière pratique ne l'ont-elles pas manifestée ! Comme ce sentiment a été universel! Je parle des colonies autonomes, parce que, dans les circonstances, c'était *leur aide seul que nous pouvions accepter*. *Pour des raisons politiques*, nous n'avons pu accepter les offres qui affluaient chez nous de toutes les dépendances de la Reine, et surtout celles des princes feudataires qui reconnaissent sa bienfaisante suzeraineté dans notre grande dépendance de l'Idde. Mais pour ne parler que des colonies autonomes, qu'ont-elles fait pour nous ? Dès la première menace de guerre, elles se sont hâtées spontanément—ce n'est pas nous qui le leur avons suggéré (!) : cette bonne pensée est venue d'elles—elles se sont hâtées spontanément d'offrir leur aide et elles nous ont donné dans cette guerre leurs meilleurs et leurs plus braves guerriers. Ceux-ci ont combattu et quelques-uns d'entre eux sont morts pour maintenir l'honneur du drapeau et les intérêts communs de l'empire. *Elles ont fait plus : elles nous ont donné leur appui moral*—l'appui moral de grandes nations libres et indépendantes, fières de leur propre liberté, et capables de concevoir une opinion judicieuse et impartiale sur les causes réelles de la lutte que nous avions à soutenir. Je crois que rien n'aurait pu mieux mériter la reconnaissance de la population de notre pays, que rien ne pouvait nous être plus utile dans notre position vis-à-vis des autres nations, que de voir les colonies de la Grande-Bretague s'empresser librement de donner leur appui à la mère-patrie dons une cause qu'elles considéraient elles-mêmes comme une cause juste. Alors, en vue de tout ceci, est-ce aller trop loin que de dire que *durant les derniers douze mois, nous avons assisté à la renaissance de l'Empire ?* Il n'y a aucun doute que l'empire n'est plus seulement l'empire de l'Angleterre, mais que c'est presque l'empire du monde—c'est l'empire de toutes nos possessions, de toutes nos dépendances ; que l'on se rappelle à l'avenir que nous reconnaissons chez elles l'*égalité absolue de leurs droits et de leur position dans tous ce que nous réclamons pour nous-mêmes*. Je crois que ce nouveau sentiment est une compensation pour la guerre. Dans notre épreuve, nous avons été soutenus par nos colonies, comme les mains de Moïse ont été jadis soutenues par Aaron et Hur, jusqu'à ce que la victoire se déclarât en faveur de nos armes. L'oublierons-nous jamais ? Ferons-nous jamais preuve d'ingratitude ? Quelqu'un osera-t-il encore affirmer que les colonies sont un embarras pour l'Empire qu'elles ont tant contribué à soutenir et à appuyer ? Telle est la nouvelle situation : tel est le nouvel impérialisme qui a été si grossièrement dénaturé, mais qui est ceqendant si bien compris et qui a reçu l'appui catégorique de la grande majorité du peuple, sans distinction des partis ou des nuances politiques généralement reconnus.

Je ne puis m'empêcher de croire que, puisque ce progrès s'est accompli en si peu de temps—un moment dans l'histoire d'une nation—je ne puis m'empêcher de croire qu'il y aura encore des progrès à l'avenir. Je ne crois pas me tromper en voyant dans la Confédération du Canada et dans l'union indissoluble de l'Etat de l'Australie, un signe et un exemple pour nos possessions dans l'Afrique du Sud, *le signe avant-coureur d'une plus grande fédération*—une fédération des nations alliées par le sang—qui réalisera le rêve de tout patriote et donnera aux fondements de notre Empire une force telle

que, la divine Providence de Dieu aidant, l'Empire continuera pendant longtemps à l'avenir à remplir sa mission, sa mission manifeste de justice, de civilisation et de paix. —(E. P. H., Vol. II, pages 379 et 380).

LORD WOLSELEY.—Discours à la 279e fête annuelle de la "*Compagnie des Couteliers*", de Hallamshire, à Sheffield, le 1er novembre 1900.

......Au sujet de l'armée, je ne puis oublier l'énorme différence qui existe entre l'armée d'aujourd'hui et celle que nous avions il y a nombre d'années et dont j'ai parlé. Comme je l'ai déjà dit, l'armée ne comprenait alors que les troupes que nous avions en ce pays : l'armée régulière, la *Yeomanry*, la Milice et les volontaires. Mais jetez un regard en dehors du royaume et voyez de quoi elle se compose maintenant. Qu'a-t-on fait dans le Sud-Africain relativement aux forces militaires qui s'y trouvent ? Il y a huit, neuf ou dix mois, on considéra que l'effectif qui se trouvait dans le Sud-Africain n'était pas suffisant. Cette opinion s'étant accréditée par tout le pays, quel a été le résultat ? Du nord au sud, de l'est à l'ouest nous arrivèrent des demandes de la part de chaque colonie sollicitant l'avantage et l'honneur de servir sous les drapeaux de Sa Majesté. Les colonies ont non-seulement offert volontairement leurs services, mais elles ont envoyé leurs soldats dans l'Afrique du Sud ; et je suis convaincu que parmi toutes les troupes qui sont allées au Sud-Africain, il n'y en a pas qui aient fait un meilleur service que les contingents fournis par le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et même par nos plus petites colonies. Depuis dix, quinze ou vingt ans, l'on nous a beaucoup parlé de la fédération de nos colonies. Eh ! bien, la guerre est une chose terrible, et nul ne connait ses horreurs s'il n'y a pris part ; mais elle a son beau comme son mauvais côté ; et *l'un des grands résultats, des bons résultats, que la guerre actuelle a produits, c'est qu'elle a contribué directement à assurer la fédération de nos colonies.* Je crois que nous aurions pu adopter des Actes du Parlement pour faire cette fédération que nous appelons de nos vœux depuis tant d'années ; mais je crois qu'ils seraient tombés à plat et n'auraient accompli que très peu de chose comparativement à ce qu'a produit ce profond sentiment de camaraderie entre des hommes venus de toutes les parties de nos possessions pour combattre côte à côte......—(E. P. H., Vol. II, page 397).

Right honourable JAMES BRYCE (radical). Discours à un banquet du Ninety-Nine Club, à Leeds, le 29 novembre 1900 :

......Je ne sache pas qu'aucun membre du parti libéral ait jamais proposé que nous abandonnions aucune partie de nos immenses possessions, ou que nous relâchions en en aucune manière les liens qui nous unissent soit à nos colonies, soit à nos propres possessions. Au contraire, je crois que si quelqu'un peut suggérer un projet au moyen duquel nos colonies autonomes puissent établir des relations plus intimes, une parenté mieux définie avec la mère-patrie, *grâce auquel elles pourront supporter leur part du fardeau de la défense de l'Empire* et avoir aussi voix consultative dans les questions impériales—je crois que le parti libéral accueillerait cordialement cette proposition..... (E. P. H., Vol. II, page 457).

LORD AVEBURY (unioniste). Discours au banquet du *Royal Colonial Institute*, à Londres, le 24 avril 1901 :

......Jamais la mère-patrie et les colonies n'ont été plus unies de cœur, plus loyales envers la Couronne et l'Empire. J'espère que le temps viendra, bien que sa venue ne puisse être hâtée, où *ces sentiments chaleureux se manifesteront par une Constitution plus définie de l'Empire.* On nous parle souvent du Trésor Impérial, des deniers impériaux, des forces impériales. De fait, il n'existe rien de tel. Il y a un Trésor pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, un Trésor indien, un Trésor canadien, et ainsi de suite ; mais il n'y a pas de Trésor impérial. Dans l'Afrique du Sud, nous avons aidé

nos compatriotes, opprimés et spoliés, à défendre deux de nos colonies qui étaient attaquées. Cela nous a coûté des milliers de vies précieuses; cela a ajouté plusieurs millions à nos impôts et au-delà de cent trente millions à notre dette. Nous avons pu faire ces sacrifices allègrement, parce que nous étions convaincus qu'il était de notre devoir de les faire ; mais il est évident que nous ne pouvons les faire à plusieurs reprises. Nul ne saurait dire quelle autre partie de l'Empire sera attaquée la prochaine fois—d'où peut surgir le prochain danger. Il est clair que le poids de la *responsabilité de l'Empire devra être éventuellement supporté par l'Empire dans son ensemble* et non par une partie quelconque de l'Empire. Les colonies ont loyalement et courageusement reconnu la valeur de ces considérations ; et de notre côté, nous reconnaissons cordialement l'aide matérielle et peut-être encore plus l'appui moral qu'elles nous ont donnés en un temps où la presse étrangère, à part quelques exceptions honorables, nous a si grossièrement dépréciés et vilipendés. Aux hommes d'État britanniques de toutes les parties de l'Empire incombera le devoir de préparer quelque organisation qui nous permette de *créer des fonds impériaux et des forces impériales*, et peut-être puis-je ajouter un Conseil Impérial, pour pourvoir aux services, aux besoins et à la sécurité de tout l'Empire..... (E. P. H., Vol. II, page 593).

LORD GOSCHEN (unioniste), Premier-Lord de l'Amirauté (Ministre de la Marine). Discours au même banquet du "Royal Colonial Institute", à Londres, le 24 avril 1901 :

......Une dépense énorme a été faite pour le maintien de l'unité de l'Empire. Le compte a été présenté et l'on en exige le paiement. La dépense est énorme. Elle a été exposée devant le pays dans les termes les plus clairs et les moins atténués. Et il est bon qu'il en soit ainsi. Il est bon que la nation puisse se faire une idée exacte de ce que coûte l'empire. Toutes les classes sont maintenant appelées à le comprendre—à le comprendre d'après ce qui constitue, s'il m'est permis d'exprimer mon opinion personnelle, la distribution équitable des fardeaux que nous devons supporter en vertu du budget proposé par le Chancelier de l'Echiquier. Toutes les classes doivent contribuer au coût des intérêts impériaux. Il est naturel, en un temps comme celui-ci, que nous considérions comment les contribuables du Royaume seront probablement affectés par la demande qui a été faite—et faite dans l'intérêt de l'Empire-Uni...

......Nos co-sujets des colonies verront l'attitude que nos contribuables ont prise à ce sujet. Il verront avec quelle bonne volonté nous portons ce fardeau. *J'espère que nos concitoyens des colonies accepteront avec enthousiasme l'idée suggérée par Lord Avebury ce soir au sujet d'un Trésor impérial.* Je n'ai pas remarqué, cependant, que l'on ait accueilli avec enthousiasme l'idée générale de la création d'un Trésor impérial. Les colonies verront cependant que, dans les Iles Britanniques, nous n'avons pas hésité à prodiguer notre trésor afin de sauvegarder ce qui n'est pas seulement un intérêt britannique, mais un intérêt impérial, cher à toutes les parties de l'Empire........................ ....(E.P.H., Vol. II, pages 593-594).

3. — QUELQUES VOIX DISSIDENTES

Les expressions d'opinion hostiles au mouvement impérialiste, dans son essence ou dans ses ramifications, sont beaucoup plus rares et moins précises. Citons, toutefois, quelques extraits qui mettront en pleine lumière les sentiments des hommes d'Etat les plus en vue parmi les adversaires de la guerre.

Sir HENRY CAMPBELL BANNERMAN.

Dans un discours prononcé à Manchester, le 15 novembre 1899, le leader libéral citait les paroles suivantes attribuées à sir Alfred

Milner, gouverneur de la Colonie du Cap : " Je suis bien décidé à écraser la puissance de l'Africanisme—(*the Dominion of Afrikanderdom*)!"—il ajoutait :

......La puissance de l'Africanisme est britannique autant que hollandaise ; et tous les efforts d'un véritable homme d'Etat doivent tendre, non pas à amoindrir ou à détruire cette puissance, mais au contraire à l'édifier, à la développer, de façon à en faire surgir une nation. S'il faut se mettre à fabriquer des mots barbares, je dirai que si l'Afrique-Sud doit être conservée à l'Empire, ce sera l'*Afrikanderdom* qui la sauvera et non le *Downing-streetery*. Songez un instant à l'admirable exemple que nous donne en ce moment le Canada ; songez à sa fidélité à la mère-patrie, à l'unanimité de sentiments qui y règne; et imaginez ce qui se serait passé il y a quelques années—à une époque où les Canadiens-français étaient peut-être un peu agressifs et nos cousins de la colonie peut être un peu impatients—si, à ce moment, le gouverneur-général eût proclamé qu'il avait pour mission d'écraser le *Canadianisme* ! — (E. P. H., Vol. I, page 135).

Sauf que ce dessein n'a pas été "proclamé", voilà précisément l'œuvre que lord Minto s'efforce d'accomplir en ce moment ; et il n'est que trop bien secondé par la faiblesse ou la complicité des chefs des deux partis politiques.

Discours à Rochdale, le 28 septembre 1900 :

Il est un précieux enseignement qui se dégage du grand évènement accompli cette année même (1): c'est que c'est en laissant ces populations se gouverner elles-mêmes, en leur donnant l'autonomie, *en nous abstenant de nous immiscer dans leurs affaires*, en déférant dans la mesure du possible à leurs vœux et en les encourageant de notre exemple et de nos avis, que nous réussirons à en faire une nation forte et puissante qui contribuera énormement au développement et au maintien de l'Empire. Mais si nous nous écartions de cette voie, *si nous assumions des responsabilités pour lesquelles nous ne sommes pas faits ou prêts*, nous nous imposerions une tâche impossible à accomplir ; et en cherchant à trop faire, nous n'arriverions à rien du tout. — (E. P. H., Vol. II, page 109).

M. JAMES BRYCE. Discours à Aberdeen le 26 septembre 1900 :

Il est devenu de mode aujourd'hui de prétendre que le christianisme et la moralité n'ont rien à voir dans les relations internationales ; que nous ne devons viser qu'à l'agrandissement territorial et au développement du commerce ; que notre seul guide doit être l'intérêt personnel, et la force notre unique moyen d'action. Encore faut-il que l'intérêt personnel soit bien entendu : "En affaires comme en affaires"; et cette guerre est une mauvaise affaire. Bien plus, c'est de l'impérialisme de mauvais aloi. Et pourquoi ? Parcequ'elle nous a rendus un objet de haine dans le monde entier—et nulle nation, encore moins une nation impériale, ne saurait se permettre de faire fi de l'opinion du reste du monde—; parcequ'elle a affaibli notre influence sur une partie vitale de l'Empire; et enfin parcequ'elle nous a laissés, au Sud-Africain, dans une situation pire qu'auparavant et en présence d'embarras beaucoup plus graves.—(E. P. H., Vol. II, page 86).

Celui qui, toutefois, s'est prononcé le plus clairement contre l'impérialisme, c'est M. John MORLEY, le plus fidèle

---

[1] La fédération des colonies australiennes.

survivant de la grande école libérale. Dans un discours prononcé à Cambridge, le 19 mai 1900, à un banquet donné en l'honneur des délégués australiens, il disait :

.....Le Premier-Ministre nous a annoncé l'autre jour que l'école de Manchester est morte...... Supposons que cette école soit morte, comme on l'affirme. Qu'ils profanent, s'ils le veulent, les tombes de ses fondateurs ; qu'ils enferment les noms de Bright et de Cobden dans des cercueils de plomb et qu'ils les précipitent au fond du gouffre de l'éternel oubli ; mais qu'ils laisent debout, vivants, en pleine application, trois principes : l'exemption de taxes sur les céréales et le libre-échange, comme principe de notre régime fiscal : la non-intervention dans les affaires du continent européen, comme base de notre politique étrangère ; *la liberté et l'indépendance de nos colonies, comme fondement de notre politique coloniale !* — (E. P. H., Vol. I, page 706-707).

Quand je compare ces expressions consolantes mais rares des vrais principes britanniques aux innombrables vantardises de l'école dominante, plus on me répète que Bryce et Morley n'ont ni partisans ni influence en Angleterre, plus je dis qu'il est grand temps de veiller aux garanties de notre gouvernement responsable.

IV

IMPERIALISME MILITAIRE

Les documents qui vont suivre indiqueront nettement, je crois, la pensée dominante—je pourrais dire exclusive—de l'Impérialisme anglais. On y verra la preuve de la situation critique que traverse l'Angleterre au point de vue de son organisation militaire. On y verra aussi la préoccupation constante des hommes d'Etat britanniques au sujet des réformes à opérer et le parti qu'ils comptent tirer du *loyalisme* des colonies. Ils reconnaissent d'ailleurs qu'il faut y aller prudemment et qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre.

Je ne remonte pas au delà de 1897, l'année jubilaire. Il est remarquable de constater qu'avant cette époque, il fut rarement question, à Westminister, de s'adresser aux Colonies pour en obtenir des contributions militaires.

Pour plus de clarté, je divise ces pièces en deux catégories suffisamment déterminées par leurs titres : *Armée* et *Marine*.

1. — ARMÉE

SESSION DE 1897

Dès le 4 mars 1897, le capitaine PIRIE, député d'Aberdeen-Nord, demandait au sous-secrétaire d'Etat pour la Guerre s'il ne songeait pas à établir des bureaux de recrutement pour l'armée anglaise dans les colonies de l'Empire ; " surtout, disait-il, à cause du sentiment qui *vient de se manifester au Canada en faveur de cette idée ;* et aussi en mémoire du soixantième anniversaire du règne de Sa Majesté. "

M. BRODRICK : Une proposition de la nature de celle que mentionne la question est *venue du Canada* et nous l'avons transmise au gouvernement canadien pour en obtenir une expression d'opinion. Le gouvernement de Sa Majesté comprend vivement combien *il est désirable d'encourager cette tendance* des colonies ; mais il est évident que toute démarche dans cette voie exige une attention soigneuse avant qu'on puisse exercer une action de ce genre. -- (P. D., Vol. 46, page 1579.)

On a vu au dossier du Jubilé que M. Chamberlain avait parlé d'un échange de troupes entre l'Angleterre et les colonies. Le 30 juillet 1897, le *Star*, de Montréal, publiait cette dépêche de son correspondant de Londres :

L'intérêt des cercles militaires est vivement éveillé par la déclaration que vient de faire M. Brodrick, le Secrétaire parlementaire du *War office*, disant qu'il devrait y avoir un mouvement d'échange entre les troupes de l'Empire et que plusieurs des bataillons coloniaux devraient devenir faire garnison en Angleterre tandis que les *Réguliers* anglais prendraient leur place aux colonies ; on attend les détails avec anxiété.

SESSION DE 1898.

Le 24 février 1898, le même député, M. PIRIE, demande si les autorités militaires avaient reçu l'opinion du gouvernement canadien à ce sujet et si elles feraient des démarches pour organiser des districts de recrutement dans plusieurs des grandes colonies.

M. BRODRICK : Le gouvernement canadien n'a pas encore communiqué son opinion au gouvernement de Sa Majesté à ce sujet. Il n'existe pas de projet, que je sache, de créer des districts de recrutement (*Regimental districts*) dans aucune autre colonie. — (P. D., vol. 53, page 521.)

Notons, en passant, une preuve additionnelle de la docilité du gouvernement canadien à l'endroit de M. Chamberlain. Le 29 juillet 1898, le secrétaire colonial, répondant à une interpellation, déclara que sir Wilfrid Laurier, obéissant à ses instructions (*by his direction*), avait expulsé du Canada M. du Bosc, ancien chargé d'affaires d'Espagne à Washington (P. D., vol. 63, page 437). Ceci était au début de la guerre hispano-américaine.

Cet acte de complaisance n'a pas valu à nos gouvernants les bonnes grâces des autorités américaines.

SESSION DE 1899.

Le 9 février 1899, M. HOGAN, M. P., demanda

...si on avait décidé de faire un échange entre des troupes impériales et des troupes de la Nouvelle-Galles du Sud ; et si l'on accorderait la même faveur à celles des autres colonies autonomes qui désiraient en profiter ?

M. WYNDHAM : Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud a accepté le principe de l'échange des troupes ; et les détails du projet subissent en ce moment une considération attentive. Le gouvernement *discute en ce moment* une démarche de même nature avec les gouvernements des principales colonies autonomes. —(P. D., Vol. 66, page 323).

Le 21 février 1899, on demanda s'il était question de recruter un nouveau bataillon au Canada pour remplacer le Royal Canadien et aussi si l'on ne pourrait *faire du recrutement au Canada même* plutôt que de laisser les Canadiens dans l'obligation de parcourir une distance de 3,000 milles pour venir s'enrôler.

M. WYNDHAM, (Sous-Secrétaire parlementaire du *War Office*) : La question de recruter au Canada pour l'armée régulière est maintenant sous considération.

M. ARNOLD-FORSTER : L'honorable ministre veut-il bien dire si les obstacles se sont élevés ici ou au Canada ?

M. WYNDHAM : Je ne suis pas prêt à qualifier la considération nécessaire d'une question du nom d'obstacle soit d'un côté de l'Atlantique soit de l'autre. — (P. D., Vol. 67, page 45.)

Le 27 avril, M. ARNOLD FORSTER (Belfast, W.), aujourd'hui secrétaire de l'Amirauté (1901), s'exprimait comme suit :

Je désire savoir du secrétaire-financier du bureau de la guerre si on lui a signalé, dans le rapport adressé par le major général Hutton au gouvernement canadien, la partie qui déclare que le gouvernement impérial a proposé que le recrutement du 100e régiment (*Royal Canadian*) se fasse parmi les sujets britanniques au Canada et qu'on a pris toutes les mesures voulues dans ce but. Je désire savoir si cette déclaration a été faite avec l'autorisation du bureau de la guerre ; si l'on a déjà fait des démarches réelles dans le sens indiqué ; et si, en rappelant du Canada le 100e régiment (*Royal Canadian*), on se propose de le recruter de cette manière.

M. POWELL WILLIAMS : Le secrétaire d'Etat n'a pas encore reçu le rapport du major Hutton et le bureau de la guerre n'a nullement autorisé une déclaration dans le sens de celle signalée dans l'interpellation. *Nous sommes en négociations avec le gouvernement canadien au sujet du recrutement* au Canada ; mais les arrangements qui, je suis heureux de le dire, se poursuivent *avec un progrès satisfaisant*, ne sont pas encore assez avancés pour me permettre de faire aucune déclaration...... (P. D., Vol. 70, p. 711).

Le 2 mai suivant, M. ARNOLD FORSTER fit une nouvelle interpellation :

Je désire demander au Secrétaire d'Etat pour les colonies si on lui a signalé le rapport officiel présenté au ministère de la milice du Canada par le major général HUTTON, commandant la milice canadienne ; et surtout le passage de ce rapport qui traite de l'enrôlement pour le service impérial : ce passage déclare que le recrutement du régiment du Prince de Galles (*Leinster Regiment*, *Royal Canadian*), pourra se faire parmi les sujets britanniques au Canada ; que l'on a pris toutes les mesures voulues dans ce but, et que le tout sera livré à la publicité dès que l'on aura reçu les instructions définitives et les documents officiels de rigueur. Le major général Hutton est-il bien renseigné et a-t-il fait cette déclaration avec l'autorisation du bureau colonial?

Le SECRÉTAIRE D'ETAT pour les Colonies (M. Jos. CHAMBERLAIN) : J'ai pris connaissance de la déclaration contenue dans le rapport du major général Hutton, à laquelle fait allusion l'auteur de l'interprétation. Une proposition de la nature de celle indiquée dans le rapport en question a été débattue entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien; et je suppose que le général Hutton a fait cette déclaration *dans la conviction qu'une décision avait été prise*, ce qui n'est pas le cas.—(P. D., Vol. 70, page 1130).

Le 21 juillet 1899, au cours du débat sur le budget de l'armée à la chambre des Communes, M. PIRIE, M.P. (Aberdeen), dit :

Quand nous nous trouvons en présence d'aussi *graves embarras que ceux que suscite actuellement le recrutement de l'armée*, c'est notre devoir impérieux d'émettre toutes les propositions possibles, de nature à améliorer la situation...... *Les colonies nous offrent un champ virtuellement inexploré jusqu'ici.* Le bureau de la guerre, suivant son habitude, ajourne, temporise sans cesse et il n'y a pas encore de résultat pratique, tangible quant au recrutement dans les colonies. Ces trois années dernières, la question du recrutement au Canada est demeurée dans le *statu quo*.—(P. D., Vol. 74, page 1639).

En réponse, M. WYNDHAM, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, dit :

L'honorable député a fait une suggestion très importante. On ne fait pas assez d'efforts, prétend-il, pour utiliser les colonies ; et il a presque fait un réquisitoire en règle contre le cabinet parcequ'il ne se serait pas remué davantage pour s'entendre à ce sujet avec le Canada et les autres colonies. Ici encore, je prierais les membres du comité de faire appel à leur imagination et de se figurer toute la difficulté de la tâche qui s'impose à la mère-patrie, elle qui possède une si vaste richesse publique accumulée depuis des siècles, quand elle vient à s'aboucher avec un jeune pays, où pareille richesse n'existe pas, afin de *faire comprendre à la colonie* qu'elle bénéficie dans une très large mesure de la protection de notre flotte, et de lui *demander en retour de conclure quelque arrangement* pour la défense de l'Empire. Que comporte cette demande ? C'est que force est à cette colonie *d'adapter la civilisation naissante à l'ancienne*, tâche intaillliblement fort ardue. *On conçoit tout ce que cela nécessite de diplomatie* ; car il faut placer la question sur une base convenable : c'est-à-dire que si une colonie manifeste un vif désir de prendre sa part du fardeau de l'Empire, la mère-patrie doit, dans la mesure du possible, modifier ses arrangements de façon à aller au devant des vœux de la colonie. Dépasser ces bornes serait insensé ; et, même restreinte à ces limites, cette politique nécessite des correspondances et des négociations interminables. *Nous avons entamé des négociations avec le gouvernement canadien et elles ont abouti à l'élaboration de certaines propositions que nous venons de rédiger et que nous transmettrons, aujourd'hui ou demain, au gouvernement canadien*, dans le but d'obtenir son avis à ce sujet. Evidemment il me serait impossible d'indiquer la nature de ces propositions ; mais je puis assurer l'honorable député qu'il n'y a eu ni incurie ni temporisation de notre part et que nous n'avons pas manqué d'apprécier les aspirations manifestées par le Canada et le *désir qu'il a témoigné de prendre sa part du fardeau impérial*.—(P. D., Vol. 74, page 1643).

N'oublions pas que ceci se passait près de trois mois avant la déclaration des hostilités en Afrique.

SESSION DE 1900

Le 12 février 1900, la Chambre des Lords discutait les mesures militaires que nécessitait la guerre d'Afrique.

Le marquis de LANSDOWNE, secrétaire d'Etat pour la guerre, avoua que "la milice est maintenant de trente mille hommes au-dessous de son effectif." (P. D., Vol. 78, page 1177). Il fit alors une longue revue des moyens qu'il se proposait d'employer pour augmenter les forces et il ajouta :

Nous nous proposons aussi d'offrir des commissions aux colonies d'où nous sont venus déjà d'excellents officiers ; et je suis convaincu que tous ceux qui connaissent, comme je le connais moi-même, quelque chose de l'Ecole Militaire de Kingston, au Canada, ne doutent pas que *les officiers recrutés à cette Ecole sont dignes de prendre rang aux côtés des meilleurs officiers de notre armée*.—(page 1180).

Le 15 février, au cours du même débat, Lord ROSEBERY disait :

La chose e t connue, le ministre lui-même l'a avoué : le royaume est dépouillé de ses troupes. Vous envoyez en Afrique-Sud *tous les soldats et tous les canons dont vous*

pouvez disposer. Pouvez-vous compter sur les dispositions bienveillantes des nations étrangères, et vous tenir pour assurés que vous poursuivrez cette guerre sans interruption ? Je le sais, il n'y a rien de si impopulaire, rien de plus désagréable au public angais—et cependant rien d'aussi salutaire—que de lui remettre en mémoire l'opinion des pays étrangers. Mais que cela soit agréable et salutaire ou non, il est de toute nécessité d'y prêter attention dans la crise que nous traversons. Je l'avoue, j'observe la situation de l'Europe et du monde avec plus d'anxiété que les choses de l'Afrique du Sud.

L'orateur fait ensuite allusion à la froideur de l'accueil fait par l'Allemagne et les Etats-Unis aux "ouvertures publiques" du gouvernement anglais "en faveur d'une alliance" ; il parle de l'anglophobie du peuple français, en dépit de l'attitude conciliante de son gouvernement, ainsi que des sujets de froissement avec la Russie ; et il ajoute

....qu'en présence de ce manque d'amitié de la part des puissances étrangères, il nous est très permis, tout insouciants que nous soyons, de nous arrêter et de demander au gouvernement de se saisir fortement de la situation et de faire au pays des propositions qui répondent aux besoins du moment.—(P. D., Vol. 79, p. 31).

Lord LEMINGTON dit :

Le Secrétaire d'Etat à la guerre...... nous dit qu'on a l'intention de donner des commissions aux officiers coloniaux. *Je voudrais savoir s'il n'est pas possible de faire davantage.* Il y a quelque temps, on a proposé un échange mutuel de régiments entre ce pays et les colonies...... Après avoir vu les troupes coloniales à l'œuvre, *maintenant que nous sommes en état d'apprécier leur valeur militaire* il me semble que le moment est venu de tenter quelque effort pour *concentrer davantage les forces des différentes parties de l'Empire.*

Après avoir fait allusion à la fédération des colonies australiennes, il ajoute :

Il y a un synchronisme de bon augure dans le fait que pendant que l'Australie inaugure un mouvement politique destiné à étendre ses opérations et à lui donner un regain de force pour sa défense, ce pays, peuplé de gens de notre race, nous ait spontanément et librement prodigué son sang. Ce double événement ne peut que resserrer davantage les liens de l'empire. Et le gouvernement contribuerait puissamment à ce résultat, s'il savait marquer aux peuples des colonies sa haute estime de leurs services, *en s'efforçant de les mettre en contact plus intime avec l'armée impériale,* lorsqu'il réformera notre système militaire ; et cela sans porter en rien atteinte à l'initiative locale.—(P. D., Vol. 79, pages 35-36.)

Le 19 février dernier, M. DRAGE (Derby), fit l'interpellation que voici :

Je désire savoir du sous-secrétaire d'Etat pour la guerre si, en reconnaissance des services rendus par les colonies au cours de la guerre actuelle, il jugera utile de consulter les gouvernements coloniaux avant de proposer quelque projet pour la réorganisation définitive des forces de l'empire ; et si, en prévision de la prochaine visite des représentants des colonies australiennes, il suggérera au secrétaire d'Etat l'importance d'obtenir leur avis sur la question ?

Le sous-secrétaire d'Etat (M. WYNDHAM, Dover) : Oui, je l'ai déjà déclaré, nous nous proposons d'attendre et, *s'il est nécessaire, de demander* l'avis des gouvernements coloniaux à ce sujet et sur d'autres questions similaires. Les représentants vien-

nent ici chargés d'une mission particulière ; néanmoins, leur présence nous fournira sans doute *l'occasion de discuter officieusement la question* soulevée par l'honorable député. — (P. D. Vol. 79, page 364.)

Le 22 février de la même année, étant interrogé, à la Chambre des Communes, sur les dispositions des lois de milice des colonies autonomes, M. CHAMBERLAIN répondit :

Au Canada, le rôle de la milice comprend tous les habitants mâles, entre 18 et 60 ans, sujets britanniques, qui ne sont pas particulièrement exempts du service. La milice peut-être appelée au service actif soit à l'intérieur *soit en dehors* du Canada...... (P. D., Vol, 79, page 797).

Il est intéressant de comparer cette opinion du Maître de l'Empire à celle qu'exprimait Sir Wilfrid LAURIER dans son interview publié par le *Globe*, le 4 octobre 1899 (1).

Le 3 avril 1900, le général LAURIE, M. P., demanda si les 110 commissions d'officiers offertes à l'Australie et les 44 commissions offertes au Canada étaient une "reconnaissance" des services que ces colonies avaient rendus à l'Empire dans l'Afrique australe ; et si le nombre des commissions offertes au Canada *serait augmenté* afin d'être égal à celui des commissions offertes à l'Australie.

M. WYNDHAM : Le nombre des commissions est à peu près tel qu'indiqué dans la question. Si toutes les commissions offertes au Canada sont acceptées, le Secrétaire d'Etat sera tout-à-fait *disposé à recevoir des offres supplémentaires*.—(P. D., Vol. 81, page 1057.)

Le 3 juillet, M. DRAGE fait une nouvelle interpellation :

Je prierais le Premier-Lord de la Trésorerie (*First Lord of the Treasury*) de me dire si on a tenté *quelque effort pour obtenir l'avis des gouvernements coloniaux* et des Indes au sujet de la réorganisation des forces militaires de l'Empire ; et si le gouvernement mettra à l'étude la question de savoir s'il ne serait pas utile d'ajouter au comité du conseil de la défense quelques représentants des grandes colonies autonomes et de l'Inde.

M. A. J. BALFOUR : Je sais qu'*on a saisi l'occasion de consulter les autorités* sur la question soulevée par l'honorable député. Le comité en question est un comité du cabinet; et par conséquent le gouvernement *ne saurait le modifier* dans le sens de la proposition de mon honorable ami.—(P. D., Vol. 85, page 405).

Le 19 juillet 1900, lord BRASSEY saisit la chambre des Lords de la question relative aux forces de réserve en Australie.

......Je demande instamment au gouvernement de Sa Majesté de prendre des mesures, de concert avec le gouvernement de l'Australie, dans le but de recruter dans ce dernier pays une "*yeomanry*" impériale *d'au moins* 5,000 *hommes*, avec l'engagement de servir *dans n'importe quelle partie de l'Empire*, les frais devant être couverts par des *contributions communes* provenant tant du trésor impérial que de fonds coloniaux.—(P. D., Vol. 86, page 437).

---

(1) Voir page XXXIX.

LXVIII

SESSION DE 1901

Le 11 décembre 1900, sir Charles DILKE fait l'interpellation que voici :

Je désire savoir du Chancelier de l'Echiquier s'il a mis à l'étude le projet de M. Seddon relativement à la création d'une réserve militaire impériale dans les colonies autonomes, moyennant aide du trésor impérial ; et si on lui a soumis ce projet avec les modifications que lui a fait subir, dans ses dispositions financières, le comité conjoint des deux chambres de la législature de la Nouvelle-Zélande ?

Le CHANCELIER (Sir M. HICKS-BEACH) : On ne m'a pas soumis, à moi personnellement, le projet en question ; mais *je sais que le cabinet l'a mis à l'étude.*— (P. D., Vol. 88, page 501).

Le 9 mars 1901, M. BRODRICK, le nouveau secrétaire d'Etat pour la guerre, saisit la chambre du budget de l'armée. Il fit un exposé très approfondi de la situation militaire de la Grande-Bretagne ; il exposa les lourdes charges résultant de la guerre sud-africaine et l'impérieux besoin d'une réforme radicale ainsi que d'une forte augmentation des forces militaires de l'Empire. Ce discours mérite d'être lu en entier. En voici quelques extraits :

En abordant la question de réforme, je prierai la Chambre de me permettre de lui signaler deux points sur lesquels nous différons de toute autre nation dans le problème que nous avons à résoudre. D'abord, abstraction faite de la guerre, il nous faut maintenir, en temps de paix, une force énorme en dehors du royaume. Il nous faut pourvoir au recrutement et à l'équipement de 115,000 hommes pour les Indes et les colonies, le plus souvent dans des stations tropicales ; et il nous faut chercher à accomplir cette tâche, dont nulle autre puissance ne fait la tentative, en comptant uniquement sur l'enrôlement volontaire.

Dans l'avenir, notre armée se composera-t-elle toujours de volontaires ; *ou le recrutement sera-t-il obligatoire ?* Je sais parfaitement combien il est facile de gagner, à bon marché, les applaudissements de la chambre en faisant de retentissantes déclarations sur l'adhésion au système du volontariat. A mon avis, il n'y a pas lieu de *s'enorgueillir du volontariat* pour la défense du pays, à moins que cette défense ne soit vraiment efficace. Mon adhésion au système du volontariat est donc strictement subordonnée à notre faculté d'obtenir de son application une armée qui permette aux autorités militaires d'assurer au gouvernement qu'il peut compter sur une force suffisante pour repousser l'invasion et qu'il pourra maintenir cette force à sa satisfaction. D'autre part, bien que le pays soit déterminé à se grever de lourds fardeaux pour échapper à l'invasion, nous reconnaissons qu'il est du devoir du gouvernement d'épuiser *tous les moyens avant d'en venir à proposer de semblables mesures*, surtout dans les circonstances actuelles...... Jamais le recrutement n'a donné de résultats comparables à ceux de l'année dernière, grâce à l'esprit militaire qui s'était emparé du peuple, convaincu qu'il était de la justice et de la nécessité de la guerre...Je ne crois pas que cet enthousiasme pour l'enrôlement conserve la même intensité lorsque la guerre sera terminée. Je doute fort que la facilité avec laquelle nous nous procurons aujourd'hui de l'argent soit suivie d'un égal plaisir à payer les impôts que ces emprunts nécessitent.....On me taxe aujourd'hui de parcimonie; mais le jour n'est pas éloigné où l'on m'accusera de prodigalité;....et il m'arrive même de me dire, quand j'aperçois le réverbère de la Cour du Palais, que nombre de gens tireraient volontiers sur un bout de la corde, s'ils étaient sûrs que le ministre des Finances ou moi-même fussent attachés à l'autre bout.

Je me refuse à envisager la question d'une guerre européenne : mais personne ici, j'en suis sûr, n'oserait soutenir qu'il sera toujours en notre pouvoir d'échapper aux complications de la politique européenne...Nous ne saurions écarter comme impossible

la prévision d'avoir à envoyer une armée nombreuse défendre nos possessions ; et il n'est pas permis non plus de supposer que si jamais, par malheur, nous étions entraînés dans une guerre européenne, nous pourrions borner nos efforts à la défense de nos possessions et à l'initiative de notre flotte.—(P. D., Vol. 90, pages 1058à 1063).

La milice *devrait être forte de* 150,000 *hommes, tandis qu'elle n'est que de* 100,000. Mais il y a pis que cela...... Il nous faut recruter et discipliner environ 30,000 *soldats par année, et sur les six années de service, nous ne pouvons atteindre qu'une force totale de* 100,000 hommes. Ce résultat, d'ailleurs, s'explique facilement : *les avantages que nous offrons aux soldats ne sont pas suffisants pour les engager à demeurer au service....* (page. 1071).

Aujourd'hui, nous voulons dépenser nos deniers pour l'organisation de la *Yeomanry* (1); et nous en attendons de précieux résultats. La solde sera de cinq *shillings* par jour, outre la ration et le fourrage. J'ai pleine confiance que *le moment n'est pas éloigné où quelques-uns de nos frères des colonies* qui, au cours de cette guerre, nous ont fourni des secours de cavalerie, voudront bien, *du consentement de leurs gouvernements respectifs*, maintenir des contingents de gendarmerie à cheval, *baptisés également du nom de "Yeomanry" impériale*, qui, au besoin, pourraient utilement se joindre à notre *Yeomanry*, au cas où ils consentiraient à prendre du service à l'extérieur....(pages 1074-5-6).

Le 14 mars, Sir Charles DILKE, traitant le même sujet, disait:

Après tout ce que nous avons appris, au cours de cette guerre, sur la valeur de l'infanterie à cheval des colonies, tout le monde s'attendait à ce qu'on nous donnât au moins un faible aperçu de la future organisation, par tout l'Empire, d'une infanterie impériale à cheval. On prétend, je le sais, que c'est aux colonies à prendre l'initiative en pareille matière ; mais elles l'ont déjà fait. Il ne s'agit pas de forcer les colonies à adopter ce projet, mais tout simplement d'accepter une offre déjà faite. *Il nous est dejà venu des propositions dans ce sens du Canada* et d'Australie ; et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a proposé un plan bien défini. Le silence du ministre de la guerre au sujet de ce projet sera donc une déception pour le pays.

M. BRODRICK : J'ai parlé nettement de ce projet.

Sir Charles DILKE : La réforme que nous n'avons cessé de demander, ici même, et dont les premiers évènements de la guerre ont démontré d'une façon effroyable l'impérieuse nécessité, la voici : c'est de ne pas attendre que la guerre soit déclarée pour faire ces préparatifs, maís bien *de s'entendre avec les colonies en temps de paix absolue* et d'adopter les arrangements voulus, de façon à ce que tout le mécanisme militaire fonctionne parfaitement lorsque la guerre éclatera ; car si on attend trop tard, on ne saurait *tirer de cette coopération des colonies tout l'appui* qu'elle aurait pu rendre au début même de la guerre.—(P. D., Vol. 90, page 1665).

Le 15 mars, au cours du même débat, M. Arthur LEE, (Hampshire), dit :

Au sujet du recrutement d'une "Yeomanry" impériale, je dois exprimer mon profond regret de ce qu'on n'ait pas, au cours de ce debat, saisi la Chambre de la question de la défense coopérative de l'Empire. Le moment n'est pas encore venu, me dira-t-on peut-être. A mon avis, *le moment est particulièrement opportun.* J'ai passé plusieurs années dans les colonies et je me tiens encore au courant de l'opinion publique qui y règne ; or, je l'affirme sans crainte, *quoi que puissent dire les gouvernants de ces colonies, les populations n'attendent que le moment de s'associer à tout projet de défense coopérative de l'Empire, pourvu qu'on leur en fournisse l'occasion.* Les gouvernements coloniaux se tiennent à l'affût des circonstances, *regardant de quel côté le vent souffle*, et à mon avis toute proposition mûrement élaborée rencontrerait un accueil des plus sympathiques. A défaut de semblables propositions, j'aurais voulu que l'honorable

[1] Sorte de "Grandes Compagnies" nationales.

ministre eût été en mesure de nous suggérer un projet quelconque tendant à faire accepter par les colonies intéressées *une part fixe*, toute minime qu'elle fût, *dans l'armée offensive de l'Empire*.—(P. D., Vol. 91, page 147).

M. Edmund ROBERTSON, M. P. : Il faut distinguer entre les colonies autonomes et les colonies de la Couronne. Nous avons le pouvoir et le droit de faire porter aux colonies de la Couronne une partie des fardeaux de la défense impériale. Quant aux colonies autonomes, si elles comptent pour quelque chose dans le surcroît de dépenses proposé par le gouvernement, elles devraient, à mon avis, contribuer à cette dépense...... Lorsque viendra le moment de régler la dette contractée par la guerre sud-africaine qui est une guerre impériale entreprise pour la défense des colonies, allez-vous vous laisser prendre à toute cette mise en scène à laquelle se livrent certaines colonies qui ont pris part à la guerre ? Est-ce là ce que nous devons attendre en réponse à la demande péremptoire qu'il faut faire aux coloniaux d'avoir à solder leur part du coût de cette guerre impériale ? Si les colonies paient leur part des fardeaux de la guerre, *elles devraient payer au moins un tiers de tous les frais que le pays s'est imposés*.—(P. D., Vol. 91, page 174.)

Le 14 mai 1901, la Chambre discutait les projets du ministre de la Guerre pour la réorganisation de l'armée.

Lord STANLEY, secrétaire-financier du Bureau de la Guerre, dit :

On s'est plaint de ce que les colonies ne font pas encore partie de la *Yeomanry* impériale. Le gouvernement se propose de saisir le parlement *d'un projet tendant à créer, au sein des colonies, un corps militaire* composé de la même classe d'hommes, soumis aux mêmes règlements, et *combattant* au besoin, dans le temps à venir, *sous le même drapeau et sous le même nom* qu'un certain nombre d'entre eux ont assurément contribué à rendre historique...... (P. D., Vol. 94, page 92.)

M. Freeman THOMAS (Hastings) :

Je me range entièrement à l'avis émis par le très hon. baronet, le député de la Forêt de Dean (sir Chas. Dilke), — avis auquel, je suis heureux de le constater, le noble lord a donné l'assentiment le plus complet—au sujet de la " Yeomanry " impériale dans les colonies. Ce serait, à mon sens, *un acte de gracieuseté de notre part* (!), eu égard aux évènements passés, si nous donnions notre acquiescement aux suggestions faites au sujet de ce corps militaire. Je suis convaincu que cette démarche de notre part serait *accueillie avec enthousiasme aux colonies* ; et je dois ajouter qu'on formerait ainsi un corps militaire qui ne le cèderait à nul autre, en valeur, au point de vue de la défense de l'empire.—(page 106.)

Le lendemain, au cours du même débat, le colonel BROOKFIELD, M. P., critiquait le projet de M. Brodrick, le trouvant tout à-fait insuffisant ; il dit :

.,....Il est à espérer...... que ce système impérial comprendra, avec le temps, des troupes coloniales. Je ne vois pas pourquoi on les exclut à l'heure actuelle...... On pourrait y arriver *en poussant à prendre du service toutes ces troupes coloniales* qu'il—[le ministre de la Guerre] — dit naïvement n'avoir que l'intention *de demander d'une* manière incidente...... (P. D., Vol. 94., page 353.)

Le 20 mai, le Colonel LEGGE, demande au Secrétaire de la Guerre s'il va aviser à inviter les colonies à recruter des corps réguliers pour servir dans l'armée impériale, en Angleterre et à l'étranger, tant en paix qu'en guerre.

M. BRODRICK : La proposition a été étudiée à maintes reprises ; mais jusqu'ici on ne l'a pas trouvée praticable. *J'espère que nous allons pouvoir commencer une organisation de ce genre grâce à "l'Imperial Yeomanry."*—(P. D., Vol. 94, page 583.)

J'ai eu l'avantage de suivre une partie du débat soulevé par le duc de Bedford, à la Chambre des Lords, en juin dernier, au sujet des réformes urgentes et radicales qu'exige l'armée anglaise. Personne n'a pu entendre le discours du général Wolseley, sans être frappé de la faiblesse militaire de la Grande-Bretagne et des difficultés presque insurmontables qu'éprouvent les autorités pour opérer le recrutement. Voici quelques extraits de ce débat :

Le 25 juin, le duc de BEDFORD (unioniste) proposa la résolution suivante :

Que, dans l'opinion de cette Chambre, les conditions offertes aux recrues ne sont pas suffisantes pour faire face aux exigences que comportent des propositions ;—(P. D., Vol. 95, page 1370.)

— c'est à dire le projet de réforme du Secrétaire de la Guerre. Le duc dit :

J'attire l'attention — [des Pairs] — sur ces propositions qui sont censées être le résultat de l'expérience que la guerre actuelle nous a fait acquérir...... Et cependant les propositions du gouvernement négligent les trois principales leçons de la guerre. On ne propose aucune tentative de créer une réserve réelle..... On ne fait aucun effort pour organiser un corps de 30,000 hommes, en état de s'embarquer à vingt-quatre heures d'avis, sans qu'il soit besoin de rappeler des hommes rentrés dans la vie civile pour prendre la place des enfants qui servent sous les drapeaux, et de désorganiser ainsi chaque bataillon au moment de l'embarquement. Enfin le gouvernement ne fait preuve d'aucune détermination d'asseoir un plan élaboré de défense impériale sur la réorganisation de notre système militaire et sur le dévouement patriotique de nos colonies...... (P. D., Vol. 95, pages 1350-51).

Il se prononce ensuite contre l'établissement d'un régime de conscription.

Le 28 juin, au cours du même débat, lord HAMPDEN, ancien gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, parla de l'organisation de la *Yeomanry* que projetait M. Brodrick, le ministre de la guerre :

......Je voudrais dire un mot de l'action de l'Australie. *Je ne veux pas parler des services admirables et des sacrifices* de l'Australie dans cette guerre..... Ce dont je veux parler, c'est la possibilité d'une coopération entre les grandes colonies autonomes et le gouvernement britannique *pour maintenir une force d'infanterie à cheval qui pourrait être employée dans les limites de l'Empire*......(P. D., Vol. 96, page 213).

Répondant aux critiques du duc de Bedford, le marquis de LANSDOWNE, ancien secrétaire d'Etat pour la guerre, disait :

......Que le noble duc nous blâme parce que nous n'avons pas, dans les quelques mois à notre disposition, préparé et soumis un projet élaboré de défense coloniale me semble le comble de l'exigence déraisonnable. Tout projet d'organisation de la défense de l'Empire sur une grande échelle *comporte une coopération des forces anglaises et coloniales* et exige la préparation la plus soigneuse et la plus réfléchie. A mon avis, il est absolument insensé de songer à faire adopter un projet de ce genre à la hâte, sous quelques mois, par le parlement de ce pays et par ceux des colonies.... (P. D., Vol. 96, page 219).

Il appuyait aussi sur le danger de trop gonfler le budget. Voici ce que disait lord WOLSELEY :

......Des leçons nombreuses et importantes que cette guerre nous a enseignées, l'une des plus importantes, dans mon opinion, c'est que notre armée est beaucoup trop restreinte en nombre...... Il n'est que deux moyens par lesquels nous puissions obtenir une armée suffisante pour notre but. Le premier, *c'est le service obligatoire* ; — et je ne crois pas moi-même que le temps soit arrivé d'en faire l'essai, que l'esprit du peuple se soit assez familiarisé avec l'idée de la conscription ; et le second, c'est le simple procédé des *pounds, schillings and pence*.....Vous faites l'affichage pour avoir des hommes mais *vous n'obtenez que des enfants*. Ils disent qu'ils ont 18 ans ; *mais nous savons très bien qu'un grand nombre d'entre eux n'ont pas* 18 *ans ;* et s'ils subissent avec succès l'examen médical et offrent les conditions requises quant à la taille et à la mesure de poitrine, *on les accepte.* En supposant même qu'une recrue ait 18 ans, elle ne peut faire un soldat vraiment accompli avant trois ans de service......Le nombre d'hommes qu'il faudra congédier à la fin de la guerre sera très considérable. Je crois que l'année après la guerre *il vous faudra de* 80,000 *à* 100,000 *hommes* ; et l'idée que vous pouvez obtenir ce nombre de recrues par les moyens que le Secrétaire de la Guerre a suggérés dans son admirable et habile discours, *est l'idée d'un visionnaire* et non celle d'un homme pratique......(P. D., Vol. 96, pages 235-6-7).

LORD TWEEDMOUTH :...... Je ne plaide pas en faveur d'une augmentation considérable de la paye de nos soldats et j'appuie entièrement tout ce qu'a dit le Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères (Lord Lansdowne) quant au danger d'accroître notre budget déjà énorme...(P. D., Vol. 96, page 243).

Quelques jours plus tard, parlant à la *Royal United Service Institution*, lord WOLSELEY disait :

La première question à laquelle nous devons répondre est celle-ci : Quelle doit être la force de notre armée ?......Comment nous aurons une armée se résume, à mon avis, dans un problème très simple : c'est que tout homme, en Angletere, doit s'offrir lui-même ou payer quelqu'un pour servir à sa place. *Il nous faut lever une armée* et si nous ne pouvons pas y arriver avec un *schilling*, il nous faut y mettre deux *schillings*...
(*Times*, 8 juillet 1901).

Si l'on confronte les arguments de lord Wolseley et ceux de lord Tweedmouth, qui synthétisent parfaitement les deux courants principaux de l'opinion publique en Angleterre, à l'heure actuelle, on ne peut qu'en tirer la conclusion suivante : l'Angleterre a besoin de soldats ; elle ne peut recruter chez elle que des enfants, à moins de doubler la solde ; et même à ce prix elle n'est pas sûre d'obtenir le nombre voulu de recrues désirables. D'autre part, le peuple abhorre l'idée de la conscription ; et le fardeau des impôts a presque atteint le poids extrême que le contribuable anglais peut supporter. N'est-il pas naturel que les gouvernants de la Grande-Bretagne jettent les yeux sur ces colonies qu'ils ont méprisées si longtemps, auxquelles ils ne trouvent pas possible d'accorder les moindres faveurs commerciales, mais dont ils espèrent obtenir à bon marché des recrues pour leur armée et leur marine ? Et cet espoir se nourrit des protestations enflammées des naïfs colons et des déclarations de nos représentants qui ne manquent jamais, lorsqu'ils vont à Londres, d'assurer à leurs maîtres qu'ils peuvent compter sur le dévouement sans bornes des *loyales* colonies.

J'aurais pu multiplier les déclarations des autorités militaires, établissant combien l'Angleterre a besoin de venir chercher aux colonies des volontaires et des recrues, pour remplacer ses propres citoyens qui trouvent plus commode de laisser les colons accomplir les devoirs qu'ils refusent eux-mêmes de s'imposer. Je me contenterai de citer un article sur "l'Armée des Indes", du major-général sir Edwin COLLEN, ancien attaché militaire du conseil du gouverneur-général des Indes. Cet article vient de paraître dans l'*Empire Review*, décembre 1900 :

On ne saurait guère mettre en doute que quiconque, citoyen ou soldat, qui réfléchit un peu à ce sujet verrait avec faveur la préparation d'un plan de défense impériale embrassant une flotte assez puissante pour commander les mers en défiant toutes combinaisons possibles. Ce plan comporterait une défense efficace du royaume et l'organisation de forces suffisantes pour faire face à toutes nos responsabilités, dans toute campagne possible ; cette armée devant s'accroître de forces militaires venant des autres parties de l'Empire et organisées d'avance dans ce but ainsi que pour la défense locale. Donnez à cette armée le nom que vous voulez — armée régulière ou troupes permanentes, milice, *yeomanry* ou volontaires, — *il nous faut* avoir (*we must have*) des soldats bien disciplinés, prêts à entrer en campagne en grand nombre, pour défendre l'Angleterre, les contrées où elle possède des intérêts, et toutes les parties excentriques de l'Empire.

Tel est le problème qu'il nous faut résoudre. Les opinions peuvent différer quant au nombre d'hommes que nous devons avoir, quant au moyen de les obtenir et quant à la manière d'organiser cette armée ; mais il ne saurait y avoir de divergence sérieuse sur le principe général. Il s'élève alors un obstacle important dès le début des difficultés qui nous confrontent, et c'est celui de l'ignorance des faits. Comment pouvons-nous venir à comprendre les conditions de chacune des parties de l'Empire ? Le seul moyen d'y arriver, c'est de faire des efforts pour répandre l'étude de ces conditions. L'instruction supérieure aussi bien que l'enseignement primaire devront comporter à l'avenir un devoir impérieux ; celui d'enseigner sur une échelle beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui l'histoire, la géographie, et les conditions particulières des pays divers qui composent l'Empire. Il est nécessaire que ceux qui espèrent conduire et gouverner l'Etat acquièrent une connaissance intelligente de l'organisation navale et militaire et des ressources de l'Empire tout entier.....

TROISIÈME CONTINGENT CANADIEN

En attendant les pièces officielles que je ferai sortir des ténèbres à la prochaine session — à moins que Son Excellence le comte de Minto, vicomte de Melgund, ne décide, en son omnipotence, qu'elles ne sortiront pas — on a maintenant l'explication de ce troisième contingent, offert par le cabinet fédéral en mars ou avril 1901 et accepté récemment par les autorités britanniques. M. Brodrick, dès le 9 mars, et lord Stanley, le 14 mai, nous donnent même le pourquoi de ce nom de *Yeomanry* qui a si fort blessé la vanité de nos jingos. Les ministres anglais ont tôt fait de jauger notre puérile vanité : ils ont changé le nom ;—mais le *fait* reste et un millier de Canadiens sont encore partis pour le Sud-Africain.

Le gouvernement ne peut invoquer, cettte fois, l'excuse de la pression populaire. Il subit la pression politique de Downing Street. Il ne s'agit plus seulement d'une levée extraordinaire de troupes pour l'Afrique du Sud : c'est l'inauguration, au Canada, d'un système permanent et régulier de recrutement pour l'armée anglaise. Les négociations dont on a pu suivre les traces à chaque page qui précède ont enfin abouti. Les autorités britanniques réalisent leur rêve longtemps caressé et accomplissent les promesses réitérées qu'elles ont faites au Parlement et au peuple de la Grande-Bretagne : elles "organisent" la "*loyauté*" des colonies.

L'envoi de ce régiment est donc plus grave, au point de vue de notre avenir, que l'expédition des deux premiers contingents.

On s'évertue à faire valoir que cette nouvelle levée de troupes est sans conséquence, attendu que l'Angleterre en solde tous les frais. En sommes-nous vraiment rendus à ce point d'ignominie qu'une question de piastres et de sous a plus d'importance à nos yeux que la dignité et l'indépendance de notre pays ?

Je ne parle pas de la responsabilité morale que nous encourons en participant à une guerre odieuse, où la corde et la torche deviennent les armes favorites ;—une guerre qui révolte la conscience des peuples, sinon celle des gouvernants, du monde entier ; une guerre qui fait rougir de honte et pleurer de douleur la partie la plus saine et la plus noble du peuple anglais. Les *sages* en place ou en quête de place me font déjà passer pour un peu fou ; si j'abordais le côté moral de la question, on me fermerait les portes du Parlement, pour cause d'insanité d'esprit ; — or, j'ai encore quelque chose à dire à Ottawa.

2. — MARINE

DÉTRESSE DE LA FLOTTE ANGLAISE

En février 1897, lord Charles BERESFORD publia, dans le *Nineteenth Century*, un article intitulé : "Questions urgentes pour le Conseil de défense." Cet article causa une énorme sensation. Parlant du rapport de la "Commission Hartington", de 1890, lord Beresford disait :

Il y a six ans que ce rapport a été publié, mais je prétends que le même dangereux état d'insuffisance existe aujourd'hui—et on peut le prouver d'une manière concluante. Ce rapport est rempli de faits si monstrueux et révèle un état de choses tellement révoltant que, dans tout autre pays au monde, il y aurait eu réorganisation complète de ce "système" : . . . . .

L'amiral établit ensuite que la réserve de 25,000 marins (*Royal Naval Reserve*) est presque entièrement composée d'hommes incapables de servir en guerre ; que 45 des vaisseaux sont encore armés de canons se chargeant par la gueule, tandis qu'il n'en existe plus

un seul dans les autres marines européennes ; que 80 ou 90 cuirassés sont absolument impropres au combat. Il raconte que lorsqu'il siégeait à la Chambre des Communes, il voulut un jour proposer une expérience sur certains vaisseaux de guerre ; et qu'un membre du Cabinet le pria de ne pas insister, lui disant :

En supposant que vos craintes fussent bien fondées, croyez-vous qu'il soit à l'avantage de l'Angleterre de prouver aux autres nations que 13 sur 22 de ses vaisseaux de guerre de première classe sont inférieurs à ceux de la France et que même le feu des canons de petit calibre peut leur être fatal ?

Lord Beresford ajoute :

L'honorable ministre oubliait évidemment qu'il serait plus dommageable que les autres nations découvrissent ceci lorsque les treize vaisseaux en question eussent coulé à pic, comme des tortues, en pleine bataille et avec tout leur équipage......

On pourrait allonger cette liste de faits sérieux et incroyables sur le compte de notre administration et de son défaut de méthode, de manière à remplir plus d'un numéro de cette revue ; mais il ne serait pas sage de révéler trop de nos faiblesses à la fois. Les puisssances étrangères les connaissent. Le contribuable anglais est le seul qui n'en sache rien. Evidemment, Leurs Seigneuries de Whitehall — [les lords de l'Amirauté] — connaissent tous ces faits ; mais grâce au "système", ils sont supposés ne rien faire......

Le 22 mai 1897, lord Beresford parlait devant une réunion de la Ligue de la Marine, à Canningtown. Il dit que par une "erreur quelconque", le gouvernement avait 15,000 marins de moins que les 100,000 qu'il prétendait avoir ; puis il parla de la condition où se trouvait la marine marchande :

Elle est dans une condition révoltante, dans un état très critique ; et à moins qu'on ne fasse quelque chose, nous mériterons, lorsque la guerre viendra, d'être accusés de folie, de folie criminelle. La moitié des matelots de notre marine marchande ne sont pas sujets britanniques......(*Times*, 24 mai 1897).

L'Amirauté a sans doute opéré des réformes dans le "système" depuis 1897 ; mais il ne semble pas que ces réformes soient complètes, si l'on en peut croire la nouvelle suivante que le *Times* donnait le 2 juillet dernier :

On annonce que bien qu'ayant droit de conserver pendant deux ans encore le commandement de l'escadre de la Méditerranée, lord Charles Beresford tient à être dégagé de ses responsabilités officielles dès février prochain ; son désir étant de pouvoir critiquer avec une entière liberté les nouvelles conséquences de la politique ministérielle dans l'administration de l'armée et de la marine.

Le 27 juin 1901, le *Times* publiait le document ci-dessous :

La Ligue de la Marine (Navy League) a publié le mémoire ci-joint, en date du 26 juin, et signé par M. H. Seymour Trower, président du Comité Exécutif, et par le commandant W. Caius Crutchley, R.N.R., secrétaire :

Le 20 octobre 1900, la Ligue de la Marine a publié un état documenté établissant que la Grande-Bretagne, après avoir maintenu sans conteste, pendant plus d'un demi-siècle, sa supériorité navale, l'a perdue parce que : 1o nos derniers programmes d'organisation du personnel, des vaisseaux et du matériel de notre flotte ont été insuffisants ; 2o les programmes soumis par le ministre responsable et sanctionnés par le Parle-

ment, comme rigoureusement essentiels à notre sécurité, n'ont pas été exécutés ; 3o les vaisseaux mentionnés dans nos estimés de la marine, bien que mis sur le chantier, n'en sont pas encore sortis ou ne sont pas encore équipés ; et un certain nombre seront déjà à moitié démodés avant d'être complétés ; de plus un grand nombre des vaisseaux de guerre promis ne sont pas encore dans la marine effective ; 4o d'autres nations ont accru notablement et avec succès leurs programmes de construction navale, diminuant ainsi d'autant notre force relative ; 5o il s'est élevé une nouvelle puissance résolue à réclamer la prépondérance maritime.

Dans l'*Annuaire Maritime* de cette année, lord BRASSEY confirme absolument ce que lord Beresford disait en 1897 au sujet de la marine marchande :

...... Il y a cinquante ans, nous avions 200,000 marins anglais dans notre marine marchande ; nous en avons à peine la moitié aujourd'hui ..... *La décroissance du nombre est ce qu'il y a de plus déplorable*, parce qu'elle se fait sentir surtout parmi les jeunes gens. *Cet état de choses est grave et appelle l'attention des hommes d'Etat.* (*Naval Annual*, 1901, Chap. 7, page 153.)

Les autorités navales et politiques diffèrent quelque peu quant aux moyens de fortifier la flotte et d'en améliorer l'équipement ; mais il est un point sur lequel elles s'accordent toutes : c'est la nécessité d'utiliser le zèle et l'enthousiasme des colons pour accroître l'effectif de la flotte aussi bien que celui de l'armée.

Voyons maintenant comment ce problème s'est débattu au parlement britannique depuis quelques années.

SESSION DE 1898

Le 11 mars 1898, Sir John COLOMB, M. P., discutait la politique du ministère de la Marine :

Le Premier Lord de l'Amirauté (M. GOSCHEN) ..... nous a dit que l'Australie réclamait à hauts cris l'appui de notre marine. Je pense qu'il est temps que nous répondions à ces réclamations en rappelant aux Australiens que nous supportons presque tout le fardeau du budget de la marine......

Puis, rappelant la conférence impériale tenue l'année précédente, lors du Jubilé, il lit à la Chambre le rapport des déclarations qu'aurait faites M. REID, le Premier-Ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, à son retour à la colonie. M. Reid aurait annoncé à ses concitoyens qu'il avait nettement déclaré aux autorités britanniques qu'elles ne devaieut pas compter sur une augmentation de dépenses de la part des colonies australiennes pour le soutien de la marine anglaise.

M. GOSCHEN : Je n'accepte pas du tout l'exactitude de cette déclaration.—(P. D., Vol. 54, page 1439).

Le 18 mars suivant, M. GOSCHEN discuta les reproches de sir John Colomb :

......Mon honorable ami a rappelé le Jubilé ; il a émis l'opinion que nous aurions dû profiter de l'occasion opportune que nous offraient les fêtes jubilaires, l'an

dernier, pour insister auprès des représentants des colonies sur l'urgence qu'il y avait d'augmenter leurs contributions à la défense de l'Empire. Néanmoins, le gouvernement crut que mêler ainsi les questions d'affaires aux devoirs de l'hospitalité eut été un procédé très discutable...... Il est indubitable que l'idée que les colonies doivent contribuer aux frais de la défense de l'Empire a pris racine jusqu'à un certain point ; et *j'espère qu'il en sortira des fruits très vigoureux*......(P. D. Vol. 55, page 255).

Sir CHARLES DILKE...... Lorsqu'il [le ministre] déclare qu'il n'était pas convenable de mêler les affaires aux réjouissances, il aurait dû se rappeler qu'il y eut des conversations à ce sujet et que par conséquent *les affaires furent jusqu'à ce point mêlées aux réjouissances* (page 262)...... Je ne puis m'empêcher de croire que, dans une colonie au moins, il serait possible d'essayer, avec toutes les chances de succès, à former une réserve coloniale ; je veux parler de Terreneuve...... C'est la seule colonie où il existe une excellente population de pêcheurs *robustes, nombreux et mal payés ;* et certaines circonstances locales font qu'il est probable qu'*on pourrait induire un très grand nombre de pêcheurs* à prendre du service dans les conditions que j'ai indiquées......(page 263.)

M. GOSCHEN : *C'est une question qui est maintenant sous considération. Je partage l'opinion de l'honorable député* et je crois que cette colonie offre les meilleures chances de succès à ce point de vue...... *Il y a des obstacles considérables à surmonter*, mais j'accorderai à la question mon attention la plus suivie (page 263.)

Le 30 juin 1898,

M. H. S. SAMUEL : Je demanderai au premier Lord de l'Amirauté si, *étant donnés les vides reconnus qu'il faut combler dans la réserve navale* pour équiper nos vaisseaux en temps de guerre, le gouvernement va adopter des mesures pour tirer parti des *offres que le Canada*, la Nouvelle-Zélande et Malte ont faites de fournir des réserves navales pour le service de la flotte, lorsqu'on en aura besoin ; et si le gouvernement encouragera ces efforts loyaux et patriotiques ?

Le PREMIER LORD de L'AMIRAUTE (M. GOSCHEN) : Il est impossible de résumer dans une réponse ministérielle l'exposition de la nature des *offres que diverses colonies ont faites* au sujet de la réserve navale ; — et à moins d'expliquer la nature de ces offres, il est impossible de faire comprendre les difficultés qui entourent leur acceptation et les doutes qui s'élèvent quant aux résultats qu'on en attend. D'une façon générale, je puis dire que je serais heureux de *tirer profit de la population maritime des colonies* pour accroître notre puissance navale ; mais les difficultés qu'on m'a fait entrevoir quant à l'adoption de ce projet se sont trouvées jusqu'ici insurmontables. (P. D., Vol. 60, page 639.)

SESSION DE 1899

Au cours du débat sur le budget de la marine à la Chambre des Communes, le 15 mars 1899, sir John Colomb, faisant allusion aux progrès accomplis par les colonies et au développement de leurs richesses et de leur population, s'exprima comme suit :

Avec un empire dont le revenu s'élève à 257 millions (sterling) et dont les intérêts nationaux sont communs, on ne saurait assurément s'attendre à ce que tout le fardeau des frais de la défense retombe à perpétuité sur une faible partie de ce revenu. Lorsque vous cherchez à résoudre le problème de la combinaison des forces de cet empire, vous voyez un obstacle surgir devant vous : l'impuissance où vous êtes de forcer les colonies autonomes à contribuer à la défense commune. Vous leur avez donné le gouvernement responsable dans toute sa plénitude et, en honneur, force vous est de tenir parole. Mais

la question qui se pose est celle-ci : avons-nous absolument raison de ne pas tenir compte de tous les progrès réalisés et de ne pas aborder l'étude de la situation actuelle? Il me semble extraordinaire que le premier lord de l'Amirauté...... n'ait pas compris ni saisi le moment opportun pour attirer l'attention du public anglais et des colonies sur le fait que la Colonie du Cap a contribué à la défense de l'Empire [en fournissant un vaisseau de guerre à la flotte anglaise] et que c'est là *le premier pas dans la voie qu'il faut suivre*......Assurément, il est temps de *rappeler au Canada* que si la situation du Royaume-Uni venait à se modifier, le commerce canadien serait en danger, et cela tout simplement parce que le peuple anglais se serait pris de froideur à l'endroit de la flotte..... J'en suis convaincu, si les choses continuent à marcher du train qu'elles vont, le jour n'est pas éloigné où il nous faudra choisir *entre un amoindrissement de la flotte*) qui mettrait l'Empire en danger, et *une très forte augmentation de l'impôt* dont le peuple anglais seul est grévé. Si le peuple anglais découvre alors—*et cela ne tardera pas à arriver*—qu'il porte seul le fardeau de la protection d'un commerce dont la valeur dépasse la totalité du commerce maritime de la France, d'un commerce qui se fait entièrement en dehors dn Royaume-Uni, alors, dis-je, cette question se posera dans une pensée d'hostilité, qui aboutira à un désastre et pour les colonies et pour nous-mêmes. (P. D., vol. 68, page 593).

M. KEARLEY (Devonport) : *Un membre distingué du gouvernement canadien* a affirmé, l'an dernier, qu'il y avait au Canada *au moins* 76,000 *hommes* ayant toutes les qualités voulues pour entrer dans la réserve. Une députation s'est rendue auprès du premier lord de l'Amirauté l'année dernière et celui-ci a posé à bon droit comme condition de l'entrée des marins des colonies dans la réserve qu'ils reçussent la même instruction que les nôtres, qu'ils fissent les mêmes manœuvres et servissent six mois en mer. En outre, pourvu que *le gouvernement canadien paie les frais de l'instruction de ces hommes*, il offrit de faire solder leurs gages par l'Angleterre.—(P. D., vol. 68, p. 598).

Sir Charles DILKE, au cours de ses observations sur le discours de M. Kearley, dit :

Mon honorable ami affirme à bon droit que le nombre de nos mousses diminue sensiblement et il suggère un remède à cet état de choses. .... A mon avis, le temps est arrivé où il faudrait s'adresser *à toutes les sources possibles de secours*, dans le but d'augmenter le nombre des réserves (page 615).

SESSION DE 1899

Le 14 avril 1899, M. TREVELYAN, M. P., parla des facilités d'accès qu'on devrait donner aux jeunes gens des colonies pour entrer dans la marine en qualité de cadets ; il suggéra qu'on fît subir des examens dans quelques-unes des colonies les plus importantes ; et il ajouta :

Evidemment, *nous sommes tous*, à cette Chambre, *en faveur de la Fédération Impériale* ; mais il n'en est peut-être aucun parmi nous qui puisse formuler un projet défini pour nous rattacher nos colonies par un lien plus intime, sur lequel une fédération doit surtout s'appuyer ; bien que nous reconnaissions tous qu'à l'heure actuelle la communauté des sentiments puisse faire quelque chose dans ce sens. Mais il peut se trouver quelque moyen de resserrer les liens qui unissent les colonies et la mère-patrie ; et l'un de ces moyens serait d'essayer *d'entraîner les colonies à prendre leur part de service dans l'Empire*.... Nous connaissons l'intérêt que le secrétaire colonial porte aux colonies ; et je crois qu'il a fait beaucoup, *discrètement*, pour rapprocher les colonies de la Grande Bretagne. Je suggère ceci comme un de ces *moyens indirects* d'action qui peuvent produire plus tard de *très grands résultats à l'avantage de l'Empire*...... (P. D., Vol. 69, pages 1213 à 1217.)

Le 18 avril, M. BUCHANAN, M.P., proposait une résolution censurant l'accroissement du budget national. Il dit que l'augmentation des troupes en Afrique constituait un renversement de la politique de lord Cardwell au point de vue des relations militaires de l'Angleterre et des colonies :

Je crois que nous devrions nous préparer à retirer nos troupes de ces colonies, autant qu'il est possible de le faire, et à rendre les colonies responsables de leur propre défense.—(P. D., Vol. 69, page 1502).

M. SOUTTAR, appuyant la proposition : .... Il est temps qu'il y ait une entente précise au sujet de ce qu'implique la défense de l'Empire......

Il déclare que l'augmentation de l'armée et de la marine est due à la nécessité de défendre le Canada, l'Australie et les autres colonies ; et il ajoute :

Je ne crois pas que les ouvriers de notre pays soient tenus de supporter plus longtemps le poids que leur impose la défense des ouvriers du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Cap.... Ceux-ci nous imposent un tarif protecteur aussi élevé que celui de n'importe quel autre pays...... (pages 1514-5).

Chose étonnante, ce brave patriote oublie totalement le tarif de faveur que le Canada accorde aux produits de son pays.

Sir CHARLES DILKE :...... *Ce ne sont pas les colonies qui nous imposent la nécessité de maintenir notre flotte, mais notre position et notre commerce* — indépendamment des colonies que nous possédons ou non. Je concours absolument dans l'opinion qu'il nous serait *d'un avantage immense que les colonies fissent quelques sacrifices* pour la défense navale. Nous sommes tous d'accord sur ce point : et s'il est un motif qui nous empêche d'en parler ouvertement et énergiquement, *c'est la crainte de faire plus de mal que de bien.* Pousser ce projet trop rapidement, *tandis que quelques-unes des colonies évoluent déjà en ce sens*, pourrait retarder plutôt que faire avancer la cause que nous avons tous à cœur...... (page 1519.)

Le 27 juillet 1899,

Sir CHARLES DILKE : ..... Je désire ardemment que les colonies *payent leur contribution* à notre budget de la marine ; mais bien qu'on doive persister à faire des suggestions continuelles aux colonies sur ce sujet, il nous est impossible de suspendre notre budget tant que ce résultat ne sera pas atteint.—(P. D., Vol. 75, page 557.)

SESSION DE 1900

Le 26 février, au cours du débat sur le budget de la marine, le premier lord de l'Amirauté, M. GOSCHEN s'étendit longuement sur les mesures à prendre pour accroître la force de la flotte et surtout celle de la réserve navale. Il dit :

Nous sommes actuellement à étudier comment il nous sera possible d'organiser *des réserves navales dans les colonies.* La guerre de l'Afrique du Sud a tellement *développé les instincts militaires des colonies* que nous sommes en bon lieu d'espérer que s'il nous est possible d'élaborer un bon système d'organisation, nous serons en mesure d'obtenir de *précieux contingents pour notre marine tant de l'Australie que du Canada et des autres colonies.* Il se présente, toutefois, certaines difficultés venant, partie, de la différence des gages aux colonies et partie, de ce que nous n'y trouverions pas les mêmes facilités d'instructions et de manœuvres que nous possédons ici...... (P. D., Vol. 79, page 1120).

C'était un fait notoire à Ottawa, durant la session de 1900, que sir Louis DAVIES visait à la création d'un vaisseau-école pour le Canada. Sans doute, si le parlement canadien eût été saisi de ce projet, on l'aurait voilé du prétexte de former une réserve navale *pour le Canada*. La déclaration qu'on vient de lire, du ministre de la marine en Angleterre, nous indique le but réel : obtenir des marins pour l'Angleterre.

Sir CHARLES DILKE: On a fait certaines propositions au sujet des colonies. Au cours des débats antérieurs, le ministre a parlé des difficultés qu'il prévoyait en Australie à cause du taux élevé des salaires ; et quant au Canada, il existe *certaines difficultés qui sont familières à l'amirauté.* Toutefois, le *First Lord* n'a rien dit de Terreneuve, où les salaires sont fort peu élevés et où il y a une énorme population de pêcheurs que nous pourrions utiliser dans l'application d'un régime semblable au nôtre.

M. GOSCHEN : *C'est déjà fait.*

Sir CHARLES DILKE : J'en suis bien aise car il est indubitable que Terreneuve, proportionnellement à sa population, pourrait nous fournir une réserve énorme.—(P.D., Vol. 79, page 1167).

M. Goschen n'a pas trompé Sir Charles Dilke. Voici ce que le commandant C. N. ROBINSON, R. N., annonce dans le dernier *Annuaire Maritime* :

On a établi un poste de recrutement dans les colonies de l'Amérique-du-Nord et cinquante marins de Terreneuve ont été embarqués sur les vaisseaux de l'escadre pour faire six mois d'apprentissage. (*Naval Annual*, 1901, page 32).

Le 19 juillet, lord BRASSEY souleva un débat à la chambre des Pairs au sujet des forces de réserve de l'Australie. (Voir 1° *Armée*, page LXVII). Il parla de la contribution de l'Australie à la marine anglaise et des restrictions imposées par les gouvernements des colonies australiennes, disant :

Il faut apprécier le sentiment réel des colonies à la lumière des derniers événements. Lorsque la question chinoise, surgissant tout à coup, nous plaça dans une situation critique, on ne s'opposa nullement à l'envoi en Chine de certains vaisseaux de l'escadre australienne. Les colonies offrirent un navire que nous acceptâmes ; elles offrirent les services de leurs brigades navales, et nous les avons également acceptées. Je suis convaincu que ce qui s'est alors passé se répètera à l'avenir. Je suis certain que toutes les forces navales des colonies australiennes seront toujours à notre disposition pour la défense de l'Empire...(P. D., vol. 86, page 439).

Le vicomte FRANKFORT attire l'attention du ministre de la guerre sur une lettre du major-général FRENCH, parue dans le *Times* du 12 juillet et traitant des "Réserves coloniales".

J'en cite les extraits suivants :

La guerre actuelle au Sud-Africain nous a prouvé que la défense de l'Empire n'est pas une question qu'il faudra, à l'avenir, laisser entièrement au peuple des Iles Britanniques : tous les citoyens d'origine anglaise, répandus par tout l'Empire, *sont prêts à assumer leur part de cette défense et à fournir les hommes et peut-être les deniers nécessaires.*

Un séjour de douze ans au Canada et d'une période à peu près égale en Australie, où je me suis trouvé presque constamment en contact avec les forces coloniales, m'a donné une expérience qui me permet d'établir clairement deux points :

(1) Il est inutile de croire ou d'espérer qu'on pourrait lever dans ces colonies, pour le service ordinaire de garnison, en temps de paix, une force considérable de troupes impériales payées aux taux de la solde impériale.

(2) Il est également certain qu'en temps de guerre, on peut lever des milliers d'hommes qui s'engageront pour la campagne à une solde modérée.

Il prouve alors son premier point en établissant que les salaires habituels en Australie, empêcheraient les gens d'entrer à l'armée ; et quant au second point, il invoque l'enthousiasme et la bonne volonté avec laquelle les Australiens se sont enrôlés pour la guerre sud-africaine.

A mon avis, le moyen efficace d'aider la vieille Angleterre à maintenir son drapeau par tout l'Empire, c'est d'organiser des "*Réserves de guerre*" *dans les colonies*. Dans cette organisation, il faudra tenir compte des conditions particulières des diverses colonies : ainsi *le Canada*, avec ses 75,000 marins et pêcheurs du littoral de l'Atlantique, *devrait fournir une grande réserve de guerre pour la marine ; et cette colonie y serait probablement disposée* si l'Amirauté, au lieu de faire des règlements rigides qui ne s'appliquent qu'à la Grande Bretagne, se rendait compte que le temps le plus propice pour discipliner ces pêcheurs serait l'époque de l'année où ils ne peuvent se livrer à l'exercice de leur métier.

Le major discute ensuite les moyens qu'on devrait adopter afin d'organiser, dans les colonies australiennes, une grande réserve pour l'armée de terre ; et il termine par ces paroles très-suggestives :

C'est maintenant le temps d'agir : si nous attendons que la crise de froideur vienne (*till the cold fit comes on*), le progrès deviendra peut-être impossible.

Cette lettre, écrite de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, le 8 mai, porte la signature officielle du major-général French, commandant de la milice coloniale : c'est exactement le même grade que celui qu'occupait le major-général Hutton au Canada. Ceci détermine, je crois, la nature du travail que ces messieurs font aux colonies sous la direction du gouvernement actuel de la Grande-Bretagne.

Revenons au débat du 19 juillet 1900.

Le marquis de LANSDOWNE, secrétaire d'Etat pour la Guerre, répondit à la fois à lord Frankfort et à lord Brassey :

Toute mon adhésion et toutes mes sympathies sont acquises au principe général établi par les deux nobles Lords qui viennent de vous adresser la parole...... Nous comprenons tous, j'en suis convaincu, que *cette coopération des forces coloniales* n'a pas été le résultat d'un caprice passager de leur part ni une effercescence momentanée de fidélité ; mais bien le fruit d'un patriotisme profondément ancré dans leur âme et d'un *sincère désir de prendre leur part des fardeaux de l'Empire*. C'est notre désir et notre espoir, tous tant que nous sommes, j'en suis convaincu, que si jamais notre patrie se trouve encore dans une situation semblable à celle que nous venons de traverser, les colonies *seront encore prêtes à se ranger à nos côtés*. Et s'il nous était possible de suivre les suggestions du noble lord, mon voisin, et d'arriver à conclure avec les colonies un

accord qui soit de nature à faciliter cette coopération de part et d'autre, je serais le premier à m'en réjouir sincèrement. Je me permettrai, toutefois, de faire observer qu'en pareille matière, *on ne saurait procéder avec trop de prudence*...(P. D., vol. 86, pages 441-2-3).

Tout ce que je puis ajouter, c'est que je suivrai l'avis du noble lord, et que je m'emploierai, en me consultant avec le secrétaire colonial, à faire progresser autant que faire se pourra, la politique dont le noble lord s'est fait le champion (page 447.)

Le comte CARRINGTON... J'ai peine à croire que les citoyens des colonies comprennent eux-mêmes toute la profondeur de leur patriotisme. Je le comparerais volontiers à l'une de ces grandes rivières souterraines de l'Australie, qui disparaissent dans les entrailles de la terre, puis reviennent à la surface pour disparaître de nouveau ; et lorsqu'elles peuvent se percer une issue dans le sol, leurs eaux s'élancent dans les airs en immenses geysers ; et elle se précipitent enfin leurs flots énormes vers l'océan.

A mon avis, *nous pouvons toujours compter sur l'appui des colonies*, mais cela à une condition : c'est que l'Angleterre reconnaisse qu'il doit exister une *égalité parfaite entre les soldats de nos grandes colonies autonomes et les troupes anglaises*, écossaises, galloises et irlandaises.—(P. D., Vol. 86, page 448.)

SESSION DE 1901

Le 21 mars 1901, au cours de la discussion du budget de la marine, aux Communes, M. Edmund ROBERTSON prononça les paroles suivantes :

Je nie que le pays ait le droit et le devoir de porter à perpétuité ce formidable fardeau du budget de la marine...... Il y a un fait que le gouvernement semble vouloir ignorer aveuglément et que le pays lui-même reconnaît ; c'est que cette noble flotte, notre orgueil...... est tout autant au service de nos colonies autonomes—pour ne rien dire des autres—qu'à celui de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande...... La plus pauvre des ouvrières qui travaillent aux usines du comté que je représente ici, et dont le thé constitue le breuvage habituel, est tenue de contribuer à la défense navale dont jouissent à titre gracieux et les *squatters* millionnaires de l'Australie et les marchands de bois millionnaires du Canada. Je le somme [le secrétaire de l'Amirauté, M. Arnold, Forster] de nous déclarer ici si nous allons continuer à ajouter sempiternellement au budget de la marine, et cela sans même qu'on se permette la plus légère suggestion à ces puissantes colonies autonomes afin qu'elles donnent quelque chose de leurs richesses pour le maintien de la flotte, alimentée aujourd'hui par le denier du pauvre comme par le louis du riche du Royaume-Uni.—(P. D., Vol. 91, pages 782-3).

Sir John COLOMB : L'heure est venue de poser cetie question : "Pouvons-nous éternellement continuer à payer les frais de la défense d'un empire qui couvre toutes les parties du globe, *avec les seules ressources d'une île* qui n'occupe qu'un coin de cet empire ?" Je suis et j'ai toujours été un impérialiste sincère; mais je déteste cordialement *cet impérialisme qui, se bornant à pérorer sur l'Empire*, recule devant les mesures à prendre au point de vue de la sécurité commune et refuse d'en faire une question *d'union et de coopération pratique* de la part de tous les membres de cet empire.—(P. D., Vol. 91, page 783.)

Le 22 mars, au cours du même débat, le secrétaire de l'Amirauté, M. ARNOLD-FORSTER, répliquant à M. Robertson, disait :

Au cours de ses observations, l'honorable député a touché à une question qu'il a souvent développée dans cette chambre et qui rallie toutes mes sympathies. Il nous a parlé de l'importance et même de la *nécessité de partager le fardeau de la défense navale* avec les autres grands peuples, membres de l'empire, qui bénéficient de la protection

de notre flotte..... Qu'il me suffise de dire qu'en ce qui concerne notre coopération, nous ferons tout en notre pouvoir pour *créer au sein des colonies un sentiment public* assez puissant pour nous faire atteindre le résultat le plus complet que l'honorable député désire...... Je ne voudrais pas affirmer, toutefois, que le moyen le plus direct et le plus infaillible d'obtenir la coopération que nous désirons soit d'imputer à blâme aux colonies le fait de n'avoir pas donné ce que nous ne leur avions pas encore demandé. Ici la vieille fable nous offre un enseignement dont nous pouvons faire notre profit : *c'est que le soleil, plus que le vent, induira le voyageur à se dépouiller de son manteau....* (P. D., Vol. 91, page 979.)

Le 25 mars, au cours du même débat, M. William REDMOND :

...... Avant d'approuver l'augmentation des forces navales, il tiendrait à savoir si le cabinet s'est abouché avec les gouvernements des grandes colonies autonomes de l'empire et leur a demandé s'ils sont prêts à porter leur part des frais onéreux qu'entraînera cette énorme augmentation....

Le SECRÉTAIRE de L'AMIRAUTÉ répond qu'il abonde dans le sens de l'hon. député de Clare-est et fait les vœux les plus ardents pour que toutes nos grandes colonies contribuent *tant à notre marine qu'à notre armée.*—(Vol. 91, pages 1131-3.)

Commentant ce débat, l'*Army and Navy Gazette*, du 30 mars 1901, disait :

......Les Canadiens ne se sont pas encore *élevés jusqu'à la notion exacte de leurs devoirs* envers la marine ; ils ne contribuent en rien à l'entretien de la flotte ni à la protection de leur commerce maritime. D'autre part, il n'est pas sage de perdre de vue cette considération que le Royaume-Uni pourrait difficilement réduire sa marine, même si nous perdions la plupart de nos colonies. *Les réformateurs envisagent rarement cet aspect de la question.*

Il n'est pas mal d'ajouter ici ce que disait M. ASQUITH, à Edimbourg, le 16 octobre dernier :

Si vous perdez une fois la suprématie des mers *vous serez affamés et réduits en servitude* avant qu'un seul soldat étranger ait même la chance de poser le pied sur notre sol.—(Du *Herald*, de Montréal, 31 octobre 1901).

Je pourrais aussi citer l'opinion qu'exprimait sir Charles TUPPER, en 1893, à Winnipeg :

Je nie que nous soyons un fardeau pour l'Empire. Je dis que si demain le Canada était enlevé à la Couronne d'Angleterre, si demain le Canada devenait une portion de la grande République qui nous avoisine, *l'Angleterre ne pourrait réduire son armée d'un seul soldat, ni sa flotte d'un seul vaisseau.....*

(Du *Free Press*, de Winnipeg, 22 septembre 1893).

Depuis la réunion du théâtre National, une autorité éminemment compétente a affirmé de nouveau la nécessité de venir chercher aux colonies des recrues pour la marine anglaise.

OPINION DE SIR JOHN HOPKINS

Le 23 octobre dernier, au banquet annuel de la Chambre du Commerce, de Londres, Sir G. S. CLARK, gouverneur de Victoria, déclarait :

......Grâce à l'esprit splendide qui anime nos colonies, notre armée du Sud-Africain s'est renforcée de braves soldats venus de tous les coins de l'Empire. Ceci nous prouve qu'à l'heure du besoin, si notre querelle est juste, nous pourrons compter sur le secours de nos concitoyens de toutes les parties du monde. La dette que nous avons contractée envers les colonies qui sont venues à notre secours à l'heure du danger, nous prouve l'importance, *non pas d'exprimer notre gratitude*, comme plusieurs le pensent, *mais d'augmenter et de développer les forces locales de l'Empire.* On dit parfois que les colonies devraient proposer un projet de défense impériale. Je crois que ceci est du devoir du peuple de la Grande Bretagne plutôt que de celui des colonies. C'est à nous de jeter les bases d'un projet de défense pour l'Empire et d'en régler les détails avec le concours des colonies. Si nous désirons conserver la gouverne de l'Empire, *nous devons gouverner en toutes choses.*

L'amiral Sir J. O. HOPKINS dit que lorsqu'il était en Australie, il y a quelques années, il n'y avait pas d'armée locale ; le peuple étant trop occupé à ramasser de l'or et à se préparer à devenir une grande nation. Depuis, le peuple australien a dépensé certains deniers pour des vaisseaux de guerre ; mais tous ces vaisseaux sont aujourd'hui démodés. A l'avenir, la politique de défense coloniale, au point de vue de la marine au moins, doit être d'envoyer de bons vaisseaux fournis de marins britanniques. Mais si à l'heure du besoin, les colonies offrent des volontaires pour la marine, il ne faudra pas les rebuter en disant : "Que connaissez-vous de la mer ?" Ils apprendront bientôt tout ce qui est nécessaire en mer. L'amiral déclare savoir que sur les côtes du Canada se trouvent 40,000 pêcheurs familiarisés avec la mer sous ses aspects les plus dangereux et les plus sombres ; et que si demain quelqu'un levait seulement la main, 10,000 *de ces hommes robustes s'enrôleraient dans la marine.* Quelques-uns de ces hommes ont pris la mer et les rapports qu'on en reçoit prouvent qu'ils sont des marins hors pair.

(*Times*, 24 octobre, 1901).

RÉSERVE NAVALE AU CANADA

On a vu, au cours de ces citations, qu'il était souvent question de pourparlers, de correspondances, d'offres et de demandes, etc., échangés entre le Canada et le gouvernement britannique. Lorsque Sir Louis DAVIES, ministre de la Marine, était à Londres en 1899, il eut évidemment des entrevues avec les autorités impériales au sujet de la participation du Canada à la réforme de la marine anglaise. Le 7 mars 1900, je posais au gouvernement la question suivante :

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la déclaration faite la semaine dernière dans la Chambre des Communes d'Angleterre par M. Goschen, premier lord de l'Amirauté, et qui est rapportée dans les termes suivants par la presse associée :

LXXXV

"RÉSERVE NAVALE COLONIALE"

" L'Amirauté s'est demandé comment une réserve navale pourrait être organisée " dans les colonies. Il a expliqué qu'au moyen d'une organisation convenable, le " gouvernement pourrait obtenir un précieux contingent du Canada ou de l'Australie. " Que les négociations avec le Canada étaient en bonne voie de progrès ; que le " Canada avait demandé que la période du service préparatoire fût réduite, mais " qu'une décision finale n'avait pas été prise à ce sujet."

2. Des négociations ont-elles été ouvertes, ou sont-elles actuellement en voie, entre le gouvernement britannique et le gouvernement canadien, ou entre quelques-uns de leurs membres, sur la question mentionnée par M. Goschen ?

Le Premier-Ministre (Sir Wilfrid LAURIER) : On a signalé au gouvernement le rapport de la déclaration dite avoir été faite par M. Goschen ; mais le gouvernement ne croirait pas sage de prendre officiellement connaissance d'un rapport de cette nature sans avoir vu la déclaration même du ministre. En attendant, je puis dire qu'il n'y a eu ni arrangement ni négociations. Seulement *il y a eu des communications non-officielles* entre le gouvernement et les autorités impériales.

(*Débats Parlementaires*, 1900 — version française — vol. I, page 1455).

Je dirai en passant, pour l'honneur de ma langue, que ceci est une traduction officielle, c'est-à-dire barbare. J'avais posé cette question en anglais.

Mais ce qui n'était pas officiel ni même connu au parlement canadien était bien connu à Londres. Le *Globe*, de Toronto, reproduisait, le 12 mai 1899, quelques lignes d'un article de la *London Letter* où je trouve ce qui suit :

L'Australie contribue dès longtemps en deniers à l'entretien d'une escadre de petits croiseurs ; la Colonie du Cap propose de payer l'intérêt du cout total d'un vaisseau de guerre ; le Natal offre du charbon gratuitement—et maintenant le Canada *propose de recruter des hommes disciplinés*. En dépit des assurances optimistes de M. Goschen, nous devons considérer la contribution du Canada *comme la plus précieuse de toutes*. Il est peut être aussi facile que l'assure le premier Lord de l'Amirauté d'obtenir autant d'hommes qu'il en faut pour la marine même. Il est assurément plus difficile de trouver le nombre voulu de recrues satisfaisantes pour la réserve de la marine royale (*Royal Navy Reserve*). A l'heure actuelle, si nous étions obligés de mobiliser à la hâte, tous les hommes disponibles de la marine royale et de la réserve seraient également nécessaires pour équiper les vaisseaux que nous avons aujourd'hui. *Nous n'avons pas de réserve réelle*. De plus, nous augmentons chaque année le nombre de nos vaisseaux et nous ne pourrons pas les fournir d'équipages. Un autre argument en faveur de la proposition du Canada, c'est qu'il est désirable d'avoir à notre disposition des hommes disciplinés sur les lieux afin de remplir les vides faits dans les engagements. *A tout prix*, que l'Amirauté fasse tout en son pouvoir non seulement *pour aider le gouvernement du Canada à mettre ce projet à exécution*, mais pour induire les gouvernements des autres colonies autonomes *à adopter des projets analogues*.

On verra plus loin, au chapitre VII, que sir Louis Davies reconnut lui-même, à une réunion de la Ligue de l'Empire britannique, tenue à Ottawa, en avril 1900, "*qu'il avait eu l'honneur de discuter cette question avec M. Goschen et qu'elle avait fait des progrès satisfaisants.*"

Il est évident que certains hommes publics croient devoir répondre de leurs actes à la Ligue de l'Empire plutôt qu'au parlement de la nation.

Je tiens de source absolument certaine et très autorisée, bien que je ne puisse dévoiler de nom propre, qu'au cours de l'été de 1899, le général Hutton demanda à un officier Canadien-français de notre milice de lui préparer un rapport approximatif établissant le nombre de jeunes gens qu'on pourrait recruter pour la marine anglaise dans les comtés de la province de Québec qui bordent les deux rives du bas St-Laurent.

V

Union Commerciale : Ses lenteurs

On a vu que tout en admettant les difficultés qu'ils rencontrent sur la route de l'impérialisme militaire, les hommes d'Etat britanniques n'ont jamais fait la moindre tentative pour repousser les propositons favorables à la contribution des colonies au soutien de la marine et de l'armée anglaises. Au contraire, ils ne perdent pas une seule occasion d'assurer au parlement et au peuple de la Grande-Bretagne qu'ils font de leur mieux pour faire mûrir ce projet. "Soyons discrets, soyons prudents, disent-ils, et nous atteindrons le but."

Voyons comment les ministres de Sa Majesté ont accueilli les rares propositions faites au parlement britannique dans le but de favoriser le commerce des colonies.

Le 27 avril 1897 :

M. J. F. HOGAN, M.P.; Je demanderai au Secrétaire d'Etat pour les Colonies: (1) S'il a noté que le nouveau tarif canadien établit un commerce de faveur avec la mère-patrie ; (2) si le gouvernement de Sa Majesté saisira la première occasion favorable pour reconnaître cette action du gouvernement canadien, sur un sujet aussi important, et pour y répondre, si possible, par une action réciproque ?

Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, M. CHAMBERLAIN : La réponse à la première partie de la question de l'honorable député est affirmative. Le gouvernement de Sa Majesté ressent cordialement le bon esprit qui a inspiré l'action du gouvernement canadien ; mais je comprends que ces propositions ne dépendent nullement d'aucune modification du régime de libre-échange établit dans le Royaume-Uni. — (P. D., vol. 48, page 1138).

Nous allons voir maintenant le sort qu'ont subi trois propositions analogues dont Sir Howard Vincent était le père ou le parrain. Ces propositions furent faites respectivement en 1897, 1899 et 1901. On constatera de quelle façon progresse, dans la mère-patrie, cet amour réciproque que la guerre d'Afrique et "le sang versé en commun" ont, au dire de tous les panégyristes de cette horrible boucherie, fait germer avec tant de splendeur.

PREMIÈRE PROPOSITION, 1897

Le 27 avril 1897, Sir Howard VINCENT proposa que le gouvernement frappât d'un impôt douanier de 10 pour cent les produits manufacturés à l'étranger et de 5 pour cent, les produits en partie manufacturés, de même provenance — favorisant d'autant les produits analogues des colonies anglaises.

M. Vincent parla brièvement du nouveau tarif différentiel du Canada ; mais il appuya surtout sa proposition sur la nécessité de protéger l'ouvrier anglais et il suggéra d'employer le produit de cet impôt à créer un fonds de pension pour les vieillards de la classe ouvrière.

M. BALFOUR, premier lord de la Trésorerie, expliqua en peu de mots pourquoi le gouvernement ne trouvait pas à propos de rompre avec les traditions libre-échangistes de la Grande-Bretagne. Il ne fit pas la moindre allusion à la politique inaugurée par le gouvernement canadien. Il promit d'ailleurs de s'occuper de la question des ouvriers hors d'âge.

Sir Howard VINCENT déclara qu'il se contentait de cette promesse pour le moment ; et il retira sa proposition.—(P. D., vol. 48, pages 1166 et suivantes).

DEUXIÈME PROPOSITION, 1899

En 1899, le Chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks Beach, introduisit, dans son estimé budgétaire (*Finance Bill*), une clause relevant les droits déjà considérables qui frappent les vins importés en Angleterre.

Le 11 mai 1899, sir Howard VINCENT proposa d'amender cette clause en ne faisant porter la surtaxe que sur les vins étrangers, favorisant ainsi d'autant l'importation des vins des colonies. C'était là un avantage notable à donner à l'Australie. Il présenta son amendement comme une reconnaissance du principe d'un tarif impérial différentiel. Il invoqua le Jubilé et la conférence de 1897, et fit appel *aux sentiments d'affection* que le peuple et les représentants de la Grande-Bretagne devaient éprouver pour leurs parents et alliés (*for their kith and kin*) des colonies. — (P. D., vol. 71, page 370 à 378),

Le chancelier, sir M. HICKS BEACH, repoussa nettement la proposition — non pas à cause de la perte de revenus qu'elle impliquait—perte "insignifiante pour ce pays", dit-il, mais en raison du principe même de la proposition.

Ce que l'honorable député.... me demande, c'est d'adopter un précédent qui impliquerait le retour à un système, aboli il y a quarante ans, de droits différentiels en faveur de nos colonies...... Le Comité [de la Chambre] est-il prêt à établir un tarif de faveur, qui serait nécessairement assez élevé si l'on voulait qu'il fût efficace—sur le blé

et le bois scié des pays étrangers en faveur du blé et des bois du Canada ?...... Quelle que soit la force du sentiment patriotique sur cette question, — et c'est une force considérable, je l'avoue — ce sentiment doit être tempéré par quelques *considérations positives* (*business-like consideration*) ;...... (P. D., Vol. 71, page 379 à 384.

Il parla ensuite des droits protecteurs que les colonies imposent sur les produits de la Grande-Bretagne, oublient totalement le tarif de faveur que le Canada avait établi depuis deux ans ; et il termina en disant :

Il serait absolument déraisonnable, à mon avis, que nous, qui supportons les fardeaux de l'Empire, allions sacrifier notre liberté fiscale comme le propose mon honorable ami... .. (page 387)

Sir Henry FOWLER appuya fortement le chancelier. Il termina ses observations par les paroles suivantes :

J'espère que tous les députés qui siégent de ce côté-ci de la chambre aideront le gouvernement à repousser la politique rétrograde que comporte la proposition de l'honorable député.— (page 389,)

C'est le même sir Henry Fowler qui devait s'écrier, quelques mois plus tard, en parlant des colonies :

Ces peuples indépendants, ces nations autonomes nous ont prouvé que notre empire est un et indivisible, et que si jamais il se trouvait en péril ou dans le malheur, il pourrait appeler à son secours une puissante armée d'hommes de tout rang, de toute croyance, de toute latitude, fiers de leur allégeance au même drapeau et à la même couronne......

Nous sommes déterminés à conserver nos colonies, à les unir entre elles et à nous les rattacher par des liens de plus en plus étroits. (1)

Le changement de rhétorique est manifeste.

Sir Henry Fowler est l'un des libéraux impérialistes en renom. *Ab uno, disce omnes.*

M. JAMES LOWTHER ; La froideur de l'honorable ministre à l'endroit de cette question du commerce britannique préférentiel (*inter-british trade*) est lamentable. Voici une occasion opportune qui s'offre au gouvernement d'accomplir un *acte de condescendance* que nos colonies apprécieraient grandement et qui ne nous coûterait qu'une bagatelle ; mais l'honorable ministre a rejeté cette occasion et cherché un refuge dans les pitoyables platitudes du club Cobden.—(page 390.)

La proposition de sir Howard Vincent reçut 37 votes et fut écrasée par 192 votes.—(P. D., Vol. 71, pages 369 à 392.)

Ceci était après le Jubilé mais avant la guerre d'Afrique. Voyons maintenant ce qu'ont produit le "dévouement", la "générosité" et la "loyauté" dont nous avons fait preuve en cette occurrence.

---

(1) Voir au chapitre III.—20. *Attitude des hommes publics.*—page LII

TROISIÈME PROPOSITION, 1901

Le 20 juin dernier, la Chambre des Communes discutait la seconde clause du *Finance Bill* imposant des droits douaniers sur les sucres. Il est à noter que ces nouveaux impôts étaient exclusivement destinés à couvrir les frais de la guerre d'Afrique. Il était donc naturel qu'on songeât un peu au dévouement des colonies.

M. FLOWER, M. P., proposa deux amendements dans le but de réduire ce droit d'un tiers en faveur des sucres provenant des colonies ou possessions de Sa Majesté. Il dit :

......Le Canada a adopté une politique *qui a soulevé l'enthousiasme* dans notre pays ; et en vue de ce que le Canada a fait et de ce que l'Australie peut faire, le Chancelier de l'Echiquier devrait faire un effort sérieux pour étudier la question d'un tarif impérial différentiel. Si nos colonies sont prêtes à venir au-devant de nous sur certaines questions, *ne devons-nous pas aller à leur rencontre ?*.... Le temps est arrivé où le Chancelier peut répondre aux propositions des colonies sur un ton de sympathie réciproque......

Le chancelier de l'Echiquier, Sir M. HICKS BEACH : Non-seulement cette mesure priverait l'Echiquier d'un tiers du revenu provenant de l'impôt sur les sucres des possessions britanniques, mais elle rejetterait ce tiers sur les consommateurs de sucre de notre pays ; car, évidemment, les consommateurs paieraient tout autant pour le sucre des colonies frappé de deux tiers de l'impôt que pour les sucres étrangers frappés de l'impôt total. Il s'ensuit que non-seulement l'Echiquier serait privé d'un certain revenu mais que le consommateur paierait l'équivalent de ce revenu *au bénéfice du producteur des colonies*...... Si nous adoptions cette politique, *le Canada pourrait demander que nous imposions un droit sur le blé et la farine* provenant d'ailleurs que du Canada et nous subirions des réclamations analogues *en faveur des bois du Canada*, des laines de l'Australie, des viandes de la Nouvelle-Zélande ; en un mot, on exigerait un droit différentiel en faveur de tous les articles de provenance coloniale.... Si, d'autre part, nous refusions aux nations étrangères les faveurs accordées à nos colonies, qu'arriverait-il ? Nous exportons aux pays étrangers deux fois plus d'articles de commerce que dans nos colonies ; sommes-nous prêts à risquer de perdre ce commerce en refusaut d'accorder aux nations étrangères qui nous offriraient des concessions analogues, les faveurs que nous accorderions aux colonies ?......

Sir HOWARD VINCENT regretta le discours qu'il venait d'entendre et *l'absence du Secrétaire pour les colonies*.... Quant à l'avantage que les colonies trouveraient dans cet arrangement, l'honorable ministre prétendra-t-il que la faveur que le Canada accorde aux produits britanniques n'offre pas d'avantages au commerce de la Grande-Bretagne ?

Le CHANCELIER croit que l'honorable député ne peut constater *aucune amélioration*, provenant de ce tarif de faveur, dans les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et le Canada, pour la simple raison que ce tarif laisse subsister un droit protecteur contre le fabricant anglais, en faveur du fabricant canadien ; et il en résulte qu'en dépit de l'accroissement de notre commerce au Canada, le commerce des Etats-Unis au Canada s'est aussi considérablement accru.

Sir H. VINCENT dit que les chiffres publiés par le gouvernement canadien et les statistiques du Bureau du Commerce prouvent que depuis l'adoption du tarif de faveur, le commerce britannique a augmenté au Canada. Nous avons contracté une *dette énorme envers Sir Wilfrid Laurier* pour le courage avec lequel il a fait valoir sa politique et pour son attitude ferme aux élections générales de l'an dernier......

Sir W. VERNON HARCOURT. — ... Nous reconnaissons tous le zèle et le courage avec lesquels notre empire d'au-delà des mers a envoyé ses armées pour nous aider dans cette guerre ; mais les impôts de la guerre ne retombent pas sur eux, mais sur l'infime population des quarante millions de contribuables qui habitent la "Petite Angleterre". Et ce que l'on propose, c'est que les classes ouvrières sur qui ces impôts vont tomber, assument un fardeau additionnel pour aider à ceux qui ne payent aucune taxe......

M. HENNIKER HEATON dit que si le Chancelier de l'Echiquier peut trouver moyen d'accepter l'amendement, il en résultera le plus grand enthousiasme...... Une proposition comme celle qui est soumise au comité [de la Chambre] stimulerait les sentiments d'affection envers l'Angleterre ; tandis que son rejet, après le grand sacrifice que le Canada a fait, causera un amer désappointement dans cette partie de l'empire. *On croira que quand il s'agit d'impôts nous ne nous soucions nullement des colonies......*

Le CHANCELIER dit qu'il ressent profondément l'affection et la bonne volonté dont le Canada a fait preuve. Mais *tout en prisant hautement cette affection*, il croit que la proposition est beaucoup plus importante que ses conséquences immédiates en faveur d'une grande industrie.

M. BRYCE : ......Plus cette proposition subit l'examen, plus il est manifeste qu'elle est impossible à appliquer ; mais ce débat et l'attitude ferme de la Chambre seront d'un grand avantage s'ils empêchent des propositions de ce genre de revenir sur le tapis à l'avenir.

Quant vint le moment du vote, Sir Howard Vincent chercha vainement deux députés pour agir comme *tellers* et compter les votes favorables à son amendement. Il n'en put trouver ni à droite ni à gauche. Il voulut retirer sa proposition mais la Chambre lui refusa cet avantage et il dut marcher héroïquement au désastre.

Le vote fut :

Pour l'amendement.	16
Contre l'amendement.	366

Le résultat fut accueilli par des *applaudissements et des rires*.

(Voir le *Times* du 21 juin 1901.)

Il ne paraît pas que la "dette énorme" de gratitude que le le Canada et sir Wilfrid Laurier ont imposée à l'Angleterre pèse lourdement sur la conscience des représentants du peuple anglais.

Il est assez intéressant de comparer ce résultat avec celui que j'ai obtenu au parlement canadien lorsque je demandais au gouvernement et à la Chambre de faire comprendre aux autorités britanniques qu'elles ne doivent pas compter éternellement sur notre naïveté et notre bon vouloir. Les représentants anglais sont aussi réfractaires à l'influence de l'aplatissement colonial que nous le sommes à l'idée de maintenir notre indépendance et notre dignité.

VI

Autres preuves de l'indifference de l'Angleterre a l'endroit des colonies

---

1. — CABLE TRANS-PACIFIQUE

La conférence impériale du Jubilé avait discuté l'urgence de cette question. Les délégués coloniaux n'étaient pas arrivés à une entente absolue—les autorités britanniques leur ayant évidemment laissé entrevoir que les colonies devraient défrayer la plus grosse partie des frais du posage et de l'entretien de ce cable, pourtant si utile à l'Angleterre. Après un an de pourparlers, les colonies australasiennes décidèrent de payer les *huit dix-huitièmes* du coût total ; et en 1899, le Canada consentit à assumer le paiement de *cinq dix-huitièmes* ; ceci laissait à la charge du gouvernement britannique *cinq dix-huitièmes* du coût de l'entreprise—c'est-à dire une part égale à celle du Canada.

Le gouvernement britannique, après beaucoup de tiraillements et de réticences, offrit de garantir cinq dix-huitièmes du déficit possible *dans les revenus*, "pourvu que les dépêches du gouvernement impérial eussent la priorité sur les autres et qu'elles fussent expédiées à un taux moindre de moitié." De contribution de capital il n'était plus question.

Sir Sandford FLEMING, le prophète de cette grande entreprise, écrivit une lettre indignée qui parut dans le *Globe*, de Toronto, le 8 mai 1899. L'éminent ingénieur qui, entre parenthèses, est un impérialiste convaincu, indiqua cinq motifs de protestation contre cette décision des autorités britanniques. Il accusa ouvertement le gouvernement anglais de déni de parole, d'absence injustifiable d'égards à l'endroit des colonies et il termina en disant :

Ceci constitue une démarche absolument rétrograde au point de vue du mouvement impérial qui a pour but de resserrer les liens qui unissent la mère patrie et les colonies.

Il fallut encore deux ans de négociations nouvelles pour amener le gouvernement impérial à récipiscence. En août dernier, M. Austen CHAMBERLAIN, Secrétaire-Financier de la Trésorerie, proposa enfin un *bill* autorisant le gouvernement britannique à assumer la responsabilité des cinq dix-huitièmes du coût de l'entreprise. Il a donc fallu *plus de quatre ans* aux autorités britanniques pour se décider à faire payer aux contribuables anglais une somme *égale* à celle que nous allons nous-mêmes verser dans le fonds de cette entreprise impériale.

Il est utile, je crois, de mettre en regard l'attitude du Parlement canadien et celle du Parlement britannique sur cette question.

Le 25 juillet 1899, l'honorable M. MULOCK saisit la Chambre des Communes d'une proposition permettant au gouvernement canadien d'assumer la responsabilité des cinq dix-huitièmes des obligations à émettre pour constituer le capital nécessaire à l'entreprise — le chiffre total de ces obligations ne devant pas dépasser £1,700,000. Le Canada s'engageait également à solder, dans la même proportion, sa part des intérêts à accroître sur le capital et du déficit possible de l'administration. Il expliqua que les colonies de la Nouvelle Zélande, de Queensland, de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria avaient assumé chacune la responsabilité de deux dix-huitièmes, formant pour ces quatre pays, huit dix-huitièmes ; et que la Grande-Bretagne parferait la différence, soit cinq dix-huitièmes. (*Debates, House of Commons*, 1899, Vol. III, page 8,354.) Il ajouta que le bureau de direction se composerait de huit membres ; et qu'en tenant compte de la contribution proportionnelle des parties contractantes, l'Australasie aurait droit à 3 5/9 de la représentation, le Canada à 2 2/9, et la Grande-Bretagne à 2 2/9 également.

Le centre principal de cette entreprise, déclara-t-il, se trouvant en Angleterre et le gouvernement britannique ayant un intérêt considérable dans l'administration, il a fallu tout d'abord régulariser la base de représentation des gouvernements respectifs ......L'Australasie a abandonné la fraction de cinq neuvièmes, et nous, celle de deux neuvièmes, afin d'accroître d'autant la part de la Grande-Bretagne qui aurait été rigoureusement de deux et deux-neuvièmes. Ainsi, l'Australasie sera représentée par trois délégués, la Grande-Bretagne par trois et le Canada par deux, formant le chiffre total de huit..... (pages 8,354-5.)

Comme toujours, le lion reçoit la part du lion.

Sir CHARLES TUPPER, leader de l'opposition, dit :

...... Au point de vue des intérêts de l'Empire, j'estime que l'Angleterre se serait déshonorée si elle avait perdu l'occasion opportune d'assumer sa part de cette entreprise et de la conduire à bonne fin en unissant ses efforts à ceux de l'Anstralie et du Canada...... On ne saurait exagérer l'importance de ce projet au point de vue de l'Empire. En supposant même qne le succès financier fût nul et que la dépense de deniers fût entièrement faite sans espoir de retour, l'Angleterre pourrait se voir forcée, à brève échéance peut-être, de faire une dépense trois fois plus élevée afin de réparer quelque désastre qu'elle pourrait éviter si ce cable trans-Pacifique était en opération. Pour l'Australie c'est une question d'importance absolument vitale ; c'est une œuvre

qui peut assurer d'une manière absolue non seulement la sécurité de son commerce, mais même celle de son territoire. Il est d'un intérêt immense pour l'Angleterre qu'elle puisse entretenir des communications secrètes et confidentielles sur les sujets les plus importants, entre le siège du gouvernement à Londres et le Canada et l'Australie, sans être inquiétée par une intervention étrangère et sans que les communications télégraphiques puissent être interceptées.—(Page 8,366.)

Plusieurs discours, chantant à l'unisson les gloires de l'Empire, furent prononcés des deux côtés de la Chambre. M. John CHARLTON, M. P., fut seul à combattre le projet.

Cette résolution donna naissance à l'*Acte du cable trans-Pacifique*, 1899, (62-63 Vic., Chap. 3.)

L'année suivante, vint la nouvelle que le gouvernement britannique faisait défaut à ses promesses, ainsi que l'indique la lettre de sir Sandford Fleming qu'on vient de lire. M. BELCOURT, député de la ville d'Ottawa, en fit le sujet d'un débat à la Chambre des Communes. Il donna lecture de résolutions adoptées par le *Board of Trade*, d'Ottawa, appuyant sur la nécessité de pousser l'entreprise à bonne fin ; et il déclara que

les obstacles provenaient surtout de l'opposition suscitée par la Compagnie de Télégraphe *Eastern Extension* qui jouit d'un monopole absolu...... (*Debates*, 1900, Vol. III, page 7041.)

Sir CHARLES TUPPER :

Nous reconnaissons tous, je crois, que l'établissement d'un cable trans-Pacifique allant de Vancouver ou de Victoria jusqu'en Australie est une entreprise d'une importance urgente, non seulement pour le commerce, mais au point de vue stratégique. Il est impossible, à mon avis, d'exagérer son importance pour l'Australie. Cette entreprise offre également un grand intérêt au Canada, au point de vue du commerce et à tous les autres points de vue : il offre un intérêt plus grand encore au Royaume-Uni...... Au cas d'une guerre entre l'Angleterre et une autre puissance européenne, les communications avec l'Australie pourraient être facilement interceptées et l'ennemi pourrait faire un mal considérable avant qu'on puisse en avoir connaissance. Le Canada n'y trouve pas un intérêt aussi immédiat ; mais le Canada est une partie intégrante de l'Empire et, à ce titre, il possède un intérêt considérable dans tout ce qui peut tendre à rendre plus intime les relations commerciales et les communications qui relient les diverses parties de l'Empire...... Le Canada a fait tout ce qu'on peut exiger de lui ; et il serait vraiment déplorable qu'une des parties intéressées fît une démarche quelconque sans avoir obtenu le consentement absolu et l'approbation des autres parties.... (pages 7048-49.)

Ces dernières lignes faisaient allusion à un contrat que les gouvernements de Victoria et de la Nouvelle-Galles avaient, disait-on, récemment conclu avec la compagnie *Eastern Extension*. Il fut établi ensuite que cette rumeur était bien fondée.

M. MULOCK, qui s'est constitué le champion de ce projet au Canada, ne déguisa pas ses inquiétudes :

Je ne puis concevoir qu'il y ait l'ombre de vérité dans cette rumeur et que le gouvernement impérial n'ait pas accordé toute sa confiance au gouvernement canadien. Je considère, comme le leader de l'opposition, que l'échec de ce projet serait une calamité nationale. L'honorable député a peut-être raison lorsqu'il dit que cette entre-

prise intéresse surtout l'Australie. C'était aussi mon opinion lorsque j'ai commencé à m'occuper de ce projet, et ce n'est pas sans peine que j'ai découvert l'intérêt que le Canada y trouve. Mais en étudiant la question, j'en ai conclu que nous étions tous associés dans une entreprise commune ; et sans calculer minutieusement l'intérêt relatif des diverses parties de l'empire, je crois que c'est un projet qui intéresse l'empire à tel point que si le Canada doit s'associer aux entreprises impériales, nous devons donner un appui sans réserve à ce projet, quelle que soit la mesure des intérêts que nous y possédons......... (Pages 7050-51.)

Comme d'habitude, le Canada joue le rôle du bon gogo qui paie. Il est assez amusant de constater le zèle avec lequel nous donnons notre appui et nos deniers dans un projet où l'Angleterre et l'Australie, qui doivent recueillir tous les bénéfices, font surgir tous les obstacles et sont la cause de tous les délais.

Nous n'en sommes par restés là. A la dernière session, le gouvernement fit amender *l'Acte du Cable trans-Pacifique* afin d'élever le chiffre total des obligations de 1,700,000 à 2,000,000 de livres sterling—le Canada devenant responsable de cinq dix-huitièmes de de cette dette supplémentaire. Le beau de l'affaire c'est la raison qu'a donnée M. Mulock pour accroître ainsi notre part de responsabilité. Il déclare que la compagnie *Eastern Extension* avait acquis de nouveaux droits en Australie, — chose invraisemblable à ses yeux, l'année précédente — et que les directeurs du Cable trans-Pacifique se trouvaient forcés de payer une indemnité à cette compagnie. (*Debates, House of Commons*, 1901, vol. I, pages 896-897). En d'autres termes, on nous fait payer cinq dix-huitièmes des deniers qu'il a fallu prélever pour racheter la mauvaise foi de deux des parties les plus intéressées dans l'entreprise. Il est impossible de concevoir une manière plus parfaite de nous faire jouer pour la plus grande gloire de l'Empire !

Rendons-nous maintenant à Westminster.

Le 31 juillet dernier, M. Austen CHAMBERLAIN, secrétaire-financier de la Trésorerie, saisit la Chambre d'une résolution autorisant le gouvernement britannique à faire une avance de 2,000,000 de livres sterling pour l'établissement du cable trans-Pacifique : — le Canada et l'Australie devant rembourser leur part proportionnelle, ainsi que je l'ai expliqué plus haut.

Les législatures coloniales, dit-il, ont adopté des Actes déterminant la part qu'elles doivent payer des intérêts à accroître, du fonds d'amortissement et du déficit qui pourra se produire dans le coût de l'administration, déduction faite des revenus, durant les premières années de la mise en opération de ce cable...... et le gouvernement ne pouvait et ne voulait pas refuser inconsidérément sa coopération dans cette grande entreprise impériale lorsque ces colonies autonomes la lui demandaient. Il nous est aussi très avantageux d'avoir à notre disposition une ligne autre que celle qui nous relie déjà à l'Australie : nous pourrons ainsi expédier nos dépêches sans toucher le sol étranger...... Le gouvernement de Sa Majesté a donc conclu un arrangement avec les colonies et assumé sa part de cette grande entreprise impériale, à cause de l'importance stratégique de ce cable en temps de guerre, à cause de son importance commerciale en temps de paix, et à cause aussi de l'intérêt profond qu'y trouvent les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande...... (P. D., vol. 98, p. 778.)

Le 12 août, le bill subit sa seconde lecture :

M. FLYNN : .,.......Il n'y a pas un seul argument en faveur de cette entreprise. C'est une nouvelle manifestation de cet impérialisme de pacotille—(*shoddy imperialism*)—qu'on nous sert à tout propos à la Chambre depuis deux ans...(P. D., vol. 99, p. 485.)

M. HENNIKER HEATON : ....Je laisse à d'autres le soin de discuter les conditions du contrat. Tout ce que je sais, c'est que le gouvernement canadien fait la part du lion dans l'entreprise. Je sais que c'est l'intention du gouvernement du Canada—et j'espère que c'est aussi celle du gouvernement anglais—de poser un cable entre l'Angleterre et le Canada ; et je prévois le jour où nous pourrons envoyer des dépêches à douze sous aux Indes, à un *schilling* en Australie et à deux sous en Amérique. Je suis convaincu que ce jour viendra ; et je considère le projet qui nous est aujourd'hui soumis comme une démarche importante vers la destruction d'un des monopoles les plus gigantesques que le monde ait vus et aussi vers la consolidation de l'empire. (pages 487-488.)

M. Austen CHAMBERLAIN :....C'est la première fois que nos grandes colonies autonomes s'adressent à nous en offrant d'unir leurs efforts aux nôtres dans une grande entreprise commerciale...... Nous considérons que notre pays possède un intérêt considérable, sinon un intérêt aussi immédiat que celui des colonies, à activer les relations commerciales et à rendre plus faciles les communications par cable. Nous considérons que l'existence de ce cable nous sera particulièrement avantageuse en temps de guerre ; et nous demandons à la Chambre de ratifier l'arrangement que nous avons conclu pour mener cette entreprise à bonne fin et que le gouvernement de chacune des colonies intéressées a déjà ratifié. Cette entreprise consacrera, je l'espère, avec un succès permanent, la coopération des colonies et de la mère-patrie. (pages 494-495.)

2.—EMBARGO SUR LES BESTIAUX CANADIENS

Il y a quelques années, le Bureau de l'Agriculture, en Angleterre, s'autorisant de quelques cas de pleuro-pneumonie qu'on avait signalés parmi certains bestiaux importés d'Amérique, adopta des mesures très énergiques pour enrayer les dangers de cette maladie. Il ordonna l'abattage de tous les bestiaux étrangers au port de débarquement. Cette mesure atteignait les bestiaux du Canada aussi bien que ceux des Etats-Unis. Les exportateurs canadiens s'efforcèrent en vain de soustraire les bestiaux du Canada au atteintes de ces règlements. En 1896, le parlement britannique ratifia, par une loi statutaire, les règlements du Bureau de l'Agriculture. Le ministère de l'Agriculture, au Canada, a fait faire des examens minutieux et publier des rapports très probants établissant que les troupeaux canadiens sont les plus sains au monde, beaucoup moins atteints de pleuro-pneumonie que ceux d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Notre gouvernement a fait des efforts réitérés pour obtenir que cet embargo n'enrayât pas plus longtemps notre commerce de bestiaux dans la mère-patrie. Un grand nombre d'éleveurs du Royaume-Uni, d'Ecosse surtout, ont adressé mémoire sur mémoire, pétition sur pétition, au gouvernement de Londres, lui demandant de modifier la loi de 1896, afin de leur permettre d'importer des bes-

tiaux canadiens qu'ils considèrent plus sains que ceux de leur pays et très profitables pour l'élevage et l'engrais. Notre ministre de l'Agriculture, M. FISHER, profita de son séjour à Glasgow, l'été dernier, pour discuter cette question avec les autorités britanniques. Tous ses efforts ont été inutiles. Le 9 octobre dernier, M. HANBURY, président du Bureau de l'Agriculture (position équivalente à celle de ministre), déclara péremptoirement que tant qu'il occuperait ses fonctions, la loi de 1896 et les restrictions qu'elle impose au commerce canadien demeureraient en pleine vigueur. (1)

Au fond, cette loi est une simple mesure de protection en faveur des grands éleveurs d'Angleterre. Nous ne saurions blâmer ceux-ci de sauvegarder leurs intérêts, même à nos dépens ; mais il semble étrange que, voulant détourner l'attention publique de leur but véritable, ils persistent à proclamer devant le monde entier que les bestiaux canadiens sont atteints d'une maladie organique qui, en réalité, n'existe pas au Canada à l'état endémique, tandis qu'elle infeste la moitié des troupeaux d'Angleterre. Ceci devient grotesque à une époque où il est impossible d'ouvrir une gazette d'Angleterre ou du Canada sans être abreuvé jusqu'à satiété d'interminables tirades sur l'amour mutuel qui nous anime et les faveurs réciproques qui en découlent.

En revenant d'Angleterre, cet été, j'ai fait la traversée avec un négociant anglais qui me disait, en présence d'un éleveur du Lancashire, que l'embargo offrait de grands avantages à son compagnon et aux gens de la même catégorie ; — mais que, voulant être certain de ne pas s'empoisonner, il exigeait toujours de son boucher un morceau de bœuf du Canada. Son ami ratifia cette opinion avec bienveillance, sans manifester d'ailleurs aucune angoisse à l'idée qu'il pût empoisonner ses compatriotes ou qu'il pût faire tort au commerce des *chers* cousins du Canada.

3. — LES FRONTIÈRES DE L'ALASKA ET LE CANAL DE NICARAGUA

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de discuter ces deux questions importantes. Je veux seulement rappeler les preuves nombreuses d'amitié officielle que la Grande-Bretagne a prodiguées à nos voisins des Etats-Unis, surtout au moment de leur guerre avec l'Espagne. L'Angleterre a obtenu le consentement des autorités américaines à l'arbitrage du Vénézuéla, leur coopération en Chine et leur neutralité au Sud-Africain. Néanmoins, le gouvernement britannique n'a pas fait le moindre effort pour nous obtenir un règlement à l'amiable des frontières de l'Alaska ou même le renvoi de la question à un tribunal d'arbitrage.

---

[1] Voir le *Star*, de Montréal, 26 octobre 1901, et le *Herald*, de Montréal, 30 octobre.

Après que le Congrès anglo-américain eût siégé six mois, sans résultat apparent, l'un des plénipotentiaires britanniques, sir LOUIS DAVIES, ministre de la Marine au Canada, déclara naïvement qu'il avait été forcé d'écrire " un gros volume " afin de convaincre les autorités anglaises qu'elles devaient soutenir nos prétentions plutôt qu'aider les Américains contre nous (1). Une telle déclaration, venant au moment même où nous protestions si hautement, en paroles et en actions, de notre amour sans bornes pour l'Angleterre, a dû convaincre davantage les hommes d'Etat américains que leur refus de faire droit aux demandes les plus légitimes du Canada ne les entraîneraient dans aucune complication sérieuse vis-à-vis du gouvernement britannique.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce gros volume de sir Louis Davies n'a pas même accouché d'une souris.

M. DAVID MILLS, ministre de la Justice, vient d'écrire de savantes dissertations sur "La Doctrine Monroe et le Canal Interocéanique" (2). L'autorité de M. Mills sur les questions constitutionnelles et internationales est incontestable. Il établit très nettement les droits de la Grande-Bretagne et la futilité des prétentions américaines.

Les dispositions du traité Clayton-Bulwer, dit-il, sont d'un intérêt vital pour le Canada ; et le gouvernement du Royaume-Uni ne doit pas,—(*must not*)—pour aucune considération politique, sacrifier les intérêts du Canada et l'avenir de l'Empire britannique sur le continent....(page 413).

Les journaux d'Angleterre ont commenté ces articles et en ont fait le plus grand éloge. A peine M. Mills avait-il manifesté sa pensée que tout l'Empire recevait la nouvelle que le gouvernement du Royaume-Uni avait "sacrifié les intérêts du Canada et l'avenir de l'Empire britannique". Si la presse de la métropole avait reconnu franchement que les embarras du Sud-Africain avaient forcé l'Angleterre à abandonner ses droits à Nicaragua, personne n'y aurait pu faire objection ;— et le gouvernement canadien moins que tout autre, lui qui avait tant fait pour encourager la mère-patrie dans sa folle politique de guerre et si peu pour l'aider à en sortir en lui conseillant de faire la paix en temps opportun. Mais au lieu de conserver une attitude discrète et et de se soumettre modestement à l'action de circonstances incontrôlables, les journaux de Londres se sont fait un panache absolument grotesque de cet abandon des droits de l'Angleterre et du Canada — et M. Mills et le Canada restent Gros-Jean comme devant.

---

(1) Voir le *Herald*, de Montréal, 31 octobre 1899.

(2) Voir *Empire Review*, de Londres, novembre et décembre 1901.

Cette explosion d'allégresse a donné sur les nerfs de nos loyalistes canadiens. Le 5 décembre, le *Citizen*, d'Ottawa, l'un des principaux organes du parti tory, publia un article très sensé intitulé : "Réjouissances intempestives" (*Ill-timed Effusion*). En voici un passage :

Les commentaires de la presse anglaise sur le message du président Roosevelt sont de nature à causer aux Canadiens *loyaux* une douleur profonde et étendue. La plupart des journaux, dit le correspondant dans sa dépêche télégraphique, "signalent le ton triomphal que prend le président pour traiter de la question du canal ;" mais la presse anglaise presque tout entière manifeste moins d'ennui à ce sujet que le désir d'applaudir servilement et de se complaire à tout prix dans toutes les paroles du président et même dans la manière dont il s'exprime...... Ces journaux semblent avoir éloigné complètement de leur esprit l'idée qu'en faisant ces concessions énormes sur la question du canal, on aurait dû arracher quelque compensation pour le Canada sous forme d'un règlement des frontières de l'Alaska.

L'article dit ensuite que tant que les Anglais ont regardé les Etats-Unis comme une nation au berceau, ils en parlaient toujours

......sur un ton protecteur, bien fait pour irriter toute nation qui se respecte.... Maintenant que ce pays est devenu riche et arrogant..... au lieu d'exercer sur lui une action modératrice par une diplomatie ferme et par une critique franche mais amicale, la Grande Bretagne rampe, admire et s'apaise.

Cet article fut suivi d'une lettre, signée "H.", qui parut le lendemain, occupant la place d'un premier-Ottawa, sans aucune réserves ni commentaires de la part du journal. L'article est intitulé: "*La Position du Canada dans l'Empire.*" C'est une remontrance en règle à la bien-aimée mère-patrie, dans un langage d'une vigueur telle que, tombant des lèvres d'un *rebelle* de ma sorte, tous les champions du loyalisme—le *Citizen* en tête—n'auraient pas manqué de le couvrir de malédictions.

Je ne puis résister à la tentation d'en citer quelques extraits :

......Un grand nombre de nos principaux organes représentent la Grande Bretagne comme une mère indulgente, nous protégeant de son armée, de sa marine et de son grand prestige ; — et le Canada, comme un vassal égoïste et ingrat, acceptant tout et ne contribuant en rien à la défense de l'Empire.

Les écrivains qui calomnient ainsi leur propre pays ont peu profité de leur étude de l'histoire. Où et quand, depuis quatre-vingt-sept ans, l'Angleterre nous a-t-elle protégés ou a-t-elle pris notre cause en mains ?

Vient alors l'énumération des conflits où l'Angleterre a sacrifié nos droits, ou en a trafiqué à son propre bénéfice; il ajoute :

J'affirme sans hésiter que dans le règlement de chacune des disputes entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le Canada a été la victime. Ainsi qu'Artemus Ward, prêt à sacrifier tous les parents de sa femme sur l'autel de la patrie, le gouvernement impérial a sacrifié joyeusement les intérêts du Canada pour entretenir des relations amicales avec les Etats-Unis.

Grâce à sa situation géographique, l'armée et la marine de l'Angleterre n'offrent au Canada qu'une protection très incertaine, sinon nulle......Le seul ennemi possible que le Canada puisse redouter, c'est sa voisine sur ce continent, c'est la puissante

République. La force et le prestige de la Grande-Bretagne n'ont pas réussi jusqu'ici à nous protéger contre les empiètements des Etats-Unis ; et si cette protection fut jamais possible dans le passé, elle cesse rapidement de l'être, — si toutefois elle n'est pas complètement évanouie......

Nous faisons beaucoup plus pour l'Angleterre que l'Angleterre n'a fait pour le Canada pendant près d'un siècle. Tandis que le Royaume-Uni nous ouvre ses marchés à des termes égaux à ceux qu'il offre aux pires ennemis de l'Empire, nous accordons au commerce britannique une faveur considérable. Tandis que depuis sa dernière guerre contre les Etats-Unis, l'Angleterre n'a jamais adopté une attitude ferme pour nous protéger contre la rapacité de nos voisins, les Canadiens ont risqué leur vie, ont versé leur sang et se sont taxés joyeusement pour soutenir le prestige de l'Empire.....

Il est grand temps que les Canadiens deviennent, non pas moins *loyaux*, mais plus patriotiques. Nous n'avons, sans doute, aucun droit de condamner la politique du gouvernement impérial ; cette politique s'est inspirée de l'intérêt, ou au moins de ce qu'on a cru être l'intérêt, de l'Empire tout entier ; — mais nous devons envisager hardiment la réalité : c'est que dans tous les conflits d'intérêts entre les Etats-Unis et le Canada, nous ne devons attendre ni sympathie ni appui du gouvernement impérial. On nous demandera de rester fidèles à la politique traditionnelle de Downing-Street et de nous sacrifier nous-mêmes à l'avantage de l'Empire et au maintien des relations cordiales entre l'Angleterre et la grande République américaine.

4. — ÉMIGRATION BRITANNIQUE AUX COLONIES

Voici une démonstration évidente de l'indifférence du peuple et des autorités britanniques à l'endroit des colonies, quand les intérêts de la Grande-Bretagne ne sont pas en jeu. On y verra aussi combien ridicule est la posture servile que certains hommes publics et quelques journaux du Canada croient devoir prendre devant l'attitude dédaigneuse de leurs maîtres de Londres.

Dans une lettre qu'il écrivait au *Times*, de Londres, en septembre dernier, l'honorable G. W. ROSS, premier-ministre d'Ontario, parlait de l'émigration du peuple anglais. Il prouva, à l'aide de chiffres, que depuis dix ans la masse des émigrants britanniques s'était dirigée vers les Etats-Unis : 520,000 sur 726,000, c'est-à-dire 72 pour cent ; tandis que 90,000 seulement, soit 13 pour cent, sont venus dans l'Amérique anglaise. Il fit valoir avec éloquence les avantages que vaudrait à l'Empire l'émigration aux colonies britanniques du surcroît de la population du royaume ;. et il suggéra, pour atteindre ce but, "l'enseignement de la géographie et des ressources de l'Empire britannique." (1)

Le Canada deviendrait un centre d'approvisionnement alimentaire pour l'Empire et un admirable champ de recrutement pour l'armée et la marine. De plus — et ceci est d'une haute importance—en ajoutant à notre population le genre d'immigrants qui nous viendraient du Royaume, l'attachement des Canadiens à l'Empire se trouverait accru d'une manière considérable et permanente.—(*Times*, 9 septembre 1901.)

---

(1) Il est intéressant de noter que le major-général FRENCH a aussi conseillé au peuple anglais cet " enseignement de la géographie " comme le moyen de mieux connaître les ressources de guerre qu'on pourrait trouver aux colonies. [Voir chap. IV, pages LXXX-LXXXI].

Je me demande si cette dernière phrase indique chez le premier ministre d'Ontario le pressentiment de la répugnance que les Canadiens-Français éprouvent à l'endroit de la nouvelle politique centralisatrice de la Grande-Bretagne ? Quoiqu'il en soit, il parut à propos, même à un organe aussi impérialiste que le *Times*, de refroidir le patriotisme de M. Ross. Dans un article à ce sujet, le *Times*, parlant de l'émigrant britannique, disait :

Ceux qui quittent le pays pour aller aux Etats-Unis n'appartiennent pas tous, assurément, au type ou à la catégorie que décrit M. Ross. Une proportion considérable est probablement d'une sorte telle que ni les Etats-Unis ni le Canada puissent désirer beaucoup en faire leurs citoyens...... L'émigrant n'est pas d'ordinaire l'artisan bien élevé et aisé, "instruit à grands frais dans nos écoles et habitué aux méthodes industrielles de nos maisons d'enseignement technique et de nos manufactures" — [paroles empruntées à la lettre de M. Ross]... .. S'il va aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada, qu'au Sud-Africain ou en Australie, c'est probablement pour lui une question de latitude et de longitude beaucoup plus que de drapeau. L'Afrique du Sud est fermée pour le moment, bien que nous espérions qu'on y trouvera, avant longtemps, de nouveaux champs d'action et des perspectives plus brillantes. L'Australie est très loin, tandis que le continent américain est relativement près de nous. Nous savons que le Canada n'est pas "*Our Lady of the Snows*" : mais rien ne peut changer le fait que les Etats-Unis sont au sud du Canada ni l'influence que cette circonstance exerce sur le courant d'émigration. Même si le Canada faisait partie des Etats-Unis ou si le drapeau britannique flottait sans conteste depuis l'océan Arctique jusqu'au golfe du Mexique, le courant de l'émigration européenne n'en continuerait pas moins à se diriger vers les latitudes moyennes du continent nord-américain. Même en améliorant "l'enseignement de la géographie et des ressources de l'Empire britannique," on ne peut changer le fait primordial que les zones tempérées conviennent davantage au peuple des Iles Britanniques.—(*Times*, 11 septembre 1901.)

On remarquera qu'entre les trois grands groupes de colonies autonomes de l'Angleterre, le Canada apparaît, dans cet article du plus grand journal de Londres, comme le moins propre à l'établissement de colons anglais. Tout ce qu'on signale au Sud-africain, ce sont les inconvénients temporaires qui résultent de la guerre ; et quant à l'Australie son éloignement semble être le seul obstacle. Mais on décrit le Canada comme n'ayant pas l'avantage d'être situé dans une "zone tempérée."

Mais si les autorités britanniques se montrent indifférentes à l'endroit de l'émigration au Canada, elles déploient plus de zèle au Sud-Africain, pour l'excellent motif qu'il y a là des intérêts britanniques à servir. Le 2 juillet dernier, le *Globe*, de Toronto, publiait cette dépêche d'Ottawa :

Il nous arrive d'Angleterre que le gouvernement impérial accorde son approbation à un projet d'immigration au Sud-Africain, subventionné par l'Etat. Cette nouvelle sera accueillie avec beaucoup de regrets au Canada et aux autres colonies qui cherchent à faire venir des Iles Britanniques des colons qui s'établissent sur nos terres en friche et les cultivent. Après les sacrifices que les colonies ont faits en donnant leur sang et leurs deniers pour aider la mère-patrie,, il semble que ce soit une maigre récompense que de voir l'Angleterre activer du poids de son influence l'émigration au Sud-Africain. Le Canada a particulièrement raison de s'en trouver blessé.....

Ces "regrets" du *Globe* ne l'empêchèrent pas de renouveler ses démonstrations empressées envers la mère-patrie très peu de jours après que cette " maigre récompense " de nos sacrifices lui fût annoncée.

Le 20 juillet, passant en revue les discours du *Dominion Day Dinner*, à Londres (1), l'organe libéral disait :

Evidemment, M. Chamberlain a mesuré la grandeur de cette question de l'unité impériale ; et il ne veut pas que l'idéal suprême soit anéanti par un empressement et un zèle exagérés à l'atteindre...... Il est reconnu que ce mouvement vers l'unité doit être spontané de la part des colonies...... La création d'un corps constitutionnel, régulièrement composé de parties autonomes convergeant vers un centre commun, offre des difficultés tellement considérables qu'il n'est peut-être pas sage, à l'heure actuelle, même d'en désirer l'organisation. Si cette œuvre doit jamais s'accomplir, elle doit être le dernier pas plutôt que le premier dans la voie de l'unité imperiale. Le premier ou l'un des premiers, ainsi que nous l'avons déclaré déjà à plusieurs reprises, est la préparation d'un plan de défense impériale par lequel les grandes colonies commenceront à supporter une part du lourd fardeau qui a, jusqu'ici, pesé exclusivement sur la mère-patrie. Lorsque cette réforme très importante sera accomplie, nous serons sur un un terrain plus égal pour aborder la mère-patrie et entamer des négociations subséquentes afin d'accomplir une union plus intime.

Le *Globe* est mûr pour l'impérialisme idéal !

" Donnons d'abord à l'Angleterre des soldats et des impôts ;—et ensuite..... on verra. Et si le gouvernement britannique fait quelque tort au Canada, exprimons-lui des " regrets " respectueux ; mais assurons-le au plus tôt que nous sommes toujours prêts à en endurer davantage."

5.—REPRÉSENTATION DES COLONIES AU PARLEMENT IMPÉRIAL

On a vu que cette question occupa une place considérable dans les discours et les déclarations des délégués coloniaux au Jubilé de 1897. Elle n'est venue qu'une fois au Parlement de Westminster.

Le 3 avril 1900, M. HEDDERWICK, M. P., proposa la résolution suivante :

Que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable, dans l'intérêt de l'Empire, d'accorder aux colonies un certain degré de représentation directe dans le Parlement Impérial.

L'auteur de cette proposition fit valoir les services rendus par les colonies au Sud-Africain.

Mais, dit-il, si l'on croit à propos de transformer une simple contribution volontaire *en une contribution fixe et proportionnelle*, comment peut-on atteindre ce résultat sans ouvrir nos conseils aux colonies et sans leur donner une voix dans la polltique impériale ?

[1] voir au chapitre VII.—30. *Quelques témoins*.

Il invoqua à ce sujet l'opinion du Premier-Ministre du Canada, disant :

Je ne puis m'empêcher de croire qu'en cette occurrence de la guerre du Transvaal, *il est très-heureux pour nous que nous ayons eu à notre appui l'opinion favorable de sir Wilfrid Laurier.*

Sa proposition fut appuyée par M. TREVELYAN qui dit :

......Sans doute, la fidélité des colonies et leur attitude à l'heure actuelle prouvent leur affection intense pour la mère-patrie ; mais cette fidélité n'a pas toujours été aveugle, bien qu'elle se soit manifestée avec autant de bonne grâce que possible.

M. Trevelyan suggéra qu'afin de donner une première sanction au principe de cette proposition, on permît aux agents coloniaux de faire valoir les vues de leurs colonies respectives au Parlement de la Grande-Bretagne, *sans cependant y avoir droit de suffrage.* (1)

M. CHAMBERLAIN combattit la proposition — tout en se déclarant absolument favorable au motif apparent qui animait les deux députés : le désir de resserrer les liens qui rattachent les colonies à l'Angleterre. Mais il déclara que la proposition n'était pas susceptible d'application actuelle et qu'une discussion académique à ce sujet était absolument inutile. Il dit, avec raison, que les colonies n'accepteraient jamais le genre de représentation suggéré par M. Trevelyan. Quant à la nécessité de s'assurer à l'avenir les services des colonies, M. Chamberlain trouva qu'il n'était pas nécessaire de leur offrir cet appât :

Je crois, dit-il, qu'au moment de la détresse, des difficultés, ou d'une crise quelconque, si nous faisons appel aux colonies, *elles feront un effort immense*, hors même des proportions de l'effort qu'elles ont fait cette fois-ci.

M. Hedderwick retira de bonne grâce sa proposition. (P. D. vol. 81, pages 1133 à 1153.)

---

[1] Cf *Sir Wilfrid Laurier et le parti colonial*, page XXVII.

VII

Progres de l'Imperialisme au Canada

1. — CONGRÈS DES CHAMBRES DU COMMERCE DE L'EMPIRE

Les notes et les citations qui vont suivre sont toutes tirées des rapports officiels. Le procès-verbal des délibérations du deuxième congrès, en 1892, parut le 14 juillet, comme supplément du *Journal de la Chambre du Commerce*, de Londres. Les deux autres furent publiés en brochure par la Chambre du Commerce, de Londres. Les trois rapports ont été réunis en un seul volume à la bibliothèque du Parlement, à Ottawa.

DEUXIÈME CONGRÈS, 1892

A ce congrès, tenu à Londres en 1892, sir Chs. TUPPER, alors Haut-Commissaire canadien en Angleterre, s'efforça de faire adopter par le Congrès une résolution favorable à un tarif impérial différentiel. Sa proposition fut repoussée par un vote de 58 contre 33 ; mais le principe d'une union commerciale de l'Empire, basée sur le libre-échange, fut reconnu. Ce congrès ne fit aucune démarche dans la voie de l'impérialisme militaire ou politique.

TROISIÈME CONGRÈS, 1896

Le troisième congrès fut ouvert, en juin 1896, par M. CHAMBERLAIN en personne, qui émit de nouveau l'idée de l'union commerciale de l'Empire. Il appuya aussi sur la nécessité de former un Conseil impérial, comme conséquence de cette union commerciale. Il ajouta que :

> La *defense impériale ne saurait être exclue* de ces délibérations, car la defense de l'Empire signifie, sous un nom différent, la protection du commerce de l'Empire.

La proposition en faveur de l'union commerciale fut faite par M. OSLER, président de la Chambre du Commerce de Toronto, et appuyée, avec amendement, par Sir Donald SMITH (aujourd'hui Lord Strathcona), qui avait alors succédé à Sir Charles Tupper au Bureau canadien, à Londres. Les représentants des Chambres anglaises, entre autres M. Sydney BUXTON, M. P., ancien Sous-Secrétaire d'Etat pour les colonies, combattirent énergiquement cette proposition. Les délégués canadiens firent en vain vibrer la corde du sentiment : les délégués britanniques leur dirent nettement que si les colons voulaient former une union plus intime avec leurs cousins d'Angleterre, ils ne devaient en exiger aucuns sacrifices en faveur du commerce des colonies. Le résultat fut encore plus désastreux que celui de 1892. M. Osler et Sir Donald Smith durent retirer leurs propositions, et la résolution suivante, proposée par M. LOCKHART, délégué d'Edimbourg, fut adoptée :

Que ce Congrès est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de faire des démarches immédiates pour opérer une union *politique* et commerciale plus intime entre la mère-patrie et les colonies......

On observera que, cette fois, le mot "politiqne" apparaît.

M. TONKS, délégué de Birmingham, propose une résolution recommandant la formation d'un Conseil Impérial dont les membres eussent leur domicile dans le Royaume-Uni ;—ce conseil devant délibérer sur les questions de commerce, de finances et de *défense impériale*, ses fonctions demeurant d'ailleurs "*purement consultatives.*"

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME CONGRÈS, 1900

Au quatrième congrès, tenu en juin 1900, le discours d'inauguration fut prononcé par lord SELBORNE, Sous-Secrétaire d'Etat pour les colonies. Il insista particulièrement sur la question de la défense de l'Empire, comme étant la plus importante que le congrès eût à traiter :

Messieurs, dit-il, *ceci est une très vieille question sous une forme nouvelle*.... Il y a un siècle et quart, c'est cette question de la défense impériale qui formait le fonds de notre querelle avec nos colonies d'Amérique et qui nous les a finalement fait perdre. Aujourd'hui, c'est la même question qui contribue plus que toute autre à rapprocher les différentes portions de l'Empire les unes des autres. Le gouvernement impérial tenta alors d'imposer aux colonies un mode de contribution ; et les colonies dirent qu'elles n'étaient pas consultées comme elles devaient l'être ni traitées d'une manière constitutionnelle. Aujourd'hui, *ce sont les colonies qui viennent de l'avant* et qui donnent au gouvernement impérial le meilleur de leur sang *dès que nous en avons besoin*...... Ce que les colonies peuvent faire et ce que je suggère aux Chambres du Commerce d'aider à accomplir dans les diverses parties de l'Empire, c'est que non-seulement les colonies complètent les préparatifs de la défense de leurs côtes et de leurs territoires respectifs, pour faire face aux cas d'urgence ; mais qu'elles se rendent compte des matériaux qu'elles possèdent et qu'au besoin, elles pourront, si elles le désirent, *mettre au service de la mère-patrie*......

La première question soumise au congrès fut celle du Conseil Impérial. Le même M. TONKS, de Birmingham, proposa :

Que la sympathie croissante et les sentiments d'union entre l'Angleterre et ses colonies *rendent praticable* le projet de formation d'un Conseil Consultatif de représentants qui traitent (*to deal with*) des affaires coloniales — une résolution à ce sujet ayant été adoptée unanimement au dernier Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire; —et que cette question soit soumise au gouvernement de Sa Majesté.

Au cours de ses remarques, M. Tonks fit cette observation significative :

Il serait préférable, dans cette question d'un Conseil Impérial, de commencer par la consultation, *avec l'idée de finir par une fédération* .... Ce grand Conseil se réunirait sur un terrain amical ; et bien que son caractère fut d'abord exclusivement consultatif, il préparerait indubitablement les voies à la fédération tant désirée. *Procéder par degrés est probablement la tactique la plus sage*......

Cette "sage tactique" ne convenait pas aux coloniaux, impatients de se noyer dans le sein vaste et bienfaisant de l'Empire. M. G. H. DUNN, délégué de la chambre de Cape Town, proposa la résolution suivante :

Que le moment est arrivé où il faudrait faire un effort sérieux pour formuler un projet de fédération impériale par laquelle les colonies autonomes seront représentées dans les conseils de l'Empire ; que, pour arriver à cette fin, toutes les colonies autonomes devraient *payer une contribution proportionnelle* (À ÊTRE FIXÉE PAR LEURS REPRÉSENTANTS RÉUNIS EN CONFÉRENCE);

—pas même par leurs parlements !—

Que la représentation dans un conseil fédéral devrait être proportionnée à la contribution respective des divers Etats ;

Que des copies de cette résolution soient envoyées à lord Salisbury et aux premiers-ministres des colonies autonomes pour être soumises à leur considération.

Il convenait que cette résolution fnt appuyée par un "loyal" Canadien. Ce fut à M. Thomas McFARLANE, délégué du *Board of Trade* d'Ottawa, et de plus, *fonctionnaire du gouvernement fédéral*, que l'honneur fut dévolu. Dans son boniment, cet impérialiste ardent cita le discours de lord Salisbury, au banquet de la Ligue de l'Empire, le 30 avril 1900. C'est dans ce discours que le Premier-Ministre conseillait aux impérialistes de ne pas aller trop vite en besogne (1). M. McFarlane reprocha à Lord Salisbury sa politique de temporisation et *conseilla* aux autorités britanniques de revenir à la politique centralisatrice et autoritaire de lord Beaconsfield à l'endroit des colonies.

Le sénateur DRUMMOND, délégué du *Board of Trade* de Montréal, vint à la rescousse. Il déclara que la proposition de M. Tonks n'allait pas assez loin ; que les coloniaux, les Canadiens en particulier, ne voulaient pas se contenter de mots si vagues que "sympathie croissante" et "sentiment d'union".

---

(1) Voir au chapitre II, page LV.

Je crois, dit-il, que le moment est arrivé où l'Angleterre reconnaîtra qu'elle *doit s'attacher* (*she must bind*) *ses colonies comme parties intégrantes* de l'Empire : et que ce qu'on décrit comme un simple "sentiment d'union" ne prendra pas racine un seul instant.

Les délégués britanniques eurent toutes les peines du monde à calmer l'ardeur de ces enflammés. Lord AVEBURY, délégué de l'Association des chambres du commerce du Royaume-Uni et représentant de la chambre de Londres, leur fit observer qu'en

.... votant pour la première proposition, nous désirons qu'on comprenne que nous croyons que la résolution de la Chambre de Birmingham nous mène aussi loin que nous sommes prêts à aller. Beaucoup d'entre nous, tout en appuyant ce que la Chambre de Birmingham propose aujourd'hui, croyons que *le moment n'est pas éloigné où nous verrons adopter ce que suggère la Chambre de Cape Town.*

On s'entendit enfin pour formuler une nouvelle proposition que M. Tonks substitua à la première. En voici le texte :

Que les sentiments de *citoyenneté impériale* qui remplissent l'Empire, et l'union *déjà accomplie* entre la mère-patrie et ses colonies, rendent praticable *et desirable* la formation, *à date prochaine*, d'un Conseil Impérial et consultatif de représentants, où la mère-patrie et ses colonies auront une représentation équitable pour traiter (*to deal with*) des questions coloniales et impériales ; et que cette question soit soumise au gouvernement de Sa Majesté.

M. McLEOD, délégué de Fredericton, Canada, appuya cette proposition.

Quelqu'un fit observer que les mots "*to deal with*" faisaient du prétendu Conseil consultatif un véritable Exécutif. On substitua les mots "*consider and advise*" à "*to deal with*" — non sans que le brave délégué canadien protestât : dans son zèle impérialiste, il voulait supprimer d'un trait de plume notre gouvernement fédéral et nos huit gouvernements provinciaux.

La résolution passa d'emblée.

La proposition en faveur de l'union douanière de l'Empire fut faite par M. KEMP, délégué de Toronto, aujourd'hui député à la Chambre des Communes du Canada. La plupart des délégués des Chambres britanniques la combattirent. Les délégués coloniaux invoquèrent en vain le suprême argument qui leur faisait défaut au congrès précédent : je veux dire la contribution des colonies à la guerre sud-africaine. Les Canadiens firent aussi valoir les bonnes dispositions que leur pays avait manifestées en accordant un tarif de faveur aux produits britanniques. Tous ces arguments laissèrent les représentants anglais et écossais absolument froids. M. THOMPSON, délégué de Manchester, parlant des colonies, résuma ainsi sa pensée et celle de ses collègues :

Leur commerce nous est d'une grande valeur ; *mais nous prisons leur amitié beaucoup plus que leur commerce.* Les événements de l'année dernière ont convaincu tous les Anglais de l'énorme appui moral et matériel que nos compatriotes des colonies peu-

vent donner et donnent réellement à la mère-patrie pour la défense de l'Empire. Voici qui vaut beaucoup mieux qu'une simple communauté d'intérêt ; c'est essentiellement *une union des coeurs.*

C'est vraiment attendrissant !

M. ANDERSON, délégué d'Edimbourg, peignit la situation en deux mots et dit nettement aux coloniaux :

" LES SENTIMENTS SONT UNE CHOSE ET LES AFFAIRES UNE AUTRE."

Les délégués canadiens durent retirer leur proposition et accepter une résolution incolore, chargeant quelques délégués d'aller rencontrer le Premier Ministre et le Secrétaire d'Etat pour les colonies, afin de leur exposer les avantages qu'il y aurait à "développer et resserrer les relations commerciales entre les différentes portions de l'Empire."

Voici qui n'était pas compromettant. Et cependant, lorsque la délégation voulut accomplir sa mission, lord Salisbury refusa même de la recevoir et M. Chamberlain déclara aux délégués qu'étant donné l'état d'esprit du public anglais, il était parfaitement inutile d'agiter la question pour le moment.

M. HADRILL, délégué du *Board of Trade* de Montréal, proposa une résolution traitant de la défense de l'Empire :

Attendu que, de l'avis de ce Congrès, le temps est arrivé où la Grande Bretagne, ses colonies et ses dépendances doivent unir leurs efforts pour adopter toutes les mesures désirables pouvant accroître la force, le progrès et la solidarité permanente de l'Empire ;

Attendu qu'*il est généralement admis que les colonies doivent contribuer aux frais de la défense navale et militaire de l'Empire ;* et, de plus, qu'une union commerciale, profitable à tous, constitue l'un des liens les plus puissants de l'unité nationale, et que l'activité et le développement du commerce sont la pierre angulaire du progrès d'une nation ;

Qu'il soit résolu—que ce Congrès est d'opinion que les liens de l'Empire britannique seraient notablement renforcés et l'union des diverses parties des domaines de Sa Majesté grandement raffermie *si les colonies contribuaient à la défense navale et militaire de l'Empire ;*—et qu'afin de donner effet à cette résolution, le président nomme, avant la dissolution du Congrès, un Comité composé de délégués représentant l'Angleterre et ses colonies dans une juste proportion :—ce comité devant élaborer un projet basé sur la présente résolution et faire rapport au Congrès ; et que copies des présentes résolutions soient transmises au gouvernement de la métropole et à ceux des colonies et dépendances.

Cette proposition fut appuyée par M. McFARLANE, d'Ottawa, qui aurait d'ailleurs préféré une résolution beaucoup plus énergique:

Ce n'est certes pas notre affaire, dit-il, d'exercer une action quelconque—et peut-être même nous appartient-il très peu d'en parler—sur la direction des affaires militaires, de la défense militaire et navale de l'Empire. Mais à mon avis, ce qui nous incombe, à nous, simples civils, *c'est de donner de l'argent en abondance pour ce but* ..... Quelle qu'ait été la contribution des colonies à la guerre Sud-Africaine, l'Angleterre en supporte de beaucoup la plus large part financière. Nous voulons, s'il est possible, rétablir l'équilibre...... *Nous devons, d'une manière ou d'une autre, taxer les colonies* équita-

blement, de façon à rendre justice aux colonies et à la mère-patrie. Nous croyons, au Canada, que le mode le plus efficace et le plus équitable de prélever ces deniers pour la défense de l'Empire serait d'imposer un léger droit *ad valorem* sur tous les articles de provenance étrangère importés dans l'Empire......

M. L. E. GEOFFRION, délégué de la Chambre de Commerce de Montréal, proposa, en amendement de la résolution de M. Hadrill :

Que les colonies ne soient pas appelées à contribuer à la défense de l'Empire à moins qu'elles ne le fassent volontairement, sans obligation impérative et sans lois écrites.

Il fit valoir le dévouement tout spontané dont les colonies avaient fait preuve en Afrique, et il émit l'opinion qu'on ferait peut-être mieux de continuer à s'en rapporter à leur bonne volonté à l'avenir. Il est bon de remarquer que cet argument est exactement celui que sir Wilfrid Laurier, ses collègues canadiens-français, et tous les candidats et tous les organes du ministère ont fait valoir aux contribuables de la province de Québec pour les rassurer sur les conséquences de notre expédition au Transvaal.

Au sein de ce Congrès, composé des représentants du commerce, de l'industrie et de la finance de tout l'Empire anglais, M. Geoffrion ne put trouver personne pour appuyer sa proposition. Et la résolution de M. Hadrill et les platitudes échevelées de M. McFarlane furent ratifiées par le vote unanime du Congrès. Bien entendu, aucun des délégués d'Angleterre ou d'Ecosse ne protesta contre cette résolution : cette fois, ce n'était pas seulement du "*sentiment*" mais de la "*good business*" pour eux.

Les délégués coloniaux ne parurent pas garder rancune à leurs collègues du Royaume-Uni, des soufflets que ceux-ci leur avaient distribués si généreusement à toutes les séances du Congrès. Le 29 juin, il y eut un banquet de clôture, sous la présidence de M. Thomas F. BLACKWELL, président du Conseil de la Chambre du Commerce, de Londres, qui déclara :

......Je crois que nous devons nous sentir orgueilleux, comme nation, des efforts que nos colonies ont faits [en Afrique] ; et ceci doit nous donner l'assurance qu'*à l'avenir nous saurons où trouver des soldats*, non-seulement dans ce royaume, mais dans le grand Empire dont nous sommes si fiers. L'esprit patriotique qui s'est manifesté, non-seulement au moment de la victoire (!) mais à l'heure de l'infortune, me convainc......que notre Reine n'a qu'à faire appel à ses sujets du monde entier pour recevoir la même réponse empressée et pour constater que nous pouvons recruter nos soldats dans toutes les parties du globe......

Le capitaine Arthur M. MYERS, d'Auckland, Nouvelle-Zélande, parla du secours fourni par les colonies en Afrique :

......Nous avons certainement senti que le moment était opportun de prouver au monde que les manifestations du Jubilé de Sa Majesté ne constituaient pas un étalage inutile mais que nous entendions agir (*that we meant business*). Lorsque vint l'occasion,

nous avons considéré comme un privilège de pouvoir dire combien nous étions *sensibles à l'honneur de combattre côte à côte avec les armees impériales* et de partager leurs glorieuses traditions......

Le Canada ne devait pas rester en arrière. M. KEMP, dont les propositions avaient été si bien anéanties par les délégués anglais, ne manqua pas de répondre par des révérences profondes :

......L'une des questions que le Congrès a discutées traitait d'un Conseil impérial : j'espère que ce Conseil existera bientôt et que, d'année en année, la voix des diverses parties de l'Empire se fera entendre à Londres, afin que la Grande-Bretagne se tienne en contact avec toutes ses colonies.... On a beaucoup parlé de contribution à la défense de l'Empire: je puis vous assurer, Milord—[lord Selborne, sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies), que *c'est le désir du peuple canadien*, *autant que les influences politiques le permettront et que nous pourrons faire l'éducation du peuple à ce sujet*, *de faire sa part équitable.*

L'honorable James BALFOUR, délégué de Melbourne, Victoria, dit :

Nous devons faire en sorte qu'aucun autre drapeau que l'étendard britannique ne flotte dans toute l'Afrique du Sud. Nous désirons appuyer la mère-patrie et *nous tenir toujours prêts à venir à son secours.*

Le progrès de l'idée impérialiste est facile à suivre.

En 1892, le principe de l'union commerciale est posé...... tant bien que mal.

En 1896, c'est "l'union commerciale *et politique*" ; et, comme complément, l'organisation d'un conseil impérial "purement consultatif".

En 1900, l'union commerciale est définitivement lâchée ; mais on affirme énergiquement l'urgence du Conseil impérial consultatif et peut-être exécutif ; et par dessus tout, la défense de l'Empire devient la question principale; et le principe de la contribution *obligatoire* des colonies au budget de la guerre est proclamé *par les délégués coloniaux*.

Ceux qui cherchent encore ce qu'est l'impérialisme l'ont ici peint en quelques lignes.

Sir Michael HICKS-BEACH ne se trompait pas lorsqu'il déclarait que ce congrès de 1900 était un événement plus remarquable encore que la participation des colonies à la guerre d'Afrique (1). C'est l'expression la plus exacte que nous ayons encore eue du véritable impérialisme : aux colonies, du sentiment, des soldats, des impôts ; — en Angleterre, *business*.

Depuis le dernier congrès, le colonel DENISON, président de la Ligue de l'Empire, s'est chargé de répandre cette idée au Canada par une sorte de lettre-circulaire qui a été distribuée aux quatre coins du pays. Il suggère que nous imposions un droit de cinq

---

(1) Voir page LIII

pour cent sur toutes nos importations et que le gouvernement emploie le produit de ces impôts à l'organisation de la défense de l'Empire. Ce léger tribut s'élèverait, en moyenne, à SIX MILLIONS de dollars par année. On voit que nos impérialistes canadiens n'entendent pas laisser dépérir les belles idées de M. McFarlane.

2. — LA LIGUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE AU CANADA

RÉUNION DE 1900

La Ligue tint son assemblée annuelle à Ottawa, le 14 mars 1900, sous la présidence du colonel G. T. DENISON. Parmi les assistants étaient sir Charles Tupper, les honorables David Mills, W. S. Fielding, sir Louis Davies, Wm. Mulock, R. R. Dobell, sir MacKenzie Bowell, et un grand nombre de députés et de sénateurs.

Le rapport annuel du président contenait le paragraphe suivant :

...... Afin que le Canada soit mieux préparé à *accomplir ses obligations* en cas de nécessité, votre comité exprime l'espoir que le gouvernement va prendre des mesures immédiates pour améliorer les forces militaires de notre pays,—non seulement en nombre, mais en armement, en manœuvres et en organisation ; afin qu'au moment nécessaire, nous soyons prêts à faire *notre part complète* dans la défense des intérêts de cet Empire sous le drapeau duquel nous jouissons d'une sécurité et d'une confiance que nous ne pourrions trouver nulle part ailleurs.

En proposant l'adoption de ce rapport, le Colonel ajouta :

...... Afin d'occuper la position qui nous convient dans l'Empire et d'être prêts à faire notre part dans la défense de ses intérêts, il faut mettre nos forces militaires sur le meilleur pied possible et nous munir d'une quantité suffisante d'armes et de munitions de toutes sortes...... Le but principal que notre Ligue doit chercher à atteindre, c'est de faire tous ses efforts pour améliorer notre système de défense et aider à la marine en organisant une réserve de marins disciplinés...... Les soldats canadiens que nous avons envoyés au Sud-Africain aident à resserrer les liens de l'Empire et ils rendent à la cause de l'impérialisme des services qui ne seront pas oubliés......

L'hon. M. MULOCK appuya l'adoption du rapport. Ayant réitéré les sentiments patriotiques du Président, M. Mulock parla de la guerre et ajouta :

...... Où est aujourd'hui l'école de Manchester ? Où sont les *Little Englanders* ? Ils sont aussi disparus que le dodo. Cette question a cessé de diviser le peuple de l'Empire ; et à l'heure actuelle le peuple britannique, dans toutes les parties du monde, a adopté l'idée de l'unité de l'Empire comme article suprême de sa foi nationale. *Cet article forme la partie essentielle de la foi du peuple canadien*..... et si nous pouvons, par cette Association, aider à donner une sanction efficace à cette foi, en produisant *peu à peu l'unification du peuple* par l'union des intérêts et des sentiments, ou au moins en nous dirigeant dans cette voie, nous atteindrons le but ultime de la Ligue et celui du peuple britannique du monde entier : *l'union complète*, LA FÉDÉRATION ABSOLUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

L'honorable R. R. DOBELL appuya chaleureusement toutes les déclarations de ceux qui avaient parlé avant lui. Il dit qu'il voyait dans le développement ultérieur du principe de la représentation la solution du problème impérial.

Les *Little Englanders*, ajouta-t-il, sont aussi disparus que le dodo ; mais il est un autre oiseau dont il reste dix spécimens au Canada.

Ceci était une allusion aux dix députés qui avaient appuyé à la Chambre, la veille même, une proposition déclarant que l'envoi des troupes canadiennes en Afrique n'engageait pas l'avenir du Canada. M. Dobell était l'un des treize ministres qui avaient affirmé le même principe par décret ministériel, le 13 octobre précédent. Mais je crois que, comme la plupart de ses collègues, du reste, il n'a jamais cru à l'efficacité de cette réserve.

Sir CHARLES TUPPER, ayant parlé de l'union magnifique produite entre toutes les parties de l'Empire grâce à l'ultimatum du Président Kruger, ajouta :

Personne de ceux qui ont entendu le discours si brillant et si éloquent qu'il nous a été donné d'écouter hier soir à la Chambre des Communes (1) ne peut manquer de constater l'*impulsion étonnante* que la guerre sud-africaine a imprimée à cette question vitale et si importante de l'*unité de l'Empire*. Ce discours n'a pas été seulement applaudi par les partisans du Premier Ministre du Canada, mais il a été accueilli, avec un égal enthousiasme, puis-je dire, par toute la Chambre......

Sir MACKENZIE-BOWELL proposa une résolution recommandant l'établissement d'une réserve navale au Canada...... Le Principal GRANT appuya la proposition.

Sir LOUIS DAVIES..... exprima l'intérêt chaleureux que lui inspire le travail de la Ligue. Il fit valoir les avantages d'une politique qui ne se base pas sur des programmes et des constitutions écrites. *Déjà la fédération de l'Empire s'accomplit par tout l'univers......* La résolution propose de discipliner des marins au Canada *afin de les rendre utiles à la marine anglaise* lorsqu'on les y appellera. La Grande-Bretagne doit maintenir, à l'avenir comme dans le passé, la marine la plus puissante du monde— égale non seulement à la marine de n'importe quel autre pays, mais aux marines réunies de n'importe quelle alliance. Cette marine constituera notre défense. Nous ne pouvons fournir à la flotte des vaisseaux auxquels nous imposerions des restrictions disciplinaires, analogues à celles adoptées par les colonies australiennes, — à savoir, de conserver ces vaisseaux pour la défense exclusive des côtes du Canada ; mais il serait peut-être possible de préparer *un plan d'organisation* par lequel on disciplinerait les nombreux pêcheurs qui peuplent les côtes du Canada, à ses extrémités, afin de les préparer *à s'embarquer sur les vaisseaux de la Grande-Bretagne* et à jouer leur rôle dans la défense de l'Empire. Je ne dirai pas qu'on a préparé ce plan ; mais des négociations non officielles ont eu lieu. J'ai eu l'honneur de discuter la question avec M. Goschen et *elle a fait des progrès satisfaisants......*

---

(1) Cet éloge du *leader* du parti tory s'adressait au discours de sir Wilfrid Laurier repoussant ma proposition du 13 mars 1900 (voir page XIIV) et déclarant que la guerre sud-africaine était la plus juste que l'Angleterre eût jamais faite.

Les dignitaires élus pour l'année courante furent les suivants :

Président : lieut.-colonel G. T. Denison. Vice-Présidents : (Ontario), Sir Oliver Mowat, Sir MacKenzie Bowell, M. Alex. McNeil, M.P. ; (Québec), Lord Strathcona, l'honorable J. I. Tarte, M. A. McGoun ; (Nouvelle-Ecosse), Sir M. Daly, Monseigneur O'Brien ; (Nouveau-Brunswick), Sénateur Wood, Dr Weldon ; (Ile du Prince-Edouard), M. Howland, ancien lieutenant-gouverneur ; (Manitoba), l'honorable J. C. Patterson ; (Territoires du Nord-Ouest), l'honorable C. R. MacKintosh ; (Colombie anglaise), M. Hewitt Bostock, M. P.

(*British Empire Review*, vol. I, No. 10, avril 1900.)

RÉUNION DE 1901

L'assemblée de 1901 s'ouvrit à Ottawa, le 13 février, sous la présidence du colonel DENISON. Un grand nombre de ministres, de sénateurs et de députés y assistaient. L'honorable M. ROSS, premier-ministre d'Ontario, écrivit, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion ; sa lettre se terminait ainsi :

J'espère que l'assemblée sera couronnée de succès et qu'elle aura pour effet d'activer nos relations avec l'Empire et de fortifier l'influence de la Ligue qui a déjà accompli un si bon travail.

Le rapport de l'année, en date du 26 janvier 1901, contenait les lignes suivantes :

Votre comité considère qu'on devrait établir un conseil consultatif de l'Empire et prendre des mesures immédiates pour agencer les forces militaires et navales de l'Empire. Votre comité recommande fortement que, comme travail préliminaire, le gouvernement et le parlement du Canada réorganisent sans délai les milices canadiennes, en accroissent l'effectif, et s'inspirent des méthodes modernes de guerre et des leçons que nous donne l'usage des armes perfectionnées au Sud-Africain. Nous avons vu l'Empire tout entier accourir au secours de l'une des colonies. Personne ne peut dire où sera frappé le prochain coup ; et il y va de l'intérêt de chacune des parties de l'Empire de se tenir toujours prête à faire sa part tout entière dans la défense commune, afin de pouvoir réclamer assistance à l'heure du danger. Qu'il y ait une conférence impériale ou non, le devoir manifeste du peuple canadien et son intérêt lui imposent ce travail.

Votre comité a insisté à maintes reprises sur l'importance d'organiser une réserve pour la marine royale au Canada. A la réunion annuelle de cette Ligue, il y a deux ans, sir Louis DAVIES déclara que c'était l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour organiser cette réserve. Votre comité a donc confiance que cet appoint à la défense nationale sera bientôt en parfaite opération.—(Page 179.)

En proposant l'adoption de son rapport, le président fit le discours obligé sur la guerre d'Afrique, le sang versé en commun et tous les lieux communs qui inondent l'empire depuis deux ans :

La guerre sud-africaine sera bientôt terminée, espérons-le ; et il nous est maintenant permis de regarder autour de nous et de mesurer la portée du mouvement que les grandes colonies autonomes ont créé en aidant la mère-patrie à défendre les intérêts de l'Empire. Leur part proportionnelle de secours n'a peut-être pas été considérable ; mais elles ont au moins prouvé qu'elles s'éveillaient pour la première fois au sentiment de leurs devoirs envers la mère-patrie et des devoirs mutuels que les colonies se doivent entre elles. Il est maintenant impossible de revenir sur nos pas ; et il faudra, tôt ou tard, discuter et résoudre en entier le problème des devoirs réciproques et des responsabilités de chacune des parties de l'Empire......

Notre Ligue a fait valoir, tant par résolution que dans son rapport annuel, les avantages d'une conférence impériale. Nous croyons qu'il devrait s'en organiser une en Angleterre cette année. Le temps est opportun. L'Empire est rempli de l'idée impériale ;...... Toutes les colonies devraient mettre leurs forces militaires sur une base efficace, tant en hommes, en armes, en munitions qu'en manufactures d'armes. Chaque colonie devrait *s'engager à fournir son contingent*, en cas d'urgence, dans une proportion équitable qui pourrait être facilement déterminée. En attendant, nous devrions, au Canada, organiser et équiper nos forces au complet. Nous devrions aussi prendre à nos charges l'entretien des garnisons d'Halifax, d'Esquimalt, de Québec,etc. et maintenir leurs forces respectives afin de pouvoir *répondre au premier appel en cas de guerre.*

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER appuya l'adoption du rapport qui faisait valoir, avec plus de force encore peut-être, les plans d'organisation militaire énoncés par le Colonel Denison. Le rapport fut voté à l'unanimité.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER proposa :

Que cette Ligue, étant en faveur de l'organisation d'un *Conseil consultatif de l'Empire, recommande fortement* à notre gouvernement et à la Ligue, en Angleterre, qu'une conférence impériale se réunisse en Angleterre, sous un court délai, afin d'aviser à l'établissement de ce conseil et d'étudier aussi les questions de la défense de l'Empire, d'un commerce différentiel dans l'Empire, des cables impériaux, d'une loi de faillite uniforme, et autres sujets qu'on pourrait étudier.

M. Benjamin RUSSELL, M. P., dit qu'il ne pouvait souscrire à toutes les opinions que le Président avait émises en soumettant son rapport ; mais qu'heureusement la proposition actuelle ne les entraînait pas à ratifier les vues du Colonel Denison sur certaines questions épineuses. Il appuya donc avec empressement la dernière proposition .... Il est étonnant de constater avec quelle rapidité le pays arrive à adopter des vues qui, *il y a très peu d'années*, était l'apanage exclusif d'une *demi-douzaine d'hommes qu'on regardait comme des lunatiques*......

M. R. L. BORDEN, leader de l'opposition, proposa une résolution recommandant la formation d'une *réserve de la marine royale parmi nos hommes de mer.* Il dit qu'il y avait, dans les provinces maritimes, une aussi belle population de marins qu'on en pouvait trouver n'importe où ailleurs au monde. En organisant cette réserve, le Canada possèderait ainsi une milice navale aussi forte que son armée de terre......

M. Aulay MORRISON, M. P., appuya fortement la proposition.

M. Frédéric D. MONK, leader de l'opposition de Québec, déclara que c'était la première fois qu'il assistait à une réunion de la Ligue ; qu'il étudierait soigneusement le rapport et que le peuple de Québec en ferait autant. La province de Québec ne se désintéressera pas des grandes questions qui sont maintenant à l'étude. Elle se rend compte qu'on pourrait améliorer, sur beacoup de points, les relations qui existent entre le Canada et la mère-patrie.... *J'espère que la première résolution sera mise à exécution* parce qu'il n'est pas d'endroit où l'on puisse étudier ces relations avec plus d'attention que dans la métropole. *Je suis d'accord aussi avec les autres propositions.* Québec a des droits particuliers à maintenir et tient à ce que ces droits soient respectés ; mais *notre province se préoccupe aussi,* — et elle a prouvé la sincérité de cette pensée—de faire de son mieux pour le développement de notre pays *et de ce grand empire.*

Tous les dignitaires de l'année précédente furent réélus, sauf pour la Nouvelle-Ecosse, où le lieutenant-gouverneur Jones remplaça sir M. Daly ; et la Colombie anglaise, où sir Henri Joly de Lotbinière succéda à M. Bostock. On ajouta au comité exécutif MM. Borden, Monk, Kemp, Brock, Barker et tous les autres députés qui n'en faisaient pas partie auparavant.

(*British Empire Review*, vol. II, No. 9, mars 1901.)

3. — QUELQUES TÉMOINS

BANQUE D'OTTAWA

A l'assemblée des actionnaires de la Banque d'Ottawa, le 13 décembre 1899, M. J. G. WHYTE, appuyant l'adoption du rapport annuel du président, dit, entre autres choses :

Il me semble qu'on n'apprécie pas à leur juste valeur les avantages que nous trouvons dans les liens qui nous rattachent à la mère-patrie. La prospérité même de cette banque, telle que démontrée par le rapport qui nous est soumis, et la sécurité dont jouit le peuple canadien, dans sa vie et dans ses biens, sont en grande partie l'œuvre de la protection que nous accordent l'armée et la marine de la Grande-Bretagne : et cependant le Canada ne contribue en rien à l'entretien de ces moyens de protection. On commence à comprendre, au pays, que le temps est arrivé où l'on devrait modifier les conditions de l'association, et que nous devrions cesser d'occuper cette posture peu enviable où nous prenons tout sans rien donner. Il est vrai qu'en ces derniers temps nous avons envoyé volontairement un millier de nos jeunes gens les plus braves et les meilleurs pour aider à faire valoir les droits des citoyens britanniques de l'Afrique du Sud ; et selon les probabilités actuelles, l'offre d'un second contingent sera acceptée ; *mais ceci n'est pas assez*. Notre pays est en état, non seulement d'organiser sur un pied encore plus considérable la défense de nos diverses provinces, mais de suivre l'exemple de l'Australie et de la Colonie du Cap en payant *une taxe directe et annuelle pour aider à l'entretien de la marine anglaise*...... (*Free Press*, d'Ottawa, 14 décembre 1899.)

M. CLIFFORD SIFTON, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A un banquet organisé en son honneur, à Toronto, le 11 décembre 1900, M. Sifton, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement fédéral, prononça un très long discours politique. C'était au lendemain des élections générales où la province de Québec avait donné un appui presque unanime au ministère Laurier. M. Sifton crut devoir tirer parti du verdict des Canadiens-français au bénéfice de l'impérialisme. Voici quelques-unes de ses paroles à ce sujet :

Dans la province de Québec, on attaque le gouvernement à cause surtout de la politique impérialiste suivie par le Premier-Ministre...... Il suffit de lire les journaux et les pamphlets que nos amis conservateurs répandirent dans la province de Québec pour constater que la question principale sur laquelle ils en appelèrent au peuple de cette province, c'est que les électeurs de Québec devaient se prononcer contre sir Wilfrid Laurier parce qu'il était un homme d'Etat impérial, parce qu'*il avait uni son sort à celui de l'Empire britannique*. Qu'a décidé le peuple de Québec ? Quel a été son verdict ? L'a-t-il accordé aux hommes qui ont attaqué le Premier-Ministre ? Non ; ce verdict fut la ratification de tout ce que le Premier-Ministre avait fait pour *lier le Canada plus intimement à l'Empire britannique*.

(*Globe*, Toronto, 12 décembre 1900.)

LORD STRATHCONA

En décembre 1900, lord Strathcona reçut le titre de Recteur de l'Université d'Aberdeen. Dans son discours d'inauguration, le haut-commissaire du Canada parla longuement de l'impérialisme, de la guerre d'Afrique et du dévouement du Canada à l'Empire. Il dit, entre autres choses :

Je crois qu'un des résultats de la guerre sera d'avoir fait avancer rapidement la consolidation et l'unité de l'Empire.

Puis, ayant discuté la question de la représentation coloniale dans les conseils impériaux, question qui, à son avis, s'impose de plus en plus à l'attention des hommes publics, il ajouta :

En attendant, on a suggéré, *comme demarche préliminaire*, l'organisation d'un conseil impérial, rattaché au *Colonial Office*, et composé de représentants du gouvernement de Sa Majesté, du Canada et des autres colonies, même si ce conseil devait être *consultatif au début*.

Il parla ensuite de la défense de l'Empire et prouva que le Canada avait déjà contribué indirectement, dans une large mesure, à l'organisation militaire de l'Empire.

Je ne prétends pas, dit-il, *que les colonies ne doivent rien payer au budget de l'armée et de la marine.* Jusqu'à ce jour, on ne leur a rien suggéré à cet effet, mais je suis convaincu que si on attire leur attention sur ce point, elles le prendront en sérieuse considération. Quant à la marine, *on pourrait obtenir une coopération beaucoup plus active.* Jusqu'aujourd'hui—ou plutôt jusqu'à ces derniers temps au moins—on n'a pas tiré un parti suffisant, pour la formation d'une réserve navale disciplinée, des nombreuses populations maritimes du Royaume-Uni et des colonies. On a commencé, à Terreneuve, une expérience qui pourrait être tentée ailleurs. Pour ne parler que de mon propre pays, on ne saurait trouver de meilleur personnel *que les* 70,000 *marins et pêcheurs robustes qui vivent le long des vastes côtes du Canada.* (Du *Herald*, de Montréal, 5 janvier 1901).

L'HONORABLE G. W. ROSS, PREMIER MINISTRE D'ONTARIO

Le chef du gouvernement d'Ontario est devenu, d'ancien libéral qu'il était, l'un des apôtres les plus zélés de l'impérialisme. Il a passé l'été dernier en Angleterre et n'a pas manqué de chanter à l'unisson du concert dont M. Chamberlain est le maître d'orchestre.

A une assemblée de la Ligue de l'Empire, tenue à Londres dans la première semaine d'août, M. Ross prit la parole :

...... Le Canada, dit-il, a senti pendant longtemps que tout en étant admiré comme colonie, on ne l'appréciait pas à sa juste valeur. *Grâce au Secrétaire actuel* pour les colonies et à d'autres hommes publics d'Angleterre, les nuages sont maintenant dissipés et le Canada se sent plus rapproché du cœur de l'Empire qu'à aucune autre époque. Il serait désirable que le prochain pas se fasse dans la direction d'une union intime de sentiments et *intime d'action également; et mes yeux se portent vers une fédération de l'Empire*, au point de vue colonial autant qu'au point de vue impérial.

(*Canadian Gazette*, Londres, 8 août 1901.)

Je reçois une brochure où M. Ross a réuni quelques-uns des discours qu'il a prononcés en Angleterre. Je n'y trouve pas les paroles qu'on vient de lire : mais, en revanche, j'y cueille les deux perles que voici :

Dans un discours, à Londres, le 25 juillet — peut-être le même que citait la *Canadian Gazette :*

...... Je ne pense pas que nous puissions maintenir—[au Canada]—une armée permanente pour la défense de l'Empire, mais je crois que nous pouvons fournir des recrues à la réserve navale. Il y a chez nous 50.000 pêcheurs qui, avec un peu d'instruction, peuvent être utilisés en grand nombre (*who could be drawn on liberally*), pour la flotte (page 18.)

Dans un discours, à Manchester, le 31 juillet :

...... Je vous dis ici, à Manchester, qu'au Canada, nous voulons — je crois que nous voulons — imposer un droit de cinq pour cent sur toutes nos importations de provenance étrangère, sauf sur les produits des colonies de l'Empire, afin de constituer un impôt de guerre ou un fonds destiné à la défense de l'Empire. Répondrez-vous à cette offre ? Imposerez-vous une taxe de 5 o/o sur toutes vos importations, exemptant celles de provenance coloniale, afin de former un trésor impérial pour la défense de l'Empire? Assurément, c'est là un projet pratique. (NON ! NON !)... (page 27.)

Ces NON ! NON ! sont sublimes de sincérité ! Tant qu'on lui offre de la chair à canon et des contributions, John Bull accepte généreusement ; mais dès qu'on lui demande de *répondre* par une générosité réciproque, sa protestation éclate, énergique et précise.

On demande ce qu'est l'Impérialisme ? C'est ça !

SIR FREDERIC YOUNG À TORONTO

Le 25 octobre dernier, la Ligue de l'Empire britannique (section canadienne) avait convoqué une réunion à Toronto pour entendre sir Frédéric YOUNG, vice-président de l'Institut Colonial de la Grande-Bretagne.

M. Young prêcha naturellement l'évangile impérialiste, dont il est l'un des apôtres les plus zélés. Je prends les citations suivantes dans le compte-rendu que le *Globe*, de Toronto, a donné de cette réunion (numéro du 26 octobre) :

On m'a invité à vous parler de cette grande question nationale qui s'appelle "Fédération Impériale"...... Ce sujet occupe activement mon esprit depuis un grand nombre d'années. Il y a plus d'un quart de siècle, j'ai publié, sous ce titre de *Fédération Impériale*, un volume où je développais le principe qui doit servir de base à cette question. Ai-je besoin d'ajouter que les idées que j'émettais alors n'ont fait que

grandir et se fortifier dans mon esprit ! On s'en moqua à profusion ; on les qualifia de visionnaires et de chimériques ; mais le temps a fini par prouver qu'elles étaient réalisables jusqu'au point de me porter à croire qu'elles descendent enfin de la région des nuages et que nous approchons rapidement du jour où elles tomberont dans le domaine de la politique pratique.

Et maintenant, je veux vous donner une courte définition de la fédération impériale. Elle s'exprime en huit mots : "Le gouvernement de l'Empire par l'Empire."

—Pour remplacer "le gouvernement du peuple par le peuple."

Je n'entreprendrai pas de définir exactement toute la série des questions qui, sous un régime de fédération impériale, tomberait sous la juridiction d'un sénat suprême de l'Empire tout entier ; je me contenterai d'en désigner un ou deux. Les sujets dont je veux parler seraient les questions de paix et de guerre ; la défense nationale, les communications entre le cœur et les extrémités de l'Empire, les questions fiscales envisagées au point de vue de l'Empire, l'émigration ou la colonisation.............

L'orateur parle ensuite du voyage de Leurs Altesses Royales à travers l'Empire et des "sentiments de fidélité" et du "dévouement enthousiaste" des populations qui habitent toutes les possessions de Sa Majesté ; et il ajoute :

Mais même ces explosions de sentiment ne suffisent pas. Car ce sentiment peut s'affaiblir et même disparaître ; et quelle que soit la force de cette fidélité individuelle, un grand empire exige, pour son organisation politique, et dans l'état actuel du monde, un régime constitutionnel qui lui assure un gouvernement propre et efficace...........

L'honorable M. ROSS, premier ministre d'Ontario, proposa un vote de remerciements à Sir Frédéric Young.

Il est vrai, dit-il, ainsi que Sir Frederick Young l'a dit, qu'il fut un temps où il existait, en Angleterre, une apathie considérable à l'endroit des colonies. Je crois que ce temps est passé, par bonheur.... Sir Frederick Young a parlé de la grande question de la Fédération de l'Empire. Parmi tous les autres problèmes c'est celui qui décidera finalement si l'Empire britannique doit se consolider ou si les colonies doivent continuer, comme aujourd'hui, à rester isolées dans l'Empire ..... Faites la fédération aussitôt que possible ; mais assurez-vous en même temps que nous qui vivons aux extrémités de l'Empire conservions, comme l'Angleterre elle-même, autant de liberté que nous en possédons aujourd'hui.

Parmi les différents projets qu'on a suggérés, M. Chamberlain — et de tous nos secrétaires coloniaux, il est, je crois, celui qui a le mieux saisi la situation des colonies— M. Chamberlain a parlé d'un Conseil consultatif siégeant en permanence pour les colonies. Je n'approuve pas l'idée d'un Conseil permanent qui ne serait pas responsable au peuple du Canada...... mais en attendant, je crois que nous devons continuer le régime adopté depuis quelques années, c'est-à-dire nous entendre pour organiser des conférences siégeant à Londres......

En conclusion. M. Ross dit que les questions de défense, de commerce et autres questions analogues, pourraient être remises à la direction d'un parlement fédéré. Il est essentiel de convaincre le peuple de la mère-patrie de nos ressources commerciales; et il conseilla à ce sujet une propagande active en Angleterre. Une fois l'attention du peuple anglais fixée, il sentirait bientôt les avantages du grand marché qui lui serait ouvert.

Il y a beaucoup de sens commun dans ces dernières lignes — beaucoup plus que dans quelques-unes des déclarations de M. Ross, à Londres, l'été dernier. Mais s'il veut " convaincre le peuple de

la mère-patrie" que nous sommes gens d'affaires, le premier-ministre d'Ontario et ses confrères en impérialisme devraient cesser de proclamer que l'Angleterre peut compter sur le dévouement sans bornes du Canada.

L'honorable M. FOSTER, ancien ministre des Finances, appuya la proposition de M. Ross.

Il exprima ses regrets devant l'apathie dont les hommes d'Etat britanniques font preuve à l'endroit de cette grande question de l'union de l'Empire ; et il manifesta l'espoir que le voyage des princes et la guerre sanglante mais glorieuse de l'Afrique du Sud réussiraient à secouer cette apathie.......

Il parla aussi de l'importance d'une coopération entre la Grande-Bretagne et ses colonies pour résister à la concurrence aiguë du commerce étranger :

Les Anglais, dit-il, parlent de la générosité avec laquelle ils achètent sur tous les marchés ; mais la générosité bien ordonnée, comme la charité, commence par soi-même.

Le Dr PARKIN, C. M.G., ne pouvait manquer cette occasion de faire valoir ses idées :

Il parla brièvement de l'apathie qui, à son avis, existe aussi au Canada ..... La situation actuelle du Sud-Africain est une cause d'anxiété et cependant les Canadiens restent froids et critiquent...... On vante la mobilité de la police à cheval du Nord-Ouest. Pourquoi 5,000 hommes de ces troupes ne sont-ils pas aujourd'hui en Afrique ? Les Canadiens devraient aussi étudier soigneusement leur devoir et se demander s'ils doivent continuer à jouir des avantages de leur allégeance envers l'Angleterre et se soustraire aux responsabilités qu'elle comporte. Il partage l'opinion de sir Wilfrid Laurier : les Canadiens devraient avoir leur place dans les conseils de l'Empire.

SIR LOUIS DAVIES ET M. MILLS AU "DOMINION DAY DINNER"

Le banquet annuel institué pour célébrer l'anniversaire de la Confédération, à Londres, est l'un de ces moyens d'action secondaires que M. Chamberlain et lord Strathcona emploient à réchauffer l'ardeur des ministres canadiens en pèlerinage à la Mecque de l'Impérialisme. Entre la poire et le fromage, nos représentants deviennent d'une générosité mondiale : ils offrent à M. Chamberlain soldats et marins canadiens en guise de hors d'œuvre et de pousse-café. Cet événement a pris cette année des proportions majestueuses. Au lieu de faire proposer le toast du Canada par un Canadien, comme il se faisait d'habitude, on obtint du Prophète lui-même qu'il condescendît à accomplir ce devoir.

Lord Strathcona présidait aux agapes.

M. Gilbert PARKER, M. P., glissa cette observation très sensée :

On permettra peut-être à un simple citoyen de rappeler qu'indépendamment de toute contribution particulière, les colonies ont assumé une très large part de la défense de l'Empire. Tout ceci s'est fait volontairement et ne pouvait l'être autrement ; car le temps est passé où l'on pouvait dire aux colonies : "Vous devez vous taxer de telle manière pour la défense de l'Empire."

M. CHAMBERLAIN ..... Lorsque le peuple canadien obtint la liberté la plus complète pour suivre sa destinée et adopter la ligne de conduite qu'il voudrait lui-même choisir, on ne saurait nier, je crois, que les hommes d'Etat de notre pays et beaucoup des Canadiens les plus éminents croyaient que ce n'était qu'un pas vers le résultat inévitable d'une séparation complète.... . mais heureusement pour nous et plus heureusement, à mon avis, pour le Canada, ces prévisions ne se sont pas réalisées........ Je ne crois pas que le monde ait jamais contemplé un spectacle plus frappant, plus suggestif que celui que nos colonies et nos possessions ont donné en s'unissant pour soutenir avec nous la grande lutte qui nous a été imposée, et en profitant ainsi de l'occasion qui s'offrait à elles de venir à notre secours. *Elles ont au moins prouvé qu'elles comprenaient la valeur du mot "Empire."* Ce mot comporte des privilèges, de grands privilèges ; mais il comporte également *des responsabilités et des obligations* : et nos colonies ont prouvé qu'elles ne refusaient pas de s'y soumettre. Voyez le Canada, notre plus grande colonie, séparée par des milliers de milles du terrain de la lutte, *n'y ayant aucun intérêt direct*, et cependant se soulevant avec nous *parce que l'intérêt impérial est en danger.* " Qu'on me frappe n'importe où, peut maintenant s'écrier l'Empire, et tout l'Empire tressaillira ! " Dans cette querelle, qui, à certain point de vue, n'est pas celle du Canada, sauf au point de vue de la solidarité de l'Empire dont il fait partie, il nous a donné de ses meilleurs éléments...... Suivant les paroles, les paroles éloquentes de sir Wilfrid Laurier, *aucun lien d'union ne peut être plus fort que le lien créé dans un danger commun auquel on a résisté en commun*..... Nous avons lu que, dans une autre circonstance, sir Wilfrid Laurier a déclaré que si nous voulions une union plus intime où les colonies assumeraient avec nous ces obligations communes comme résultat d'une responsabilité légale—que si nous voulions leur appui, il nous faudrait les appeler à nos conseils. Je suis convaincu d'une chose, c'est que rien ne serait plus fatal à ce mouvement, qui, je crois, progresse, *que d'agir prématurément.* Le mouvement doit venir de nos colonies et nous ne devons pas les entraîner indûment. Mais, *si elles désirent cette union plus intime*, si elles sont disposées à nous aider, non-seulement de leurs armes, mais de leurs avis, je crois qu'il n'est rien que le peuple de notre pays soit mieux disposé à accueillir........

Nous vous sommes reconnaissants de votre appui et de votre sympathie. Nous sommes isolés—isolés au milieu des grandes nations du monde—mais tant que nous avons autour de nous nos parents, notre commune famille, nous ne sommes pas seuls. Suivant l'expression d'un de vos hommes d'Etat, notre isolement est " splendide....." tant que vous le partagez avec nous.

Le contraste est frappant entre l'opinion de M. Chamberlain sur l'unité militaire de l'Empire et ses vues sur l'organisation politique qui en sera peut-être la conséquence. Ce qu'il veut évidemment, c'est l'appui des colonies en temps de guerre ; il n'est pas pressé de compliquer son œuvre d'une révolution politique, tant qu'il pourra conserver au mouvement impérialiste la direction que la guerre d'Afrique et l'enthousiasme des colonies lui ont donnée.

Le ministre des Colonies ne fait pas la moindre allusion à la réserve contenue dans le décret du cabinet canadien qui ordonnait l'enrôlement des troupes destinées au Sud-Africain. M. Chamberlain a toujours feint d'ignorer la " *no precedent clause* " : il en a conclu dès l'origine et avec raison qu'il n'y avait là qu'un truc politique destiné à calmer les appréhensions d'un certain nombre de Canadiens qui ne comprenaient pas encore " la valeur du mot Empire. " Il eut, ce soir-là, une nouvelle preuve de la justesse de son opinion. Deux ministres canadiens assistaient à ce banquet du *Dominion Day*.

Tous deux avaient consenti à l'introduction de la fameuse clause, en 1899 ; mais à Londres, ils évitèrent soigneusement de la rappeler à l'attention du Secrétaire Colonial.

M. David MILLS, ministre de la Justice, dit :

...... Les sentiments favorables à l'unité de l'Empire ont grandi très rapidement au Canada durant les dernières cinq années. Nous avons tous à cœur de voir l'unité de l'Empire se maintenir; de voir *s'établir par degrés un régime quelconque d'union* qui rencontre à la fois les exigences des colonies autonomes et celles du Royaume-Uni. Nous sommes convaincus qu'on peut atteindre ce résultat ; et cette conviction vient en grande partie des sentiments sympathiques qui se sont développés dans le Royaume-Uni.....

Ces "sentiments sympathiques" venaient de se manifester d'une façon toute particulière au parlement britannique par l'écrasement de la proposition de sir Howard Vincent en faveur du commerce des colonies. (1)

Sir LOUIS DAVIES :..... "On ne saurait adopter une attitude plus propre à retarder l'unification de l'Empire qu'en voulant violenter, à l'heure actuelle, *l'opinion publique qui se dirige vers cette unification.*" Répondant aux remarques de M. Chamberlain sur la froideur qui existait autrefois entre la mère-patrie et ses colonies, il dit qu'en effet il y eut un temps où il existait beaucoup de méfiance des deux côtés, ou les colonies regardaient Downing Street avec crainte et défiance. Mais *une sympathie réciproque s'est éveillée* en Angleterre et aux colonies et cette sympathie s'est manifestée *par des actes réciproques*......

Nous savons ce que le Canada a fait pour l'Angleterre récemment ; mais je me demande où Sir Louis Davies voyait "l'acte réciproque" de l'Angleterre ?

...... Je regrette d'avoir lu, il y a quelques jours, dans un journal de Londres, un article déclarant qu'on avait faussé l'opinion publique au Canada au sujet de l'envoi de troupes au Sud-Africain par le gouvernement canadien. Je n'hésite pas à dire que jamais de ma vie, je n'ai constaté un *enthousiasme aussi unanime et durable*, dans toutes les parties du Canada, que celui qui accueillit alors l'action du gouvernement à ce sujet.

Ceci était une réponse indirecte au compte-rendu d'une *interview* que j'avais donnée à un rédacteur du *Daily News*. J'y affirmais que la province de Québec n'avait accepté qu'avec beaucoup de répugnance le changement d'attitude du gouvernement fédéral et l'envoi des troupes canadiennes ; et j'ajoutais que dans les provinces anglaises, l'opinion était loin d'être aussi unanimement favorable à cette expédition que l'attitude de leurs politiciens et de leurs journaux pouvait le faire croire.

Lord DERBY (ancien gouverneur du Canada sous le nom de lord Stanley) : ....Nous avons entendu les discours d'hommes d'État des deux rives de l'océan ; ils ont traduit par de nobles paroles les sentiments de satisfaction que nous inspire la manière dont le Canada et la mère-patrie se sont rapprochés l'un de l'autre ; et ils ont exprimé, par des mots qui me semblent à moi-même prophétiques, *l'anticipation d'une union encore plus générale et plus intime.*

---

(1) Voir page XCI.

Le *Times* du 2 juillet 1901, où j'ai cueilli ces extraits, commenta ces discours dans un premier-Londres où je trouve ce passage :

Les colons ont prouvé qu'ils savent ce que gnifient un Empire et l'état social des citoyens d'un empire. Cette situation donne de grands privilèges ; mais elle comporte également, ainsi que M. Chamberlain l'a rappelé à ses auditeurs, des responsabilités et des obligations. Les colons n'ont pas failli sous ce double fardeau au moment de la lutte. Ils ont été ardents dans l'accomplissement tout entier du devoir. Notre correspondant de Toronto nous annonce aujourd'hui, dans un article très important, qu'un grand nombre d'entre eux se demandent très sérieusement s'ils ne doivent pas assumer, d'une façon permanente, *leur part proportionnelle du fardeau de la défense de l'Empire*.......

Le 20 juillet 1901, le *Globe*, de Toronto, publiait également un article de commentaires sur le *Dominion Day Dinner*. Après s'être réjoui des sentiments impérialistes manifestés à cette occasion par les hommes d'Etat anglais et canadiens, le grand organe libéral accentuait les réserves de M. Chamberlain au sujet de l'organisation politique de l'Empire. Cet article se terminait ainsi :

Si cette organisation doit jamais s'accomplir, elle devra être la dernière phase plutôt que la première dans l'œuvre de l'unification impériale. *La première*, ou l'une des premières, ainsi que nous l'avons dit en d'autres occasions, *est la préparation d'un plan quelconque de défense impériale*, par lequel les grandes colonies commenceront à supporter une part du lourd fardeau qui jusqu'ici est retombé tout entier sur la mère-patrie. Ce point important réglé, nous aborderons la mère-patrie sur un terrain plus égal lorsqu'il s'agira de traiter, dans des négociations subséquentes, d'une union plus intime.

Le *Globe* entre à merveille dans le mouvement : des soldats d'abord, ensuite... on verra.

VIII

Resistance des Australiens

Les journaux de septembre et d'octobre ont publié nombre d'articles et de lettres au sujet de la nouvelle confédération australienne. Plusieurs de ces articles sont écrits sur un ton très acerbe à l'endroit des colons. Il semble évident que les Australiens sont décidés à repousser l'intervention du gouvernement britannique dans leur politique intérieure, même lorsque cette politique affecte les intérêts du commerce et des industries de la Grande Bretagne ou qu'elle crée à la mère-patrie des complications diplomatiques. Déjà le gouvernement japonais, d'une part, et les grandes compagnies anglaises de navigation, d'autre part, se plaignent amèrement des lois actuelles ou projetées de l'Australie sur le commerce, l'immigration et le travail. M. Chamberlain a envoyé à lord Hopetoun, gouverneur-général du Commonwealth, une dépêche demandant que le gouvernement fît certaines modifications à ces mesures législatives.

Le premier ministre, M. BARTON, "déclara qu'avec le concours de ses collègues il avait fait répondre à cette dépêche, faisant savoir qu'il acquiesçait au principe de la politique énoncée, et promettant que le gouvernement ne proposerait aucune mesure législative contraire au désir qu'on avait exprimé."

"M. REID (ancien premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud et leader de l'opposition dans la nouvelle Chambre fédérale) dénonça violemment le cabinet Barton pour avoir fait cette promesse à M. Chamberlain. Il déclara qu'il était inconstitutionnel et inconvenant que le gouvernement anglais fût renseigné sur la politique du ministère *avant que le parlement australien en fût saisi*. Il ajouta qu'il étudierait la question sérieusement, afin de voir si l'action du Cabinet ne devrait pas faire en elle-même le sujet d'un débat à la Chambre des représentants."

(Voir dépêche au *Times* du 28 septembre 1901.)

D'autres dépêches annoncent qu'effrayé de l'attitude de M. Reid et des colères du parti ouvrier, le gouvernement va probablement revenir sur sa décision et repousser la demande de M. Chamberlain. C'est déjà fait quant à la question du travail des Jaunes et l'immigration des Asiatiques et des Européens pauvres et illettrés — sans exception des fils de la mère-patrie.

M. Reid aurait fort à faire au Canada. Depuis quatre ans, toutes les négociations entre le gouvernement canadien et les autorités

impériales se sont faites secrètement. Le Parlement a fini par connaître le résultat de quelques-unes de ces négociations ; d'autres sont devenues publiques de la manière la plus inattendue et la plus irrégulière — comme la déclaration de Sir Louis Davies à la Ligue de l'Empire, au sujet de la réserve navale (1) ; d'autres enfin sont encore dans l'ombre. Et le danger pour nous, c'est qu'il est parfaitement inutile de compter sur l'opposition tory pour jeter la lumière sur ces machinations ténébreuses qui lui conviennent à merveille.

On a constaté au chapitre IV (2) qu'il y a eu correspondance entre les autorités impériales et le gouvernement d'Ottawa au sujet des commissions offertes aux officiers canadiens et du recrutement de simples soldats pour l'armée britannique. C'est cette correspondance que j'ai en vain essayé d'obtenir au cours de la session de 1901. Au moment de la prorogation, on m'a passé quelques lettres de M. Chamberlain et de lord Minto, fragments incomplets de la correspondance officielle, enfouis sous un monceau de documents absolument inutiles. Je n'en reviendrai pas moins à la charge à la prochaine session.

---

[1] Voir page CXII.

[2] Voir ARMÉE, page LXII et suivantes.

IX

DIVERS

L'AVENIR DE LA RACE ANGLO-SAXONNE

Extrait d'un article de lord Charles Beresford, *North American Review*, décembre 1900 :

. . . .

Il y a cependant des écueils en vue où la barque anglo-saxonne peut se briser. La suprématie de cette grande race s'est affirmée grâce à des vents relativement favorables et à des mers clémentes ; et avec le succès sont venus tous les maux qui accompagnent, dans l'histoire, la chute des empires et des nations disparus. Dans la mère-patrie, la corruption de l'argent exerce des ravages effroyables dans tous les rangs de la société. Aux Etats Unis, il y a des signes précurseurs de l'orage qui s'amoncelle. Des deux côtés de l'Atlantique, la puissance du ploutocrate s'affirme chaque jour davantage, et le démocrate risque d'être écrasé sous le talon d'un tyran pire qu'un roi recouvert de la pourpre ou qu'un dignitaire ecclésiastique invoquant ses droits à la puissance temporelle.

La société anglaise est rongée par le chancre de l'argent. De la racine au sommet, l'arbre est pourri. Les plus immoraux posent devant le public comme les plus philanthropes, comme les auteurs de toutes les bonnes œuvres. La beauté est esclave de l'or, et l'intelligence, conduite par la beauté, danse inconsciente, accrochée aux ficelles que tient la ploutocratie.

Le vieux régime de la suprématie et de l'infaillibilité royales avait une qualité : c'était la protection qu'il étendait, par droit de naissance, à l'esprit de chevalerie, de virilité et de pureté. Tout souillé qu'il fût par beaucoup de crimes, l'idéal était toujours là et chaque génération lui apportait un tribut nouveau. Mais que dirons-nous du nouvel ordre qui s'appuie sur la richesse, de la cupidité de l'or qui en est le produit, du courant qui entraîne ceux qui, par leur naissance et leur éducation, devraient être les plus fermes protecteurs de la race, à tout abandonner et à se réfugier eux-mêmes dans le sanctuaire du dieu de l'or ?

C'est là le danger qui guette la race anglo-saxonne. La mer qui menace de l'engloutir n'est pas formée des flots furieux des races latines ni de la jalousie des nations rivales ; mais des vers rongeurs que cette race porte en son propre cœur, et de la paresse, de l'indolence, de l'immoralité luxuriante que ces vers engendrent et qui entraînent la perte de sa force virile, de l'esprit de chevalerie, du courage moral et de l'intrépidité.

DÉCHÉANCE DE L'INDUSTRIE ANGLAISE

A ceux qui me prêtent des sentiments anglophobes et qui m'accusent de peindre à dessein sous de fausses couleurs la situation critique de l'industrie anglaise, je recommande la lecture d'un ouvrage publié à Londres, sous le titre de *The American Invaders*, par M. Fred. A. McKenzie. Cet ouvrage indique le déplacement énorme du commerce des produits manufacturés en Angleterre au bénéfice des produits américains. En voici les premières lignes :

L'intelligence des Américains, leur esprit d'entreprise et leur énergie dominent les commerçants anglais dans la lutte financière qui se fait en plusieurs pays. Il y a dix ans, l'Angleterre était facilement la première dans les industries du fer, des moyens de transport, du coton et du charbon. Nous recevions d'Amérique des produits bruts alimentaires en quantité énorme ; mais les Américains étaient nos meilleurs acheteurs de produits manufacturés. La situation est aujourd'hui changée. L'Amérique nous a déjà de beaucoup dépassés dans la production du fer et de l'acier. Elle nous taille des croupières dans l'industrie des moyens de transport ; elle nous fait une concurrence sérieuse dans les cotons et elle médite de nous enlever notre commerce d'exportation du charbon. Tandis que l'Amérique était naguère encore notre cliente la plus profitable, nous sommes aujourd'hui les acheteurs les plus considérables et les plus payants de l'Amérique. Les rapports du gouvernement des Etats-Unis établissent que l'Angleterre absorbe soixante-dix-neuf pour cent des produits qu'ils expédient en Europe, et soixante pour cent de tous les produits que l'agriculteur américain vend à l'étranger.

Et la conclusion :

Nous devenons des scieurs de bois et des porteurs d'eau, tandis que les industries les plus perfectionnées, les plus profitables et les plus faciles passent aux Américains.

Si l'on exige de plus hautes autorités pour sanctionner les faits patents qu'énumère M. McKenzie dans son ouvrage, je puis citer, à l'appui de son opinion, M. Chamberlain et lord Rosebery, les deux lumières de l'impérialisme. Dans un discours qu'il prononçait à l'université de Birmingham, le 17 janvier 1901, M. CHAMBERLAIN disait :

Personne ne peut lire les rapports que le *Times* a publiés, démontrant le progrès de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis, et les lettres qui ont paru dans le même journal et dans d'autres organes traitant de la situation générale de notre commerce, sans être absolument convaincus que nous avons quelque peu rétrogradé. Nous sommes entrés dans une période critique ; et les efforts que nous ferons aujourd'hui, au début du vingtième siècle, détermineront dans une large mesure si nous continuerons, jusqu'à la fin de ce siècle, à maintenir notre suprématie ou même à lutter à armes égales avec nos rivaux dans le grand combat du commerce et de l'industrie.

Et il appuya longuement et avec force sur la nécessité de faire une part de plus en plus large aux études techniques.

(*Times*, 18 janvier 1901.)

La veille même, Lord ROSEBERY prononçait un discours au banquet de la Chambre du Commerce de Wolverhampton. Il dit :

...... La guerre que je redoute n'est pas une guerre armée,...... la guerre que j'entrevois avec appréhension c'est la guerre du commerce qui fond indubitablement sur nous...... Lorsque je jette les yeux autour de moi, je ne puis méconnaître un fait ;

c'est qu'autant qu'on peut prédire ce que le vingtième siècle, où nous venons d'entrer, nous réserve, nous assisterons à un conflit international des plus violents au point de vue du commerce. Nous fûmes la première nation du monde — du monde moderne — à découvrir que le commerce est une nécessité absolue. Ceci nous valut d'être appelés un peuple de boutiquiers. Mais aujourd'hui toutes les nations veulent être des peuples de boutiquiers ; et je suis forcé d'avouer que si nous étudions le caractère de quelques-uns de ces peuples, si nous comprenons l'intelligence de leurs préparatifs, nous serons forcés non pas de trembler, mais de ceindre nos reins pour nous préparer à faire face à la situation. Il y a deux nations qui seront manifestement nos rivales et nos adversaires dans la guerre commerciale qui se prépare. Je ne veux nullement dire que nous devions dédaigner les autres ; mais je dis que c'est d'Amérique et d'Allemagne que nous devons attendre, à l'avenir, une concurrence aiguë et croissante pour notre commerce ; et force m'est d'avouer qu'en étudiant ces deux pays, il y a beaucoup à redouter. L'esprit alerte des Américains, les ressources incalculables de leur pays, la vivacité de leur intelligence, leur caractère entreprenant, leur énorme population qui, d'ici vingt ans, atteindra probablement cent millions, — tous ces avantages leur donnent contre nous une force de concurrence formidable. Et quant aux Allemands, leur esprit lent mais persistant, leurs méthodes scientifiques, leur instinct de conquête, — toutes ces qualités qu'ils mettent en œuvre aujourd'hui pour la lutte commerciale les rendent, à mon avis, presque aussi redoutables que les Américains......

Je lis, de ce temps-ci, dans les journaux, beaucoup d'articles sur la diminution de notre commerce..... Je voyais l'autre jour dans un de ces journaux que sur *quatre mille* voyageurs de commerce qui ont traversé la Suisse, *vingt-huit* seulement représentaient des maisons d'Angleterre.....

Il concluait, comme M. Chamberlain, à la nécessité de fortes études commerciales et techniques.—(*Times*, 17 janvier 1901.)

Le 21 mars dernier, lord ROSEBERY traita le même sujet devant une réunion de l'Ecole des Sciences économiques et politiques de Londres. Il parla de nouveau de la lutte formidable que l'Angleterre doit se préparer à soutenir, et il ajouta :

Il est inutile de préciser ici la forme que cette crise ou cette concurrence peut prendre ; mais qu'il s'agisse de questions militaires, navales ou commerciales, ou d'instruction publique, nous voyons plus clairement chaque jour qu'il ne nous sera pas donné de nous endormir sur la réputation que nous pouvons avoir aujourd'hui ; mais qu'il nous faudra combattre énergiquement dans chaque sphère de l'activité et de l'industrie humaine si nous voulons garder notre place.

(*Times*, 22 mars 1901.)

Tout récemment encore, lord Rosebery parlait à Birmingham de ce " don fatal de la complaisance " dans ses propres œuvres, qui met en danger l'industrie anglaise, et il conseillait à ses compatriotes de prendre un peu de l'activité fébrile de leurs cousins d'Amérique.

A son arrivée à Londres, en novembre dernier, au retour de son voyage d'Amérique, sir Thomas LIPTON subit l'interrogatoire d'un reporter. Sir Thomas Lipton n'est connu d'une foule de gens que par les défaites successives de ses *Shamrocks* ; mais dans le domaine des affaires, il est un des conquérants du monde. Son opinion compte pour beaucoup.

Voici l'une des questions qu'on posait au grand négociant :

Et croyez-vous que les Américains vont devenir, pour nous, des concurrents plus formidables encore ?

J'en suis certain, répondit-il. Ils se tiennent prêts à se mettre au travail, tandis que nous sommes encore à y penser, et ils exécutent les commandes qu'ils reçoivent avant que nous ayons fini de dessiner les plans (de nos machines). Ils possèdent les meilleures machines qu'il soit possible d'inventer et ils payent des gages assez élevés pour attirer les meilleurs artisans. Puis, grâce à leur méthode de trafic, ils nous expulsent des marchés neutres. Nous nous efforçons de faire acheter aux gens ce que nous voulons leur vendre. Les Américains, au contraire, sont toujours prêts à vendre ce que les gens veulent acheter. Ils nous enlèvent une quantité énorme de notre commerce et ils nous en prendront davantage à l'avenir si nous ne sortons pas de notre torpeur. (Voir le *Herald*, de Montréal, 13 novembre 1901.)

L'Electrical Review, de Londres, reproduisait, il y a quelques semaines, cette nouvelle, publiée par le *Financial News* :

On croit qu'un puissant syndicat américain entrera bientôt en pourparlers avec les municipalités de toutes les grandes villes de l'Inde qui n'ont pas encore d'appareils électriques, afin de leur donner tout ce qui leur manque.

Il y a déjà plusieurs années que les hommes d'Etat de la Grande Bretagne se préoccupent de ce problème de la concurrence étrangère et de la dépression de l'industrie et du commerce anglais. Dès 1885, une Commission Royale fût chargée d'étudier la question. Cette commission fit rapport en 1886 (*Parliamentary Papers*, 1886, C.—4893). Le 28 novembre 1895, M. Chamberlain adressa une dépêche aux gouverneurs de toutes les colonies, leur demandant des renseignements sur la situation du commerce de l'Angleterre dans les parties de l'Empire commises à leurs soins. Les réponses des gouverneurs forment un énorme volume qui fut publié en 1897 (*Parl. Papers*, 1897, C.—8449). Enfin, en 1898, le Bureau du Commerce fit imprimer les mémoires qu'il avait reçus des consuls britanniques du monde entier, indiquant les causes principales du déplacement du commerce anglais au profit des nations étrangères, et surtout des Allemands et des Américains (*Parl. Papers*, 1898, C.—9078). Ceux qui liront ces documents se convaincront que je n'ai pas exagéré la situation.

LES AMÉRICAINS AU CANADA

Dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, M. McKenzie consacre un chapitre tout entier à l'envahissement du Canada par les capitaux américains. L'*Expansionist*, de New-York, publiait un article à ce sujet, en août dernier. J'en cite le paragraphe suivant :

C'est une satisfaction de savoir que des hommes responsables et compétents de notre pays accordent maintenant leur attention à la politique que nous venons d'indiquer [celle d'opérer un rapprochement entre les Etats-Unis et le Canada] ; et qu'ils

vont profiter de l'occasion favorable que les conditions financières leur accordent pour *mettre la main sur les voies de transport du Canada.* Le capital américain devient un facteur dominant dans l'exploitation des ressources forestières et minérales du Canada. Ces deux problèmes ne peuvent être traités séparément mais doivent converger à leur bénéfice mutuel.

La comtesse d'ABERDEEN avait grandement raison de dire, à Dundee, en octobre dernier :

Le nuage qui assombrit notre ciel ne vient-il pas en grande partie de ce que le pays s'est éloigné des principes libéraux pour élever à leur place un patriotisme faux et tyrannique devant lequel il faut s'incliner ou être foulé auu pieds ? Douter de la sagesse ou de la justice du gouvernement actuel, c'est faire acte de trahison. Nous prodiguons nos fils et notre trésor sur le *veldt* de l'Afrique du Sud, et nous laissons les Américains accaparer nos intérêts commerciaux ici et au Canada.—(*Times*, 18 octobre 1901.)

On pourra traiter cette noble femme de "pro-boer" et de "little Englander," mais je l'estime meilleure patriote que ceux qui hurlent à tout propos "*God save the King*" et "*Rule Britannia*".

BONNE ENTENTE ENTRE ANGLAIS ET BOERS

Dans un discours qu'il prononça à Manchester, le 19 novembre 1899, Sir Henry CAMPBELL BANNERMAN cita les lignes suivantes, écrites, en 1891, par Lord Randolph CHURCHILL :

La vieille hostilité qui divisait les Anglais et les Hollandais (au Cap) et qui avait atteint un degré dangereux de violence à l'époque de la guerre du Transvaal (de 1881) semble avoir entièrement disparu. Les deux éléments entretiennent des sentiments réciproques de respect, d'affection et de confiance. Le génie du Premier-Ministre, M. Cecil Rhodes, a surtout contribué à produire cet heureux état de choses. Il a su acquérir et conserver la confiance des colons anglais et hollandais ; et il leur a prouvé dans l'exercice journalier du gouvernement autonome, que leurs intérêts sont entièrement communs en toutes choses.

Inutile de rappeler que lord Randolph Churchill écrivait ceci avant le *Jamieson raid*, alors que M. Rhodes possédait la confiance absolue de la population boer.

Et M. Campbell Bannerman ajoutait :

Lord Churchill......... parle ensuite du règlement qui suivit la bataille de Majuba ; et lui qui avait vivement combattu et dénoncé ce règlement en Angleterre, il décide que cet arrangement fut sage, prudent et nécessaire.

(E. P. H., 1899-1900, vol. I, page 134.)

A un banquet du club St-Georges, à Londres, le 15 juillet 1897, lord LOCH, ancien gouverneur de la Colonie du Cap, parlant de la fidélité des habitants de cette colonie, disait :

.......qu'ils se réclament de leur origine anglaise ou de leurs ancêtres hollandais, je suis prêt à affirmer qu'ils sont fidèles jusqu'au fond du cœur. Je n'hésite pas à dire que les descendants de la population hollandaise des colonies de l'Afrique australe sont aussi dévoués au maintien de l'intégrité de l'Empire et aussi fidèles à la couronne que les citoyens de n'importe quelle autre colonie de Sa Majesté.

Sir J. Gordon SPRIGG, leader du parti ultra-loyaliste et alors premier-ministre de la Colonie du Cap, ajoute à ce sujet :

.......Je ne crois pas que les difficultés de la question anglo-hollandaise soient insurmontables. Deux de mes collègues dans le gouvernement du Cap sont ce qu'on appelle *Hollandais ;* et cependant ils m'accordent très amicalement leur travail et leur appui, à moi, Anglais dans l'âme. Nous nous efforçons de fondre les différentes nationalités, les groupes isolés, en un tout homogène. En dépit des différends profonds qui ont envenimé les relations entre Anglais et Hollandais, au Sud-Africain, les méthodes de gouvernement que nous avons adoptées et le bon esprit qui s'est manifesté parmi les diverses nationalités, ont considérablement apaisé ces différends ; et les sentiments sont bien meilleurs aujourd'hui que ceux qui existaient il y a quelque temps. Je puis dire en toute confiance que nous rétablirons l'ordre parfait et que nous reviendrons à l'état de choses qui existait il y a quelques années, sans avoir recours à l'horrible arbitrage de la guerre.

Ces deux témoignages sont d'autant plus précieux — le dernier surtout — qu'ils viennent d'adversaires résolus de la politique de Gladstone et qu'ils ont été rendus plus d'un an après l'agression injustifiable de l'agent de M. Rhodes contre la République Sud-Africaine.

LES REPRÉSENTANTS DE CECIL RHODES AU CANADA

Au moment de mettre sous presse, un ami me fait parvenir une brochure que j'avais vue autrefois mais qu'il m'avait été impossible de retrouver dans mes papiers. C'est un discours de M. DRAGE, M. P., publié par l'*Imperial South African Association.* On y trouve, sous la couverture, la liste des membres du comité canadien de cette association, enrôlés par l'interlope ALLEN en juillet 1899. La voici:

COMITÉ CANADIEN

Dr J. G. RODDICK, M. P., (Président) ; W. C. EDWARDS, M. P., (Trésorier) ; A. MacNEIL, M. P. ; R. L. BORDEN, Q. C., M. P. (1) ; J. G. RUTHERFORD, M. P. ; B. RUSSELL, Q. C., M. P. ; L. P. BRODEUR, M. P. (Vice-président des Communes) (2) ; Raymond PRÉFONTAINE, Q. C., M. P. (maire de Montréal) ; E. B. OSLER, M. P. ; Ross ROBERTSON, M. P. ; N. A. BELCOURT, M. P. ; Hewitt BOSTOCK, M. P. ; Hon. sénateur ALLAN ; Hon. Sénateur DRUMMOND ; hon. sénateur sir John CARLING, K. C. M. G., P. C. ; sir John BOURINOT, K. C. M. G., greffier des Communes—secrétaire honoraire.

FIN DES PIÈCES

(1) Aujourd'hui leader de l'opposition
(2) Aujourd'hui *speaker* des Communes.